



28

**Manque la page 1**



**Manque la page 2**

N° 1

**Janin et Henry**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Janin, Jules-Michel,** — *ouvrier*

de *Bozonne (Haute Savoie)* domicilié à *Lansanne*

célibataire

né à *Bozonne* le sept Octobre — mil huit cent quatre-vingt-

fil de *Jules Janin, agriculteur,*

et de *Elise née Supin, domestique, domiciliés à Bozonne*

2° **Henry, Emma-Lucie,** — *cuisinière*

de *Vullierens* domiciliée à *Lansanne*

célibataire

née à *Vullierens* le cinq Mars — mil huit cent quatre-vingt-

fille de *Charles Constant Henry, agriculteur,*

et de *Samy-Adèle née Henry, la femme, domiciliés à Vullierens.*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Vullierens & Bozonne* les deux & trois

*Décembre* mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Consentement des père & mère des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Bozonne*

*Vullierens & Lansanne*

*Déclaration de Validité*

*Permis au Département de Justice & Police*

Communiqué : à l'état civil de

*Vullierens & à la Chancellerie C<sup>le</sup>*

Signatures des époux :

*Jules Janin*  
*Emma Janin*

Signatures des témoins :

*Jules Meylan*  
*Marguerite Henry*  
*les deux à Lansanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par lettre de bourgeoisie reçue *E. Gombes*, notaire, à *Bozonne*

le 27 Janvier 1916, et visé par

le Conseil d'Etat dans le délai légal,

*Janin, Jules-Michel* mentionné ci-contre,

et sa femme, au nombre

des bourgeois de la commune de

*Bozonne*

Inscrit le 29 Février 1916.

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

communiqué à l'état civil à *Vullierens & Bozonne*

N° 2

**Musy & Parquieraz**Née Marti  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Musy, Paul Louis,** Jardinier

de Ecublens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Ecublens le dix-sept août mil huit cent soixante-cinq

fils de Charles François Abram Musy, décédé,

et de Françoise Jeanne Henriette August, sa femme, décédée

2° **Parquieraz née Marti, Elise,** Cuisinière,

de Monthey (Valais) domiciliée à Lausanne,

veuve de Jules Marie Parquieraz dès le trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-treize

née à Berne le quatre mai mil huit cent soixante-cinq

fille de Friedrich Marti, décédé,

et de Elisabeth née Kuhn, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ecublens &amp; Monthey les treize, quatorze &amp; quinze décembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ecublens

Monthey &amp; Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil d'Ecublens

&amp; de Monthey

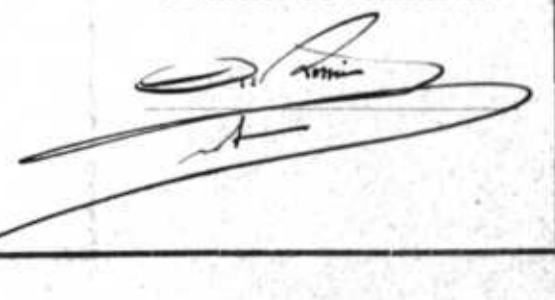
## Signatures des époux :

Musy Paul  
Elise Musy

## Signatures des témoins :

Le Barbier }  
B. Farinet } Lausanne

L'officier de l'état civil :





N° 3

**Michel et Parquier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Michel, Charles**, demourant

de Demourant (Fribourg) domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Fribourg le quatre Septembre mil huit cent Septante Sept

fil de Félicité Philémène née Michel, veuve Chardonnaz

et de

2<sup>o</sup> **Parquier, Marie-Adolphe**, demourant

de Le Parquier (Fribourg) domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Le Parquier le trois avril mil huit cent soixante huit

fille de Placide Nicolas Prothais Parquier demourant à la Tour de Tréme

et de Apollonie née Gramond, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Demourant & Le Parquier les neuf & dix  
décembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Demourant

Le Parquier Lansanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Demourant & de Parquier

Signatures des époux :

Charles Michel

Marie Michel

Signatures des témoins :

Mojonnier Louis

Mojonnier Aurélie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4

**Leuba & Kitzig**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de demoiselle Hélène  
Kitzig née à Neuchâtel le 10 Janv. 1904  
Voit acte de légitimation au dossier  
du mariage.

Aujourd'hui quatre Janvier mil neuf cent dix-huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leuba, Emile Justin,** Charpentier

de Buttes (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,

veuf de Elizabeth von Allmen née Schobert âgée de dix-neuf ans mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

né à Frenette (Neuchâtel) le onze février mil huit cent soixante-dix

fils de Justin Emile Leuba, décédé,

et de Suzanne Eugénie née Encomman, sa femme à St-Sulpice (Neuchâtel)

2° **Kitzig, Hélène,** ménagère,

de Amsoldingen (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Corcelles près Yverne le vingt-six Juillet mil huit cent quatre-vingt-deux,

fille de Christian Kitzig, agriculteur à Chablaz

et de Hélène née Dupin, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Buttes, Amsoldingen et Lausanne les quinze et seize décembre mil neuf cent dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Buttes

Amsoldingen et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Buttes

et Amsoldingen

Signatures des époux :

Emile Leuba  
Hélène Leuba

Signatures des témoins :

Louis Robellaz }  
Chambrier } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

12-38

N° 5

**Caldera et Kehrwand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Caldera, Pietro Giuseppe Angelo Maria**, Chocolatier

de Casale-Monferrato d'Alessandria (Italie) domicilié à Bussigny

célibataire

né à Casale-Monferrato le vingt-huit Mars — mil huit cent Septante-Sept

fil de Giovanni Caldera, mécanicien sur bois à Turin

et de Caterina Graziani, décédée

2<sup>o</sup> **Kehrwand, Julia Marie dite Juliette**, plieuse

de Rolle domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Oullins (Rhône) France le vingt Décembre — mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de posthume de Eugène François Jules Kehrwand

et de Elise Rosset, la veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bussigny, Rolle, Lausanne & Casale-Monferrato, les vingt-un, vingt-deux, vingt-trois Novembre & trois Décembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat civil de Bussigny

Signatures des époux :

Caldera Giuseppe  
Juliette Caldera

Signatures des témoins :

Josephine Kehrwand  
to. Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Bussigny, Rolle & Chancellerie C<sup>o</sup> La



N° 6

**Wertheimer et Bloch**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Wertheimer, Paul,** négociant

de Belmont sur Lausanne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Bière le douze novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Isaac Wertheimer, décédé

et de Emma née Bloch, la veuve à Lausanne,

2<sup>o</sup> **Bloch, Sara,** modiste,

de Lyon | France | domiciliée à Montroux (Châtelard)

célibataire

née à Echallens le vingt-cinq mai mil huit cent septante-six

fille de Judas Bloch, décédé

et de Fanny née Seligmann, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne au Châtelard, à Belmont &amp; à Lyon les onze, trois et quatre décembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Belmont, Lyon, Châtelard &amp; Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Pully

et de Montroux &amp; à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Paul Wertheimer  
Sara Wertheimer

Signatures des témoins :

B. D. S. }  
Wertheimer } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 7

**Guhl & Brügger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze Janvier mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Guhl, Oscar,** fabriquant de parapluies,

de Bâle domicilié à Lausanne

célibataire

né à Grenzach (Bade) le vingt-six avril — mil huit cent huitante-deux,

fil de Wilhelm Guhl, employé de fabrique,

et de Louise née Stadler, sa femme, domiciliés à Bâle,

**2<sup>o</sup> Brügger, Joséphine,** Demoiselle de magasin

de Planfayon (Fribourg) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Genève le vingt-trois avril — mil huit cent septante-huit

fille de Jean Joseph Brügger, Coiffeur

et de Elisabeth née Kaefer, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Planfayon, Bâle & Lausanne les quinze & seize  
Décembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bâle, Planfayon & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Bâle & Planfayon.

Signatures des époux :

Oscar Guhl

Joséphine Guhl

Signatures des témoins :

Jean Egglis à Lausanne

Wiel Gull à Bâle.

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 8

**Streit et Richer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Streit, Karl**, Monteurde Englisberg | Zimmerwald | Berne, — domicilié à Berne,

célibataire

né à Bremgarten | Berne le deux novembre — mil huit cent septante-neuffils de Christian Streit, décédé,et de Elisabeth née Roth, décédée,2<sup>o</sup> **Richer, Elise**, femme de chambrede Bolligen | Berne — domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Koblenz | Bolligen le six août — mil huit cent huitante-troisfille de Jakob Richer, décédé,et de Anna Maria née Auedi, à Bolligen.Les publications ont eu lieu à Lansanne, Berne, Zimmerwald et Bolligen, les vingt-six et vingt-huit Décembre mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'Etat Civil de Berne.

Signatures des époux :

Streit CharlesElise Streit

Signatures des témoins :

Jean Schenk à LansanneHenri Lehmann à Genève

L'officier de l'état civil :



Communiqué : à l'Etat Civil de Berne

Zimmerwald & Bolligen

N° 9

**Egger et Schneiter**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Janvier mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Egger, Jacob,** Ouvrier de brasserie

de Farnern (Oberbipp) Berne domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Farnern le quinze août — mil huit cent soixante-huit,

fils de Urs Egger, agriculteur à Farnern,

et de Maria née Sigist, sa femme

2<sup>o</sup> **Schneiter, Anna,** Cuisinière

de Spiez (Berne) domiciliée à Paudex,

Célibataire

née à Metligen (Berne) le vingt-trois novembre — mil huit cent septante-huit

fille de Gottfried Schneiter, décédé,

et de Anna née Trchmanz, sa veuve, à Trwam (Berne)

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Spiez, Oberbipp et Paudex les trente et trente-un Décembre mil neuf cent cinq & deux Janvier mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oberbipp, Spiez Lansanne & Paudex

Communiqué : à l'état civil

d'Oberbipp, Spiez & Pully

Signatures des époux :

Jacob Egger  
Anna Schneiter

Signatures des témoins :

Gottlieb Gehring  
A. Humacher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10

**Aebi & Bickel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Janvier mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Aebi, Robert,**de Kirchberg (Sarre)domicilié à Landsanne,

célibataire,

né à Barrach (Sarre) le quinze févriermil huit cent septante-sixfils de Jakob Aebi, agriculteur,et de Catherine née von Ballmos à Hirschheim (Alsace)**2<sup>o</sup> Bickel, Maria,**de Stallikon (Zürich)domiciliée à Landsanne

célibataire

née à Rein (Argovie) le dix-neuf maimil huit cent quatre-vingt-unfille de Jakob Bickel, agriculteuret de Maria née Kauchli, sa femme, à Rein.Les publications ont eu lieu à Landsanne, Kirchberg et Stallikon, les vingt-neuf et  
trente Décembre mil neuf cent dix.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Kirchberg  
Stallikon & Landsanne.

Communiqué: à l'état civil de

Kirchberg &Stallikon

## Signatures des époux :

Robert AebiMaria Aebi.

## Signatures des témoins :

Jean Wettler, à LandsanneBertha Bickel, au Loch

L'officier de l'état civil :





N° 11

**Lenhard et Kuber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Janvier mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lenhard, Georges**, Coiffeur

de Mollyfalva (Toriental) Hongrie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Toba (Mollyfalva) le premier décembre mil huit cent huitante un,

fils de Mathias Lenhard, agriculteur

et de Anna Jakob, sa femme, à Mollyfalva,

2° **Kuber, Marie-Blanche**, Giletteuse

de Griesbach (Bade) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Georges Kuber, tailleur,

et de Marie née Riedweg, sa femme, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mollyfalva et Griesbach les trente Septem-  
bre et deux octobre mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mollyfalva

Griesbach et Lausanne

Permis de l'autorité compétente

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Georg Lenhardt  
Blanche Lenhardt

Signatures des témoins :

Marguerite Caspar  
Jean Habrecht *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal Budapest  
königliche Gerichtshof, rendu  
en date du 18 mai 1926, déclare  
définitif et exécutoire le 28 mai  
1926 le mariage civil et contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
délai pendant lequel  
ne peut \_\_\_\_\_ un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 24 juin 1926.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

R. du 8.9.26.

N° 12

**Guignard & Tabor**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Germaine  
Lucie Tabor née le 20 juillet 1895  
à Lausanne.

Voici acte de légitimation aux  
pièces du mariage.

Aujourd'hui dix-huit janvier mil neuf cent dix-huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guignard, Lucien-Auguste**, négociant,de **Vaulion** domicilié à **Lausanne**,

célibataire

né à **Bullet** le sept juillet mil huit cent soixante-troisfils de **Henri Sylvain Guignard**, décédé,et de **Lucie Flore Caroline née Piter**, sa veuve, à **Lausanne**,2° **Tabor, Méry-Adèle-Caroline**, lingère,de **Yverne** domiciliée à **Lausanne**,

célibataire

née à **Yverne** le trente-un octobre mil huit cent septante-unfille de **Jean David Félix Tabor**, décédéet de **Emilie Louise née Ducet**, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Vaulion & Yverne** les dix-neuf et vingt  
décembre mil neuf cent dix-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vaulion

Yverne &amp; Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Vaulion &amp; Yverne

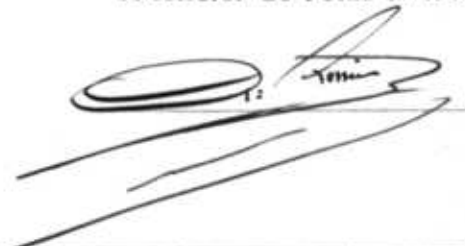
## Signatures des époux :

**Auguste Guignard****Méry Guignard**

## Signatures des témoins :

**J. Dore****A. T. Brioche**

## L'officier de l'état civil :



N° 13

**Борзовъ & Кизилев**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Janvier mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Борзовъ, Владимиръ,** \_\_\_\_\_ Etudiant, \_\_\_\_\_

de Варшава (Pologne-Russie) \_\_\_\_\_ domicilié à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Варшава le vingt-huit Juin / dix Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-dix \_\_\_\_\_

fils de Владимиръ Константиновичъ Борзовъ, décédé, \_\_\_\_\_

et de Валентина Петрова, sa veuve à Сибирск (Russie) \_\_\_\_\_

2° **Кизилев, Анна,** \_\_\_\_\_ dans profession \_\_\_\_\_

de Мартиневка (Volhynie) Russie \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Мартиневка le trente-un Janvier douze février mil huit cent huitante-un \_\_\_\_\_

fille de Еuthyme Омупровичъ Кизилев, décédé, \_\_\_\_\_

et de Анисья Николаевна, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Landanne et à l'Eglise Russe de Genève le trente  
Decembre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. \_\_\_\_\_

Consentement des parents de l'Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Landanne \_\_\_\_\_

l'Eglise Russe \_\_\_\_\_

Permis du Département de Justice \_\_\_\_\_

Police. \_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie de \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Vladimirъ Борзовъ \_\_\_\_\_

Анна Борзова \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Ch. Vallotton }  
Gandry } à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 14

**Chave et Matter**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>N° 1-214</sup>  
 Aujourd'hui dix-huit Janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt —  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chave, Jules-Louis-Abram**, Employé postal  
 de Lausanne, domicilié à Lausanne  
 célibataire

né à Lausanne le dix février — mil huit cent quatre-vingt-un —  
 fils de Charles Henri Chave, agriculteur à Lausanne  
 et de Adrienne née Vaillens, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Matter, Blanche-Bertha**, Costurière  
 de Kolliken (Argovie) domiciliée à Lausanne  
 célibataire

née à Lausanne le vingt Juin — mil huit cent quatre-vingt-quatre —  
 fille de Frédéric Matter, Charpentier  
 et de Jenny Marie Louise Mojennier née Lument, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Kolliken le dix-neuf Décembre mil  
 neuf cent — cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage  
 Certificat de publication de  
 Lausanne & Kolliken

Communiqué: à l'Etat Civil de  
 Kolliken.

Signatures des époux :

Jules Chave  
 Blanche Chave

Signatures des témoins :

Charles Chave  
 Fritz Matter

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 15

**Rozzier et Dupertuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rozzier, Daniel,** — laurier,

de Verey et de Rougemont — domicilié à Laudanne

célibataire

né à Verey le vingt-un juillet — mil huit cent septante-neuf

fils de marc Louis Auguste Rozzier, décédé

et de Marie Louise née Ecoffey, sa femme, décédée,

2° **Dupertuis, Berthe,** — Cuisinière

de Oumont-Dessous — domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Bex le vingt-neuf Juin — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jean François Dupertuis, agriculteur

et de Isaline née Chervin, sa femme les deux domiciliés aux Tomeresses à Bex

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Oumont-Dessous, Verey et Rougemont, les  
seize et dix-huit Décembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Verey, Rougemont, Oumont-Dessous &

Laudanne.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Verey, Rougemont & Oumont-Dessous.

Signatures des époux :

Rozzier Daniel  
Rozzier Berthe

Signatures des témoins :

Pellet Edouard  
Louis Cognasso

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 16

**Huber & Gaggioni**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Janvier mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Huber, Jean-Georges,**

plombier Zingueur

de Genève

domicilié à

Lausanne,

célibataire

né à Vevey le onze Juillet

mil huit cent septante neuf

fils de Jean Georges Huber, tailleur,

et de Marie Niedweg, sa femme, les deux à Lausanne,

2<sup>o</sup> **Gaggioni, Marthe-Claire,**

sans profession

de Gerdario (Tessin)

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Boudry le dix huit aout

mil huit cent quatre-vingt deux

fille de Alondio Stefano Gaggioni, maçon et Boudry

et de Louise Rosine Ducommun, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Genève Lausanne &amp; Gerdario, les vingt sept &amp; trente un Décembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

cotes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Genève

Gerdario &amp; Lausanne

Communiqué: M. l'Etat Civil de

Genève &amp; Gerdario

## Signatures des époux :

Georges Huber.

Marthe Huber

## Signatures des témoins :

M. Roth

Georges Huber

Lausanne

## L'officier de l'état civil :

N° 17

# Moret et Vallon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq Janvier mil neuf cent-dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Moret, Jean,** Chateaurive

de Orcier (Cant. Savoie) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Orcier le quatorze Mars mil huit cent Septante-neuf

fils de Jérémie Moret, Cultivateur à Orcier

et de Marie Ducrot, sa femme, décédée,

**2<sup>o</sup> Vallon, Lucie-Hélène,** Cuisinière

de Molendin domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Yverdon le vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jean François Vallon, marbrier à Yverdon

et de Fanny née Boulet sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Molendin & Orcier les vingt-sept, vingt-huit & deux un Décembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epoux

acte de décès de la mère - Promesse de mariage

- Certificats de publication de Orcier, Molendin & Lausanne

- Déclaration de Validité - Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Domeloge & à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Jean Moret*  
*Hélène Moret*

Signatures des témoins :

*Auguste Veyre*  
*Dupraz Emile*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Par jugement rendu en date du 11 Février 1907 par la 1<sup>re</sup> Chambre civile de la Cour d'Appel de Lyon (France), le mariage suscrit ci-contre a été déclaré nul par le divorce.*

*Lausanne, le 28 Septembre 1907*

*L'officier de l'état civil:*

*D. Baugy*  
*à Domeloge.*

*R. du 24.10.27.*

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Loggia, 2.

N° 18

**Cerutti et Colla**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cerutti, Battista-Antonio,** Maire

de Casale-Corte-Cerro (Nevate - Italie) domicilié à Landanne

célibataire

né à Casale (Nevate) le vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt

fil de Giuseppe Cerutti, maire

et de Eufemia Bazzoni, la femme à Casale Corte-Cerro (Italie)

2° **Colla, Madalena-Rosa,** Cuisinière

de Casale-Corte-Cerro (Nevate - Italie) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Casale-Corte-Cerro le dix mai mil huit cent septante-six

fille de feu Gaudentio Colla

et de feu Maria née Bertolini

Les publications ont eu lieu à Landanne & à Casale-Corte-Cerro les vingt-un  
novembre & deux décembre mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Casale &  
Landanne

Secrétariat du Département de Justice  
& Police

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Cerutti Battista

Rosa Cerutti

Signatures des témoins :

Mauri Antoine  
Scardi Secondo

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 19

**Bovey & Gindroz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Janvier mil neuf cent dix — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovey, Kenti,** Employé au C. M.

de Chandaz domicilié à Mézères

célibataire

né à Chandaz le treize cour mil huit cent septante neuf

fils de Jean Daniel Bovey

et de Elise née Magnenat

2° **Gindroz, Mathie,**

de Montpreveyres domiciliée à Curroye,

célibataire

née à Curroye le deux Juin mil huit cent quarante cinq.

fille de Jules Gindroz

et de Charlotte Lydie née Lavanchy,

Les publications ont eu lieu à Mézères, Curroye, Montpreveyres & Chandaz  
les cinq & six Janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil  
de Mézères.

Signatures des époux :

K. Bovey  
Mathie Gindroz

Signatures des témoins :

B. Fauriol  
Auguste Deyre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de  
Mézères, Curroye & Donnemeyre

N° 20

Rouge & Duvoisin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Janvier mil neuf cent dix, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge, Joseph-Marius, — employé à l'usine à gaz

de Montcherand — domicilié à Duchy / Saumane

célibataire

né à Duchy le dix août — mil huit cent quatre-vingt,

fil de François Joseph Rouge, tailleur de pierre

et de Marie Louise née Blanche, sa femme, les deux à Duchy

2° Duvoisin, Anna Marguerite, — Lingère,

de Fontaines — domiciliée à Duchy

célibataire

née à Verdun le trois Septembre — mil huit cent septante-cinq

filie de Marc Duvoisin, employé à l'usine à gaz,

et de Françoise Ferdinande Marie née Galay, sa femme, les deux à Duchy

Les publications ont eu lieu à Montcherand Fontaines Saumane le dix Janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Montcherand Fontaines Saumane

Communiqué: à l'Etat Civil de

Duchy & Benwillars.

Signatures des époux :

Marius Rouge

Anna Rouge

Signatures des témoins :

H. Guiril à Duchy

Ch. Dreher à Epalinges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 21

**Wetzel et Roser**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Janvier mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wetzel, Julien-François,** rentier

de Morteau (Doubs) France, domicilié à Lausanne

veuf de Marthe Marie Mascand dès le vingt un Juillet mil huit cent quatre-vingt-  
seize

né à Morteau le seize Juillet mil huit cent cinquante-huit

fil de Jean-Charles-Auguste Wetzel, décédé,

et de Suzanne Marie Bouquet, sa veuve, à Morteau

2° **Roser, Eglantine-Luce,** sans profession

de Signau (Berne) domiciliée à Bienne

célibataire

née à S'Imier (Berne) le seize février mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Edouard Roser, capitulant de Commerce à Bienne,

et de Luce Millaud née Bonachier, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Bienne, Signau, Lausanne et Morteau, les vingt-  
quatre, vingt-cinq et vingt-six Novembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - acte de  
décès de la femme des Epoux - consente-  
ment de la mère des Epoux - acte de décès  
du père - Promesse de mariage - Certificats  
de publication de Morteau, Signau, Lausanne  
à Bienne - Déclaration de Validité - Permis  
du Département de Justice & Police  
Communiqué : M. l'Etat Civil de  
Signau à Bienne à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

J. Wetzel  
Eglantine Wetzel.

Signatures des témoins :

Alfred  
F. Falleret à Bienne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 22

Verdan et Verdan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Verdan, Alfred-Eugène, Agent Commercial,

de Neuchâtel domicilié à Flemiez (Neuchâtel)

célibataire

né à Neuchâtel le vingt trois mil huit cent septante-neuf

fils de Fritz Edward Verdan

et de Mathilde née Joret, à Neuchâtel,

2° Verdan, Clara-Augustine,

de Neuchâtel et de Sugiez (Vully) domiciliée à Laudanne,

célibataire

née à Laudanne le douze novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Gustave Albert Verdan

et de Clara Jane née Beck, à Laudanne,

Les publications ont eu lieu à Flemiez, Neuchâtel, Bas-Vully, Laudanne, les  
vingt-sept, vingt-huit et trente Décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'état civil de  
Flemiez

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de  
Neuchâtel, Flemiez & Bas-Vully

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alfred-Eugène Verdan  
Clara-Augustine Verdan

Signatures des témoins :

Fritz Verdan à Neuchâtel  
Albert Verdan à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 23

**Frey et Winter**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt janvier mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Frey, Gustave-Albert,** — Ingenieur,

de Regensdorf (Zurich) — domicilié à Lucerne,

célibataire

né à Lucerne le premier octobre — mil huit cent septante-huit

fils de Henri Frey

et de Ursula née Rediger

2<sup>o</sup> **Winter, Rosa-Juda-Elise,**

de Schlatt (Zurich) — domiciliée à Landsanne,

célibataire

née à Landsanne le vingt-neuf juin — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Henri Winter, cafetier à Landsanne

et de Marie Rosine née Ernst,

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Regensdorf, Schlatt et Lucerne, les  
vingt-cinq, vingt-sept et trente novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de  
Lucerne

Signatures des époux :

Alb. Frey,  
R. Frey.

Signatures des témoins :

Hr. Winter à Landsanne  
W. H. à Berne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Lucerne, Regensdorf & Schlatt.



N° 24

**Marello et Ondeglio**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Marello, Emilio**, Marchand de l'indde Castignano (Alessandria) Italie domicilié à Lausanne,célibataire,né à Castignano le vingt deux mil huit cent septante huitfils de Joseph Marello, agriculteur,et de Prose de née Menticone, sa femme, domiciliés à Castignano2<sup>o</sup> **Ondeglio, Rosa Teresa**, domestiquede Santia (Novare) Italie, domiciliée à Lausannecélibatairenée à Santia le vingt sept avril mil huit cent quatre vingt huit,fille de Pierre Ondeglio, employé de commerceet de Thérèse née Florio, sa femme, à Lausanne,Les publications ont eu lieu à Lausanne, Castignano et Santia les neuf, vingt - quatre et trente un Décembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement des parents del'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de mariageà l'annexe, Santia LausanneCommuniqué: à la Chancellerie C<sup>le</sup>

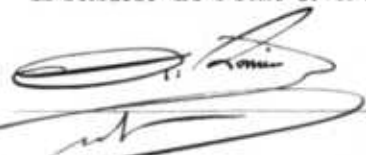
## Signatures des époux :

Marello EmilioRosa Marello

## Signatures des témoins :

Genello BaiminRinello Giuseppi

L'officier de l'état civil :



N° 25

**Humbert et Wittwer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Humbert, Robert-Auguste**, fonctionnaire aux C.F.F.

de Lieu domicilié à Remens,

célibataire

né à Lieu le dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Humbert Paul-Auguste, coiffeur,

et de Frida Susanne née Ojraz, la femme, les deux à Landanne

**2<sup>o</sup> Wittwer, Jeanne-Berthe**,

de Gussersbirnmoo (Berne) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Beromünster le vingt-trois Décembre mil huit cent septante-sept

fille de Paul Eric Wittwer, employé C.F.F.

et de Elisabeth née Henny, la femme, domiciliés à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Lieu, à Remens à Kuzenberg (Gussersbirnmoo) à Landanne, les quatre, cinq et six Janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil  
de Remens

Signatures des époux :

R Humbert  
Jeanne Wittwer

Signatures des témoins :

E. Schmid  
A. Schmid } Landanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de  
Remens, Kuzenberg & Lieu

[Signature]

Par jugement rendu le 4 mai 1907  
déclaré définitif le 28 mai 1907, le  
Tribunal civil du District de Moudon  
a dissous par le divorce le mariage  
inscrit ci-contre

Le divorce a été prononcé contre les  
deux Epoux, en vertu de l'article 46, lettre  
b. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Landanne le 8 Juin 1907  
L'off. de l'Etat civil :

[Signature]

N° 26

**Müller et Duczet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Müller, Heinrich-Erich-Walter, Concierge,

de Reudnitz (Leipzig II Saxe) domicilié à Landanne

célibataire

né à Reudnitz le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-un,

fils de Franz Otto Müller, journalier,

et de Emma Paulina née John, la femme, domiciliés à Landanne,

2<sup>o</sup> Duczet, Elise-Eugénie, femme de chambre,

de Chardonne domiciliée à Landanne

célibataire

née à Cercier y Blonay le onze octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Louis Alexis Duczet, agriculteur

et de Marie Sophie née Mamin, la femme, domiciliés à Blonay

Les publications ont eu lieu à Landanne, Chardonne &amp; Reudnitz les quatorze &amp; seize octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Reudnitz, Chardonne Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cercier &amp; à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Walter Müller

Eugénie Müller

Signatures des témoins :

F. Pambon

Henri Jordan

L'officier de l'état civil :





N° 27

**Baud et Desgaliès**  
*née Rithner*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

11-117  
Aujourd'hui premier février mil neuf cent. six — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Baud, Henri,** typographe,

de Corsier — domicilié à Laudanne

célibataire

né à Corsier le dix-neuf novembre — mil huit cent septante-huit

fils de Edouard Louis Baud, appareilleur,

et de Elise Frédérique née Conne, la femme, à Laudanne

**2° Desgaliès née Rithner, Berthe-Méry,** Repassante

de Laudanne — domiciliée à Laudanne

divorcée de Paul Desgaliès dès le huit mars mil neuf cent-cinq

née à Châtelleraud le quatre septembre — mil huit cent septante-neuf

fille de Jean François Rithner, manoeuvre

et de Emma Caroline née Sevestre, la femme, à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Laudanne & à Corsier les neuf & douze janvier mil neuf cent-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Corsier Laudanne

Signatures des époux :

Henri Baud  
Méry Baud

Signatures des témoins :

Henri Jordan  
Moschmidt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil à

Corsier

N° 28

**Villard & Kùbli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Villard, Paul-Henri,** — typographe, —de Saillens domicilié à Saillens

célibataire

né à Saillens le quinze octobre — mil huit cent quatre-vingt-cinq —fils de Henri Samuel Villard, décédé,et de Marie Emma née Gaden, sa veuve, à Saillens2<sup>o</sup> **Kùbli, Louise,** — demeurante de magasin, —de Gessenay (Berne) domiciliée à Saillens

célibataire

née à Bex le premier juin — mil huit cent quatre-vingt-dix —fille de Christian Kùbli, machinisteet de Marie Joséphine née Durcy, sa femme, les deux à Gessenay (Montreux)Les publications ont eu lieu à Saillens, Gessenay et Saillens, les seize et dix-sept  
Janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement du père de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de SaillensGessenay Saillens

Communiqué: à l'Etat Civil de

Saillens & Gessenay

## Signatures des époux :

Paul VillardLouise Villard

## Signatures des témoins :

M. Schmidt  
E. Amacker à Saillens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 29

**Huber et Blanc**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 2 octobre 1908 déclaré exécutoire le 25 décembre suivant, le Tribunal civil du district de Grenchen a dissous par le divorce, le mariage inexist et contre,

Le divorce a été prononcé aux torts du mari, en vertu de l'article 46.1 de la loi fédérale du 24 Dec. 1874

Grenchen le 18 Janvier 1909,  
L'Officier de l'Etat Civil

*[Signature]*

Aujourd'hui première février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Huber, Marie-Louise**, employée au S. M.

de Echallens, domiciliée à Landamm.

divorcée de Emma Gaudillon des le vingt-quatre mars mil neuf cent quatre,

née à Echallens le dix-huit juin mil huit cent septante-deux

filles de Louis Etienne Huber, décédé,

et de Rose Suzanne née Mayor, décédée,

2<sup>o</sup> **Blanc, Marie-Suzanne**, couturière,

de Mussy, domiciliée à Landamm,

célibataire

née à Mussy le douze novembre mil huit cent quatre-vingt

filles de Auguste Blanc, décédé,

et de Françoise Angélique — Montigny, décédée, née Ribotel

Les publications ont eu lieu à Landamm, Echallens & Mussy les vingt-sept & trente  
deux mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Echallens, Mussy, Landamm

Communiqué : à l'état civil de

Echallens & Grenchen.

Signatures des époux :

*Louis Huber*

*Suzanne Huber*

Signatures des témoins :

*Marc Huber*  
*Raccourti*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 30

**Kenchez Braissant**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Kenchez, Edmond Charles Alexandre**, marchand de combustiblesde Pessinière domicilié à Lauranne,

célibataire

né aux Eaux-Vives (Genève) le neuf janvier mil huit cent septante-troisfils de Charles Kenchezet de Marie Lucie née Christinet, sa femme, les deux décédés,2<sup>o</sup> **Braissant, Aimée-Annette**, ménagèrede Mex domiciliée à Mex

célibataire

née à Mex le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Kenné Louis Braissant, agriculteur,et de Annette Henriette née Vallet, sa femme, les deux domiciliés à Mex.Les publications ont eu lieu à Mex, Pessinière & Lauranne, les deux, onze et  
treize janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication dePessinière, Mex & Lauranne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil dePessinière & Mex

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Edmond Kenchez  
Aimée Braissant  
Kenchez

Signatures des témoins :

Alfred Bonay  
à Mex  
à Gansin à Lauranne

L'officier de l'état civil :



N° 31

Morgnegg & Kelly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morgnegg, Jean Alfred,

laurier

de Könitz (Berne)

domicilié à Charvornay

célibataire

né à Chandon (Fribourg) le trente Septembre mil huit cent septante-sept

fils de Jean Morgnegg, lachet à Choumingen (Wuerttemberg)

et de Elise née Beill, la femme, décédée,

2° Kelly, Julie Ernestine,

Cuisinière

de Essert et de Fribourg

domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Evuillens (Fribourg) le trois Décembre mil huit cent septante-sept

fille de Pierre Joseph Kelly, décédé,

et de Marie Julie née Chénance, la femme, domiciliée à Essert (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Könitz, Etat de Charvornay les onze & treize

Janvier mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'état civil de

Charvornay

Signatures des époux :

Alfred Morgnegg  
Ernestine Morgnegg

Signatures des témoins :

Alex. Roth à Chézard (Berne)  
Kelly Seraphin Cottens (Fribourg)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Könitz, Charvornay, Fribourg & Treyvaux

Par décision du 2 février 1937, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens que le nom patronymique Morgnegg sera orthographié Morgenegg

Lausanne, le 4 février 1937.

L'officier de l'état civil :

[Signature]  
le qui a König, Fribourg et Treyvaux.



N° 32

**Cordey et Gonet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cordey, Henri,** agriculteur

de Chapelle domicilié à Feu

Célibataire

né à Chapelle le vingt-un décembre mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Kéle Cordey, tailleur d'habits

et de Ama née Rahud, les deux domiciliés à Feu

2° **Gonet, Anaïs,** ménagère

de Vuurens domiciliée à Feu

Célibataire

née à St Georges le treize novembre mil huit cent septante-huit

fille de David dit Jean Gonet

et de Julie née Thomas, à Feu

Les publications ont eu lieu à Feu, Chapelle & Vuurens, le treize janvier  
mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Feu

Signatures des époux :

Henri Cordey  
Anaïs Cordey

Signatures des témoins :

A. Gonet } à l'annexe  
Ch. Gonet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de  
St Georges, Feu & Vuurens.

N° 33

**Payot et Saam,**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Payot, Henri,**

de Corcelles & Concie

domicilié à Corcelles & Concie

célibataire

né à Corcelles & Concie le vingt un Septembre mil huit cent septante trois

fils de Jean Payot

et de Marie née Simonon, les deux décédés

2<sup>o</sup> **Saam, Clara née Fertet,**

de Litzelflüh (Bière)

domiciliée à Corcelles sur Concie

veuve en secondes nocces de David Louis Saam dès le dix sept Janvier mil neuf cent  
trois

née à Vauxmarais le vingt six février — mil huit cent cinquante sept

fille de Henri François Fertet, agriculteur

et de Augustine née Jammouat, domiciliés à Corcelles & Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Corcelles & Concie Litzelflüh les dix sept  
Janvier mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de  
Concie

Signatures des époux :

Henri Payot

Clara Payot

Signatures des témoins :

Louis Jaques

Jambane

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de  
Concie - Litzelflüh

[Signature]

N° 34

**Guignard et Steiner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six février mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Guignard, Henri,**

de Chevry

fonctionnaire postal,

domicilié à Lausanne

divorcé de Marie Emma Juillard dès le vingt-huit septembre mil neuf cent cinq

né à Cossigny le cinq août mil huit cent cinquante-six

fils de François Auguste Guignard, décédé,

et de Henriette Louise née Moenoz, décédée,

2<sup>o</sup> **Steiner, Jeanne Marie,**

de Walterswil (Berno)

Couturière,

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Plainpalais le premier février mil huit cent septante-deux

fille de Frédéric Steiner, décédé

et de Emilie Joux, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Sentier, de Brugges &amp; Walterswil, les treize &amp; quatorze janvier mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux  
acte de mariage des Epoux avec mention du divorce  
Promesse de mariageCertificats de publication de  
Lausanne, Le Sentier, de Brugges &  
Walterswil.Communiqué: à l'Etat Civil de  
Walterswil & Le Sentier

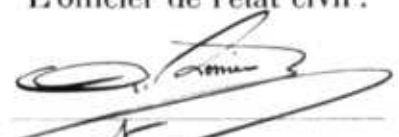
## Signatures des époux :

Henri Guignard  
Jeanne Guignard

## Signatures des témoins :

Louise Steiner  
Emile Steiner

L'officier de l'état civil :





N° 35

**Vedoz et Briod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six février mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Vedoz, Marc Eugène Daniel**, *Vendeur de jouets*

de La Tour de Peitz — domicilié à Lansanne —

divorcé en 1<sup>er</sup> noces de Louise Constance Regnon dè le vingt-huit septembre mil neuf cent-cinq —

né à La Tour de Peitz le vingt-un avril — mil huit cent cinquante-trois —

filz de François Auguste Vedoz, jardinier à Lérey —

et de Marie Louise née Guetana, dècèdè, —

2<sup>o</sup> **Briod, Adèle**, *Lingère*, —

de Lucens — domiciliée à Lansanne —

cèlibataire —

née à Jouxtenod-Mézery le onze septembre — mil huit cent soixante-quatre —

fille de Frédéric Briod, dècèdè, —

et de Jeanette née Buttet, dècèdè. —

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peitz, à Lucens & à Lansanne, les dix-neuf & vingt janvier mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance del' Epoux

acte de mariage del' Epoux avec

mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
La Tour de Peitz, Lucens & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Tour de Peitz & Lucens.

Signatures des époux :

*M. Vedoz*

*A. Briod*

Signatures des témoins :

*Méry Guignard*

*August Guignard*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

13-136

N° 36

de Nagozine et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Nagozine, Théodore-Wladimir, négociant,

de Landanne domicilié à Landanne,

célibataire

né à Genève le deux février mil huit cent quatre-vingt un

fils de Wladimir de Nagozine, décédé

et de Anne-Marie née Martignac la veuve à Landanne,

2° Martin, Marie-Augusta,

de Sainte Croix domiciliée à Landanne,

célibataire

née à St Croix le premier Septembre mil huit cent septante-neuf

fille de Alfred Emmanuel Martin, entrepreneur de menuiserie

et de Charlotte née Poyer, la femme, les deux à Cordonay

Les publications ont eu lieu à St Croix, aux Granges de St Croix et à Landanne les dix-neuf et vingt Janvier mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance de l'époux

Dit de l'épouse

Certificats de publication de Landanne, St Croix & Les Granges

Communiqué : à l'état civil de St Croix

Signatures des époux :

Théodore Nagozine  
Marie-Augusta Nagozine

Signatures des témoins :

Alfred Poyer  
Maurice Rey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 37

**Bovay & Michoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bovay, John,** Confiseur,

de Chaméaz domicilié à Chaméaz,

célibataire

né à Vevey le onze Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Alexis Bovay, Confiseur,

et de Anna née Viquemat, domiciliés à Chaméaz

2<sup>o</sup> **Michoud, Jeanne-Blanche,**

de Charannes-le-Chêne, domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le six Mai mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Louis Charles Alexis Michoud

et de Rosalie Janny née Coullivier, domiciliés à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Châtillard, Landanne, Charannes-le-Chêne & Chaméaz les onze, treize & quatorze janvier mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Mentoux, Mentoux & Moirand.

Signatures des époux :

John Bovay  
Jeanne Bovay

Signatures des témoins :

Angèle Michoud } Landanne  
Henri Michoud }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de  
Mentoux, Mentoux & Moirand.



N° 38

# Gavillet & Michaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février mil neuf cent six, mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gavillet, Henri-Rector, négociant

de Peney et de Vucherens domicilié à Landanne

célibataire

né à Peney le dix-sept Septembre mil huit cent soixante-neuf

fils de Daniel Gavillet, décédé,

et de Maline née Débarz, la Veuve à Epalinges,

2° Michaud, Adèle-Marie,

de Roche domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Roche le vingt-trois Septembre mil huit cent septante-un

filles de Daniel Michaud, Directeur de laits

et de Henriette Louise née Boy, la femme, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Roche, Peney & Vucherens, les dix & dix-sept Janvier mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Peney, Vucherens, Roche & Landanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Corcelles Moudon & Villeneuve

### Signatures des époux :

*H. Gavillet*  
*A. Michaud*

### Signatures des témoins :

*A. Hasson* }  
*J. P. ...* } Landanne

### L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 39

Chamol et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Poste jugement rendu le 9 mai 1910... La divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'article 230 A. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 18 Juin 1910. Officié de l'état civil

Aujourd'hui huit février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chamol, Alfred, manoeuvre charpentier

de Moudens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Moudens le vingt-trois novembre — mil huit cent septante-huit

fils de Jean Georges Chamol, décédé,

et de Elise Julie Valt, la veuve, à Lausanne.

2° Chapuis, Marie-Luce, cuisinière,

de Epalinges domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Epalinges le vingt-quatre décembre — mil huit cent huitante-deux

fille de Samuel Chapuis, décédé,

et de Rosine Emélie née Bolenz, la veuve, à Epalinges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges & Moudens, les vingt et vingt-un janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Moudens, Epalinges Lausanne

Signatures des époux :

Alfred Chamol
Marie Chamol

Signatures des témoins :

Cressvan Jules
Le Barreau Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Poliez-le-Grand à Epalinges.

N° 40

**Salina et Martenet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Salina, Carlo Giovanni**, *gypsière - peintre*

de Sesto Calende (milan) Italie

domicilié à Sesto Calende

célibataire

né à Sesto Calende le deux avril — mil huit cent septante six —

fils de feu Pietro Salina

et de Margherita nie Terrazza, la femme, à Sesto Calende

2<sup>o</sup> **Martenet, Marie-Julie**, *enseignante*

de Croixterrens (Valais)

domiciliée à Sion

célibataire

née à Outre-Vieze (Montbéliard) le quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-un —

fille de Jean Joseph Martenet, agriculteur à Roche,

et de Henriette nie Fazzani, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Croixterrens, Sion et Sesto Calende les vingt-un, vingt-trois et trente un décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sesto Calende, Croixterrens et Sion

Communiqué: à l'Etat Civil de

Croixterrens et à la Chancellerie C<sup>le</sup>

## Signatures des époux :

Charles Salina

Marie-Julie Salina

## Signatures des témoins :

Victor Ange } Sesto Calende  
 Perruccio Maurizio } Sion

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 41

**Mertin & Paris**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mertin, Joseph-quinino**, *Macon*

de Trichiana (Basilicate) Italie — domicilié à *Laudanne*

célibataire

né à Trichiana le trente octobre — mil huit cent cinquante

fils de Giacomo Giovanni Mertin *maçon*

et de Isclera Ippolita Pitta, *la femme*, domiciliés à Trichiana

2<sup>o</sup> **Paris, Rose**, *Repassuse*

de Aigle Leysin et Cortézier — domiciliée à *Laudanne*

célibataire

née à Aigle le deux décembre — mil huit cent septante-neuf

fille de David Louis Paris *secrétaire*

et de Marie Louise Rosalie Bernet, *la veuve* à *Laudanne*

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Aigle Leysin, Cortézier, Laudanne, Trichiana*, les vingt-neuf, trente décembre mil neuf cent-cinq & quatorze janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Trichiana Aigle, Leysin, Cortézier Laudanne*

*Permis du Département de Justice & Police*

Communiqué : à l'état civil, d'Aigle Leysin & Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

*Mertin Joseph-quinino*

*Rose Mertin*

Signatures des témoins :

*Pueco Massimo*

*Mertin Albert*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 42

**Favre & Freundlieb**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favre, Henri-Louis**, horloger,

de Provence domicilié à Landanne,

célibataire

né à Cortaillod (Nouchâtel) le trois mai mil huit cent septante-dix

fils de Henri Louis Favre, horloger à Provence

et de Julie née Richard, sa femme, décédée,

2° **Freundlieb, Emilie**,

de Baden (Baden) domiciliée à Zurich

célibataire

née à Baden (Baden) le quatre octobre mil huit cent septante-quatre

fille de Pierre Freundlieb, ébéniste à Baden-Baden

et de Adelheid née Bahr, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à

Provence, Baden, Landanne &amp; Zurich, les vingt-trois, vingt-sept janvier &amp; neuf février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Provence

Baden, Landanne &amp; Zurich

Communiqué: à l'Etat civil de

Provence, Zurich & Chancellerie c<sup>le</sup>

## Signatures des époux :

Henri Favre Freundlieb

Emilie Favre Freundlieb

## Signatures des témoins :

Auguste  
Kamoll } Landanne

## L'officier de l'état civil :



N° 43

*Favre-Bulle et Vireot-Daquette*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Favre-Bulle, Williams-Alcide, Rentier*

de *Voël & de la Chaux du milieu (neuchâtel)* domicilié à *Santanne*

*célibataire*

né au *Voël* le *dix-huit* Septembre mil huit cent *quarante-six*

fils de *Edouard Favre-Bulle, décédé*,

et de *Alida née Matthey-Petit-Alphonse, sa femme, décédée*

2° *Vireot-Daquette née Matthey-Junod, Marie,*

de *Voël & de la Chaux de fonds (neuchâtel)* domiciliée à *Santanne*, *veuve*

veuve de *François Louis Vireot-Daquette, d'ès le quinze Janvier mil neuf cent deux*

née au *Voël* le *dix-huit* Janvier mil huit cent *quarante-neuf*

fille de *Charles Henri Matthey, décédé*

et de *Julie née Entoir, sa veuve, décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Santanne, Le Voël, Chaux du milieu & Chaux de fonds*, les *vingt, trente-un* Janvier et *premier* février mil neuf cent *dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Acte de décès du père mari de*

*l'épouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Santanne, Le Voël, Chaux du milieu*

*& Chaux de fonds*

Communiqué : à l'Etat civil de

*La Chaux du milieu, Chaux de fonds &*

*Le Voël*

Signatures des époux :

*Alcide Favre-Bulle*

*Marie Favre-Bulle*

Signatures des témoins :

*J. J. Manera*

*Louis Alexis Amiguel*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 44

**Annen & Rieken**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Annen, Samuel,** Laitier

de Gessenay (Berne) domicilié à Lussane,

célibataire

né à Rossy le vingt deux avril — mil huit cent quatre-vingt deux —

fils de Samuel annen, laitier

et de Susanne née Matti, sa femme, à Gollion,

2<sup>o</sup> **Rieken, Cécile,** Demoiselle de magasin,

de La Lenk (Berne) domiciliée à Lussane,

célibataire

née à Echandens le cinq avril — mil huit cent quatre-vingt cinq —

fille de Louis Gaspard Rieken, décédé,

et de Victoire née Cuézel, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Gessenay, La Lenk et Lussane, les deux et trois janvier mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Gessenay, La Lenk Lussane

Communiqué: à l'état civil de

Gessenay La Lenk.

Signatures des époux :

Samuel Annen

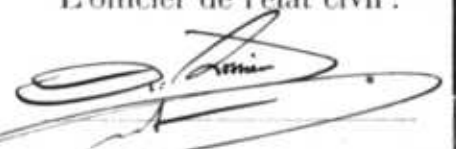
Cécile Rieken

Signatures des témoins :

Charles Rieken, huchâtel

L. Annen, à Berne

L'officier de l'état civil :



N° 45

**Goncet et Weitner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Violette mar-  
guerite Weitner, née à Landanne  
le 17 novembre 1908. \_\_\_\_\_  
acte de légitimation au sens  
du mariage. \_\_\_\_\_

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent dix, — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Goncet, Edouard Jean-Daniel**, *Confiseur*,  
de Genève domicilié à Landanne,  
célibataire

né à Plainpalais le vingt-un novembre — mil huit cent septante-quatre,  
fils de *maré Goncet, décédé*,  
et de *Charme née Mezmer, la veuve à Altstätten (St Gall)*

2° **Weitner, Eliza-Anna**, *Rayasseuse*  
de *Walterfungen (Prusse)* domiciliée à Landanne  
célibataire

née à *Erwige (Genève)* le sept juillet — mil huit cent septante-huit  
fille de *Jean Weitner, décédé*,  
et de *Catherine née Schoenberger, la femme, décédée*,

Les publications ont eu lieu à *Genève, Walterfungen & Landanne, les quatre, cinq  
& seize décembre mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Genève*

*Walterfungen & Landanne*

Communiqué : à l'Etat Civil

*Ch. de Genève & à la Chancellerie*

*Ok*

Signatures des époux :

*E. Goncet*

*Elisa Goncet*

Signatures des témoins :

*Ch. Pabillon*

*Jaqueline*

à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 43

**Dupraz et Blanchard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dupraz, Gustave,** Charpentier

de Blonay domicilié à Lussanne

célibataire

né à Chermaz (Chatelard) le onze juillet — mil huit cent septante-cinq —

fils de feu Pierre Henri Dupraz

et de Jeanne Françoise Sophie née Chapatain, sa femme

2<sup>o</sup> **Blanchard, Julie-Louise,** Repasseuse

de Ferrey domiciliée à Morges

célibataire

née à Morges le vingt-cinq août — mil huit cent septante-six —

fille de Daniel François Blanchard, charpentier

et de Marie née Rechat, sa femme, les deux domiciliés à Morges,

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Blonay, Ferrey et Morges, les treize et quinze janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Blonay, Lussanne, Ferrey &amp; Morges.

Communiqué: à l'état civil de

St Ségier, Lussanne &amp; Morges.

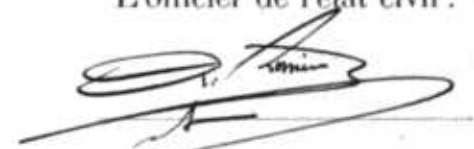
Signatures des époux :

Dupraz Gustave  
Dupraz Julie

Signatures des témoins :

Ch. Kallha  
Jaquillaro } à Lussanne

L'officier de l'état civil :





N° 47

**Pathey & Marqueton**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pathey, Charles-Alexis,** agriculteur,

de Fiez domicilié à Fiez

célibataire

né à Grandevent le trente-un août mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Alexis Pathey, agriculteur à Fiez

et de Alce née Giroud, décédée,

2° **Marqueton, Jeanne,** filandrienne,

de Illes & Omond, dessus domiciliée à Fiez

célibataire,

née à La Rippe le dix-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fille de David Philippe Marqueton, décédé

et de Hélène Julie née Juret, domiciliée à Fiez,

Les publications ont eu lieu à Fiez, Illes & Omond, dessus les vingt-trois et  
vingt-quatre Janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil  
de Fiez

Signatures des époux :

Charles Pathey  
Jeanne Pathey

Signatures des témoins :

Armand de la Roche  
F. Pambone

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Fiez, Illes & Omond, dessus.

N° 48

Schmidhauser et Trollux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmidhauser, René-André, employé de banque,

de Biedt et Göttinghofen (Saxe) domicilié à Lussanme

célibataire

né à Lussanme le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-

fils de Eugène Charles René Schmidhauser, banquier,

et de Marie Fanny Elise Blanchard, la femme, née à Lussanme.

2° Trollux, Marguerite-Renée Elise Justine,

de Noville et de Remmiz domiciliée à Lussanme

célibataire

née à Lussanme le six février mil huit cent quatre-vingt-quatre,

filles de Henri Trollux, huissier au Tribunal fédéral,

et de Julie Emma née Fillichaux, la femme, les deux à Lussanme.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Noville, Remmiz, Biedt et Göttinghofen, les seize et dix-sept janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Biedt,

Göttinghofen, Noville, Remmiz Lussanme

Communiqué: à l'état civil de

Sulgen et Villeneuve.

Signatures des époux :

[Signature of René-André Schmidhauser]

[Signature of Marguerite-Renée Trollux]

Signatures des témoins :

[Signature of witness]

[Signature of witness]

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N° 49

Rozat et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Février mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rozat, Gustave,

laïc,

de Château-d'Orx

domicilié à Landanne,

célibataire

né à Panx & Olon, le sept Janvier

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Louis Félix Rozat, agriculteur à Panx

et de Marianne Alice née Poutat, sa femme, décédée

2° Chevalley, Marie,

de Champantoz

domiciliée à Landanne

célibataire

née à St Croix le vingt Octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jules Chevalley, décédé,

et de Némie née Dutert, sa veuve, à Menden,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Château-d'Orx & Champantoz, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq Janvier mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Château-

d'Orx, Champantoz & Landanne.

Signatures des époux :

Gustave Rozat  
Marie Rozat

Signatures des témoins :

H. Guggenbier  
J. Corvesson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Château-d'Orx & Combement-le-Grand.

Pour jugement rendu le 3 Juin  
d'après acte de l'Etat civil le 2 Juillet 1904  
le Tribunal civil au district de Landanne  
a déclaré nul le mariage  
inscrit ci-dessus.

Ce divorce a été prononcé en vertu  
de l'article 163 et de la loi fédérale  
du 20 Décembre 1874, contre le mari.  
En application de l'art 25 de dit  
loi, le Tribunal prononce que le mari -  
Rozat ne pourra contracter un nouveau  
mariage avant le délai de deux ans de  
la 2<sup>e</sup> Juillet 1904.

Landanne le 16 Juillet 1904,  
L'Officier de l'Etat Civil



N° 50

**Locatelli et Herzmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt février mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Locatelli, Picino-Giovanni-Zaccaria**, géomètre

de Palanza (Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à Avegno (Cevin) \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Palanza le dix-sept septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_

fils de Giacinto Locatelli, \_\_\_\_\_

et de Irène née Trabattoni \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Herzmann, Maria-Carolina**, \_\_\_\_\_

de Wädenswil (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à Landanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Landanne, le dix-neuf décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf, \_\_\_\_\_

fille de Jean Herzmann, tailleur, \_\_\_\_\_

et de Louise Brigitte née Fischer \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Palanza, Wädenswil, Avegno et Landanne \_\_\_\_\_

le douze décembre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ autorisation de l'état civil d'Avegno \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Picino Locatelli*

*Maria Locatelli*

Signatures des témoins :

*Crosa Bosille*

*J. Herzmann* Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'état civil de \_\_\_\_\_  
Wädenswil, Avegno & Chancellerie l<sup>re</sup> \_\_\_\_\_

Par décision du 8 janvier 1919  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que l'épouse soit dési-  
gnée sous les nom et pré-  
nom de Herzmann, Ma-  
rie-Caroline, et non pas  
Herzmann, Maria Carolina

Lausanne, le 11 janvier 1919

L'officier de l'état civil:

copié à Wädenswil.

N° 51

**Troger & Flückiger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt février mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Troger, Franz,** Cafetier,

de Unter-Ens (Valais) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Unter-Ens le vingt décembre mil huit cent septante-cinq

fils de Jean Joseph Troger, agriculteur,

et de Regina née Bortex, sa femme, domiciliés à Unter-Ens,

2<sup>o</sup> **Flückiger, Emma,** Cuisinière d'hôtel,

de Huttwyl (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bugistein (Berne) le vingt-neuf avril mil huit cent septante-neuf

fille de Nicolas Flückiger, décédé

et de Anna Wenger, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Unter-Ens, Huttwyl & Lausanne, les trois et quatre  
février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Unter-Ens, Huttwyl & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Ens et Huttwyl.

Signatures des époux :

Franz Troger  
Emma Troger

Signatures des témoins :

Frédéric Flückiger au lieu  
Jos. Jos. Troger à Ens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 52

**Kelferich et Fauquex**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sixième mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kelferich, Jules-Élie-François,** *docteur*

de *Lyon (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>)* domicilié à *Luxembourg,*

*célibataire*

né à *Luxembourg* le vingt sept avril mil huit cent septante quatre,

fil de *Louis Joseph Kelferich, décédé,*

et de *Fanny née Wutterich, actuellement Dame Mayor à Luxembourg*

2° **Fauquex, Mathilde-Constance,** *Négociante*

de *Lutry* domiciliée à *Luxembourg,*

*célibataire*

née à *Carouge (Genève)* le treize août mil huit cent quatre-vingt

fille de *Paul Fauquex, décédé,*

et de *Antoinette Estienne née Decroix, sa femme, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Luxembourg, Lutry & Lyon* le neuf et dix septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux*

*acte de décès du père de l'époux &*

*consentement de la mère. Promesse*

*de mariage. Certificats de publication*

*de Lyon, Lutry & Luxembourg*

*Papiers au Département de Justice & Police*

*Occurrence de Validité*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Lutry & à la Chancellerie etc*

Signatures des époux :

*Jules Kelferich*  
*Constance Kelferich*

Signatures des témoins :

*Louis Pire*  
*Emile Charlier*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement rendu le 14 Dec 1907  
selon procédure le 22 Mars 1908 le Tribunal  
Civil du District de Luxembourg a déclaré par la  
divorce le mariage inchoé et contra.  
La divorce a été prononcé contre le  
mari en vertu de l'article 106 D de la loi  
fédérale du 24 Décembre 1874  
Luxembourg le 10 Mars 1908.  
L'Officier de l'Etat Civil :



N° 53

**Perrin et Mayor**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux février mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perrin, Maurice-François**, — Inspecteur des Ecoles —

de Vuitteboeuf — domicilié à Landanne, —

veuf de Suzette Elidor dès le dix-neuf avril mil neuf cent-quatre, —

né à Penay le quinze août — mil huit cent soixante-un —

fil de Jules Samuel Perrin, décédé, —

et de Juliette Augustine née Martinet, décédée, —

2° **Mayor, Emilie**, — Inspectrice des écoles infantiles —

de Echallens — domiciliée à Landanne, —

célibataire —

née à Landanne, le dix-huit février — mil huit cent septante-trois, —

fille de Louis Mayor, décédé —

et de Henriette Louise Françoise Brun, à Landanne, —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Echallens et Vuitteboeuf, les dix, sept-  
A huit février mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Vuitteboeuf, Echallens & Landanne —

Communiqué : à l'Etat Civil de

Landanne & Echallens. —

Signatures des époux :

Maurice Perrin insp  
Emilie Perrin

Signatures des témoins :

Marius Perrin, stud. lett  
Louis Déverin, les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 54

**Coszy et Schiess**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux février mil neuf cent dix — ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Coszy, Félix**, Mécanicien Electricien,

de Puidoux domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Chexbres le vingt cinq décembre mil huit cent huitante deux

fil de françois Louis Coszy, imprimeur

et de Elise Pache, sa femme, les deux à Laudanne,

2° **Schiess, Louise Caroline**, sans profession,

de Héridan (Appenzel) domiciliée à Jouxtenz-Mézery

célibataire

née à Laudanne le dix neuf décembre mil huit cent quatre vingt trois

filles de Louis Marc françois Frédéric Schiess, apiculteur

et de Jeanne françoise Cailler, sa femme, les deux à Jouxtenz,

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Héridan, Jouxtenz & Puidoux les  
treize janvier, premier & deux février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Puidoux, Héridan, Jouxtenz & Laudanne

Communiqué: à l'état civil de  
Chexbres, Héridan & Romanel.

Signatures des époux :

F. Coszy  
L. Schiess

Signatures des témoins :

L. Schiess  
J. Schiess

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 55

**Salzberg & Fajzel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Salzberg, Abram,** — Etudiant —

de Odessa (Russie) — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Odessa le quinze vingt-sept octobre — mil huit cent septante-quatre —

fils de Israel Salzberg, négociant, —

et de Rebecka Salzberg, sa femme, à Odessa, —

2<sup>o</sup> **Fajzel, Rosa,** — Etudiante, —

de Elisabethgrad (Russie) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Odessa le quinze vingt-sept août — mil huit cent septante-huit —

fille de Schmul Fajzel, négociant, —

et de Rebecca Fajzel, sa femme, à Odessa, —

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Synagogue, le premier février mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Certificats de publication de Lausanne

Synagogue. —

Permis du Département de Justice

à Police. —

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale —

Signatures des époux :

*Salzberg Abram*

*Salzberg Rosa*

Signatures des témoins :

*Lipschitz Boris*

*Heymann Leonid*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 56

Buraglio & Monneton

1-388 Aujourd'hui vingt deux février mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Buraglio, Joseph-Benjamin-Gaspard, fumiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le huit Janvier mil huit cent quatre-vingt six

Noms, profession et

fils de Louis Buraglio, <sup>dit</sup> aîné,

domicile des parents :

et de Sophie née Marcelli, la femme, aînée,

Nom et profession de l'épouse :

2° Monneton, Marguerite-Louise-Bertha, couturière

Lieu d'origine et de domicile

de Muriat (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le trois Octobre mil huit cent quatre-vingt sept

Noms, profession et

fille de Célestin Monneton, sieur

domicile des parents :

et de Berthe Zélie née Büren, la femme, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Muriat le trente Janvier

Par jugement rendu le 17 février déclaré exécutoire le 4 mai 1910, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inséparable et-contré.

mil neuf cent six

Ce divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'article 46. V. de la loi fédérale du 20 décembre 1874.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Lausanne le 24 mai 1910  
L'Officier de l'Etat civil

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lausanne & Muriat

Consentement au pré de l'épouse

Communiqué: à l'Etat Civil de

Muriat

Signatures des époux :

Buraglio

Marguerite Buraglio

Signatures des témoins :

Jacques Pochon

J. Rothmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 57

**Besson et Tazzolio**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux février mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Besson, Alexandrie Marie**, Contesse

de Lullin (Haute Savoie) domicilié à Lansanne  
célibataire

né à Lansanne le neuf Juin mil huit cent quatre vingt deux

fil de François Marie Besson, décédé,

et de Claudine Planchamp, décédée,

2<sup>o</sup> **Tazzolio, Antoinette Estelle Marie**, Contesse

de Vintebbio (Novare) Italie domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lansanne le trente mai mil huit cent quatre vingt huit

fille de Georges Antoine Tazzolio, décédé,

et de Mathie Pietrini, la veuve à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne Lullin le treize Janvier mil neuf  
cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. -

actes de décès des père & mère de l'Epoux.

acte de décès du père de l'Epouse & consente-

ment de la mère. - Certificats de publication

de Lansanne & Lullin. - Dispense de publica-

tions à Vintebbio. - Déclaration de Validité. -

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Besson, Alexandre  
Estelle, Besson.

Signatures des témoins :

J. Gambone } Lansanne  
Ch. Pallot }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 58

*Besson et Golay*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Besson, Charles-Edmond*, employé C. f. f.des *Petits Bayards (Neuchâtel)* domicilié à *Lansanne*,

célibataire

né à *Lansanne* le quatre Juillet — mil huit cent septante-quatre,fils de *Charles Henri Auguste Besson, décedé*,et de *Marie Besseguier, décedée*,2° *Golay, Caroline*, *Reposende*,de *Lieu & du Chenit* domiciliée à *Lansanne*,

célibataire,

née à *Vallières* le vingt-trois Janvier — mil huit cent quatre-vingt-sixfille de *Henri Golay, agriculteur à Chavornay*et de *Cécile née Mermoud, décedée*.Les publications ont eu lieu à *aux Petits Bayards, au Lieu, au Sentier, au Brassus*  
& à *Lansanne* les vingt-six, vingt-sept & vingt-huit Janvier mil neuf cent  
dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication des Petits-Bayards, de Lieu, de Sentier, de BrassusLansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bayards, de Lieu & de Sentier

Signatures des époux :

*Edmond Besson**Caroline Besson*

Signatures des témoins :

*A Dupertuis**Mayer Ernest*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 59

**Siegenthaler Voitel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre février mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Siegenthaler, Charles,** Machiniste

de Yver (Berne) domicilié à Berne,

célibataire

né à Givisiez le neuf mars mil huit cent septante-six

fils de Jean Siegenthaler

et de Elise née Ködermann

2<sup>o</sup> **Voitel, Marie-Zéline,** horlogère

de Tavannes (Berne) domiciliée à Tavannes

célibataire

née à Tavannes le vingt-six décembre mil huit cent septante-neuf

lille de Lucien Voitel, décédé,

et de Marie née Pétre, décédée.

Les publications ont eu lieu à Berne, Yver & Tavannes les trois et cinq février mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat civil de Berne.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de Berne, Yver & Tavannes

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles Siegenthaler  
Marie Siegenthaler

Signatures des témoins :

Marie Siegenthaler, à Suze  
Edouard Voitel, à Lantanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 60

**Siffel et Bellier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 30 Décembre 1909 et déclaré exécutoire le 27 Janvier 1910, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage intervenu entre \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_.

Le divorce a été prononcé en vertu de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 article 45.

Consummé le 15 février 1910.

L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui vingt-quatre février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Siffel, Louis-Alexandre-Martin**, — Représenté

de Genève et de Coire — domicilié à Lausanne,  
veuf de Bertha née Genin née le trente mai mil neuf cent quatre,

né à Genève le sept Juin — mil huit cent soixante-deux  
fils de Richard Martin Siffel, rentier à Genève

et de feu mademoiselle née Schibler, sa femme

2° **Bellier née Inigo, Frédérique-Louise**,

de Mont / Lausanne, — domiciliée à Lausanne  
veuve de Jules François Bellier aid le sept mai mil neuf cent quatre,

née à Hermosillo (Mexique) le treize Décembre — mil huit cent septante-trois,

filles de Germain Inigo, décédé,

et de Charlotte née Wenzel, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Genève, Coire, Lausanne et Le Mont les six et sept février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Genève, Coire,  
Le Mont et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Signatures des époux :

*L. Siffel*

*Frédérique Siffel*

Signatures des témoins :

*A. Peller* à Bâle

*A. Bourquin Vuille* à Chaux-de-Fonds

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 61

**Besson & Fival**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Février mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Besson, Armand,** — Maçon,

de Buelles — domicilié à Lansanne

célibataire

né à Longjumeau le treize Janvier — mil huit cent quatre vingt deux

fil de Marc Henri Besson, tailleur de pierre

et de Elise Fanny née Badel, sa femme, à Lansanne,

2<sup>o</sup> **Fival, Lina,** — pierriste,

de Sassel — domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Granges sous Bray le treize Octobre — mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Louis Fival, Charpentier

et de Olympie née Estoppey sa femme à Lansanne,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Buelles & Sassel, les trente Janvier, premier & deux février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Buelles, Sassel & Lansanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bière à Granges.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Armand Besson*

*Lina Besson*

Signatures des témoins :

*William Moret*

*Deraudaz G<sup>re</sup>*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 62

**Rota et Santini**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de \_\_\_\_\_

1° Leon Victor Rota né à Marseille  
le 24 Septembre 19012° Narcisse François Comnard Rota  
né à Landanne le 24 Septembre 1903  
Voir acte aux pièces du mariage.

Aujourd'hui vingt sept Février mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rota, Gustavo Leopoldo Alfredo,** tailleur

de Mirandola (Modena) Italie — domicilié à Landanne, —

célibataire

né à Mirandola le vingt quatre Septembre — mil huit cent septante six —

fils de feu Narciso Rota —

et de Adelina née Secondini, la veuve, à Marseille —

2° **Santini, Gemma Zaira Ofelia,**

de Signa (Firenze) Italie — domiciliée à Landanne —

célibataire

née à Signa le vingt six février — mil huit cent quatre vingt deux —

fille de Francesco Santini —

et de Preziosa née Corai, la femme, domiciliée à Marseille —

Les publications ont eu lieu à Landanne, à Mirandola et à Signa, les vingt  
six décembre mil neuf cent cinq et quatorze Janvier mil neuf cent sixAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Mirandola, Signa Landanne —

Permis du Département de Justice —

à Police. —

Communiqué : à La Chancellerie C<sup>he</sup>

Signatures des époux :

Gustavo Rota  
Ofelia Rota

Signatures des témoins :

Lamy Charles  
Paul Abel Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 63

**Raboud et Apothélos**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Raboud, Paul-Antoine**, Employé de Commerce

des Glânes & Villarsviviens (Sudbury) — domicilié à Landanne

célibataire

né à Remont le neuf février — mil huit cent huitante six

fils de Alphonse Raboud, comptable

et de Marie née Bossier, sa femme, les deux à Landanne,

2° **Apothélos, Suzanne**, — Demoiselle de magasin,

de Remont et Remaiton — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Remont le quinze novembre — mil huit cent quatre-vingt sept

fille de Jules Louis Gustave Apothélos, journalier,

et de Henriette Suzanne née Perardat, sa femme, les deux à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Glânes, Villarsviviens, Remont et Remaiton les seize & vingt décembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement au père de chacun des

époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

Villarsviviens, Glânes, Remont & Remaiton

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villars St Pierre, Villarsviviens, Champagny

& Concre

Signatures des époux :

Paul Raboud

Suzanne Raboud

Signatures des témoins :

Ernest Mamboury

Apothélos *Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé le 2. VII. 16.

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève rendu en date du 14 décembre 1915 déclaré définitif et exécutoire le 21 juillet 1916 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 21 juillet 1916

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

comp.

N° 64

**Maillard et Rossier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Maillard, Ernest**, ouvrier,de Chesalles d'Oron, domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne le vingt-sept mai — mil huit cent quatre-vingt-quatre,fils de Victor Maillard, chef de train C. S. F.et de Elise Kuhn, la femme, domiciliés à Lansanne.2<sup>o</sup> **Rossier, Elise-Blanche-Mévy**, Picciote,de Rougemont domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Châlon & Saône le vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre,fille de François Henri Rossier, typographe à Moudon,et de Marie Antoinette Rémond, la femme, décédée,Les publications ont eu lieu à Lansanne, Rougemont & Chesalles les dix-neuf  
vingt-décembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication de  
Chesalles, Rougemont & Lansanne.

Communiqué: à l'état civil de

Rougemont & d'Oron

## Signatures des époux :

Maillard ErnestElise Maillard

## Signatures des témoins :

Jean Gerdy  
A. Caron Lansanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 65

**Herzen et Silberstein**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier~~ ~~marc~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~six~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Herzen, Nicolas,** Professeur à l'Université,

de Châtel sur Meuse (Fribourg) domicilié à Laudunne,

veuf de Hélène née Conradi déc. le vingt-neuf Septembre mil neuf cent.

né à Fiesole (Florence) le cinq juin mil huit cent septante trois

fil de Alexandre Herzen, Professeur à l'Université

et de Thérèse née Felici, sa femme, les deux domiciliés à Laudunne

2<sup>o</sup> **Silberstein, Rachel,**

de Odessa (Russie) domiciliée à Laudunne

célibataire

née à Odessa le vingt cinq juin mil huit cent quatre vingt deux

filles de Charles Silberstein, décédé,

et de Baby née Helman, sa veuve, à Odessa.

Les publications ont eu lieu à Laudunne et Châtel sur Meuse les treize et quinze Février mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Laudunne et Châtel s/ Meuse.

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Communiqué : à l'état civil de

Meuse & à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

N. Herzen prof.  
R. Silberstein

Signatures des témoins :

Dr. Alay & Proust  
Jacob Silberstein

N. Herzen  
R. Silberstein

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 66

**Pahud et Bervay**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pahud, Jules Aimé,** Charpentierde Oyens domicilié à OyensCélibatairené à Oyens le huit Juin mil huit cent Septante-cinqfils de René Pahud, Charpentieret de Mélanie née Bourgeois, à Oyens,2° **Bervay, Alice Lina,**de Chanéaz domiciliée à Berchez,Célibatairenée à Oyens le vingt-deux Juin mil huit cent Septantefille de Marie Julie née Pahud,

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oyens, Berchez & Chanéaz, les deux et treize  
février mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certification de l'état civil  
de St Ciergez.

Signatures des époux :

Jules Pahud  
Lina Pahud

Signatures des témoins :

Ch. Pallot  
Chandier } de Chanéaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]Communiqué : à l'état civil de  
St Ciergez Comteux.

N° 67

**Cézi & Marx**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cézi, Maurice Louis Charles, Chef de Cuisine**

de Toulouse (H<sup>e</sup> Garonne) domicilié à Genève

célibataire

né à Toulouse le dix-neuf août mil huit cent septante-un

fils de Antoine Joseph Armand Cézi, retraité

et de Elise Melanie Diti, sa femme, domiciliés à Toulouse

2<sup>o</sup> **Marx, Sarah,**

de Pontarlier (Doubs) domiciliée à Lundanne

célibataire

née à Echallens le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Alphonse Marx, marchand de bestiaux

et de Pauline Seligmann, sa femme, domiciliés à Lundanne

Les publications ont eu lieu à Genève, Lundanne, Toulouse & Pontarlier les  
trois quatre et onze février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Genève

Signatures des époux :

Maurice Cézi  
Sarah Cézi

Signatures des témoins :

Marx  
Ami Cézi

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de  
Genève & à la Chancellerie

[Signature]



N° 68

**Cachin & Filletaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Marguerite Violette Filletaz, née à Lussan le 13 février 1906.  
voir acte aux pièces du mariage

Par jugement rendu le 19 septembre 1912 devant le Tribunal civil de Lussan a été prononcé la dissolution du mariage de sonse.

Le divorce a été prononcé sur tort du mari en vertu de l'article 136. C.C.S.

L'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai d'une année à dater de la prononciation du jugement.

Lussan le 26 Nov. 1912  
L'officier de l'état civil



Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cachin, Justin Auguste**, Charpentier

de Cerniaz domicilié à Lussan,

célibataire

né à Cerniaz le quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Gustave Cachin, charpentier

et de Justine née Cachin, sa femme, les deux à Lussan.

2° **Filletaz, Marie Louise**, Repasseuse

de Lavignac de Gimel domiciliée à Lussan,

célibataire

née à Rollie le onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de Etienne François Filletaz, décédé

et de Marie Claudine Florence née Toge, sa veuve, à Lussan

Les publications ont eu lieu à Lussan, Lavignac, Gimel & Cerniaz les treize et quinze février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cerniaz

Lavignac, Gimel & Lussan

Communiqué: à l'état civil de

Villars, Gimel & Villars/Hend.

Signatures des époux :

Justin Cachin

Marie Cachin

Signatures des témoins :

J. Chollet

Georges Dantrel

L'officier de l'état civil :



N° 69

**Barbey et Sernet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Mars mil neuf cent - six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Barbey, Gustave,** tapissier

de Chardonne, domicilié à Lussanme,

célibataire

né à Lussanme le sept Juillet mil huit cent quatre-vingt,

fils de Paul Emile Barbey, employé C. F. F.

et de Louise Marie Philippine Emma née Baud, sa femme, les deux à Lussanme,

2<sup>o</sup> **Sernet, Eugénie-Rosine,** couturière

de Deners, domiciliée à Lussanme,

célibataire

née à Morgey le neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Alfred Constant Sernet, employé de Commune

et de Françoise Annette née Messet, sa femme, les deux à Lussanme,

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Chardonne & Deners, les trente Janvier & premier Février mil neuf cent - six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux,

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lussanme

Chardonne & Deners.

Communiqué : à l'Etat civil de

Cordier & Villard d'Yver.

Signatures des époux :

Gustave Barbey  
Eugénie Barbey

Signatures des témoins :

Sen. Jules  
Rosa Karso

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 70

Pellaux et Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 17/10 juillet 1908 déclaré définitif le 15 août suivant le Tribunal civil du district d'Yverdon a donné pour la divorce le mariage subsistait et contra.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 117 de la loi fédérale du 24 déc 1874

Remarques le 11 septembre 1908

L'offr. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui sept mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pellaux, Ernest, agriculteur,

de Pomy domicilié à Pomy

célibataire

né à Pomy le dix huit janvier mil huit cent septante sept,

fils de feu Constant Pellaux

et de feu Marie née Pilon

2° Miéville, Henriette-Louise,

de Pomy domiciliée à Pomy

célibataire

née à Pomy le quatre avril mil huit cent septante neuf

filie de Louis Miéville, aîné,

et de Marie née Renilly, domiciliée à Pomy

Les publications ont eu lieu à Pomy le vingt sept janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'état civil de

Yverdon

Signatures des époux :

Ernest Pellaux

Henriette Pellaux

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 71

**Aellen et Vagnières**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Aellen, Jean-François**, — Electricien —

de Gessenay (Berne) — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né au Châtelard (Montreux) le dix-sept novembre — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Jean Louis Aellen, décédé, —

et de Marie Françoise née Dutoit la veuve, à Montaux —

2<sup>o</sup> **Vagnières, Aline**, — sans profession —

de Orzens — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Orzens le treize novembre — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fille de Jean Louis Vagnières, charpentier, —

et de Rosalie née Santhoz, la femme, les deux à Brissigny —

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Orzens et Lausanne le dix-sept février mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de  
Gessenay, Orzens Lausanne —

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gessenay et Orzens —

Signatures des époux :

Aellen Jean  
Aellen Aline

Signatures des témoins :

Abroisier }  
Jacob } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 72

**Jaccoud et Grobety**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

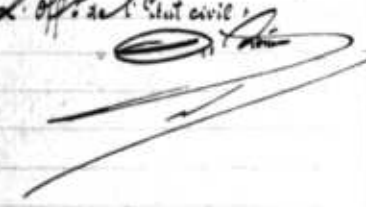
domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 31 mars 1911 déclaré exécutoire le 27 avril suivant le Tribunal Civil du district de Landanne a déclaré par le divorce le mariage ci-dessus. Le divorce a été prononcé en vertu de l'art 245 de la loi fédérale du 24 Dec. 1874.

Landanne le 18 mai 1911

L'Officier de l'état civil



Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent dix, mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Jaccoud, Constant Eugène**, négociant,

de Chêbres domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le douze Juin mil huit cent septante huit

fils de Alfred Auguste Jaccoud, employé de Commerce,

et de Wilhelmine Caroline Braun, sa femme, les deux à Landanne

2° **Grobety née Pochet, Lina**, sans profession

de La Côte aux fées (neuchâtel) domiciliée à Landanne,

divorcée de Henri Alphonse Grobety dès le vingt six Janvier mil neuf cent cinq

née à Giez le vingt deux Janvier mil huit cent septante sept

filles de Rodolphe Alexis Pochet, avocat

et de Elise Julie Dextré, à Giez

Les publications ont eu lieu à Landanne Chêbres et La Côte aux fées, les dix sept et dix neuf février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'épouse

Promesse de mariage

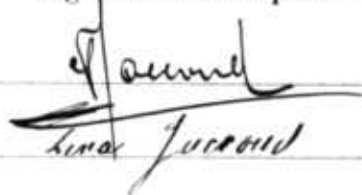
Certificats de publications de Chêbres,

La Côte aux fées et Landanne

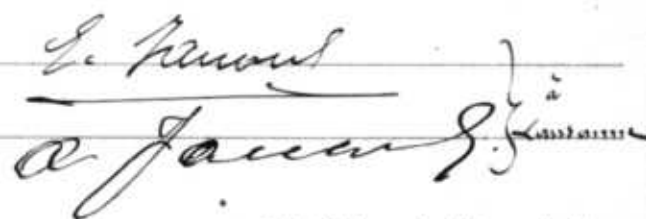
Communiqué: à l'Etat Civil de

Chêbres et de La Côte aux fées

Signatures des époux:



Signatures des témoins:



L'officier de l'état civil:



N° 73

*Petter et Padey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Petter, Elie Armand*, *tailleur*

de *Vully-le-Rant (Môtier - Suisse)* domicilié à *Sandanne*,

célibataire

né à *Chaux-de-Fonds* le vingt juillet mil huit cent quatre vingt deux

fils de *Ernest Charles Henri Petter*, typographe

et de *Marie Madeleine née Eppliger*, sa femme, les deux à *Cozzelles (Nevin)*

2<sup>o</sup> *Padey, Henriette*, *gouvernante*

de *Chambléty-le-Vieux (Savoie)* fiancée domiciliée à *Vevay*

célibataire

née à *Vevay* le dix neuf Janvier mil huit cent quatre vingt dix

filie de *Charles Padey*, antiquaire à *Vevay*

et de *Anna Denizara née Akkeret*, sa femme,

Les publications ont eu lieu à *Sandanne, Vevay, Rant-Vully & Chambléty*, les

*dix sept, huit & onze février mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

consentement du père de l'épouse

déclaration de la mère (acte de dissentiment)

Promesse de mariage

Certificats de publication de *Vully*,

*Chambléty, Sandanne & Vevay*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Vevay, Môtier & Chancellerie de*

Signatures des époux :

*Elie Petter*

*Henriette Petter*

Signatures des témoins :

*Jb Ami Guignier à Sandanne*

*A. Blomberg à Vully*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Revisé le 27.11.21*  
Par jugement du Tribunal...  
*district de Lausanne*, rendu  
en date du *20 décembre 1921*, déclaré  
définitif et exécutoire le *2 mars*  
*1921*, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à *un an* le  
délai pendant lequel *la femme*  
ne peut *a* contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le *21 mars 1921*  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*



N° 74

**Mayer et Fayot née Belle**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil neuf cent. six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mayer, Louis-Denis, vigneron

de Ommens domicilié à Ommens

célibataire

né à Ommens le huit octobre mil huit cent cinquante,

fils de François Louis Mayer, décédé,

et de Hortense Françoise Louise Susanne Estherine Peyrignat, décédée,

2<sup>o</sup> Fayot née Belle, Zélie,

de Corcelles &amp; Concie domiciliée à Corcelles &amp; Concie

veuve de Frédéric Samuel Fayot, dès le onze novembre mil huit cent quatre-vingt  
dix-huit

née à Ommens le deux avril mil huit cent cinquante-trois

fille de Charles Henri Belle

et de Esther Marie Estherine apothicaire, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Ommens & Corcelles & Concie le vingt février  
mil neuf cent. six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intervention de l'état civil de  
Concie

Signatures des époux :

Denis Mayer  
Zélie Mayer

Signatures des témoins :

Gandin } à l'acte  
Lambert }

Communiqué : à l'état civil de Concie

L'officier de l'état civil :



N° 75

**Bovay & Wagnières**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bovay, Francis, agriculteur,

de Mesins & Charnéaz domicilié à Mesins

célibataire

né à Mesins le huit février — mil huit cent septante-six

fils de Denis Bovay, agriculteur à Mesins

et de Marie née David, décédée,

2<sup>o</sup> Wagnières, Augusta, ménagère

de Arques domiciliée à Arques

célibataire

née à Arques le trois mai — mil huit cent septante-sept

fille de Pierre Henri Wagnières

et de Julie Bénez née Croy, agriculteurs à Arques

Les publications ont eu lieu à Arques, Mesins & Charnéaz, les dix-sept, dix-huit et vingt février mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil d'Arques

Signatures des époux :

Bovay Francis  
Augusta Bovay

Signatures des témoins :

Ch. Vallot  
F. Fambiane } à l'acte.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Mesins, Sommevoire & Fey

N° 76

**Ducet & Faire**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mars mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Ducet, François-Henri**, Jardinier

de Cossouay et Senarclens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Vufflens-la-Ville le dix-neuf août mil huit cent septante-six

fils de Jeanmor Ducet, décédé

et de Louise Albertine née Guex, sa femme, à Cossouay

2<sup>o</sup> **Faire, Lucie-Jenny**, sans profession

de Goumoëns-la-Ville domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Goumoëns-la-Ville le vingt-trois mars mil huit cent septante-sept

fille de Abram Faire, décédé,

et de Adèle née Debétaz, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cossouay, Goumoëns-la-Ville et Senarclens, les vingt-sept et vingt-huit janvier mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Cossouay

Senarclens, Goumoëns-la-Ville &amp; Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Cossouay &amp; Senarclens

## Signatures des époux :

Henri Ducet

Lucie Ducet

## Signatures des témoins :

Augusta Lœuwy à Lausanne

William Croffey à Vevey

L'officier de l'état civil :

A. Amin



N° 77

**Borgeaud dit Avocat  
et Favre**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Borgeaud dit Avocat, Emile**, agriculteur,

de Penthalar domicilié au Coudray et Bavois

célibataire

né au Coudray et Bavois le seize Juillet mil huit cent huitante-un,

fils de Juste François Borgeaud dit Avocat, agriculteur au Coudray,

et de Susanne Adèle née Duboulay, décédée,

2<sup>o</sup> **Favre, Elise**, sans profession,

de Bavois domiciliée à Bavois

célibataire

née à Bavois le vingt-deux Septembre mil huit cent septante-cinq

fille de Alexis Favre agriculteur,

et de Marie Susanne née Mayor, domiciliés à Bavois

Les publications ont eu lieu à Penthalar & à Bavois les quinze & seize  
février mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de

Chavornay

Signatures des époux :

Emile Borgeaud dit Avocat  
Elise Borgeaud.

Signatures des témoins :

Gustave Braillard }  
Justine Braillard } à Dandann

Communiqué : à l'état civil de

Cossonay & de Chavornay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 78

**China et Guilla**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent - six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **China, Romano,** maçon

de Cavaglia (Novare) Italie domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Cavaglia le vingt trois Décembre — mil huit cent Septante - cinq —

fils de Antonio China, agriculteur,

et de Rosa née Perotto, la femme, à Cavaglia.

2<sup>o</sup> **Guilla, Giuseppina Annunziata,**

de Cavaglia (Novare) domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Cuvio le quatre mai — mil huit cent quatre-vingt sept —

fille de Giacomo Guilla, maçon à Lansanne

et de Francesca née Biere, la femme à Cavaglia

Les publications ont eu lieu à Lansanne et Cavaglia les neuf et vingt-un  
Janvier mil neuf cent - six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxContentement des père & mère de  
l'EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de  
Lansanne & CavagliaPermis du Département de G<sup>a</sup> P<sup>a</sup>Communiqué: à la ChancellerieCantonale.

Signatures des époux :

China RomanoChina Giuseppina

Signatures des témoins :

Prasaggioire Jimino  
Lalera Antoine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 79

Mayer et Etter

Aujourd'hui douze Mars mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Mayer, Georges-Michel, Ingénieur civil

Lieu d'origine et de domicile :

de Travers (Neuchâtel) domicilié à Lutry

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Hérigney (Neuchâtel) le six sept Juin — mil huit cent Septante-cinq

Noms, profession et

fils de Michel Mayer, décédé,

domicile des parents :

et de Marie née Fontaine, la veuve à Malain (Côte d'Or) France,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Etter, Cécile-Adelphie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Meskirch (Digne) domiciliée à Sandanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rochefort (Neuchâtel) le vingt-trois Septembr mil huit cent Septante-neuf

Noms, profession et

fille de Jean Rodolphe Etter

domicile des parents :

et de Adelphie née Jacquemart, à Sandanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sandanne, Lutry, Travers & Meskirch, les vingt-sept & vingt-neuf Janvier mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Lutry

Signatures des époux :

Georges Mayer ing.  
Cécile Mayer

Signatures des témoins :

Mayer à Bâle  
Etter à Sandanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Travers, Lutry & Neuchâtel

[Signature of the officier de l'état civil]



N° 80

**Schener et Seligmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

N° 1-141  
Aujourd'hui douze Mars mil neuf cent. six ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Schener, Léon**, négociant

de Woerth 1/ Jauer (Unter Staadt) domicilié à Strasbourg

célibataire

né à Woerth le vingt-huit Septembre mil huit cent Septante-cinq

fils de Joseph Schener, décédé,

et de Pauline Kimmel, sa veuve, à Strasbourg

2<sup>o</sup> **Seligmann, Henriette dite Lili**,

de Landanne domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Félix Seligmann, négociant

et de Sara Wylet, sa femme, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Woerth, Strasbourg &amp; Landanne les dix sept &amp; neuf février mil neuf cent. six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Woerth, Strasbourg & LandanneDéclaration du Præfekt von  
Strasbourg

Permis du Département de Justice &amp; Police

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale

## Signatures des époux :

Léon Schener  
Lili Seligmann

## Signatures des témoins :

Cécile Brunshweig  
J. L. Lery

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 81

**Dumont et Delacretaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dumont, Alfred,** Relieur,

de Apples domicilié à Sausanne

célibataire

né à Genève le quatorze Juin mil huit cent soixante onze,

fil de Marc Dumont, décédé,

et de Louise Julie Dubit, décédée,

2<sup>o</sup> **Delacretaz, Emma,** Sans profession,

de Lapraz et d'Yverne, domiciliée à Sausanne

célibataire

née à Lapraz, le vingt trois Juin mil huit cent quatre vingt quatre,

fille de Jules Henri Delacretaz, agriculteur,

et de Anna née Baudat,

Les publications ont eu lieu à Sausanne, appès, Lapraz & Yverne, les vingt quatre, vingt cinq et vingt six seize mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication à

Apples, La Peraz, Yverne Sausanne,

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de

Apples, Romainmotier & Nègle

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emma Dumont

Alfred Dumont

Signatures des témoins :

Henri Barbier à Sausanne

E. Lyon à Lapraz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 82

**Sperini et Ciana**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize~~ ~~marz~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~dix~~ ——— ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Sperini, Giovanni - Ballista**, *Journalier*de *Cerro (Côme) Italie* domicilié à *Santhamo*,*célibataire*né à *Cerro le vingt-quatre Juin* ——— mil huit cent *quatre-vingt* ———fils de *Fausto Sperini, décédé*,et de *Carolina née Brunati, la Veuve*, à *Cerro*,2<sup>o</sup> **Ciana, Thérèse-Antoinette**, *Cuisinière*de *Armeno (Novare) Italie*, domiciliée à *Baulmes*,*célibataire*née à *Montecher le deux Juillet* ——— mil huit cent *Septante-huit* ———fille de *Antoine Ciana Intermarchand*,et de *Rose Sappa, la femme*, à *Baulmes*Les publications ont eu lieu à *Santhamo, Baulmes & Cerro* les *cinq et six sept*  
*Décembre mil neuf cent-cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux. - Promesse  
de mariage. - Certificats de publication  
de Cerro, Santhamo & Baulmes. -  
Dépense des publications à Armeno. -  
Permis du Département de Justice &  
Police.*

Communiqué: à la Chancellerie Ch-

à l'Etat Civil de Baulmes.

Signatures des époux :

*Sperini Giovanni*  
*Thérèse Sperini*

Signatures des témoins :

*Alasotto Baptiste*  
*Rossier Edouard*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 83

**Rossier et Rieben**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Jean Georges Rieben né à Fontaines / Ollon le 22 mars 1903

Voir acte aux pièces

Cette légitimation a été déclarée nulle au Tribunal du District de Lausanne le 17 novembre 1906.

Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rossier, Marc-Louis-Auguste**, Laitier

de Vevay & de Rougemont domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Gimel le vingt-quatre Janvier mil huit cent septante-cinq

fils de marc Louis Auguste Rossier, décédé,

et de marie Louise née Ecoffey, sa femme, décédée

2° **Rieben, Cécile-Félicie**, Cuisinière

de La Renk (Berne) domiciliée aux Fontaines / Ollon,

célibataire

née aux fontaines le sept Juin mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Samuel Rieben, agriculteur,

et de marie Rodolphine née Fernet, sa femme, à Ollon,

Les publications ont eu lieu à Vevay, Rougemont, La Renk, Lausanne, Ollon & Guinroz, les six et sept février mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vevay, Rougemont, La Renk, Ollon - Guinroz, Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Vevay, Rougemont, La Renk & Ollon.

Signatures des époux :

Auguste Rossier  
Cécile Rieben

Signatures des témoins :

Eugène Meylan, Lausanne  
William Ecoffey, Vevay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 84

**Buffat et Cousin née Martin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buffat, Alfred-Henri**, Electricien

de Vuressens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Echallens le treize Mars mil huit cent quatre vingt

fils de Théophile Buffat, coramier

et de Séverine née Gonet, sa femme, à Lausanne

2° **Cousin née Martin, Eliza-Catherine**, cafetière

de Concise domiciliée à Lausanne

veuve de Louis Arthur Cousin dès le dix-sept avril mil neuf cent cinq

née à Avenches le vingt-cinq décembre mil huit cent septante quatre

fille de Nicolas Auguste Martin, décédé

et de Elisabeth née Blazer, sa veuve à Moudon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Concise & Vuressens, les vingt, vingt-un et vingt-deux février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du mari de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vuressens, Concise & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Vuressens et Concise

Signatures des époux :

Alf. Buffat  
Eliza Buffat

Signatures des témoins :

Ferd. Gottraux  
Amand Guignard } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 85

Waïdel et Desseuclary

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mars mil neuf cent. dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Waïdel, Alfred, Comptable,

de Pithins domicilié à Vévey

célibataire

né à Bousens le vingt Juin mil huit cent septante cinq

fil de François Philippe Waïdel, décédé,

et de Suzette Marie née Duruz, sa veuve, à Vévey,

2° Desseuclary, Janny, Demoiselle de magasin

de Ferin (Neuchâtel) domiciliée à Lussane

célibataire

née aux Geneveys & Colffrane, le vingt six février mil huit cent soixante huit

filie de Daniel Desseuclary, agriculteur

et de Marie Julie née Wylet, sa femme, les deux à Geneveys & Colffrane.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Pithins, Vévey & Villars (ferin) les dix & douze février mil neuf cent. dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Vévey

Signatures des époux :

Alwaïdel  
Janny Waïdel

Signatures des témoins :

Jaquillero  
Dorion Lussane

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'état civil de Desseuclary, Vévey & Villars.

[Signature]



N° 86

**Lanza et Aguggia**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Lanza, Attilio-Renaldo**, Marchandde Vigliano Biellese (Biella) Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Vigliano le huit février mil huit cent septante-dixfils de Pietro Lanza, décédéet de Cattarina Pola, sa femme, décédée2° **Aguggia, Modesta-Felicita**, Conditièrede Cossato (Biella) Italie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Cossato le trente Mars mil huit cent huitante-deuxfille de Emilio Aguggia, décédéet de Maria Ferrino, sa veuve à CossatoLes publications ont eu lieu à Lausanne Vigliano & Cossato les vingt-deux  
Juin & quatre février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de  
Vigliano, Cossato LausannePermis du Département de Justice  
& PoliceCommuniqué: à la Chancellerie Ch

## Signatures des époux :

Lanza AttilioFelicita Lanza

## Signatures des témoins :

Joseph Moriz  
Quadrini Luigi Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N° 87

**Métay & Barolet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Procès-verbal du 24 mars 1909  
 le Tribunal fédéral, en confirmation  
 d'un jugement du Tribunal de  
 1<sup>re</sup> Instance de Genève, en date du  
 29 mai 1908, le mariage ci-contre  
 a été dissout par la divorce  
 Le divorce a été prononcé contre  
 les deux époux, en application de l'art  
 105 lettre b. de la loi fédérale du 24  
 Décembre 1874

Luxembourg le 26 Mars 1909  
 L'Off. de l'Etat Civil

*[Signature]*

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Métay, Nicolas-Edouard**, Propriétaire

de Albinen (Valais) domicilié à Landanne,

veuf de Rosina Hümpf dès le trois février mil neuf cent trois

né à Albinen le douze avril mil huit cent cinquante-neuf

fil de Alexis Métay, décédé

et de Magdalena née Briand, sa veuve, à Albinen

2<sup>o</sup> **Barolet, Clara-Madeleine**,

de Windsheim (Bavière) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Estavayer-le-Lac (Fribourg) le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de Georges Andler, Cafetier

et de Elisabeth Johner, sa femme, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Albinen, Windsheim & Landanne, les six, sept  
 et vingt-un février mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de  
 l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
 Albinen, Windsheim & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de  
 Albinen & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*N. Métay*  
*Clara Métoy*

Signatures des témoins :

*Alfred Viller* }  
*Ch. Lée* } à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 88

**Abrezol & Guener**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 3 juillet  
déclaré exécutoire le 25 septembre 1904,  
le Tribunal civil du district de Sionne  
a dit en son jugement, le mariage inscrit  
et contre.

Le divorce a été prononcé contre  
les deux époux, en vertu de l'art. 26 et  
p. de la loi fédérale du 24 déc. 1874.

Lausanne le 16 octobre 1904.  
L'Officier de l'Etat civil :

Aujourd'hui ~~vingt-un Mars mil neuf cent dix~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Abrezol, Henri-François-Isaac**, comptable,

de Montherod domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-deux décembre — mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Henri-François-Louis Abrezol, entrepreneur à Lausanne,

et de Louise Henriette née Benz, sa femme, décédée,

2° **Guener, Elza Maria**,

de Esslingen (Wurtemberg) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Esslingen le dix-huit février — mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Georg Guener, décédé,

et de Julia née Fuchs sa veuve à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montherod et Esslingen les vingt-sept  
février et premier mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Montherod, Esslingen et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de Sionne  
et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Isaac Abrezol  
Elza Abrezol

Signatures des témoins :

H. De Giv  
Guener  
Mme Hof De Giv

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 89

**Ettoppen et Jenni**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ettoppen, Auguste,** Eténiiste

de Troy domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Cordonay le cinq mai mil huit cent quatre-vingt

fils de François Samuel Ettoppen, hôteleur,

et de Mina née Morgenroth, la femme, à Yverdon

2° **Jenni née Kolt, Suzanne-Julie-Emilie,**

de Nerendorf (Berne) domiciliée à Lausanne,

divorcée de Jean Louis Jenni dès le quinze avril 1905 (mil neuf cent-cinq)

née à Lausanne le deux mars mil huit cent septante-sept

fille de Jenny Georgine Kolt, à Lausanne.

et de

Les publications ont eu lieu à Chiesnachem, Lausanne et Troy, les seize,

dix-sept et dix-huit février mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de mariage de l'épouse

avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Troy, Nerendorf et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Troy et Chiesnachem

Signatures des époux :

Auguste Ettoppen

Suzanne Ettoppen

Signatures des témoins :

Marius Besson,  
Jules Carrard } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 90

Bavaud et Wäber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent six, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bavaud, Joseph-michel, — — — — —

de Bettens — — — — — domicilié à Landanne — — — — —

célibataire — — — — —

né à Bettens le vingt huit Mars — — — — — mil huit cent Septante huit

fils de Elie Ferrel Bavaud, décedé, — — — — —

et de Agathe Virginie née Bavaud, du veuve, à Boley, Orjularz — — — — —

2° Wäber, Angéline-Mathilde, — — — — —

de Bruttelen (Berne) — — — — — domiciliée à Landanne, — — — — —

célibataire — — — — —

née à Landanne le dix huit Juin — — — — — mil huit cent Septante cinq,

fille de Marie Louise Wäber, à Landanne, — — — — —

et de — — — — —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Ins et Bettens les six et sept Mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux — — — — —

Promesse de mariage — — — — —

Certificats de publication de

Bettens, Bruttelen & Landanne — — — — —

Communiqué: à l'Etat civil de

Poliez-le Grand & Ins. — — — — —

Signatures des époux :

Joseph Bavaud

Mathilde Bavaud

Signatures des témoins :

Emmanuel Bavaud

Grandvoisin & Co. Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 91

**Zeller & Dusserre née  
Veillard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mars mil neuf cent six, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Zeller, Rodolphe,** Charpentier

de Sigiswyl (Beune) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Sigiswyl le dix neuf Octobre mil huit cent Soixante six

fils de Christian Zeller, décédé,

et de Madeleine née von Gunten, décédée,

2<sup>o</sup> **Dusserre née Veillard, Janny-Rosalie,**

de Renens domiciliée à Landanne,

veuve de Maurice Samuel Jules Dusserre des le six Juin mil neuf cent quatre  
(en 3<sup>e</sup> noces)

née à Aigle le vingt un Mai mil huit cent cinquante six

fille de François Louis Veillard, décédé,

et de Susanne Françoise née Nicotier, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Sigiswyl & Renens le neuf Janvier  
mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père & mari de l'épouse

Promesses de mariage

Certificats de publication de l'état civil

de Sigiswyl, Renens & Landanne

Communiqué : à l'état civil de

Sigiswyl & Renens.

Signatures des époux :

Zeller Rudolf  
Janny Zeller

Signatures des témoins :

Chandin  
Ch. Paltos } Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



Rf. f. 49.

N° 92

**Desgalier et Mignot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Desgalier, Oscar Frédéric**, plâtrier-peintre

de Lausanne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le cinq mai mil huit cent quatre vingt sept

fils de Oscar Henri Frédéric Desgalier, plâtrier-peintre à Lausanne

et de Elise née Gurtner, sa femme, décédée

2° **Mignot, Blanche Julia**, femme de chambre

de Pully domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le six février mil huit cent quatre vingt six

fille de François Jean Antoine Mignot, gypcier-peintre

et de Lucie Thérèse née Segnot, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Pully le trois Mars mil neuf cent

six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Consentement du père de l'époux

Certificats de publication de

Lausanne & Pully

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel.

Signatures des époux :

Oscar Desgalier

Blanche Desgalier

Signatures des témoins :

A. Duvolant

Desgalier M.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 93

**Marquetat et Chalet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mars mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Marquetat, Jean-Louis-Julien**, vigneron

de Lutry et Forêt domicilié à Chaillay, Lozanne

célibataire

né à Lutry le onze mai — mil huit cent soixante-cinq

fils de Henri Marquetat vigneron, à Lutry

et de Marie Bernicotte née Gantay, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> **Chalet, Caroline-Valérie**, cuisinière

de Bavard (Land) domiciliée à Chaillay

célibataire

née à Uverdon le vingt-sept juin — mil huit cent septante-sept

fille de feu Henri Constant Chalet

et de feu Jeanette née Pichin.

Les publications ont eu lieu à Lozanne, Lutry, Forêt et Bavard les trois et quatre  
mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Lutry, Forêt, Bavard et Lozanne

Communiqué : à l'état civil de

Chaillay, Lutry et Forêt.

Signatures des époux :

Marquetat Julien

Marquetat Caroline

Signatures des témoins :

Marquetat Rodolphe

Auguste Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 94

## Acestor &amp; Vuiller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Acestor, Gabriel, ———— Menseur de fabrique

de Aoste (Turin) Italie ———— domicilié à Lausanne, ————

célibataire ————

né à Aoste le trente octobre ———— mil huit cent septante-sept ————

fils de parents inconnus, ————

et de ————

2<sup>o</sup> Vuiller, Maria Lydia Philomena Luigia, ————

de Châtillon (Turin) Italie ———— domiciliée à Lausanne, ————

célibataire ————

née à Châtillon, le seize avril ———— mil huit cent huitante-neuf ————

fille de Giovanni Battista Vuiller, tannier à Châtillon ————

et de Clemence Caligaris, en femme, ————

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aoste & Châtillon les dix, dix-sept  
& dix-huit février mil neuf cent dix ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. ▀

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux, ————

Consentement des père &amp; mère des Epoux ————

Promesse de mariage, ————

Certificats de publication de Aoste ————

Châtillon Lausanne ————

Serment du Département de Justice ————

&amp; Police, ————

Communiqué: à la Chancellerie ————

Cantonale ————

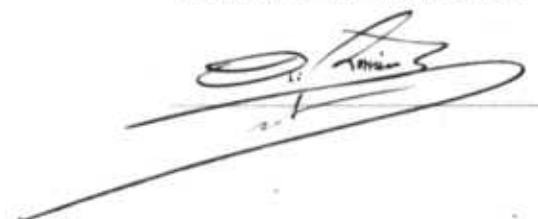
## Signatures des époux :

Acestor Gabriel  
Lydia Acestor, ————

## Signatures des témoins :

Jean Obert  
Justin Sallet ————

L'officier de l'état civil :





N° 95

**Morazzoni et Mordasini**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Morazzoni, Carlo,** Employé d'hôtel

de Milan (Italie) domicilié à Lussanne

célibataire

né à Milan le six juillet mil huit cent septante-neuf

fil de Giuseppe Morazzoni, menuisier à Milan,

et de Giuseppa née Pomi, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> **Mordasini, Marie Louise,** sans profession

de Comolengo (Vessio) domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Songny le vingt six février mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Pierre Antoine Mordasini, menuisier,

et de Marianne Aline née Cardis, à Ulysse,

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Comolengo les dix, sept et six février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Milan, Comolengo & Lussanne.

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué : à l'état civil de Comolengo et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Morazzoni Carlo  
Dae Mordasini  
Morazzoni

Signatures des témoins :

Charles Sonzola  
bastelli Alessandra

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vulliamy, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 96

**Miéville & Gindraux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Hélène Lucien  
née Miéville née à Landanne  
le 22 octobre 1905

Voie acte de légitimation aux  
pièces du mariage.

Aujourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Miéville, Victor-Louis**, Employé de Bureau

de Esstines & Yverdon domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le dix sept août — mil huit cent quatre vingt — un

fil de Louis Léopold Miéville, secrétaire au Département de l'Instruction publique,

et de Anna Cornelia née Thévoz, sa femme, à Landanne.

2° **Gindraux Lucie-Augustine Rose-Piétéenne**,

des Bayards (Neuchâtel) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Besançon (Doubs) France le quatorze juillet mil huit cent quatre vingt

filles de Henri Paul Gindraux, décédé,

et de Jeanne Etienne Joséphine née Morel, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Esstines, Bayards & Landanne, les trois & quatre

Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Esstines, Bayards & Landanne

Signatures des époux :

*V. Miéville*

*Lucie Miéville*

Signatures des témoins :

*Gustave Duploy*  
*F. Suter*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Yverdon & des Bayards.

N° 97

**Reymond et Schwarz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Reymond, Jules David**, — agent de police, —

de L'abbaye et du Chenit — domicilié à Landanne —

célibataire

né aux Biens le neuf octobre — mil huit cent quatre-vingt —

fil de François René Reymond, décédé, —

et de Zélie Sophie née Piquet, la femme, décédée —

2<sup>o</sup> **Schwarz, Rosette**,

de St Stephan (Bene) — domiciliée à Landanne, —

célibataire

née à St Stephan le vingt-un décembre — mil huit cent quatre-vingt —

filles de Jakob Schwarz, décédé, —

et de Maria Magdalena née Schäfer, la veuve, à St Stephan, —

Les publications ont eu lieu à L'abbaye, au Sentier au Brassus à St Stephan et Landanne les vingt et vingt-deux février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

L'abbaye, le Sentier, le Brassus, St Stephan

Landanne.

Communiqué : à l'état civil du

Sentier, de L'abbaye à St Stephan.

Signatures des époux :

*Jules David Reymond*

*Rosette Reymond*  
Signatures des témoins :

*Georges Borboën*  
*Jacques Kunt* } à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 98

**Décombaz et Rochat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ ~~mars~~ ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Décombaz, Eugène-Charles**, *Voyageur de Commerce*

de Savigny \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne le vingt un Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_

fils de Georges marc Décombaz, décédé,

et de Louise Schwek, sa veuve à Lausanne,

2° **Rochat, Françoise-Augusta**, *Institutrice*

de Mont-la-Ville, \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne le neuf Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fille de François Louis Rochat, secrétaire au Tribunal Cantonal,

et de Louise Blanc, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mont-la-Ville & Savigny les vingt sept et vingt huit février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Savigny & Mont-la-Ville

Communiqué: à l'Etat Civil de

Savigny & L. Ile.

Signatures des époux :

Eugène Décombaz  
Augusta Décombaz

Signatures des témoins :

B. B. B. à Savigny  
Fritz Abbig à Basle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 99

**Perrenod et Giellet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre <sup>jours</sup> mars mil neuf cent soixante deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perrenod, Marc-John,** herbager

des Font-Martin, de La Sagne, de la Brévine & de Genève — domicilié au Petit Saconnex

célibataire

né au Petit Saconnex le dix huit mai mil huit cent septante deux

fil de Paul-Jacques Antoine Perrenod

et de Joséphine Philippine née Jaquesod, sa femme,

2° **Giellet, Jeanne-Isabelle,**

de Neuchâtel, Boudry & Chaux du milieu (Neuchâtel) domiciliée à Aivaz

célibataire

née à Lautornne le quatre mars mil huit cent septante huit

filles de Georges Louis Giellet, domicilié à Aivaz,

et de Adèle Elise née Saget,

Les publications ont eu lieu à Font-Martin, La Sagne, La Brévine, Neuchâtel, Chaux du milieu, Aivaz, Boudry, Petit Saconnex et Genève les vingt huit sept mars mil neuf cent soixante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Petit Saconnex

Signatures des époux :

M. Perrenod  
J. Perrenod

Signatures des témoins :

M. von Heimig  
J. H. Gullit  
J. Giellet  
Aivaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil des Font,  
La Sagne, La Brévine, Genève (Bur. C.), Neuchâtel  
Boudry, Chaux du milieu & Chexbres.

N° 100

**Olivier & Correvon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mars mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Olivier, Frank,** Professeur,

de Eyzins et de La Sarras domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le vingt décembre mil huit cent soixante neuf

fil de Charles François Gustave Olivier, rentier à Givrine

et de Julie née de Speyr, la femme, décédée

2° **Correvon, Cécile Sophie,**

de Uzeron domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le vingt cinq août mil huit cent septante huit

filie de Ernest Louis Henri Roger Correvon, avocat,

et de Jeanne Sophie Louisa Mercier, la femme, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Eyzins, La Sarras & Uzeron, les six & sept Mars mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Eyzins, La Sarras, Uzeron & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Uzeron, Givrine & La Sarras

Signatures des époux :

Frank Olivier

Cécile Olivier

Signatures des témoins :

G. Olivier de Speyr

C. Olivier de Speyr

Madeleine David

L'officier de l'état civil :



N° 101

**Pointet et Croptier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mars mil neuf cent dix — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pointet, Alois-Emile,** Employé aux C. P. F.

de Schandens domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Laudanne le quinze avril mil huit cent quatre vingt deux,

fil de Arthur Emile Pointet, tailleur

et de Comte Marie Jenny née Barbaz, la femme, les deux à Laudanne

2° **Croptier, Rose-Marie,** Individue,

de Ollen domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Aigle le quatorze Septembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Henri Samuel Croptier, agriculteur à Ollen

et de Suzanne Henriette Cornicler, la femme, veuve

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Schandens, Ollen & Guémoz, les trois  
dix sept et huit mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Remède de mariage

Certificats de publication de Schandens

Ollen, Guémoz & Laudanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de

Laudanne & Ollen

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Pointet Alois  
Rose Pointet

Signatures des témoins :

Emile Pointet  
Arthur Pointet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 102

## Thomas et Ivone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

R. 10  
3-10

Aujourd'hui vingt sept mai mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Thomas, Louis-Auguste, — Mécanicien —

de Landanne, — domicilié à Landanne —

célibataire —

né à Bex le vingt sept mai — mil huit cent quatre vingt six —

fils de Jacques Louis Thomas, décédé, —

et de Louise Henriette Bovey née Pièce, la veuve à Landanne —

2<sup>o</sup> Ivone, Bertha, — sans profession —

de Naples — domiciliée à Landanne —

célibataire —

née à Naples le deux Janvier — mil huit cent quatre vingt huit —

fille de Pierre Ivone, valet de Chambre à Naples —

et de Louisa Rubin, sa femme, à Landanne —

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Naples les six et dix huit février  
mil neuf cent six. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Consentement des père & mère de  
l'Epouse. —

acte de décès du père de l'Epoux &amp;

Consentement de la mère —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Landanne &amp; Naples

Communiqué: à la Chancellerie C<sup>le</sup>

## Signatures des époux :

Auguste Thomas  
Bertha Thomas

## Signatures des témoins :

Dompiti Laurent à Landanne  
Gomuel Schmid à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 103

**Coeffey née Kriey-**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Coeffey, André-Wilhelm,** menuisier

de Lutry et de Vulliens domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le seize octobre — mil huit cent septante-sept

fils de Henri Louis Coeffey, menuisier,

et de Marie Françoise Charlotte Pache, sa femme, à Landanne

2<sup>o</sup> **Kriey, Mathilde,** Propriétaire

de Gysenstein (Neuchâtel) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le quatorze Mars — mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Samuel Auguste Kriey, serrurier

et de Julie Jenny Regamey, sa femme, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lutry, Vulliens et Gysenstein (Münzingen)

les vingt-un et vingt-deux février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry,

Vulliens, Gysenstein — Landanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de

Landanne, Lutry & Münzingen

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

André Coeffey

Mathilde Coeffey

Signatures des témoins :

Jules Vallimont Landanne  
P. Coeffey

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



*Jakob* No 104  
*Jacob Rametel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Jeanne Rametel née à Lausanne le 12 février 1908

Voie acte de légitimation aux pièces au mariage.

**RECTIFICATION**

Par décision du 29 mai 1957 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le patronyme de l'intéressé soit orthographié "Jakob" et non "Jacob"

Lausanne, le 7 juin 1957.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, et aux offices de l'état civil de Langnau im Emmenthal, Orbe et Montreux.

Aujourd'hui ~~vingt-neuf Mars mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Jacob, Alois,* Electricien

de Langnau (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Clarens (Chablais) le vingt-trois avril mil huit cent septante-neuf

filz de Salomon Jacob, parqueterie,

et de Lydie née Dutoit, la femme, les deux à Montreux

2<sup>o</sup> *Rametel, Rosa Anna,* Cuisinière

de Orbe domiciliée à Veyrier

célibataire

née à Orbe le vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Arnold Charles Rametel, conducteur, V.M.C.,

et de Marie née Fickler dit Robillard, la femme, les deux à Veyrier.

Les publications ont eu lieu à Langnau, Orbe, Montreux et Lausanne, les deux et trois Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Langnau, Orbe, Veyrier & Lausanne

Signatures des époux :

*Alois Jacob*  
*Rosa Jacob*

Signatures des témoins :

*Jules Croissant*  
*Allen Jean*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

Langnau, Orbe & Montreux.

N° 105

**Delajoux et Rayin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Delajoux, Eugène-Henri,** Indicé

de Vevay et de Lutry domicilié à Savigny & Orge (Suisse & Vise)

célibataire

né à Vevay le trois Mai mil huit cent Septante-six

fil de Henri Marc Delajoux, gypsiier à Vevay

et de Anne Caroline née Dragan, la femme, décédée

**2<sup>o</sup> Rayin, Anna-Alice,** vingt

de Payerne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-six Avril mil huit cent Septante-sept

fille de Henri Rayin, serrurier

et de Marie Françoise née Schalka, la femme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevay, Lutry, Payerne, Savigny & Orge & Lausanne  
les vingt-quatre et vingt-cinq février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vevay, Lutry, Payerne, Savigny & Orge

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Vevay

Lutry, Payerne

Signatures des époux :

Henri Delajoux

Alice Delajoux

Signatures des témoins :

Paul Follmer, à Genève

Crottel Jules, à la Tour de Pailz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 106

**Christin & Penreyes**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Christin, Louis-Isaac-Benjamin,** manadier,de Gland — domicilié à Laudunne,célibatairené à Laudunne le vingt-cinq août — mil huit cent septante-huitfils de Marc Jean Samuel Francis Christin, courtier maître serrurier,et de Rosalie née Métraux, la femme, domiciliée à Laudunne2<sup>o</sup> **Penreyes, Jeanne,** blanchisseusede Corcelles-le-Jorat — domiciliée à Lutrycélibatairenée à Lutry le deux avril — mil huit cent soixante-deuxfille de Charles Penreyes, vigneronet de Rosalie née Aubattel la femme, à LutryLes publications ont eu lieu à Laudunne, Corcelles-le-Jorat, Gland & Lutry, les  
dix-sept dix-neuf, vingt & vingt-un février mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication deGland, Corcelles-le-Jorat, Laudunne &LutryCommuniqué : à Bequins, Corcelles-le-Jorat (Propraz) Lutry

## Signatures des époux :

Louis ChristinJeanne Christin

## Signatures des témoins :

Léon ParisAntoine Emile

## L'officier de l'état civil :





N° 107

**Besson & Viet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent-six ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Besson, Louis,** Employé à la C<sup>ie</sup> de navigation

de Brenay domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Brenay le quatre Juin mil huit cent huitante-deux

fil de Jacques Louis Besson, décédé,

et de Adèle née Viquenot, décédée,

**2<sup>o</sup> Viet, Anna-Suzanne,** Repassuse

de Gellion & Villars Biercelin domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Gellion le huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Henri Sami Viet, décédé,

et de Idaline Marie née Chopuis, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Brenay, Gellion & Villars Biercelin, les  
treize et quinze Mars mil neuf cent-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Brenay, Gellion, Villars Biercelin Lansanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de

Mellendin, Brenay & Poliez le Grand.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Besson

Anna Besson

Signatures des témoins :

Kochly Jean } à Lansanne  
B. Scitod }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 108

**Blanc & Kammeterger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil neuf cent deux mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanc, Henri-Louis,** agriculteurde Lausanne, domicilié à Lausanne, Vers chez les Blancs

célibataire

né à Montpreveyres le quatorze novembre mil huit cent soixante troisfils de Chlophile Blanc, agriculteuret de Rosalie née Liander, sa femme, les deux Vers chez les Blancs,2<sup>o</sup> **Kammeterger, Lina,**de Guggisberg (Suisse) & Montpreveyres, domiciliée au Mont de Lausanne

célibataire

née au Mont le deux juillet mil huit cent soixante unfille de Henri Kammeterger, décédé,et de Julie née Zbinden, sa veuve au Mont.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Guggisberg, Montpreveyres & Le Mont  
le deux mars mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesses de mariageCertificats de publication deLausanne, Guggisberg, Montpreveyres &Le Mont.

Communiqué: à l'Etat civil de

Guggisberg, Propraz & Romanel.

## Signatures des époux :

Blanc HenriLina Blanc

## Signatures des témoins :

Julia BeletThéodore Kammetergerles deux au Mont de Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 109

Müller Aubry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Mars mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Müller, Adolphe, Epicier

de Cappel (Zwick) domicilié à Landanne

célibataire,

né à Belle le trois avril mil huit cent huitante quatre,

fils de Jacques Henri Müller, accéde,

et de Marie Anne Elisabeth née Relli, la veuve à Belle

2° Aubry, Marie Jeanne, Epicière

de La Magne (Sibourg) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Villefranche (Rhône) le dix huit novembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Jacques Joseph Aiphente Aubry, accéde,

et de Philippine née Barrot, la veuve, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Cappel, La Magne et Landanne, les neuf et dix Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Cappel,

La Magne Landanne.

Signatures des époux :

Adolphe Müller

Marie Müller

Signatures des témoins :

E. Baumgartner

V. Creup

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Cappel & de Vuissemars devant Monsieur

Par jugement rendu le 7 juillet 1910 déclaré exécutoire le 22 Septembre suivant, le Tribunal civil du district de Landanne a déclaré par le divorce le mariage contracté ci-contre :

Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'art. 462 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Le mari Adolphe Müller ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de deux ans dès le jour ou le jugement est devenu définitif.

Landanne le 4 Octobre 1910

Officier de l'état civil

[Signature]



N° 110

**Diemand & Dubler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le~~ ~~un~~ ~~mars~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~six~~ — ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Diemand, Antoine Édouard**, *appareilleur*,de *Neuveville (Berne)* — domicilié à *Lausanne*,*célibataire*né à *Laillorbe* le *vingt-deux décembre* — *mil huit cent quatre-vingt* —fils de *Antoine Diemand, mécanicien* —et de *Regina née Schneider, sa femme, à Lausanne*,2<sup>o</sup> **Dubler, Lina Bertha**, *cuisinière*,de *Luscherz (Berne)* — domiciliée à *Lausanne*,*célibataire*née à *Luscherz* le *vingt-neuf juillet* — *mil huit cent septante-six* —fille de *Jacob Dubler, décédé*,et de *Margaritha née Dubler, sa veuve à Luscherz*,Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Neuveville & Vinelz* les *dix et douze*  
*mars mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux* —*Promesse de mariage* —*Certificats de publication de*  
*Neuveville, Luscherz Lausanne.* —

—

—

—

Communiqué: à l'état civil de

*Neuveville & Vinelz* —

—

## Signatures des époux :

*Ed. Diemand**Lina Diemand*

## Signatures des témoins :

*Diemand* } *Lausanne*  
*Jh. Reutsch* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 111

**Ritzmann et Fahrer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ritzmann, Ernest,** ———— cuisinier, ————

de Osterfingen - Schaffhouse } ———— domicilié à Lausanne, ————

célibataire ————

né à Osterfingen le deux avril ———— mil huit cent huitante-deux, ————

fils de Jean Ritzmann, agriculteur, ————

et de Barbara née Stoll, domiciliés à Osterfingen, ————

2° **Fahrer, Marie,** ———— cuisinière ————

de Brunnenthal (Soleure) } ———— domiciliée à Lausanne, ————

célibataire ————

née à Brunnenthal le vingt-deux décembre — mil huit cent huitante, ————

fille de Jacob Fahrer, décédé ————

et de Elisabeth née Isch, décédée, ————

Les publications ont eu lieu à Brunnenthal (Messen), Osterfingen & Lausanne, les quinze, seize et dix-sept février mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux ————

Promesse de mariage ————

Certificats de publication de  
Osterfingen, Messen & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Osterfingen & Messen. ————

Signatures des époux :

Ritzmann Ernest.  
Marie Ritzmann.

Signatures des témoins :

G. Roufener }  
Jh. Waser } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal  
du district de Lausanne, du 10<sup>e</sup>  
avril 1915, déclaré définitif et exé-  
cutoire le 29 avril 1915, le mariage  
désigné ci-contre a été dissous par le  
divorce. Le divorce a été prononcé en  
application de l'art. 141 du Code civil  
suisse, contre la femme.

Lausanne, le 6 mai 1915.  
L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*  
Révisé le 11 mai 1915.

N° 112

**Schweizer et Tatin**  
**née Landfried**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>1-170</sup> Aujourd'hui trois avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Schweizer, Charles,** tailleur,  
de Ruti (Berne) domicilié à Lausanne,  
célibataire

né à Auggisberg (Berne) le seize novembre mil huit cent septante quatre,  
fils de Frédéric Schweizer, décédé,  
et de Madeleine née Bühlmann, décédée,

**2<sup>o</sup> Tatin née Landfried, Henriette-Fanny,** couturière  
de Lausanne, domiciliée à Lausanne,  
divorcée de Kenneth Tatin dès le vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt  
dix-neuf

née à Cossonay le dix-sept avril mil huit cent soixante-deux  
fille de Louis Gabriel Landfried, décédé  
et de Marie Susette née Favon, décédée,

Les publications ont eu lieu à Ruti et à Lausanne le dix-sept mars mil neuf  
cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de mariage de l'Epouse avecmention du divorcePermis de mariageCertificat de publication deRuti LausanneCommuniqué: L'Etat Civil deVichentimont

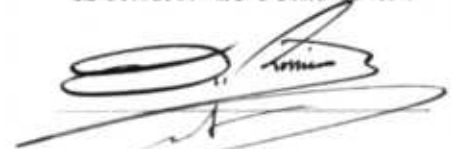
## Signatures des époux :

Schweizer Charles  
Henriette Schweizer

## Signatures des témoins :

J. C. Bourgeois  
Friedly A.

## L'officier de l'état civil :





N° 113

**Laurent et Moulin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Laurent, Constant-Eugène,** — Employé de banque,

de Fey — domicilié à Lonsanne,

célibataire

né à Pully le vingt-sept Janvier — mil huit cent septante-neuf

fils de Albert Eugène Laurent, décédé

et de Henriette née Stamffer, la veuve, à Pully,

2<sup>o</sup> **Moulin, Hélène-Caroline,** Couturière,

de Lonsanne — domiciliée à Lonsanne,

célibataire

née à Lonsanne le sept avril — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Louis Auguste Moulin, décédé,

et de Elise Caroline née Dumuid, la veuve, à Lonsanne,

Les publications ont eu lieu à Fey & à Lonsanne, les trois mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Fey & Lonsanne

Acte de naissance des époux

Communiqué : à l'Etat civil de Fey

Signatures des époux :

Laurent E. Laurent H.

Signatures des témoins :

A. Moulin G. Laurent La Villeneuve

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 114

**Dind et Curtet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-vingt mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dind, Gustave-Adolphe**, Employé de bureau,

de St Cierges — domicilié à Ransanne —

célibataire —

né à St Cierges le vingt deux juin — mil huit cent quatre-vingt

fils de Eugène Dind, décédé —

et de Emilie née Fremont, la femme, décédée —

2<sup>o</sup> **Curtet, Elira Adèle-Renierre**,

de Jumiens — domiciliée à Ransanne —

célibataire —

née à Ransanne le trente un mars — mil huit cent quatre-vingt deux —

fille de Emile François Henri Curtet, décédé —

et de Hélène née Pillevert, la veuve, à Ransanne —

Les publications ont eu lieu à St Cierges, Jumiens Ransanne, le trois février  
mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Cierges, Jumiens Ransanne

Communiqué à l'état civil de

St Cierges &amp; Communauté

## Signatures des époux :

G. Dind

E. Curtet

## Signatures des témoins :

M. Pillevert à Ransanne

E. Métraux à Ransanne

## L'officier de l'état civil :



N° 115

**Ramelet et Geizer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Jean Francis Geizer, né à Paris d'origine (Neuchâtel) Voir acte aux pièces du mariage

Par jugement du Tribunal civil de la Seine, à Paris, rendu en date du 16 juin 1932, le mariage inexist. ci-contre a été dissous par les divorces.

Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, le 21 décembre 1936.

L'Officier de l'Etat Civil

à qu'il a été. \_\_\_\_\_

\* Transcrit le 8 juillet 1933, \_\_\_\_\_

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ramelet, Charles-Emile dit Gustave**, *Securité*

de *Orbe* domicilié à *Lausanne*,

*célibataire*

né à *Lausanne* le trois octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept \_\_\_\_\_

fils de *Louis Franck Ramelet* née *Agnet, décédée*,

et de \_\_\_\_\_

2° **Geizer, Alice-Amélie**, *lingère*

de *Langenthal (Suisse)* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Aignières (Neuchâtel)* le vingt-neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_

fille de *Félicie Geizer, décédée*,

et de *Emilie née Simon, la femme, décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Orbe, Langenthal et Lausanne*, le vingt-sept février mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication au *Orbe,*

*Langenthal et Lausanne* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil d'*Orbe*

*Langenthal* : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*C. Ramelet*  
*Alice Ramelet*

Signatures des témoins :

*F. Fochumy*  
*F. Ramelet* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 116

**Monteilh & Sauvageat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Monteilh, Camille**, peintre décorateur

de Aubeterre (Charente - France) domicilié à Lussan,

célibataire

né à Aubeterre le vingt-neuf avril mil huit cent septante

fils de François Monteilh, plâtrier peintre,

et de Hélène née Texier, la femme, à Aubeterre,

2<sup>o</sup> **Sauvageat, Ida-Caroline**, couturière

de Villars-Viezeclin et Pency domiciliée à Lussan

célibataire

née à Villars-Viezeclin le seize Septembre mil huit cent soixante-six

fille de Jean Samuel Sauvageat, avocat

et de Julie née Carrara, la veuve, à Villars-Viezeclin

Les publications ont eu lieu à Lussan, Villars-Viezeclin, Pency & Aubeterre les  
seize, dix-sept et vingt-un janvier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Commentaire des père &amp; mère de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Aubeterre

Villars-Viezeclin, Pency &amp; Lussan

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice &amp; Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Police le Gant, Reproz et à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Camille Monteilh

Ida Sauvageat

Signatures des témoins :

Eug. Dupuis Troch  
Robert Coysaux

L'officier de l'état civil :

N° 117

**Kammer et Gilliéron**

**née Deppierraz**  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq cent dix-neuf, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Kammer, Frédéric**, Comptable

de Diemtigen (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Ueschi (Berne) le deux Septembre mil huit cent septante trois

fil de Jakob Kammer, décédé,

et de Restina Steiner, décédée,

2<sup>o</sup> **Gilliéron née Deppierraz, Amélie**, Comptable

de Ropraz domiciliée à Lausanne,

divorcée de François Gilliéron dès le deux octobre mil neuf cent trois

née à Pully le quatre mai mil huit cent septante

fille de François Louis Deppierraz, décédé,

et de Louise Marie Buerli, la veuve à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Diemtigen et Ropraz, les trois et quatre mois mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'épouse avec

mention du divorce

promesse de mariage

Certificats de publication à

Diemtigen, Ropraz et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Diemtigen et Ropraz.

Signatures des époux :

Frédéric Kammer

Amélie Kammer

Signatures des témoins :

Streit Charles

Henry Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 118

**Geneux & Jaques**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq cent mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Geneux, Tell,**

Égyptologue,

de Saint-Croix

domicilié à Landanne,

veuf de Julie Jaques des le vingt-neuf Janvier mil neuf cent cinq

né à St-Croix le trois août

mil huit cent septante-neuf

fils de Jules Hippolyte Geneux, horticulter

et de Cécile Virginie née Baret, sa femme, domiciliés à St-Croix

**2° Jaques, Emma,**

sans profession

de Lutry &amp; d'Essoz

domiciliée à Landanne

célibataire

née à Savigny le trente mars

mil huit cent septante-huit

fille de François Louis Jaques, agriculteur,

et de Jeanne Louise née Ravanchy, sa femme, domiciliés à Savigny

Les publications ont eu lieu à St-Croix, Les Granges, Landanne, Lutry &amp; Cully les

dix et onze mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St-Croix, Les Granges, Lutry, Cully &amp; Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

St-Croix, Lutry &amp; Cully

Signatures des époux :

Tell Geneux

Emma Geneux

Signatures des témoins :

M. Peillard à Zurich

Huentz à Landanne

L'officier de l'état civil :





N° 119

**Potterat et Kratzet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq cent mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Potterat, Robert,** négociant

de Chavannes-le-Chêne domicilié à Lussanne

célibataire

né à Lussanne le vingt-neuf décembre mil huit cent septante-huit

fils de Edouard Potterat, décédé,

et de Henriette Julie Jammette née Monier, à Lussanne

2<sup>o</sup> **Kratzet, Bertha,** couturière

de Aeschi (Berne) domiciliée à Merges

célibataire

née à Merges le cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de David Kratzet, décédé,

et de Magdelaine née Muzard, la veuve à Merges

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Chavannes-le-Chêne, Aeschi et Merges  
le treize et quatorze Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chavannes-le-Chêne, Aeschi, Lussanne

Merges

Communiqué : à l'état civil de

Lussanne, Aeschi et Merges.

Signatures des époux :

*R. Potterat*

*B. Kratzet*

Signatures des témoins :

*R. Benoit*

*F. Samblan*

} à Lussanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 120

**Lambelet et Crot née Bize**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent six, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lambelet, Eugène,** typographe,

de Grandvaux domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Jules Lambelet, contre-maître

et de Marie Louise Suzanne née Corday, sa femme, à Lausanne,

2° **Crot née Bize, Marie-Elise,**

de Lutry & de Forel domiciliée à Lausanne

divorcée de Louis Crot dès le six mai mil neuf cent-cinq

née à Forel (Lavaux) le vingt-quatre mai mil huit cent septante-six

fille de Louis Bize, agriculteur,

et de Louise née Corday, sa femme, à Forel (Lavaux)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Grandvaux & Forel les treize, quatorze et seize mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Grandvaux, Lutry, Forel & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cully, Lutry & Forel.

Signatures des époux :

Eugène Lambelet  
Marie Lambelet

Signatures des témoins :

J. Lambelet  
Ab. Despandes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne, rendu en date du 7 juin 1917, déclaré définitif et exécutoire le 25 juillet 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra pas contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 11 juillet 1917.  
L'officier de l'état civil:

[Signature]  
Révisé le 24. VII. 17.

N° 121

Blanc & Michon

<sup>121-219</sup> Aujourd'hui cinq avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Blanc, Gustave Aimé, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Landerne domicilié à Epalinges

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Montesson d/Landerne le trois Février mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Jean Isaac Louis Blanc

domicile des parents :

et de Marie Louise née Blanc, sa femme, les deux décédés,

Nom et profession de l'épouse :

2° Michon, Bertha Alice, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Froidville domiciliée à Epalinges

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Epalinges le quatorze Mars mil huit cent huitante

Noms, profession et

fille de Jean Marie Michon, Charpentier

domicile des parents :

et de Jenny née Rithner, sa femme, domiciliée aux Croizettes

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Landerne & Froidville les quatre, six et sept Mars mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
d'Epalinges,

Signatures des époux :

Blanc Gustave  
Bertha Blanc

Signatures des témoins :

Predric dit Pity Corbay  
Michon Auguste

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil  
d'Epalinges & Poliez-le-Grand.



N° 122

**Jordan et Debétaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept sept mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jordan, Jules-Alexis**, — agriculteur, —de Ameyres — domicilié à Ameyres, —

célibataire —

né à Ameyres le vingt-six mai — mil huit cent septante-huit —fils de Jules Louis Jordan, agriculteur —et de Marie Lemay, domestique à Ameyres, —2<sup>o</sup> **Debétaz, Emma**, — ménagère —de Fey — domiciliée à Fey —

célibataire —

née à Fey le vingt-trois août — mil huit cent quatre-vingt —fille de Samuel Debétaz, agriculteur —et de Alice Wagnière, domiciliée à Fey —Les publications ont eu lieu à Ameyres et Fey le dix sept mars mil neuf cent  
dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
de Fey, —Communiqué : à l'état civil de Fey —

Signatures des époux :

Jules Jordan  
Emma Jordan

Signatures des témoins :

Ph. Amster  
Ch. Gallat } de Ameyres

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 123

Jäkel et Cardis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-8

Aujourd'hui neuf avril mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu ;

1° Jäkel, Paul-Hermann, Drogiste,  
 de Radach | Frankfurt a/O, Prusse domicilié à Brannschweig  
 célibataire

né à Radach le huit août ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 fils de Auguste Ferdinand Jäkel, rentier à Dresden  
 et de Johanna Louise née Meilicke, sa femme,

2° Cardis, Marie-Marguerite, Institutrice,  
 de Landsanne domiciliée à Landsanne  
 célibataire

née à Angie le six juin ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 fille de Jules Cardis, décédé,  
 et de Marie Louise Anne née Buffat, sa veuve, à Landsanne

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Radach et Brannschweig, les vingt-un  
janvier, dix & vingt février mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Déclaration de Capacité  
Certificats de publication de  
Radach, Landsanne & Brannschweig

Communiqué : à la Chancellerie  
Cantonale

Signatures des époux :

Paul Jäkel  
Marguerite Jäkel

Signatures des témoins :

[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & C., rue de la Louve, 2.

N° 124

**Betrachi et Sudan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Alfred  
Louis Sudan, né à Landanne  
le 19 septembre 1905.  
Voir acte de légitimation aux  
pièces du mariage.

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Betrachi, Louis Alfred**, peintre en bâtiment,

de Durrenäsch (Argovie) domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le seize avril mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Friedrich Betrachi, décédé

et de Emilie née Schüpbach, sa veuve,

2° **Sudan, Julie-Cécile**, cuisinière,

de Vuadens | Fribourg | domiciliée à Landanne

célibataire

née à Thonne le vingt-cinq février mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Victor Julien Sudan, contre-maître

et de Louise née Piller, sa femme, à Vuadens,

Les publications ont eu lieu à Durrenäsch, Vuadens et Landanne, les vingt et vingt-un Mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Durrenäsch, Vuadens et Landanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Durrenäsch et Vuadens,

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alfred Betrachi

Julie Cécile Sudan

Signatures des témoins :

Eugène Belperraud  
Louis Séguet

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 125

Dupraz et Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupraz, Louis, Voyageur de Commerce

de Fillinges (Haute Savoie) domicilié à Sandoz

célibataire

né à Sully le vingt un août mil huit cent quatre vingt un

fils de Jean Dupraz, absent,

et de Marie née Ferrand, sa femme, domiciliée à Sandoz,

2° Clerc, Léa-Cécile, lingère,

de Mézières (Aisne) domiciliée à Sandoz

célibataire

née à Mézières le vingt neuf août mil huit cent quatre vingt un

fille de Charles Alphonse Clerc, garde forestier, les deux à Mézières

et de Léna Estelle née Cammond, sa femme

Les publications ont eu lieu à Mézières, Sandoz et Fillinges les vingt trois, vingt quatre et vingt cinq février mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère des Epoux

avec acte de notoriété constatant l'absence du père.

Promesse de mariage. - Certificats

de publication de Fillinges, Mézières - Sandoz

Déclaration de Validité. - Permis du

Département de Justice & Police

Communiqué : à l'état civil de

Mézières & à la Chancellerie & c<sup>te</sup>

Signatures des époux :

Louis Dupraz  
Léa Dupraz

Signatures des témoins :

Ernest Simon  
M. Gouin } Sandoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de première instance de la République et canton de Genève, du 28 juin 1913, jugement passé en force de chose jugée dès le 6 septembre 1913, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé contre dame Dupraz en vertu des art. 137, 138 du Code civil. 299, 331 C. C. F. Lausanne, le 27 septembre 1913. L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu du 30 Sept 1913.

N° 126

**Monnard et Renevier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Monnard, Ulrich-Ami,** agriculteur

de Mont-le-Grand — domicilié à Mont-le-Grand —

veuf de Nina Henriette Chardon de le trente Janvier mil neuf cent quatre

né à Mont-le-Grand le douze avril — mil huit cent soixante-quatre

fils de Marc François Monnard —

et de Sophie née Monnard, tous deux décédés —

2<sup>o</sup> **Renevier, Augustine-Amélie-Marthe,**

de Mont-le-Grand — domiciliée à Châtel et Essertines et Belle

célibataire —

née au Muids le premier juillet — mil huit cent soixante-deux

fille de Georges Marc Louis Renevier —

et de Marie Antoinette née Prochat, décédée —

Les publications ont eu lieu à Mont-le-Grand et Essertines le vingt-sept

Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de

Belle —

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de

Belle et de Greey —

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ulrich Monnard

Marthe Monnard

Signatures des témoins :

E. Monnard

Augustin

L'officier de l'état civil :

O. L...

N° 127

**Légeret et Botta**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Légeret, Samuel Charles**, *maréchal*

de *Chaux* domicilié à *Lansanne*

*célibataire*

né à *Lansanne* le deux août mil huit cent quatre vingt

fils de *Samuel Légeret, maréchal*

et de *Comte Félicie née Pittet, sa femme, les deux à Lansanne*

2<sup>o</sup> **Botta, Rose Henriette**, *couturière*

de *Gliffa (Novare) Italie* domiciliée à *Mozes*

*célibataire*

née à *Mozes* le six sept juillet mil huit cent quatre vingt quatre

fille de *Dominique Henri Botta, maréchal*

et de *Comte Jeanne Alexandrine née Beauillon, sa femme, les deux à Mozes*

Les publications ont eu lieu à *Chaux, Lansanne et Mozes, les six et sept février mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Chaux, Lansanne & Mozes*

*Dispense des publications à Gliffa*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Chaux & Mozes & à la Chancellerie*

*de*

Signatures des époux :

*S<sup>r</sup> Légeret*

*Rose Légeret*

Signatures des témoins :

*Eugène Belperron*

*Louis Légeret les deux à Lansanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 128

**Regnon & Ruyer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~six~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Regnon, Hermann,** Employé C. D.de Montalchez (Neuchâtel) domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Winterthur le trois juillet — mil huit cent quatre-vingt —fils de Friedrich Ludwig Regnon, pâtissier à Bâleet de Emma née Meier, la femme, décédée,2<sup>o</sup> **Ruyer, Lisette,** Coiffeusede Dürrenroth (Berne) domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Sumiswald (Berne) le vingt-quatre août — mil huit cent quatre-vingt —fille de Jakob Ruyer, décédé,et de Anna Maria née Blaser, la femme, décédéeLes publications ont eu lieu à St Aubin, Dürrenroth Lansanne, les deux troismois mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deMontalchez (St Aubin), Dürrenroth etLansanne.

Communiqué: à l'état civil de

St Aubin et Dürrenroth

Signatures des époux :

Hermann RegnonLisette Ruyer

Signatures des témoins :

C. CatrinR. Vetterli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 129

**Nicoud & Golaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux~~ <sup>douze</sup> ~~sept~~ <sup>mil neuf</sup> ~~cent~~ <sup>six</sup> ———— ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Nicoud, Jules-Louis,** Entrepreneur

de ~~Vaux-sur-Rhône~~ <sup>Vaux-sur-Rhône (Mansbâtel)</sup> domicilié à ~~Lausanne~~

Célibataire

né à ~~Flaménil~~ <sup>Flaménil d'Olten</sup> le ~~trois~~ <sup>trois</sup> Janvier ———— mil huit cent ~~septante-huit~~

fils de ~~Louisa Nicoud~~, à ~~Luzern~~,

et de

**2<sup>o</sup> Golaz, Augusta Louise Suzanne,** <sup>brodeuse</sup>

de ~~L'abbaye~~ domiciliée à ~~Lausanne~~,

Célibataire

née à ~~Lausanne~~ le ~~treize~~ <sup>treize</sup> février ———— mil huit cent ~~quatre-vingt-trois~~

fille de ~~Jean-François~~ <sup>Jean-François</sup> ~~Emile Golaz~~, ~~ouvrier de Commune~~

et de ~~Suzanne~~ <sup>Suzanne</sup> ~~Hélène~~ <sup>Hélène</sup> ~~née Kolt~~, sa femme, les deux à ~~Lausanne~~

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne~~ <sup>L'abbaye d'Estimote</sup> le ~~trois~~ <sup>trois</sup> ~~quatre~~ <sup>quatre</sup> ~~vingt-trois~~ <sup>six</sup> ~~sept~~ <sup>sept</sup> ~~sept~~ <sup>six</sup>

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~acte de naissance de l'époux~~

~~Promesse de mariage~~

~~Certificats de publications de~~  
~~Vaux-sur-Rhône, L'abbaye Lausanne~~

Signatures des époux :

*J. Nicoud*  
*Augusta Nicoud*

Signatures des témoins :

*Aug. Rappaz*  
*Chantre*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de ~~Lausanne~~ <sup>Estimote & L'abbaye</sup>

N° 130

**Galli et Giddey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Galli, roi**, plâtrier peintrede Gerra-Gambiarogno (Tessin) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Gerra-Gambiarogno le quatorze février mil huit cent septante sixfils de Baptiste Galli, décédé,et de Rosa née Gilardi, la veuve à Gerra,2<sup>o</sup> **Giddey, Clémence-Marie**, repassende,de Lutry & de Grandvaux domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lutry le vingt-sept septembre mil huit cent huitante troisfille de Charles Siméon Giddey, employé au gazet de Zélie Vallotton, la femme, les deux à Lausanne,Les publications ont eu lieu à Gerra, Lutry, Grandvaux Lausanne, le dix  
sept mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesses de mariageCertificats de publication deGerra-Gambiarogno, Lutry, Grandvaux &LausanneCommuniqué: à l'état civil deGerra-Gambiarogno, Lutry & Lutry

Signatures des époux :

Galli roi  
Clémence Galli

Signatures des témoins :

Charles Giddey  
Zélie Giddey

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 131

**Kenchoz & Bussard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kenchoz, Elie-Rodolphe,** — agriculteur, —

de Rossinière — domicilié à Rossinière —

veuf de Marie Adèle née Martin des le vingt-sept février mil neuf cent quatre-

né à Stroz, le vingt-cinq Juin — mil huit cent soixante-neuf —

fils de Louis Olivier Kenchoz, décédé —

et de Sidonie Catherine née Matti, domiciliée à Villeneuve —

2° **Bussard, Marie-Louise,** — cuisinière, —

de Guayères (Sikony) — domiciliée à Rossinière —

célibataire —

née à Rossinière (Cru) le quatre janvier — mil huit cent quatre-vingt-sept —

fille de Joseph Florentin Bussard, bûcheron, domicilié à Roche, —

et de Marie Louise née Noli, décédée. —

Les publications ont eu lieu à Rossinière et à Guayères les vingt-huit et trente-un Mars mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Rossinière.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Rossinière & Guayères.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Kenchoz Rodolphe*  
*Kenchoz Marie*

Signatures des témoins :

*Sidonie* }  
*Ch. Vallot* } a Vallot

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 132

**Bauer et Bugnon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bauer, Ernest,** chauffeur à la navigation

de Holz-Romanshorn (Thurgovie) domicilié à Duchs

célibataire

né à Neukhof (Thurgovie) le vingt huit avril mil huit cent huitante

fils de Jacob Bauer, décédé

et de Babette Roth, décédée

2<sup>o</sup> **Bugnon, Judith,** sans profession

de Lugrin (Haute Savoie) domiciliée à Courronde-Lugrin

célibataire

née à Courronde le vingt six juin mil huit cent septante sept

fille de Joseph Bugnon, agriculteur

et de Françoise Blane, sa femme, domiciliés à Courronde

Les publications ont eu lieu à Lugrin Courronde et Romanshorn, les dix huit, vingt sept et vingt huit Mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Romanshorn, Lugrin et Courronde

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanshorn et à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

**Bauer Ernest****Judith Bauer**

Signatures des témoins :

**Croissant Jules****Sterring**

L'officier de l'état civil :

**O. L...**

N° 133

**Rouvenaz & Longchamp**  
*née Loup*  
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :  
 et de Edmonts | Feilley |  
 Etat civil : *L'off. de l'état civil*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rouvenaz, Jean-Edouard**, Employé C.O.

de Bionnens | Feilley | et de Edmonts | Feilley | domicilié à Lausanne

veuf de Rosina née Baumgartner dès le huit juillet mil neuf cent trois

né à Bionnens le premier novembre — mil huit cent soixante

fil de Louis Rouvenaz, décédé

et de Marie Reine née Gavillet, décédée

2° **Longchamp née Loup, Julie Marie-Jenny** Repasseuse

de Malapalud — domiciliée à Lausanne

veuve de Paul François Longchamp dès le six mai mil neuf cent cinq

née à Lausanne le vingt-deux novembre — mil huit cent soixante-trois

fille de Henri Loup, décédé

et de Aline Louise Suzanne née Lepellier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Bionnens & Malapalud, les treize & quinze mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
 & actes de décès des précédents conjoints  
 Promesse de mariage  
 Certificats de publication de  
 Bionnens, Malapalud & Lausanne

Signatures des époux :

*Rouvenaz J*  
*Jenny Rouvenaz*

Signatures des témoins :

*Edouard Greiner*  
*A. Chappaz*  
*Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil d'Orny  
 & de Poliez-le-Grand

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Louve, 2.



N° 134

**Pernet et Brendle**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pernet, Jules Henri**, Employé de Bureau

de Diment-Dessus domicilié à Lausanne

divorcé de Elise Emilie Pernet dès le trois Juin mil neuf cent-trois

né à Lausanne le vingt-sept mai — mil huit cent Septante-trois

fils de François Emile Pernet, décédé

et de Marie Françoise Joël, sa veuve, à Lausanne

2<sup>o</sup> **Brendle, Louise Laure Thérèse**, Employée de Bureau

de Malapalud domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le neuf mai — mil huit cent Soixante-sept

fille de feu Séverin Brendle

et de feu Geneviève née Bodenmüller, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Diment-Dessus & Malapalud les vingt-sept et vingt huit Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage de l'époux avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publications de Diment-Dessus, Malapalud & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Ormont-Dessus & de Bettens.

Signatures des époux :

J. Pernet  
Louise Pernet

Signatures des témoins :

H. Faudon à Lausanne  
Jules Kreis à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 135

**Rigotti et Eward**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept avril mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rigotti, Angelo Maria Carlo Pasquale**, *muniere*

de Isola S. Giulio (novare) Italie — domicilié à Lonsanne —

célibataire

né à Isola S. Giulio le vingt sept novembre mil huit cent septante un

fil de Carlo Rigotti, *muniere*

et de Maria née Mecandi, *sa femme* à Isola S. Giulio

2° **Eward, Anita**, *ouvrière*

de Chézard St Martin (Neuchâtel) — domiciliée à Lonsanne —

célibataire

née au Petit Chézard le premier juillet — mil huit cent septante deux —

fille de Anna Eward, *décédée*

et de Hyacinthe née Major, *sa femme, décédée*,

Les publications ont eu lieu à Chézard, Lonsanne & Isola S. Giulio les vingt six  
vingt sept février onze mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Isola S. Giulio & Chézard

Permis du Département de

Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Chézard & à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Rigotti Angelo*  
*Anita Rigotti*

Signatures des témoins :

*Janin* }  
*Ch. Palletta* } *Lonsanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 136

**Oberle et Courvoisier - Élément**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Oberle, Victor,** tailleur,

de Sultz (Haute-Alsace) domicilié à Ransanne,

célibataire

né à Sultz le treize octobre mil huit cent septante sept

fils de Ignace Oberle, tailleur,

et de Magdalena née Buschmiedler, sa femme, à Sultz

2<sup>o</sup> **Courvoisier-Élément, Lina-Nora,**

de Menthersch & du Seck (Neuchâtel) domiciliée à Ransanne,

célibataire

née à Ransanne le six mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Marc Edouard Courvoisier-Élément, manœuvre,

et de Louise née Vailland, sa femme, à Ransanne

Les publications ont eu lieu à Ransanne, au Seck, à Menthersch & à Sultz, les dix, huit, neuf, février et dix-sept dit mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Permis de mariage

Certificats de publication de

Sultz, Menthersch, Le Seck & Ransanne

Déclaration de validité

Permis du Dép<sup>t</sup> de Justice & Police

Communiqué : à Gimel & au Seck ainsi

qu'à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

*Victor Oberle*

*Lina-Nora Oberle*

Signatures des témoins :

*Josef Fischer*

*Paul Oberle*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 137

**Porchet et Bergeaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Porchet, Emile,** employé aux C. f. f.

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Lausanne

veuf de Eugénie née Porchet dès le vingt-six juin mil neuf cent deux

né à Epalinges le cinq novembre — mil huit cent septante-trois

fil de Marie née Porchet, sa veuve à Corcelles-le-Jorat

et de feu Albert Frédéric Porchet

2° **Bergeaud, Louise Clara,** employée à la blanchisserie

de Pully domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Pully le trois janvier — mil huit cent huitante

fille de Louis Henri Bergeaud, décédé,

et de Louise Clémentine née Fontamraz, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully & Corcelles-le-Jorat, les dix-sept & dix-huit mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Corcelles-le-Jorat, Pully & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Porchet & Pully

Signatures des époux :

Porchet Emile

Clara Porchet

Signatures des témoins :

L. Decosterd

P. Passat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 138

**Bachmann & Fischer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bachmann, Jean Rodolphe**, employé postal

de Sammelsgut-Betschikon (Zürich) — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Lausanne le quatorze octobre — mil huit cent septante-trois —

fils de Jean Rodolphe Bachmann, tailleur —

et de Louise Straub sa femme, les deux à Lausanne —

2<sup>o</sup> **Fischer, Bertha-Lina**,

de Grossaffoltern (Berne) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Lausanne le trois juillet — mil huit cent septante-trois —

fille de Jean Marc Auguste Fischer, jardinier —

et de Louise Sidette Meyer, sa femme, les deux à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Betschikon &amp; Grossaffoltern, les vingt, vingt-un février et deux Mars mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Betschikon, Grossaffoltern &amp; Lausanne —

—

—

—

Communiqué: à l'état civil de

Betschikon &amp; Grossaffoltern —

—

Signatures des époux :

Rodolphe Bachmann

Bertha Bachmann

Signatures des témoins :

J. R. Bachmann

M. Hans

L'officier de l'état civil :



N° 139

**Croizier et Maillard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Croizier, Louis-Henry,** — Infirmité —

de Aubonne — domicilié à Landanne —

célibataire —

né à Aubonne le dix-sept mars — mil huit cent soixante-neuf —

fils de feu Jules François Croizier —

et de feu Elisabeth Henriette née Tronlet, sa femme, —

2<sup>o</sup> **Maillard, Berthe-Amanda,** lingère, —

de Chesalles / Oron — domiciliée à La Tour de Peilz —

célibataire —

née au Châtelard (Montrens) le seize mai — mil huit cent quatre-vingt-quatre —

fille de feu François Louis Emile Maillard —

et de Emma née Perret, sa veuve à La Tour de Peilz —

Les publications ont eu lieu à Aubonne Landanne, La Tour de Peilz —

Chesalles, les vingt-sept et vingt-huit février mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Aubonne, Chesalles, La Tour de Peilz

Landanne —

Communiqué : à l'état civil de

Aubonne, Oron et La Tour de Peilz

Signatures des époux :

*L. Croizier*  
*Berthe Croizier*

Signatures des témoins :

*François Perret*  
*Auguste Veyre* } Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Imp. H. Vallotton, Courx & Co., rue de la Courve, 2.



N° 140

**Cachin et Regamey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cachin, Octave-Alfred**, Surveillant-jardinier

de Cerniaz domicilié à Lausanne

célibataire

né à Villarzel le cinq décembre — mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Constant Eugène Cachin, agriculteur,

et de Marie Esde née Gonmarz, sa femme, les deux à Pessenaz

2° **Regamey, Marie-Fanny**, Institutrice

de Lausanne domiciliée à Vers chez les Blancs

célibataire

née à Lausanne (Râpres) le cinq mai — mil huit cent septante-neuf

fille de Abraham Samuel Regamey, décédé

et de Jeanne Susanne Regamey née Crot, sa veuve, Vers chez les Blancs,

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Cerniaz, les vingt et vingt-deux

Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Cerniaz & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Villarzel

Signatures des époux :

Octave Cachin

Fanny Cachin

Signatures des témoins :

Charles Regamey  
Amor Leger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 141

**Dessanges & Magnenat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~six-neuf avril mil-neuf-cent-dix~~ — mil huit-cent-quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dessanges, Alexis,** — employé à l'hôpital c<sup>h</sup>

de Naz — domicilié à Landanne,

célibataire

né à Signes le quatorze mai — mil huit-cent-septante-cinq

fils de feu Jacques Albert Dessanges

et de Rose née Huguenot, la veuve à Landanne,

2° **Magnenat, Alice-Jenny,** Infirmière

de Vaulion — domiciliée à Cery & Pilly

célibataire

née à Cery le trois mai — mil huit-cent-septante-cinq

fille de Henri Louis Magnenat, fermayer à Cery près Cite

et de Nanette Genevieve née Panchaud, la femme, <sup>veuve</sup> ~~décédée~~

Les publications ont eu lieu à Vaulion, Naz, Pilly et Landanne, les seize et dix-sept mars mil-neuf-cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Naz Vaulion Landanne et Pilly

Signatures des époux :

Alexis Dessanges

Alice Dessanges

Signatures des témoins :

Jules Dessanges } Landanne.  
F. Panchaud }

Communiqué : à l'état civil de

feu, Vaulion & Romanel.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 142

**Chapallaz & Annann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf avril mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Chapallaz, Ernest-Jules-Arthur**, Jardinier

de Lussy domicilié à Renens 4/ Roche

célibataire

né à Lausanne le huit juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Charles Gabriel Chapallaz, jardinier à St Chamond (Loire) France

et de Elise née Hähler, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Annann, Rose-Marie**,

de Waeldi (Thurgovie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à St Prex le six novembre mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Annann, jardinier à Lausanne

et de Georgette née Demont, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lussy, Renens et Waeldi, les vingt et  
vingt mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de  
Romanel

## Signatures des époux :

Ernest Chapallaz  
Rose Chapallaz

## Signatures des témoins :

Jules Nicoud  
Emma Chapallaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat civil de  
Villars 4/rens, Waeldi & Romanel



8-328.

N° 143

Regamey et Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Regamey, Charles, Commis aux C. f. f.

de Forêt et Landanne — domicilié à Landanne —

célibataire

né à Landanne le vingt-cinq avril — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Pierre Louis Regamey, propriétaire à Sully —

et de Jeanne Louise née Parrea, sa femme, décédée, —

2° Barbey, Lucie-Augusta, —

de Gunges — domiciliée à Landanne —

célibataire

née à Gunges le deux mai — mil huit cent quatre-vingt-un —

fille de Isaac Samuel Barbey, décédé —

et de Jeanne née Barbey, sa veuve, à Landanne —

Les publications ont eu lieu à Forêt, Gunges & Landanne, les vingt-deux et vingt-quatre Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Forêt, Landanne & Gunges

Communiqué : à l'état civil de

Forêt & Gunges.

Signatures des époux :

Ch Regamey  
Lucie Regamey

Signatures des témoins :

Regamey  
Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 144

**Marxer et Wehli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Marxer, Joseph-Paul, Cordonnier

de Leventbourg (Prine | Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Porrentruy le dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt

fils de Joseph Marxer, décédé,

et de Angéline née Fatina, sa femme, à Porrentruy

2<sup>o</sup> Wehli, Anna, Cuisinière

de Vechigen (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bolligen le huit Décembre mil huit cent Septante-sept

fille de Christian Wehli, tailleur de pierres

et de Anna née Lehendz, sa femme, domiciliés à Ostermündingen

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vechigen et Pleigne, les quinze et dix-sept Mars mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne Vechigen &amp; Pleigne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Pleigne &amp; Vechigen.

## Signatures des époux :

Marxer Paul

Anna Marxer.


## Signatures des témoins :

Ch. Fallois

P. Raccourds

à Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N° 145

Vuarnoz et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Vuarnoz, François-Joseph, Employé C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Cordrey (Fribourg) domicilié à Genève.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cordrey le quinze novembre mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Pierre Maurice Vuarnoz, ancien agriculteur à Genève

domicile des parents :

et de Marie Madeleine née Berger, la femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Bolomey née Jaquier, Léonie-Aurélié,

Lieu d'origine et de domicile :

de Autry et de Fozel domiciliée à Saldanne

Etat civil :

veuve de Alfred Bolomey dès le huit octobre mil neuf cent quatre

Lieu et date de la naissance :

née à Fiez vers Sion (Fribourg) le treize juillet mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de Hélène Jaquier à Saldanne

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Saldanne Autry, Genève, Cordrey & Fozel, les six, huit & dix mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Romanel

Signatures des époux :

Joseph Vuarnoz  
Léonie Vuarnoz

Signatures des témoins :

Richard Pisser  
Raccourti

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Cordrey, Autry, Fozel & Romanel.



N° 146

**Vallier et Fortunée**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Vallier, Justin Martin**, manoeuvre maçon

de Nus | Turin | Italie domicilié à Lansanne

célibataire

né à Nus le huit novembre mil huit cent Septante-cinq

fils de Michel Vallier, cultivateur

et de Marie Sabine née Tullippe, sa femme, les deux à Nus

2<sup>o</sup> **Fortunée, Marie-Souveraine**, ménagère

de Authey-Saint-Amatè | Turin | domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Authey-Saint-Amatè le cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt

fille de père &amp; mère inconnus

et de

Les publications ont eu lieu à Lansanne Authey et Nus les trois, onze &amp; dix-huit Mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Nus, Authey-Saint-Amatè Lansanne

Permis du Département de Justice

à Police

Communiqué: à la Chancellerie

le

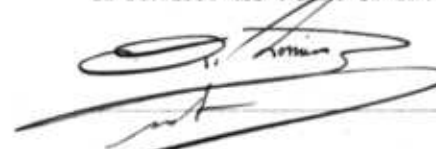
## Signatures des époux :

Justin Vallier  
Souveraine Vallier

## Signatures des témoins :

David Guerin  
Joseph Perroy

L'officier de l'état civil :



N° 147

**Rouge et Kemy**  
née Capt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf avril mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rouge, Louis-Georges-François-Kemi**, négociant  
des Monts de Lausanne domicilié à Lausanne

veuf de Suzette Marianne Chavan, dès le treize octobre mil huit cent quatre vingt seize

né à Lausanne, le quinze novembre mil huit cent trente huit

fils de feu Jean Pierre David Rouge

et de feu Jeanne Julie née Regamey, sa femme

2° **Kemy née Capt, Elise Lydie**, garde malades

des Monts de Lausanne domiciliée à Lausanne

divorcée de Eugène Kemy dès le trente juin mil neuf cent

née àire Morrens, le quatre mai mil huit cent cinquante trois

fille de feu Jean Abram Louis Capt

et de feu Jeanne Marguerite née Bellet, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Mont de Lausanne, le treize  
un mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Actes de naissance des fiancés

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Acte de mariage de l'épouse avec mention  
du divorce

Certificats de publication des Monts et de  
Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Romanel

Signatures des époux :

*L. Rouge*  
*Elise Rouge*

Signatures des témoins :

*Amédée Samuel*  
*A. Bligny*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 148

**Cuénoud et Leuenberger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~six~~ neuf avril mil neuf cent ~~soix~~ six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cuénoud, Henri Alfred**, employé C. S. F.

de Lutry et Forel domicilié à Lausanne

veuf de Louisa née Baudarbacher, des le cinq avril mil neuf cent trois

né à Lutry, le vingt avril mil huit cent soixante six

fils de Jean Cuénoud, décédé

et de Rosalie née Deprez, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Leuenberger, Maria**, cuisinière

de Lützelflüh (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Seewil (Rapperswil) Berne, le dix-neuf février mil huit cent septante quatre

fille de Christian Leuenberger, décédé

et de Magdalena née Hofer, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forel, Lausanne, Lützelflüh et Forel, les treize, quatorze et seize mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Actes de naissance des fiancés

Acte de décès de la 1<sup>ère</sup> femme du fiancé

Certificats de publication de Lutry, Forel

Lützelflüh et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry, Forel et Lützelflüh

Signatures des époux :

Cuénoud Henri

Cuénoud Maria

Signatures des témoins :

Albert Marsens

Borboz Louis } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 149

**Laurent et Rey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Laurent, Louis-Auguste**, terrassier

de Fey, domicilié à Lussanme,

célibataire

né à Lussanme le onze janvier — mil huit cent septante-huit

fils de Marie Laurent, à Lussanme,

et de

2<sup>o</sup> **Rey, Lina-Marie**, ménagère

de Forêt de Ancens, domiciliée à Lussanme

célibataire

née à Penthéaz le vingt-un janvier — mil huit cent quatre-vingt-six

fille de François Rey, terrassier

et de Marie Lucie née Pittet, la femme, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Fey & Forêt, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq janvier mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Fey, Forêt & Lussanme

Communiqué : à l'état civil de

Ancens & de Fey

Signatures des époux :

Louis Laurent

Lina Laurent

Signatures des témoins :

B. Jaudou

A. Raccourci } à Lussanme

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 150

**Perrin & Pilléruit**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Perrin, Paul**, secrétaire à l'hôpital et

de Vutebeuf domicilié à Lonsanne

célibataire

né à Seny-Vutebeuf le vingt-neuf mai mil huit cent septante-huit

fils de défunts Louis Jules Perrin

et de Elise née Adde

2<sup>o</sup> **Pilléruit, Emma Marie**, épouse femme

de Baulmes domiciliée à Baulmes

célibataire

née à Baulmes le quatorze novembre mil huit cent septante-sept

fille de feu Jules Henri Pilléruit

et de Caroline née Collet à Baulmes

Les publications ont eu lieu à Vutebeuf, Baulmes & Lonsanne, les vingt-trois  
et vingt-quatre Mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Vutebeuf, Baulmes & LonsanneCommuniqué: à l'Etat Civil de  
Baulmes

## Signatures des époux :

P. Perrin

Marie Pilléruit

## Signatures des témoins :

Paul Masgôt

Martin Perrin

## L'officier de l'état civil :



N° 151

**Reddemann et Dickmann**

Nom et profession de l'époux :

1° **Reddemann, Franz-Theodor**, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Berlin (Prusse) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Thorn, le vingt-trois mai mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

fils de Julius Reddemann, tailleur, à Thorn

domicile des parents :

et de Henriette née Kiehn, sa femme

Nom et profession de l'épouse :

2° **Dickmann, Erna-Margaretha-Dorothea**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Hamburg (Allemagne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Hamburg, le premier janvier mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de Edouard Charles Dickmann, vitrier à Lausanne

domicile des parents :

et de Anna Dorothea née Dooß, sa femme, à Hamburg

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Berlin, Hamburg et Lausanne, les dix-sept février, trois mars et vingt-un mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
Actes de naissance des fiancés  
Certificats de publication de Berlin,  
Hamburg et Lausanne  
Permis du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Franz Reddemann  
Erna Reddemann

Signatures des témoins :

J. Welte-Her  
Fr. Hamburg

L'officier de l'état civil :

Fossier

Communiqué : à la Chancellerie  
Cantonale



N° 152

**Dübi et Rossier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois avril mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dübi, Paul-Ferdinand**, boulangier

de La Lente (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Sepey, le quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fils de André Dübi, charpentier, à Villars 3/Oron

et de Julie-Elise née Eguey, sa femme, décédée

2° **Rossier, Henriette** sans profession

des Tavernes et de Rougemont domiciliée à ux Tavernes, Haut Crêt

célibataire

née aux Tavernes, le treize novembre mil huit cent septante-cinq

fille de Jean-Henri Rossier, agriculteur

et de Louise née Jan, sa femme, à Haut Crêt 1/ Les Tavernes

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Lente, Rougemont et Les Tavernes les trois et quatre avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Actes de naissance des fiancés

Certificats de publication de La Lente, Les Tavernes, Rougemont et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

La Lente, Oron-la-Ville et Rougemont

Signatures des époux :

Paul Dübi

Henriette Dübi

Signatures des témoins :

Pambin  
Pambin

L'officier de l'état civil:

Rossier

Par décision du 11 novembre 1906, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom p. ab. est mis au lieu de la famille Dübi, c'est-à-dire sans le "s" sous le u.

Lausanne, le 6 novembre 1906.

Officier de l'état civil:

Signé à Lente, Oron-la-Ville et Rougemont.

N° 153

**Kammerly et Dupuy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kammerly, Gérald Armand**, gardi malades

de San Carlos | République Argentine — domicilié à Gland

célibataire

né à San Carlos le trente un août — mil huit cent quatre vingt deux

fil de Henri Kammerly, cultivateur

et de Marie Ida née Simon à Santa Fe

2° **Dupuy, Marie Joséphine**, gardi malades

de Pontaix | Dième | France — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Pontaix le dix février — mil huit cent quatre vingt trois

filles de Louis Dupuy, adjudé

et de Adeline Chastan, la veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gland, Lausanne, Pontaix et consistent de la République Argentine, les trois, quatre et onze mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation del'Etat civil de  
Bagnins

Signatures des époux :

Armand Kammerly  
Marie Dupuy

Signatures des témoins :

Jean Vuilleumier  
Louis Vek. <sup>à Gland</sup> à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Bagnins & à la Chancellerie C<sup>le</sup>

N° 154

**Küsser et Penneveyre**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Küsser, Charles Auguste**, — Electricien —

de Anet (Seine) — domicilié à Landanne, —

célibataire —

né à Anet le mardi le vingt mai — mil huit cent septante dix —

fils de **Mme Jacques Auguste Küsser**, **ouvrier de ville à Landanne**, —et de **Madame Louise née Jacquemont**, **sa femme, décédée**, —2<sup>o</sup> **Penneveyre, Ida Jenny**, — lingère —

de Landanne, — domiciliée à Landanne, —

célibataire —

née à Chailly &amp; Landanne le vingt trois Septembre mil huit cent quatre vingt trois —

fille de **Jean Louis Penneveyre**, **agriculteur**, —et de **Madame Rosine née Etindier**, **sa femme à Chailly & Landanne** —Les publications ont eu lieu à Anet & Landanne les vingt sept février et  
premier mars mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Landanne &amp; Anet —

Communiqué: à l'état civil d'Anet —

Signatures des époux :

**Küsser Auguste**  
**Küsser Ida**

Signatures des témoins :

**Schmann Jules**  
**Zimlacher Victor**  
les deux à Landanne.

L'officier de l'état civil :

**Pouyer E**  
remplacant



N° 155

**Wöringer et Hollandt**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq avril mil neuf cent dix — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Wöringer, Alfred Immanuel**

*statutaire*

**- Love**

de Bâle

domicilié à Delémont,

célibataire

né à Bâle le quinze décembre

mil huit cent soixante

fil de Louis Alphonse Wöringer,

et de Anna née Josphin

2<sup>o</sup> **Hollandt, Emma née Hindler,**

de Schönweide, Mecklenburg Schw.

domiciliée à Château d'Orx

veuve de Charles Auguste Hollandt d'âge vingt quatre

quatre

née à Schönweide le deux Janvier

mil huit cent cinquante

fille de Ernest Charles Henri Hindler,

et de Dorothee Elisabeth née Suter.

Les publications ont eu lieu à Bâle, Delémont, Schönweide & Château d'Orx, les

dix onze et douze avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Delémont

Signatures des époux :

*Alfred Wöringer*  
*Emma Wöringer*

Signatures des témoins :

*Baron Ferdinand de Ruyter*  
*à Paris*  
*Georges*  
*à Genève*

L'officier de l'état civil :

*C. A. Simon*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Bâle, Delémont, Château d'Orx & à la  
Chancellerie de

N° 156

**Hugli et Penneveyre**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-203

Aujourd'hui ~~vingt six avril~~ ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Hugli, Henri-Auguste**, fondateur  
de Sectorf (Secteur) domicilié à Randanne  
célibataire


né à Randanne le vingt huit août mil huit cent quatre vingt sept  
fils de Jean Antoine Hugli employé aux C. F. F.  
et de Sophie Marie née Pache, sa femme, les deux à Randanne,

2<sup>o</sup> **Penneveyre, Alice Marie**, couturière  
de Randanne domiciliée à Randanne  
célibataire

née à Chailly le sept novembre mil huit cent quatre vingt huit  
fille de Jean Louis Penneveyre, agriculteur,  
et de Rosine Ebinden, sa femme, domiciliés à Chailly,

Les publications ont eu lieu à Randanne et à Sectorf, les vingt six et vingt sept mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:	Signatures des époux :
<u>Promesse de mariage</u>	<u>Henri Hugli</u>
<u>Certificats de publication de</u>	<u>Alice Hugli</u>
<u>Sectorf Randanne</u>	
<u>Consentement du père de l'épouse</u>	
	Signatures des témoins :
	<u>Jean Hugli</u>
	<u>Alais Steller</u>
Communiqué : à l'Etat civil de <u>Sectorf</u>	L'officier de l'état civil :
	

N° 157

**Gratraud et Pelletier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six avril mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gratraud, Jules Louis,** Négociant

de Charmé (Charente) France domicilié à Lussan

célibataire

né à Genève le trois avril mil huit cent quatre vingt deux

fil de Jules Gratraud, négociant à Lussan

et de Sylvie née Müller, sa femme, décédée

2° **Pelletier, Irma,** Employée de Commerce

de Germelle (Saône et Loire) France domiciliée à Lussan

célibataire

née à Valloire le onze Décembre mil huit cent quatre vingt quatre,

filles de Claude Pelletier, Charbonnier,

et de Maria Joseph Félicité née Falade, sa femme, domiciliés à Lussan

Les publications ont eu lieu à Lussan, Charmé & Germelle (Mellecey) les  
huit, onze et quinze avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
Consentement du père de l'Epoux  
acte de décès de la mère - Consentement des  
père & mère de l'Epouse - Promesse de  
mariage - Certificats de publication  
de Charmé, Mellecey, Lussan - Déclaration  
de Validité - Permis du Département de  
Police  
Communiqué : à la Chancellerie  
Cantonale

Signatures des époux :

Jules Gratraud  
Irma Gratraud

Signatures des témoins :

A. Schmid }  
E. Schmidt } à Petit

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 158

**Beneq & Turin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six avril mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Beneq, Louis-Eugène,** Instituteur

de Vallèzes sous usins domicilié à Revoy d'Yvonand

célibataire

né à Genève le premier Mars mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Frédéric Eugène Beneq, journaliste à Lausanne, Ouchy

et de Adèle née Betschen, sa femme, à Canton (Ohio)

2<sup>o</sup> **Turin, Emma-Louise,** Couturière

de Vallèzes s/ Rances domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Eugène Jules Turin, Cocher à Lausanne,

et de Marie Louise née Schmidhauser, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vallèzes s/ Rances &amp; Vallèzes sous usins les cinq et six avril mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
d'Yvonand

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil  
d'Yvonand, Rances & Usins.

Signatures des époux :

Louis Beneq instit  
Emma Beneq.

Signatures des témoins :

Eugène Turin }  
Arthur Meyer } Lausanne

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 159

**Marguerat & Seidoux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept avril mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Marguerat, Louis,**

de Lutry domicilié à Lausanne, Impl. à l'usine à gaz

célibataire

né à Lutry le vingt sept juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Charles Marguerat, décédé,

et de Suzanne Marie Vallens, née Perchet, la veuve, à Lausanne,

**2<sup>o</sup> Seidoux, Mélanie Elizabeth,**

de Post-Valais / Valais domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt six mars mil huit cent Septante quatre

fille de Jean Hippolyte Seidoux

et de Elizabeth Marie née Longchamp, actuellement dame Blanchard à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et Post-Valais les vingt sept et vingt huit Mars mil neuf cent dix

Par jugement du Tribunal... de...  
diocèse de Lausanne, rendu  
en date du 17 octobre 1932 déclaré  
définitif et exécutoire le 26 de ce  
mois 1932, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ... an... le  
délai pendant lequel l...  
ne pourra... contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 4 janvier 1933.

L'officier de l'état civil:

*L. Bauffe*

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de  
Lutry, Post-Valais & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de  
Lutry & Post-Valais.

Signatures des époux :

*Marguerat Louis*

*Mélanie Marguerat*

Signatures des témoins :

*Creyvaud Jules*  
*Marguerat Jules*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 160

**Favre et Grozjean**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Favre, Jules-Louis** Charretierde Chiccens domicilié à Lansanne,célibatairené à Rojeux le dix août — mil huit cent septante-sixfils de Henri François Favre, agriculteuret de Marie Adèle née Métrano, sa femme, à Chiccens,2<sup>o</sup> **Grozjean, Marie**, Ménagèrede Sainte Croix domiciliée à Lansannecélibatairenée à Lansanne le quatre Juillet — mil huit cent quatre-vingt-quatrefille de Marc Louis Grozjean, bûcheron à Veveyet de Almée née Ducoux, sa femme,Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Les Granges, Chiccens et Lansanne,  
les sept, huit et neuf décembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouxPromesse de mariageCertificats de publication deChiccens, Ste Croix, Les Granges &LansanneCommuniqué: à l'Etat Civil de StCerges & Ste Croix

## Signatures des époux :

Jules Louis FavreMarie Grozjean

## Signatures des témoins :

Henri TillietBuffat

## L'officier de l'état civil :





N° 161

# Dizard & Maget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt huit avril mil neuf cent dix, mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dizard, Jules-Pierre**, négociant,

de Coubat (Puy de Dôme) France, domicilié à Lussan,

célibataire

né à Lussan le quinze février mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Pierre Dizard, propriétaire

et de Eugénie Melanie née Gillet, sa femme, à Lussan

2° **Maget, Suzanne Emilie**,

de L'Isle domiciliée à Lussan,

célibataire

née à Lussan le quatorze octobre mil huit cent quatre vingt dix

fille de Emile Elie Louis Maget, Chapelier à Lussan,

et de Suzanne née Charbon, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lussan L'Isle & Coubat les vingt quatre et vingt dix

Mars et premier avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Pièces déposées :

Consentement des père et mère de l'époux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de l'Isle

Coubat et Lussan

Déclaration de validité

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'état civil de l'Isle

à la Chancellerie Cantonale

### Signatures des époux :

*Jules Dizard*  
*Suzanne Dizard*

### Signatures des témoins :

*Emile Maget*  
*Dizard Louis*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Il résulte d'une lettre de bourgeoisie instrumentée par le notaire Alexis Renier à Lussan le 24 Janvier 1907 visée par le Conseil d'Etat dans le détail legal que Jules Pierre Dizard a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Lussan

Lussan le 12 Mars 1907.

L'Officier de l'Etat Civil

*[Signature]*

N° 162

**Duvoisin et Karlen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duvoisin, Jules-Louis,** agriculteur,

de Ouges domicilié à Ouges,

célibataire

né à Ouges le dix octobre mil huit cent quatre-vingt

filz de Jules François Duvoisin

et de Caroline née Meylan,

2° **Karlen, Rosa,** ménagère,

de Leu-Diemtigen (Suisse) domiciliée à Ouges,

célibataire,

née à Villers-Luxemburg le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Samuel Karlen

et de Elise née Mami

Les publications ont eu lieu à Ouges et Diemtigen les trente et trente-un mars

mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisations de l'état civil de  
Montagny

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de

Montagny et Diemtigen

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

J. Duvoisin  
Rosa Duvoisin

Signatures des témoins :

Eug. Negroz } Landsanne  
Spencer }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 163

**Troyon et Schultz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Troyon, Arthur,** manœuvre appareilleur,

de Chesaux domicilié à Landsanne,

célibataire

né à Landsanne le trois janvier mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Jules Troyon, journalier,

et de Henriette Soude née Blane, la femme, domestique à Landsanne

2<sup>o</sup> **Schultz, Sophie-Elise,**

de Belfort Haut Rhin France, domiciliée à Landsanne,

célibataire

née à Landsanne le dix-neuf janvier mil huit cent septante sept

fille de Edouard Ernest Schultz, agent,

et de Elisabeth Wymann, décedée,

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Chesaux et Belfort, les vingt sept, vingt-neuf mars et premier avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de notoriété constatant l'absence du  
père de l'épouse et consentement de la mère

Premesse de mariage

Certificats de publication de Chesaux,  
Landsanne et Belfort.

Communiqué : à l'Etat civil de  
Rommel et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Arthur Troyon

Sophie Troyon

Signatures des témoins :

Paul Mjndt,

Ernst Blane

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 164

**Jørgensen et Ballardone**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jørgensen, Georges** peintre décorateur,

de Thorning | Danemark | domicilié à Landanne,

célibataire

né à Thorning le trente Janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Thomas Jørgensen, agriculteur

et de Jeanne Christine née Christensen, la femme à Knudstrup | Danemark |

2<sup>o</sup> **Balladone, Maria Anna - Pia**,

de Curino | Novare | Italie | domiciliée à Landanne

célibataire

née à Curino le trois Décembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de Pierre Ballardone, entrepreneur

et de Louisa née Mariola, la femme, domiciliés à Curino d'Orbe

Les publications ont eu lieu à Landanne le vingt-sept février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

Diptyques des publications à Thorning

à Curino - Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice

à Police

Communiqué: à la Chancellerie

Contentale

Signatures des époux :

Georges Jørgensen  
Marie Jørgensen

Signatures des témoins :

Georgin  
F. Lambert } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 165

**Pillonel et Marti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier mai mil neuf cent dix~~, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pillonel, Jules-Leopold** Charpentier,

de Sevaz (Bussy) Suisse, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt-cinq février mil huit cent septante-neuf

fils de Joseph Leopold Pillonel, Charpentier,

et de Augustine Parthe, sa femme, les deux à Lausanne,

2<sup>o</sup> **Marti, Bertha-Julie-Eugénie** sans profession,

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à La Savière, le vingt-huit Juin mil huit cent septante-sept

fille de Alexandre Jules Marti, décédé,

et de Jeanne Marie Penneroyce, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Sevaz, Guggisberg et Lausanne, le dix-sept Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sevaz, Guggisberg et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Sevaz (Bussy) & Guggisberg

Signatures des époux :

Pillonel Jules

Bertha Pillonel

Signatures des témoins :

Pillonel Jules  
Berthelot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 166

Villeumier et Dulché

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Villeumier, Paul-Alexis horloger,

de La Sagne (commune de Tramelan - arrondissement de Neuchâtel) - domicilié à Chaux de Fonds

célibataire

né à Chaux de Fonds le vingt-cinq mars mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Henri Cédric Villeumier,

et de Adèle née Jammot, à Chaux de Fonds.

2° Dulché, Jeanne-Léonie

de Beaucourt (canton de Haut Rhin) femme - domiciliée à Lundanne

célibataire

née à Porrentruy le vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Charles Auguste Dulché, horloger-tijentier,

et de Féodora Léonie née Sengstang, à Lundanne,

Les publications ont eu lieu à Chaux de Fonds, La Sagne, Beaucourt, Lundanne et

Beaucourt, les vingt-neuf mars, trante, trant-un mars et premier avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de

Chaux de Fonds

Signatures des époux :

Paul Villeumier  
Jeanne Villeumier

Signatures des témoins :

Ch. Dulché à Cudry  
D. J. Winteler à Lundanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à La Sagne, Tramelan,

Beaucourt, Chaux de Fonds, Lundanne et Chaux

célestin

*Par jugement du Tribunal consulaire de France, au baro, au 28 février 1913, le mariage ci-contre a été déclaré nul par le divorce prononcé aux torts et griefs du mari. L'usage de l'acte de mariage est interdit. L'officier de l'état civil. Receu. L'officier de l'état civil à La Sagne, Tramelan et le Chaux-de-Fonds.*



N° 167

**Birski et Stanilewitch**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a eu lieu  
à l'Eglise Russe de Genève le 4 mai  
1906.

Aujourd'hui premier mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Birski, George** — Etudiant, Ingénieur —

de Ivangorod / Tchernigov / Russie — domicilié à Lausanne —

célibataire

né à Ivangorod le sept/dix-neuf avril — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fils de Alguerd Birski, docteur médecin —

et de Marie née Bokostoff, sa femme, domiciliés à Caissa —

2° **Stanilewitch, Olga** — Sans profession —

de Vitazhol / Hersen / Russie, — domiciliée à Lausanne —

célibataire

née à Vitazhol le trinte septembre/douze octobre mil huit cent quatre-vingt-six —

fille de Basile Stanilewitch, propriétaire à Kiew / Russie —

et de Anna née Tverochilekoff, sa femme, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix avril et à Genève, Eglise Russe,  
en mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Consentements des père & mère de

l'épouse. — Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne

à Eglise Russe —

Permis du Département de Justice

à Police —

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

G. Birsky  
O. Birsky

Signatures des témoins :

Smirnov Victor  
F. Klovski

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 168

**Fiaux et Favez**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fiaux, Edouard** Pecheurde Kamenches domicilié à Ceryière Pilly

célibataire

né à Villain-Mirandaz le douze novembre mil huit cent septante-troisfils de Constant Fiaux, Charpentier à Gollionet de Isabelle née Dumand, la femme, décédée,2° **Favez, Marie-Louise** Cuisinièrede Servion domiciliée à Laudon

célibataire

née à Servion le six huit décembre mil huit cent septante-cinqfille de Eugène Favez, agriculteuret de Julie marianne née Voler, la femme domiciliée à ServionLes publications ont eu lieu à Laudon, Pilly, Kamenches - Servion les sept et huit civil mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Romanet

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Maudon, Romanet & Ciry-la-Ville

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Edouard Fiaux  
Marie Fiaux

Signatures des témoins :

B. Jaisot  
Auguste Veyre } Laudon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 169

# Cavin et Sanyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cavin, Adrien** Chauffeur C. S. J.

de Villiers domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Ballaigues le treize Septembre mil huit cent septante quatre ;

fil de Frédéric Cavin, ancien chef de gare, domicilié à Lully

et de Annette Henriette née Simon, épouse, décédée.

2° **Sanyer, Augusta** Blanchisseuse

de Lully domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Jurins le deux-neuf août mil huit cent septante huit

fille de Léon Louis Sanyer, décédé,

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lully et Villiers les vingt-quatre

et vingt-cinq mars mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villiers, Lully Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Mézérieux à Fromainmôtier

Signatures des époux :

Cavin Adrien

Cavin Augusta

Signatures des témoins :

Raccourlier  
L. Desfontaines

L'officier de l'état civil :

[Signature]

*Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne, rendu en date du 29 août 1916, déclaré définitif et exécutoire le 10 décembre 1916, le mariage ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.*

Inscrit le 25 décembre 1916

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 170

**Pinard - Deciaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pinard, Leon - Kenzi Médecin,de Amancez, domicilié à Prilly,divorcé en secondes noces de Elise Mercand née Agnet, dès le vingt quatre mars mil neuf cent trois,né à Collombier le dix sept juillet mil huit cent cinquante cinqfils de Jean - Kenzi Pinard, décédé,et de Jeanne Suzanne née Bexencon, sa femme, décédée,2° Deciaz née Hausmann, Jenny - Georginede Baulmes domiciliée à Laudanne,veuve de Gustave Deciaz dès le huit octobre mil neuf cent quatre,née à Orbe le treize janvier mil huit cent soixante septfille de Karlmann Georges Frédéric Hausmann, décédé,et de Marguerite Jeanne Louise née Lora, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Prilly, Laudanne, Baulmes et Amancez les seize dix sept et dix huit avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de  
Romanel

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de

Romanel, Baulmes

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

L. Pinard  
G. Pinard

Signatures des témoins :

M. Romanel  
E. Romanel } à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 171

*Piretti et Volet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Piretti, Jean-Baptiste* — *Menuisier*

de *Châtillens* — domicilié à *Châtillens*

*veuf en premières nocces de Julie née Volet aîs le neuf Janvier mil neuf cent cinq*

*né à Vogogna (Italie) le deux décembre — mil huit cent cinquante quatre,*

*fils de Bartolomeo Piretti à Vogogna*

*et de Angela Marie née Barone, sa femme, décédée,*

2° *Volet née Pasche, Marie*

de *Châtillens et Les Thielenz* — domiciliée à *Châtillens*

*veuve en premières nocces de Louis Volet aîs le premier mai mil neuf cent trois*

*née à Oron-la-Ville le trente Juin — mil huit cent soixante quatre*

*fille de Charles Daniel Pasche, agriculteur*

*et de Rosette mademoiselle née Feitche, sa femme, les deux à Oron-la-Ville*

Les publications ont eu lieu à *Châtillens et aux Thielenz* le sept avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil*  
*d'Oron*

Signatures des époux :

*J. B. Piretti Volet*  
*Marie Piretti*

Signatures des témoins :

*J. P. ...*  
*L. ...* } *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron

N° 172

**Delzanno et Ronchi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Delzanno, Michele - Fedele - Felice** — *ouvrier* —de Cervatele [Novare] Italie — domicilié à Landanne —

célibataire, —

né à Cervatele [Novare] le dix novembre — mil huit cent huitante-trois —

fils de Giuseppe Delzanno, *maçon* —et de Marguerite née Folghera, *les deux à Cervatele* —2<sup>o</sup> **Ronchi, Giovanna** — *ménagère* —de Ornavasso, — domiciliée à Landanne, —

célibataire —

née à Ornavasso le huit Juin — mil huit cent huitante-deux —

fille de Giovanni Baptiste Ronchi, *décédé*, —et de Filomena née Gallera, *la femme, décédée*, —Les publications ont eu lieu à Landanne, Cervatele & Ornavasso les treize et  
vingt-cinq Mars mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

— *actes de naissance des Epoux* —— *Consentement des parents des Epoux* —— *Promesse de mariage* —— *Certificats de publication de Cervatele,**Ornavasso et Landanne* —— *Permis du Département de Justice &**Police* —Communiqué : *à la Chancellerie* —*Contentale* . —

## Signatures des époux :

*Delzanno Michel*  
*Delzanno Giovanna*

## Signatures des témoins :

*Ronchi Carlo* } *Landanne*  
*B. Farinet* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 173

Ganguillet et Linder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ganguillet, Edouard** comptable correspondant

de Cormoret (Berne) domicilié à Sandanne

célibataire

né à Neuchâtel, le deux octobre mil huit cent septante quatre,

filz de Paul Emile Ganguillet, décédé,

et de Julie Pauline née Krings, la Veuve à Neuchâtel,

2° **Linder, Marie-Virginie** Négociante,

de Immettinnes (Berne) domiciliée à Neuchâtel

célibataire

née à Soyenne le neuf septembre mil huit cent septante six

filz de Auguste Linder, décédé,

et de Mme Anne Moirig née Renard, décédé,

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Cormoret, Immettinnes et Sandanne  
les vingt et vingt-un avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Neuchâtel

Cormoret, Immettinnes Sandanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Contelany, Kutzzenberg à Neuchâtel

Signatures des époux :

Ganguillet  
Edouard Ganguillet

Signatures des témoins :

Janard à Sandanne  
Ch. J. à Sandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 174

**Defferrard et Badoux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Defferrard, Pierre-Dominique**, Domestique,

de Chénens (Fribourg) domicilié à Chénens,

célibataire,

né à Chénens le vingt quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt trois

fils de feu Jean Joseph Defferrard

et de feu Marie Ursule Julienne née Raemy

2<sup>o</sup> **Badoux, Alice-Bertha**, Ménagère

de Crémis (Vaud) domiciliée à Fribourg,

célibataire

née à Ryff (Berne) le vingt huit novembre mil huit cent septante sept

fille de François Badoux

et de Elise née Fanchère,

Les publications ont eu lieu à Chénens, Crémis & Fribourg, le dix-neuf  
vingt avril mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Antigny

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de

Antigny, Fribourg & Incens.

Signatures des époux :

*Pierre Defferrard*

*Alice Defferrard*

Signatures des témoins :

*[Signature]*

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Jugement rendu le 15 juillet  
déclaré exécutoire le 4 octobre 1911, le Tribunal  
civil du district de Courmayeur a déclaré  
par le divorce le mariage et contra.

Le divorce a été prononcé aux termes  
du motif, en vertu de l'article 166 lettre b de  
la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Annulation le 11 octobre 1911  
L'off. de l'état civil

*[Signature]*

N° 175

**Bisetti et Chevalley**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bisetti, Joseph-Louis,** contre maître maçon,

de Caprezzo (Novate) Italie domicilié à Lussanne

célibataire

né à Sierre (Valais) le vingt-un octobre mil huit cent septante-six

fils de Jean Bisetti, maçon à Sierre

et de Marianne née Follonier, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Chevalley, Berthe,**

de Puidoux domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Châtres le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Alice Chevalley, à Châtres,

et de

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Puidoux et Caprezzo, les treize, quinze et dix-huit mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Caprezzo, Puidoux et Lussanne

Communiqué : à l'état civil de

Châtres et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Bisetti Joseph  
Berthe Bisetti

Signatures des témoins :

Nannoni Jean  
Barbini Dominique

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 176

**Beaud & Parizod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Beaud, Marc-Gustave**, Voyageur de Commerce

de Gimet domicilié à Landanne

célibataire

né à Sallavano le dix-huit juillet — mil huit cent septante —

fils de Louis Beaud, décédéet de Jeanette Susanne née Bouly, sa femme, décédée2<sup>o</sup> **Parizod, Marie**, sans profession

de Villetta à Savigny domiciliée à Landanne

célibataire

née à Savigny le vingt-neuf septembre — mil huit cent septante-deux

fille de Louis Frédéric Parizod, décédéet de Louise Simonne née Domy, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Landanne, Villetta, Savigny &amp; Gimet les quatorze, quinze, seize et dix-sept avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des époux &des épousesPromesse de mariageCertificats de publication deGimet, Villetta, Savigny Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gimet, Savigny & Savigny

## Signatures des époux :

Marc BeaudMarie Parizod

## Signatures des témoins :

Valérie Guichard à St-PrixAuguste Dubouché à Merges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 177

**Chappuis et Marchand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chappuis, Henri**, employé C. f. f.

de Ferrel et de Savigny — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Maznand le sept avril — mil huit cent quatre vingt un

fils de François Louis Chappuis, décédé,

et de Charlotte née Pastor, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> **Marchand, Méry**, couturière

de Vuillet-la-Motte, — domiciliée à Chailly / Lausanne

célibataire

née à Grandson le dix neuf avril — mil huit cent quatre vingt six

fille de Emile Marchand, périsse

et de Thérèse née Chonnay, sa femme, à Chailly

Les publications ont eu lieu à Lausanne Ferrel, Savigny & Vuillet-la-Motte, les sept et huit avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ferrel, Savigny, Vuillet-la-Motte & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Ferrel, Savigny et Montagny

Signatures des époux :

Henri Chappuis

Méry Chappuis

Signatures des témoins :

Albert Eynaut

J. L. Marchand Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 178

Rf 1-61.

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

**Blanc et de Niederhäusern**  
- sen

Nom et profession de l'époux :

1° **Blanc, Emile Charles**, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le sept février mil huit cent soixante

Noms, profession et

fil de Georges François Blanc décédé,

domicile des parents :

et de Louise Adoline Deluz, la veuve, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **de Niederhäusern, Louise Pauline**, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Riggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le onze mai mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

filles de Benedict de Niederhäusern, agriculteur à Lausanne,

domicile des parents :

et de Henriette Louise Deluz, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Kirchenthurnen & Lausanne les vingt-neuf et

vingt-un mai mil neuf cent dix.

Légitimation de Emilie Elisabeth de Niederhäusern née à Lausanne le 12 septembre 1905

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Lausanne & Riggisberg

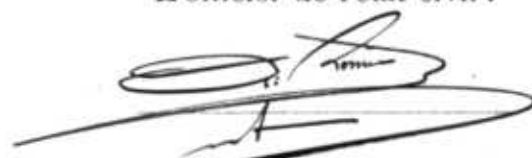
Signatures des époux :

Emile Blanc  
Louise Blanc

Signatures des témoins :

Eugène Meylan  
C. Lavanchy Blanc

L'officier de l'état civil :



Communiqué : à l'Etat Civil de  
Kirchenthurnen



N° 179

**Dupont et Crauzaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dupont, Edmond-Pierre-Louis,**

de Pully domicilié à Lancy,

veuf de Lina née Marti des le vingt-trois janvier mil neuf cent-trois

né à Pully le quinze mars mil huit cent soixante-cinq

fil de feu Jean Pierre Dupont

et de feu Suzanne Louise née Payet

2<sup>o</sup> **Crauzaz, Rose-Marie,**

de Trey domiciliée à Renens-Gare

célibataire

née à Trey le vingt-quatre octobre mil huit cent septante-cinq

filles de Henri Crauzaz, agriculteur à Balisignies

et de Louise née Viguet, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lancy, Pully, Trey & Renens, les vingt & vingt-un février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de

l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pully, Trey, Lancy & Renens

Communiqué : à l'Etat Civil de

Trey, Pully & Renens

Signatures des époux :

Dupont Edmond  
Rose Crauzaz

Signatures des témoins :

Péssier Henri  
Richard Alfred

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 180

**Juat et Zahnd**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Juat, Ernest,** — employé C. P. F.

de Cheseaux — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Moiry le vingt-cinq juillet — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de François Charles Juat, agriculteur à Moiry,

et de Marie Philomène née Damien, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> **Zahnd, Eliza-Anna,** — cuisinière

de Wabern | Reine | — domiciliée à Renens,

célibataire

née à Baudmes le vingt-trois avril — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Samuel Zahnd, décédé

et de Berthe Gertrude née Roseng, sa veuve à Baudmes.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cheseaux, Wabern et Renens, les  
vingt et vingt-un février mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cheseaux, Wabern, Renens et Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Romanel et Schwarzenburg

Signatures des époux :

Juat Ernest  
Anna Juat.

Signatures des témoins :

H. Guin  
Charan Anne Zahnd

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 181

**Borgeaud et Mathis**  
née Seilaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borgeaud, David Louis**, apprenti

de Pully domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Pully le onze janvier — mil huit cent quatre vingt —

filz de seigneur Henri Borgeaud, décédé,

et de seigneur Clémentine née Fontanaux de Veve à Lausanne,

2° **Mathis née Seilaz, Fanny-Renriette**,

de Düscherz (Berne) domiciliée à Lugens-la-Ville,

veuve de seigneur Alfred Mathis ad le vingt-un août mil neuf cent,

née à Lausanne le dix avril — mil huit cent septante-neuf

fille de seigneur François Samuel Seilaz, coiffeur à Lausanne,

et de Elisa Georgine Julie née Wier, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully, Evam et Vufflens-le-Château  
les dix sept, dix huit et dix-neuf avril mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

acte de décès du père mari des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pully, Düscherz, Lausanne et Vufflens-

la Ville

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pully, Evam et Vufflens.

Signatures des époux :

*Louis Borgeaud*  
*Fanny Borgeaud*

Signatures des témoins :

*Louis Seylaz à Lausanne*  
*L. Duperron à Vufflens-la-Ville*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 182

**Rochat & Bähny**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rochat, John-Louis,** agriculteur

de Apples et L'Abbaye domicilié à Apples

célibataire

né à Apples le vingt six Février mil huit cent septante six

fils de Jules Henri Rochat, agriculteur à Apples

et de Marie Renette Auguste née Cottier

2<sup>o</sup> **Bähny, Elise-Lydie,**

de Bolligen (Borne) domiciliée à Reverolle

célibataire

née à Apples le dix sept Décembre mil huit cent cinquante quatre

fille de Daniel Henri Bähny

et de Marie Louise Rosalie née Seydler, sa femme, domiciliés à Reverolle

Les publications ont eu lieu à Apples, L'Abbaye, Reverolle &amp; Bolligen, les vingt six et vingt sept avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Apples

Signatures des époux :

John Rochat  
Lydie Rochat.

Signatures des témoins :

Jansin  
J. Pallister } à Landanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'état civil de  
Apples, L'Abbaye, Vulliezens & Bolligen

N° 183

**Mironitchev et Al.  
phionov**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

**Alphonov**

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a eu lieu à  
l'Eglise Russe de Genève le 2/10  
1906.

Aujourd'hui onze mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mironitchev, Paul,** Etudiant

de Perm (Russie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Perm le trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Grigorie Mironitchev, négociant

et de Anna née Sorokina, les deux à Perm.

2° **Alphonov, Vera,** Etudiante

de Perm (Russie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Perm le vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Joséph Alphonov, directeur de gymnase à Perm

et de Eugénie née Koumitchhoff (Koumitcheff) sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-quatre avril et à l'Eglise Russe  
de Genève en avril de même année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication de Lausanne

à Genève (Eglise Russe)

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Paul Mironitcheff

Vera Mironitcheff

Signatures des témoins :

Nadine Kretschoff

Serge Alphonov

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 184

**Breton et Rozier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 15 novembre 1909 déclaré défini-  
tif le 27 janvier 1910, le Tribunal  
civil du district du Pays d'Enhaut  
a déclaré pour le divorce le mariage  
contracté ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre  
l'épouse, en vertu des articles 46 b et  
47 de la loi fédérale du 24 Dec 1874  
Lundom le 11 février 1910.  
L'off. de l'état civil

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Breton, Ami,** Greffier de Paix

de Rougemont domicilié à Rougemont

célibataire

né à Rougemont le neuf février mil huit cent quatre vingt un

fils de Alfred Breton, négociant en bois

et de Julie Caroline née Piter, domiciliés à Rougemont

2° **Rozier, Blanche Emma,** ménagère

de Rougemont domiciliée à Rougemont

célibataire

née à Rougemont le trente Septembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Paul Rozier, agriculteur

et de Emma née Bertholet, domiciliés à Rougemont.

Les publications ont eu lieu à Rougemont le seize mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Rougemont.

Signatures des époux :

Ami Breton

Blanche Breton

Signatures des témoins :

Spandin

F. Sandlan

L. L. D.

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'état civil de  
Rougemont.

[Signature]



N° 185

**Vogt et Mäder**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Ernst Vogt  
né à Lussane le 30 avril 1906.

Voir acte de legitimation aux  
pièces du mariage.

Aujourd'hui quinze mai mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Vogt, Ernest,**

Cocher

de Schüpfen | Berne | domicilié à Lussane,

célibataire

né à Aubigen | Berne | le vingt-six janvier mil huit cent septante-sept

fils de Gottlieb Vogt, décédé,

et de Katharina née Hofer, sa veuve à Menziken (Argovie)

**2<sup>o</sup> Mäder, Emma,**

Cuisinière

de Mühlberg | Berne | domiciliée à Vevay

célibataire

née à Mühlberg le treize avril — mil huit cent quatre-vingt —

fille de Samuel Mäder, décédé

et de Magdalena née Siegenthaler, sa veuve à Hünzli | Berne |

Les publications ont eu lieu à Schüpfen, Mühlberg, Lussane et Vevay le

six-sept mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Schüpfen, Mühlberg, Lussane et

Vevay

Communiqué : à l'Etat Civil de

Schüpfen, Mühlberg et Vevay

Signatures des époux :

Ernst Vogt

Emma Vogt

Signatures des témoins :

A. Huttwil

L. Marchand  
les deux à Lussane

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 186

*Habegger et Vallotton*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Habegger, Jean-Albert*, — maréchal —

de *Trub (Berne)* — domicilié à *L'abergement* —

divorcé de *Rosa Bertha Salmann* dès le vingt-deux Mai mil huit cent quatre-vingt six —

né à *Bewyl* le treize avril — mil huit cent cinquante-six —

fils de *Henni Salomon Habegger* —

et de *Maria Thérèse Habegger*, —

2° *Vallotton, Marie-Louise*, —

de *Vallorbe* — domiciliée à *Lausanne*, —

célibataire —

née à *Lausanne* le treize octobre — mil huit cent soixante-trois —

fille de *Mme David Samuel Vallotton* —

et de *Adeline Billoud* —

Les publications ont eu lieu à *L'abergement, Trub, Vallorbe Lausanne*, les vingt-deux, vingt-cinq et vingt-huit avril mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'état civil de*  
*Signetolle*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de  
*Trub, Vallorbe & Signetolle*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Habegger Albert*  
*Louise Habegger*

Signatures des témoins :

*Ch. Gottreux Leuba*  
*J. Jaton*  
*les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 187

**Dufour et Crauzaz**

Aujourd'hui le dix sept mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Dufour, Aimé-Jean,** employé c. p. f.

Lieu d'origine et de domicile :

de Gommers-la-Ville domicilié à Lansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lansanne le douze octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

filz de Constant-Aime Dufour, tailleur à Lansanne

domicile des parents :

et de Rosine née Faust, la femme, s'écède

Nom et profession de l'épouse :

2° **Crauzaz, Annette-Louise,** sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lully & d'Hermandes domiciliée à La Brosiaz / Lully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lully le vingt-cinq octobre mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

fille de Rosine Crauzaz, vigneron

domicile des parents :

et de Marie-Charlotte née Pissard, la femme, domiciliés à La Brosiaz

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Gommers-la-Ville, Lully, Hermandes  
à Lully les vingt-quatre, vingt-six et vingt-sept avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificat de publication de Gommers-

la-Ville, Lully, Hermandes, Lully &

Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lansanne, Lully, Hermandes & Lully

Signatures des époux :

Dufour. J. B.

Annette Dufour

Signatures des témoins :

B. Jouisot

Raccourties } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 188

**Joris et Favre**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mai mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Joris, Joseph-Antoine**, — Chef de bureau à la Poste —  
de **Orsières et de Charrat (Valais)** — domicilié à **Lausanne** —  
célibataire —

né à **Charrat** le vingt-quatre juin — mil huit cent cinquante-deux —fils de **François Joseph Joris, décédé** —et de **Marie Joséphine Aubert, la veuve à Charrat** —

2<sup>o</sup> **Favre, Berthe Ida**, — Gouvernante —  
de **Provence** — domiciliée à **Lausanne** —

célibataire —

née à **Provence** le douze janvier — mil huit cent soixante-sept —fille de **Alexandre Louis Favre, décédé**, —et de **Julie née Raymondaz, la veuve au Châtelet de Perex** —

Les publications ont eu lieu à **Orsières, Charrat, Lausanne et Provence**, les  
vingt, vingt-un et vingt-quatre mai mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de  
**Orsières, Charrat, Provence et Lausanne** —

Communiqué : à l'Etat Civil de

**Orsières, Martigny et Provence** —

Signatures des époux :

**Joseph Antoine Joris**  
**Berthe Joris**

Signatures des témoins :

**J. Oulman**  
**Officier de l'état civil**

L'officier de l'état civil :

**Officier de l'état civil**

N° 189

**Reymond et Richoz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept mai mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Arthur,** cuisinier

de Nieu domicilié à Gilmont y St Léger

célibataire

né à Yverdon le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Paul Rodolphe Reymond, décédé

et de Elise Louise née Bonary, sa veuve à St Léger

2° **Richoz, Elise-Céline,** cuisinière

de Vanderens (Sikouy) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vanderens le trois Juin mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Joseph Richoz, agriculteur

et de Florence née Guidet, sa femme, les deux à Vanderens

Les publications ont eu lieu à St Léger, à Nieu, Vanderens et Lausanne, les vingt six, vingt sept et vingt huit avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de St Léger

Signatures des époux :

Reymond  
Elise Reymond

Signatures des témoins :

Ulrich Ribi  
B. Jourd'at } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Nieu, Vanderens & St Léger

N° 190

**Nicod et Emery**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Nicod, Constant** agriculteur

de Vulliens domicilié à Vulliens

célibataire

né à Carronge le dix-huit février mil huit cent huitante quatre,

fils de Louis Nicod, domicilié à Vulliens

et de défunte Léna née Pouty

2<sup>o</sup> **Emery, Marie-Louise**

des Cuitayes domiciliée à Carronge

célibataire

née à Carronge le vingt-six octobre mil huit cent huitante trois

fille de François Emery

et de Marie née Burmand, domiciliés à Carronge

Les publications ont eu lieu à Carronge, Les Cuitayes &amp; Vulliens le vingt-sept avril mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil

de Mézières

Signatures des époux :

Constant Nicod

Marie Nicod

Signatures des témoins :

Lina Emery à Carronge

M. Jordan à Mézières

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'état civil de

Mézières



N° 191

**Martignier et Boulou**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martignier, Louis-Auguste**, employé aux T. L.

de Vullierens et de Vaulion domicilié à Lonsanne

célibataire

né à Vullierens le dix-neuf septembre — mil huit cent huitante-un

fils de John Charles Martignier, agriculteur

et de Félicie Louise née Bergognon, sa femme, domiciliés à Vullierens

2° **Boulou née Chélin, Marie**, négociante

de Echichens et de Vuitroze domiciliée à Lonsanne,

veuve de Gustave Boulou dès le sept janvier mil neuf cent deux.

née à Bistolz-Dejulaz le quinze mars — mil huit cent septante-trois,

fille de feu Georges Chélin

et de feu Jeanette Marcianne née Fontannaz

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Vullierens, Vaulion, Echichens & Vuitroze les vingt-quatre et vingt-cinq avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'Epouse

Permis de mariage

Certificats de publication de

Vullierens, Vaulion, Echichens, Vuitroze

& Lonsanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vaulion, Mornoz, Oron-la-Ville & Collombier

Signatures des époux :

Louis Martignier

Marie Martignier

Signatures des témoins :

Julie Martignier  
F. Pamblan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 8 avril 1910  
à l'audience civile le 13 mai 1910, le Tribunal  
civil du district de Lonsanne  
a déclaré par le divorce le mariage inséparable  
et contraire.

Le divorce a été prononcé contre l'Epoux  
en vertu de l'article 46 § 1. de la loi fédérale  
du 20 Dec. 1874.

Lonsanne le 11 Juin 1910.  
L'Off. de l'Etat civil :

[Signature]

N° 192

**Borgatta et Cruchon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borgatta, François-Joseph**

de Nonio (Novare) Italie, domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne, le dix-neuf Mars — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de **Guigoise Borgatta**, Intermédiaire à Landanne,et de **Clémentine née Bonfantini**, la femme, décédée,2° **Cruchon, Adèle-Emma**

de Béchier, domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le vingt Mars — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de **Constant Cruchon**, propriétaireet de **Henriette née Dubois**, la femme, les deux à Landanne,Les publications ont eu lieu à Landanne, Béchier & Nonio les dix, douze & vingt-neuf  
avril mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse & acte  
de décès de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nonio,  
Béchier & Landanne

Permis du Département de Jura &amp; Pa

Communiqué: à l'Etat Civil de SE

Céreyes &amp; à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

**Borgatta François**  
**Borgatta Adèle**

Signatures des témoins :

**Gustave Coustou**  
**Religmann Julien**

L'officier de l'état civil :



N° 193

**Nicola en Schär**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mai mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Nicola, Louis** peintre en bâtiments

de Pomesello (Novate) Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lutry le quinze Septembre mil huit cent quatre vingt un

fils de Joseph Etienne Nicola, peintre

et de Emma née Ducoux, sa femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> **Schär, Elise Mathilde** Repasseuse

de Gondiswil (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix huit avril mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Ferdinand Schär, fondeur,

et de Anna Elisabeth née Schmied, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gondiswil & Pomesello les dix sept, dix huit avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de

l'Epoux

Promesse de mariage

Actes de publication de

Pomesello Gondiswil Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale & à l'Etat Civil de

Gondiswil

Signatures des époux :

L. Nicola

M. Nicola

Signatures des témoins :

Ferdinand Schär  
Albert Rohrbach

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue de  
Salomon, notaire, à Lausanne  
le 27 février 1921, et visée par  
le Conseil d'Etat dans le délai légal,  
Louis Nicola,  
mentionné ci-contre,  
a été reçu, avec sa famille, au nombre  
des bourgeois de la commune de  
Mauraz.  
Lausanne, le 11 mai 1921  
Officier de l'état civil:  
F. Gué

Reçu à l'état civil Pomfroy  
et Gondiswil.

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.



N° 194

*Dizerens ou Périllard*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt deux mai mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

Lieu d'origine et de domicile :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° *Dizerens, Gustave* — agriculteur —de *Savigny* — domicilié à *Laudanne* —veuf de *Eugénie Savanahy* de le vingt un avril mil neuf cent cinq —

Lieu et date de la naissance :

né à *Escharins / Autun* le vingt cinq octobre — mil huit cent soixante quatre —

Noms, profession et

fils de *François Samuel Dizerens, décédé* —

domicile des parents :

et de *Jeanne Louise* née *Bron, la veuve, à Escharins,* —

Nom et profession de l'épouse :

2° *Périllard, Esther-Rosalie* ménagère, —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mauberget* — domiciliée à *Laudanne* —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à *Champagne* le dix décembre — mil huit cent quatre vingt deux —

Noms, profession et

fille de *Henri Louis Périllard, agriculteur* —

domicile des parents :

et de *Emma* née *Martinet, la femme, les deux à Champagne* —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Mauberget Laudanne, les sept et dix**avril mil neuf cent six* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

*Savigny, Mauberget & Laudanne* —

—

—

—

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Savigny & fier.* —

—

—

## Signatures des époux :

*Gustave Dizerens**Esther Dizerens*

## Signatures des témoins :

*Maurice**Arnaud Girouy* } *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 195

**Zimmerli & Leemann**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt deux Mai mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° **Zimmerli, Charles** Fendeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Oftringen (Argovie) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Oftringen le cinq août mil huit cent quatre-vingt deux

Noms, profession et

filz de Johann Zimmerli

domicile des parents :

et de Maria née Werdler, la femme, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° **Leemann, Albertine** Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Paris (2<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Paris (2<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) le vingt quatre avril mil huit cent quatre-vingt deux

Noms, profession et

fille de Georges Albert Leemann, tailleur à Zurich

domicile des parents :

et de Antoinette née Bernart, la femme à Paris

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oftringen et Paris les vingt quatre  
vingt sept et vingt neuf avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

consentement du père de l'Epouse et

acte de notoriété constatant le défaut de

consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats a publication de Oftringen

Paris et Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil

d'Oftringen & à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

Karl Zimmerli

Albertine Leemann

Signatures des témoins :

Otto Widmer

Clarisse Fischer Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 196

**Visconti et Jeallard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Visconti, Gaudenzio** ———— *plâtrier peintre* ————de *algiate Conturbia (Novare) Italie* ———— domicilié à *Lausanne* ————

célibataire ————

né à *Conturbia le trois août* ———— mil huit cent *septante-cinq* ————fils de *Giuseppe Visconti, agriculteur à Mergozzo* ————et de *Maria née Ruschini, sa femme, décédée,* ————2° **Jeallard, Alice** ———— *femme de chambre* ————de *Haut-Vully (Fribourg)* ———— domiciliée à *Lausanne* ————

célibataire ————

née à *Lausanne le dix-neuf Juin* ———— mil huit cent *septante-quatre* ————fille de *Paul Charles Jeallard, menuisier* ————et de *Louise née Gillieron, sa femme, décédée,* ————Les publications ont eu lieu à *Haut-Vully, algiate Conturbia et Lausanne les*  
*vingt-huit Mars huit et vingt-sept avril mil neuf cent dix* ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux* ————*Promesse de mariage* ————*Certificats de publication de* ————*algiate Conturbia, Haut-Vully et Lausanne* ————*Permis du Département de Justice* ————*et Police* ————Communiqué: à la *Chancellerie* *de* ————à l'*Etat Civil de Môtres* ————

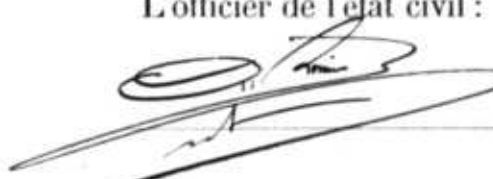
## Signatures des époux :

*Gaudenzio Visconti*  
*Alice Jeallard*  
*Visconti*

## Signatures des témoins :

*G. Degaudenzi* } *Lausanne*  
*H. Culori* }

## L'officier de l'état civil :





N° 197

**Mouriel et Barbey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mai mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mouriel, Léopold-Frédéric** *Mémoriste*

de St Imier (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Chaux de Fonds le dix sept août mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Frédéric Henri Mouriel, décédé

et de Louise Pauline née Salame, la veuve à Chaux de Fonds,

2<sup>o</sup> **Barbey, Julie-Hortense** *Couturière*

de Omnes (Sribourg) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le premier novembre mil huit cent septante huit

fille de Claude Joseph Barbey, agriculteur,

et de Marie Hortense Finckh née Meiler, la femme, les deux à Omnes,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Imier & Omnes, les quatre, cinq et six mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Imier, Omnes Lausanne

Signatures des époux :

*Léopold Mouriel*  
*Hortense Mouriel*

Signatures des témoins :

*Léon Paris*  
*Auguste Roulet* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : M<sup>r</sup> Stat Civil de

St Imier & Omnes.

*Pre-jugement du Tribunal du district de Rolle du 17 décembre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 7 janvier 1914, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des articles 137 et 138 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai d'une année.*

*Lausanne, le 11 février 1914.*

*L'officier de l'état civil :*

*Fucal*

*Révisé le 14 février 1914.*

N° 198

**Villiger et Schumann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 13 novembre 1912 décerné exécutoire le 18 décembre suivant, le Tribunal Cantonal de Zug a déclaré nul le divorce le mariage et contra.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'art. 142. C. C. S. contre l'époux qui ne pourra se remarier avant le délai de 2 ans.

Zürich le 30 Dec. 1912

L'Officier de l'état civil



Aujourd'hui vingt deux Mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Villiger, Georges** chauffeur

de Hünenberg (Zug) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le onze juillet — mil huit cent quatre-vingt-quatre —

fil de Jacob Joseph Mathias Villiger, vigneron à Lausanne

et de Maria Sabina née Schön, sa femme, décédée,

2° **Schumann, Johanne-Elisabeth**

de Berlin domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Giebichenstein (Prusse) le neuf mars — mil huit cent quatre-vingt-un —

filie de Otto Friedrich Gustave Schumann, fondeur,

et de Friederike Emma née Sachse, sa femme à Dessau

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hünenberg et Berlin, les sept huit et quatorze avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Hünenberg, Berlin Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Hünenberg et à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

Georges Villiger  
Elisabeth Villiger

Signatures des témoins :

Jacob Villiger  
Marc Fatio

L'officier de l'état civil :



N° 199

*Rod et Venthorey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq mai mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rod, Henri*

cécher

de *Seny-le-Jorat*

domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Dompierre* le vingt trois juillet

mil huit cent quatre vingt six

fils de *Julie Rod, à Préventenp*

et de

2° *Venthorey, Marguerite Rod*

Candinière

de *Dompierre*

domiciliée à *Dompierre*

célibataire

née à *Dompierre* le douze mai

mil huit cent quatre vingt deux

fille de *Antoine Eugénie Venthorey, en Amérique*

et de

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Seny-le-Jorat et Dompierre*, les vingt quatre et vingt huit avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Seny-le-Jorat, Dompierre et Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Reprez à Lausanne*

Signatures des époux :

*Henri Rod*

*Marguerite Rod*

Signatures des témoins :

*Auguste Mayor*

*Adrien Pittet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 200

**Boand et Reymondin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq mai mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Boand, Marc-Charles-Émile**, agriculteur,

de Morzes — domicilié à Epalinges —

veuf de Marie Augustine née Niederkhanzer d'ès le vingt octobre mil neuf cent quatre

né à Agiez le quatorze octobre — mil huit cent Soixante-six —

fils de feu Jean Louis François Boand —

et de Fanny née Nicolet, sa veuve aux Croisettes, —

2<sup>o</sup> **Reymondin née Béboux, Alice**, ménagère

de Pully — domiciliée à Epalinges —

veuve de Louis Eugène Reymondin d'ès le six-sept mars mil neuf cent cinq

née à Epalinges le douze octobre — mil huit cent Septante —

fille de feu Isaac Béboux —

et de Joséphine née Pache, sa veuve à Epalinges, —

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Pully & Morzes, les quatorze, seize  
et dix huit avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Epalinges.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Morzes, Epalinges & Pully

Signatures des époux :

*Boand*

*Alice Boand*

Signatures des témoins :

*Francis* } *Luis...*

*Alc...* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 201

**Blanchard & Grin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mai mil neuf cent. six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanchard, Albert-Adrien-Louis** agriculteur,

de Jouxtons-Mézery — domicilié au Taulard / Lussanne

célibataire

né au Taulard le dix-neuf juin — mil huit cent septante-quatre,

fils de Louis Emile Blanchard, agriculteur,

et de Louise Françoise Georgette née Pitrequin, sa femme, au Taulard

2° **Grin, Olympe** ménagère,

de Gressy & Belmont / Yverdon — domiciliée à Coublens,

célibataire

née à Domblay le vingt-neuf août — mil huit cent septante-six

fille de Jules Grin décédé

et de Annette née Dessemondet, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Jouxtons-Mézery, Gressy, Belmont et Coublens les premiers et deux mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Jouxtons-Mézery, Lussanne, Gressy, Belmont & Coublens.

Communiqué : à l'état civil

de Gressy & Belmont & Coublens.

Signatures des époux :

Albert Blanchard  
Olympe Blanchard

Signatures des témoins :

Edouard Pellet au Mont  
Edouard Blanchard au Taulard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 202

**Bays et Andrey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bays, Antonin-Joseph** — agriculteur —

de Estevanens (Fribourg) — domicilié à Lausanne —

célibataire

né à Estevanens le vingt-sept octobre — mil huit cent soixante-sept —

fils de Marie Philomène Bays, décédée —

et de —

2<sup>o</sup> **Andrey, Joséphine-Emma** — ménagère —

de Corniat (Fribourg) — domiciliée à Lausanne —

célibataire

née à Château-d'Œz le quatorze juin — mil huit cent quatre-vingt-un —

fille de Jacques Maurice Andrey, docteur —

et de Marie Joséphine née Cornaz, domiciliées au Châtelard —

Les publications ont eu lieu à Corniat, Estevanens et Lausanne les treize et quatorze avril mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Estevanens, Corniat et Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Estevanens d'abord à Corniat.

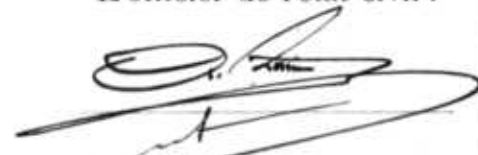
Signatures des époux :

*Joseph Bays*  
*Emma Andrey Bays*

Signatures des témoins :

*Marceline Bays à Estevanens*  
*Benjamin Colard à Bulle*

L'officier de l'état civil :





N° 203

**Cupelin et Prébandier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Germaine  
Ida Prébandier née à Lons-le-Saunoy  
le 10 novembre 1905*

*Vois acte de légitimation aux pièces  
du procès du mariage.*

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cupelin, François** — *Electricien*

de *Jongny* — domicilié à *Lonsanne*

*divorcé en secondes nocces de Nina Hamet dès le quatorze Mars mil neuf cent  
cinq*

né à *Plainpatis* le dix-sept Janvier — mil huit cent soixante-quatre

fils de *Louis Etienne Philippe Cupelin, décédé*

et de *Suzette Constance née Despland, sa veuve à Veroy*

2° **Prébandier née veuve, Cécile Ida** *Propriétaire*

de *Enges (Neuchâtel)* — domiciliée à *Lonsanne*

*divorcée en premières nocces de Jules Prébandier dès le vingt-sept novembre mil neuf  
cent*

née à *Cernier (Neuchâtel)* le treize Décembre — mil huit cent septante-sept

fille de *Edmond Louis veuve, décédé*

et de *Julie née Kempf, sa veuve à Neuchâtel,*

Les publications ont eu lieu à *Lonsanne, Cressier (Enges) et Jongny, les*

*huit et neuf Mai mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Actes de mariage des Epoux avec*

*mention du divorce*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Jongny, Enges & Lonsanne*

Communiqué : à *l'Etat Civil*

de *Cressier & Cressier*

Signatures des époux :

*Cupelin François*

*Ida Cupelin*

Signatures des témoins :

*Louis Légeret*

*J. Perret*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 204

*Durussel et Idely*

Nom et profession de l'époux

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Durussel, Henri-Constant*, Gendarme,

de *Chesalles* domicilié à *S<sup>t</sup> Cergne*

célibataire

né à *Chesalles le neuf mars* mil huit cent *septante-huit*

fils de *Constant Durussel*

et de *Elisa née Cortisio à Chesalles*,

2° *Idely, Anaïs-Emma*

de *Mühlberg | Berne | et de Syens* domiciliée à *Brenles*

célibataire

née à *Brenles le seize avril* mil huit cent *quatre-vingt-six*

fille de *Jean Benjamin Idely, aîné*

et de *Nancy Rosine née Cortisio à Brenles*,

Les publications ont eu lieu à *Syens, Chesalles, Brenles, S<sup>t</sup> Cergne & Mühlberg*,  
les *vingt-un, vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre avril mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat Civil de*  
*S<sup>t</sup> Cergne*

Signatures des époux :

*H. Durussel Gendarme*  
*Anaïs Durussel*

Signatures des témoins :

*O. Bisson*  
*M. Schmorf* *Nancy Idely*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Lucens, S<sup>t</sup> Cergne, Mühlberg & Menden*

N° 205

Jenni en König

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mai mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jenni, Jean-Louis — serrurier —

de Netendorf (Bene) — domicilié à Lausanne —

divorcé de Susanne Julie Emilie née Koltb dès le quinze avril mil neuf cent cinq —

né à Lausanne le sept août — mil huit cent septante-six —

fils de Frédéric Jenni, décédé —

et de Anna née Schneider, sa veuve à Lausanne —

2° König, Maria-Ida, — cuisinière, —

de Wiggiswyl (Bene) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Wiggiswyl le six Septembre — mil huit cent septante-six —

fille de Jean König, décédé —

et de Anna Elisabeth née Schlup, sa femme, décédée, —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Netendorf & Wiggiswyl les cinq et huit  
Mai mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse —

acte de mariage des époux avec

mention du divorce —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Netendorf, Wiggiswyl Lausanne —

Communiqué : à l'Etat Civil de

Chierachen & Münschenbühlsee —

Signatures des époux :

Jenni Louis

Ida Jenni

Signatures des témoins :

Auguste Keymer

Martin Maudouret Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 206Keller et Tremp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~cinquante un mai mil neuf cent six~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Keller, Joseph — employé de bureau —de Döttingen (Argovie) — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Döttingen le dix huit janvier — mil huit cent quatre-vingt,fils de Joseph Keller, décédé, —et de Catherine née Bugmann, sa veuve à Döttingen —2<sup>o</sup> Tremp, Seraphina —de Schänis (St Gall) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Arstatten (St Gall) le treize décembre mil huit cent quatre-vingt-trois —fille de feu Seraphina Tremp, —

et de —

Les publications ont eu lieu à Döttingen, Lausanne et Schänis les onze, treize  
et quatorze mai mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —Promesse de mariage —Certificats de publication de —Döttingen, Schänis et Lausanne —

—

—

Communiqué: à l'état civil de

Döttingen et Schänis —

—

Signatures des époux :

Keller Jos.  
Keller Serph.

Signatures des témoins :

D. P. P.  
Chr. P. P. } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 207

**Gouttesarde et Jaques**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gouttesarde, Antoine**, conducteur aux T. L.

de Sauvignat | Bayac Dôme | France — domicilié à Randanne

veuf de Marguerite née Mayot d'âgé le cinq juillet mil neuf cent cinq

né à Sauvignat le vingt huit août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six

fils de Etienne Gouttesarde, décédé

et de Jeanne Marie née Dimoyat, sa femme, décédée,

2° **Jaques née Niederhander, Maria-Lina**, ménagère

de Essertes et Autry — domiciliée à Randanne

veuve de François Jules Jaques d'âgé le vingt six juillet mil neuf cent deux

née à Essertes le vingt février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit

fille de Frédéric Charles Niederhander, décédé,

et de Mariette Blanc, sa veuve à Epalinges, les Croisettes,

Les publications ont eu lieu à Randanne, Epesses, Autry & Sauvignat les onze et treize mai mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage. — actes de décès  
de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux & du 1<sup>er</sup> mari de  
l'Epouse. — actes de décès des père et mère de  
l'Epoux. — Certificats de publication de Sauvignat  
Epesses, Autry & Randanne. — Déclaration de validité  
Parrain du Département de Justice & Police  
 Communiqué : à l'Etat Civil de  
Autry & Autry & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Gouttesarde Antoine

Signatures des témoins :

Christa Gouttesarde  
Auguste Jaques  
 les deux à Randanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 208

**Maillard et Borcard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un mai mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Maillard, Alfred** Commerçant

de La Rongère (Fribourg) domicilié à Lausanne

veuf de Clémentine Vial née le sept mars mil neuf cent cinq

né à La Rongère le vingt-cinq février — mil huit cent soixante-cinq

fils de Pierre Tobie Antoine Maillard, décédé

et de Marie Marguerite Françoise née Vial, décédée,

2<sup>o</sup> **Borcard, Emma Marguerite** Ménagère

de Vaulruz (Fribourg) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vaulruz le six août — mil huit cent quatre-vingt

fille de Joseph Etienne Florentin Borcard, agriculteur

et de Marie Elisabeth Euphrasie née Jordan, les deux à Vaulruz

Les publications ont eu lieu à Vaulruz, La Rongère et Lausanne les trois, quatre et cinq mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Rongère, Vaulruz Lausanne

Signatures des époux :

*Maillard**E. Maillard*

Signatures des témoins :

*Henri Filttag**Lucien Filler*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat civil de

St Martin et Vaulruz

Registre des familles vol. 24 no 56.



N° 209

*Bertholet et Bertholet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~rente~~ ~~mai~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~six~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Bertholet, Jules* Maréchal,

de Rougemont domicilié à Rougemont

célibataire

né à Grand S. (Borne) le neuf février mil huit cent septante six

fil de Jules Bertholet, maréchal,

et de Louise née de Gramgen, domiciliés à Rougemont

2<sup>o</sup> *Bertholet, Alice Emma* Contrôlée,

de Rougemont domiciliée à Rougemont,

célibataire

née à Rougemont le dix sept février mil huit cent quatre vingt deux

fille de David Bertholet, agriculteur

et de Marie Louise née Boyay, domiciliés à Rougemont

Les publications ont eu lieu à Rougemont le dix mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de  
l'état civil de Rougemont

Signatures des époux :

*Jules Bertholet*  
*Alice Bertholet*

Signatures des témoins :

*Spasini* }  
*J. Gamban* } Lambert

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de  
Rougemont.

N° 210

**Jeanmonod et Chatelanat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil neuf cent. six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jeanmonod, Adrien**, — agriculteur, —

de Provence — domicilié à Provence —

veuf de Marianne Emma née Bolens, née le premier décembre mil neuf cent quatre

né à Provence le vingt-un juillet — mil huit cent soixante-trois —

fils de feu Frédéric Louis Jeanmonod —

et de Julie née Roulin, à Provence —

2° **Chatelanat, Marie-Alice**, sans profession —

de Compiègne et de Moudon — domiciliée à Provence —

célibataire —

née à Verdun le dix novembre — mil huit cent soixante-six —

fille de feu Pierre David Chatelanat —

et de feu Henriette Angélique née Capt. —

Les publications ont eu lieu à Provence, Compiègne et Moudon, le cinq mai  
mil neuf cent. six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation del. Etat Civil de  
Provence —

—

—

—

—

—

Communiqué: Etat Civil de  
Provence, Lucens & Moudon —

—

Signatures des époux :

*Adrien Jeanmonod**Marie Jeanmonod*

Signatures des témoins :

*Paul Cheralley**Alfred Bochet*

L'officier de l'état civil :

*Pouyer**Amplacand*

N<sup>o</sup> 211

**Bader et Mayer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-2115

Aujourd'hui deux Juin mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bader, Albert-Adolphe**, — Employé de Commerce —  
de Landanne — domicilié à Landanne —  
célibataire —

né à St Imier le dix sept Juin — mil huit cent septante trois —  
fils de Antoine Bader, marchand tailleur à St Imier —  
et de Marianne née Schaez, décédée, —

2<sup>o</sup> **Mayer, Maria-Frida** —  
de Landanne — domiciliée à Landanne —  
célibataire —

née à Landanne le vingt deux Juillet — mil huit cent quatre-vingt deux —  
fille de Mathias Mayer —  
et de Madeleine née Spring, la femme, les deux décédés. —

Les publications ont eu lieu à Landanne le onze mai mil neuf cent six \*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux —  
Promesse de mariage —  
Certificats de publication de Landanne. —  
—  
—  
—  
—  
Communiqué : —  
—  
—

Signatures des époux :

*Bader*  
*Bader*

Signatures des témoins :

*Blanche Mayer* } Landanne  
*M. Mayer* }

L'officier de l'état civil :

*René B...*  
*Landanne*



N° 212

**Baud et Seclard**

2  
11-251

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Baud, Albert-Lucien** Architecte, —  
de Landanne — domicilié à Landanne —  
célibataire —

né à Landanne le vingt-neuf août — mil huit cent septante-neuf —  
fils de François Baud, décédé, —  
et de Marie Sophie née Mady, veuve à Landanne —

2<sup>o</sup> **Seclard, Jeanne-Madeleine**, Couturière —  
de Pailly — domiciliée à Landanne —  
célibataire —

née à Landanne le douze juin — mil huit cent quatre-vingt-trois —  
fille de Louis Seclard, décédé —  
et de Louisa Jenny Antoinette née Schittenhelm, veuve, décédée, —

Les publications ont eu lieu à Pailly & à Landanne, les onze & douze mai  
mil neuf cent six —

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage —  
Certificats de publication de  
Landanne & Pailly, —

Communiqué: à l'Etat Civil  
de Landanne, —

Signatures des époux :

Albert Baud —  
Jeanne Baud —

Signatures des témoins :

A. Courbarien }  
J.B. Hoquet }  
Landanne

L'officier de l'état civil :

Fouin }  
Comptable }

N° 213

Meyer et Brunswick

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les époux ont passé contrat de mariage devant le notaire L. Rochut à Landanne le 4 Juin 1926.

Aujourd'hui cinq Juin mil neuf cent dix huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meyer, Léon Directeur de fabrique

de Rouen (Seine-Inférieure) France, domicilié à Rouen

célibataire

né à Westhansen (Alsace) le vingt deux mai mil huit cent septième quatre

fil de Josué Meyer, ministre officiant

et de Rebecca née Schuhl, sa femme, domiciliés à Benseld (Alsace)

2° Brunswick, Rachel-Rosalie

de Dôle (Jura) France, domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Meis Charles Brunswick, décédé,

et de Marie née Ulmann, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Rouen et Dôle les vingt quatre vingt neuf avril mil neuf cent dix huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux - consent

tements des père & mère du fiancé - dit de

sa mère de la fiancée & acte de décès du père

Promesse de mariage - Certificats de publiés

& certifs de Rouen Dôle & Landanne

Déclaration de validité - Permis du

Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

De

Signatures des époux :

Léon Meyer

Rachel Meyer

Signatures des témoins :

Joseph Goddubert

L'officier de l'état civil :

Rochut

N° 214

Regamey et Pasche

41-135

Aujourd'hui cinq Juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Regamey, Auguste-Louis-Frédéric, horticulteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lonsanne domicilié à Lonsanne

Etat civil :

seul en premières nocces de Marie Félicie née Baney des le sept Juillet mil neuf cent cinq

Lieu et date de la naissance :

né aux Crâpes d/Lonsanne le premier août mil huit cent soixante,

Noms, profession et

fils de Louis Philippe Regamey, décédé,

domicile des parents :

et de Marie Louise née Pilot, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2° Pasche, Louise-Françoise, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Serrion domiciliée à Lonsanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Savigny le sept avril mil huit cent cinquante-neuf

Noms, profession et

fille de Louis Pasche, décédé,

domicile des parents :

et de Jeanne Françoise née Porchet, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lonsanne a Serrion le douze mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lonsanne a Serrion

Communiqué : à l'état civil d'Oron

Signatures des époux :

Louis Regamey  
Françoise Regamey

Signatures des témoins :

Gandin }  
Ch. Klotter } a Lonsanne

L'officier de l'état civil :

Pasche  
Remy



N<sup>o</sup> 215

**Gaillard et Ravessoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juin mil neuf cent-dix — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gaillard, Louis-Emmanuel, Ingénieur

de Sergy domicilié à Laudunne

veuf de Matthe Bonde Matthey des le cinq août mil neuf cent-quatre

né à Bica le quatorze mai — mil huit cent septante-cinq

fils de Felix Gaillard, adjoint au Département de l'Instruction publique

et de Maria Anne née Poubaz, les deux à Laudunne

2<sup>o</sup> Ravessoud, Blanche-Elisabeth-Marie

de Pully et de Pandex domiciliée à Laudunne

célibataire

née à Laudunne le vingt huit Décembre — mil huit cent quatre-vingt

fille de Auguste François Louis Ravessoud, caissier de Banque

et de Jenny Louise née Regamey, les deux à Laudunne

Les publications ont eu lieu à Laudunne, Sergy, Pully & Pandex les huit & neuf mai mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sergy, Pully, Pandex & Laudunne

Communiqué : à l'Etat civil de

Pully & Signezolle.

Signatures des époux :

L. Gaillard

Blanche Gaillard

Signatures des témoins :

F. Gaillard-Pousaz à Laudunne

Alexis Dupuy à Fribourg en Suisse

L'officier de l'état civil :

F. Dupuy

N° 216

**Huber ou Bozio**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin mil neuf cent six \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Huber, Etienne-Edouard-Mazius**, fabricant de confiseriesde Niederwyl | Thunjoie | \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne le six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-septfils de Edouard Huber, mécanicienet de Marie Louise Elise Susette née Baillet, les deux à Lausanne2<sup>o</sup> **Bozio, Jeanne-Susanne**,de Sestegno | Novare | Italie \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne,

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne le cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sixfille de Jean Paul Bozio, Entrepreneur,et de Henriette Françoise Bassin, les deux à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne & à Niederwyl les premiers & trois Mars  
mil neuf cent. six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Niederwyl &amp; Lausanne. \_\_\_\_\_

Dispense des publications en Italie. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de \_\_\_\_\_

Gachnang \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Etienne HuberSusanne Huber

Signatures des témoins :

R. Rich  
Aug. Brunner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 217

*Clere et Ravey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin mil neuf cent. dix \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Clere, Constant - Frédéric*, Employé L. S.

de *Froidaville* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Crissier* le onze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante - six

fils de *Jean Clere, décédé*

et de *Jeanne Louise Susanne née Junin, sa veuve à Crissier*

2° *Ravey, Euphrosine - Hélène*, couturière,

de *Valayres s/ Ormes* domiciliée à *Pully*

célibataire

née à *Genève* le trois février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt - un

fille de *Samuel Ravey, négociant*

et de *Euphrosine née Flemalys, sa femme, à Pully*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Valayres s/ Ormes, Froidaville & Pully*  
 les premier, deux et trois mai mil neuf cent. dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de*

*Froidaville, Valayres s/ Ormes, Pully et*

*Lausanne.*

Communiqué : *à l'Etat Civil de*

*Froidaville (Poliez-le-Grand) Baulmes &*

*Romance.*

Signatures des époux :

*Constant Clere*  
*Hélène Ravey*

Signatures des témoins :

*A. Leresche*  
*G. Genton*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 218

**Chapuis et Sollberger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin mil neuf cent six \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Aimé** \_\_\_\_\_ Jardinier \_\_\_\_\_

de Oulens et Echagnens \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Oulens (Schallens) le quatorze novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt, \_\_\_\_\_

fils de Jules Auguste Chapuis, agriculteur à Oulens, \_\_\_\_\_

et de Marie Chafot, décédée \_\_\_\_\_

2° **Sollberger, Louise** \_\_\_\_\_ Cuisinière \_\_\_\_\_

de Wynigen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Aiedtwyl (Berne) le dix-huit Mars mil huit cent Septante-dix \_\_\_\_\_

fille de Andréas Sollberger, décédé \_\_\_\_\_

et de Maria Zimmerli, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Oulens, Echagnens, Wynigen Lausanne, les premiers  
et deux mai mil neuf cent six \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de  
Lausanne, Oulens, Echagnens & Wynigen \_\_\_\_\_

Communiqué: \_\_\_\_\_ M. l'Etat Civil \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ d' Echallens &amp; Wynigen. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Chapuis Aimé \_\_\_\_\_

Louise Chapuis \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_ Anna Sollberger à Berne &amp; Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Jules Chapuis à Oulens \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 219

**Pache et Jan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Juin mil neuf cent. dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pache, Emile** Employé postal

de Epalinges domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Laudanne le vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Daniel Pache, décédé,

et de Rose Giron, en veuve à Laudanne,

2° **Jan, Henriette Eugénie** Contreuse

de Châtillens domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Laudanne le cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jean Louis Jan, décédé,

et de Constance née Gilléron, décédée,

Les publications ont eu lieu à Châtillens, Epalinges et Lonsummes le vingt sept et vingt huit avril mil neuf cent. dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Epalinges, Châtillens et Laudanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de

Epalinges et Oron.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Pache

Eugénie Pache.

Signatures des témoins :

M. Broys à Laudanne

J. Pache à Lyon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 220

**Rota et Engelhard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Juin mil neuf cent. six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rota, Ugo-Mario-Fausto**, *judicien*de Chiavari (Gênes) Italie — domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à Chiavari le neuf Mars — mil huit cent Septante-neuf

fils de *Macedonio Rota, Inspecteur des télégraphes aux Chemins de fer*et de *Filomena Bonardi, sa femme, domiciliés à Turin*2° **Engelhard, Elise** *femme de Commerce*de Elchesheim (Rastatt) Bade — domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à Elchesheim le quinze Janvier — mil huit cent Luitante

fille de *Reinhard Engelhard, Secrétaire communal*et de *Eleonore née Altenbach, sa femme, domiciliés à Elchesheim*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Elchesheim et Chiavari, les six, sept et vingt-neuf avril mil neuf cent. six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Chiavari**Elchesheim et Lausanne**Permis du Département de Justice et**Police*

Communiqué: à la Chancellerie le

## Signatures des époux :

*Rota Ugo*  
*Elise Rota*

## Signatures des témoins :

*Edouard Jarette*  
*Santana Giacinto*

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 221

**Dizereus & Favre**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dizereus, Alois-Henri** electricien

de Landevy domicilié à La Cour de Siltz

célibataire

né à Morges, le deux septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de François-Louis Dizereus, bûcheron

et de Julie Perretten

2° **Favre, Henriette-Anna** journalière

de Fleuxier (Veuchatel) domiciliée à Remens

célibataire

née à Vevey, le deux février mil huit cent septante

fille de Henri-Emile Favre

et de Marie-Louise Meylan

Les publications ont eu lieu à La Cour de Siltz et Remens, le deux mai, à Landevy et à Fleuxier le trois mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de La Cour

Signatures des époux :

*Alois Dizereus*  
*Henriette Favre*

Signatures des témoins :

*Alfred Demont*  
*P. Thuillier*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Cour de Siltz, Romanel,ully et

Fleuxier

N° 222

**Steffen et Contesse**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Steffen, Charles-Henri** Typographe

de Gessigny | Berne | domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Charles Louis Steffen, Employé aux T. S. P.

et de Marie Suzanne née de Krumm, sa femme, les deux à Lausanne

2° **Contesse, Emma-Louise** Demoiselle de magasin,

de Rances domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lyon le vingt-quatre août mil huit cent quatre-vingt

fille de François Auguste Contesse, décédé

et de Louise Anne Françoise Rivet, sa femme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessigny & Rances les dix-neuf  
vingt et vingt-neuf mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gessigny, Rances Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Gessigny &amp; Baulmés.

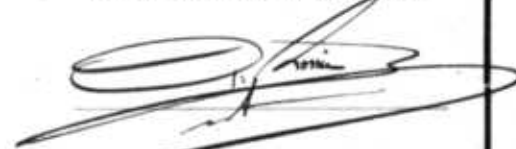
Signatures des époux :

C. Steffen  
Emma Steffen

Signatures des témoins :

Eda Pochat,  
Charles Tunderbitz

L'officier de l'état civil :



N° 223

**Mercier & Dufour**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

11-211

Aujourd'hui Sept Juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Mercier, Jean-Jacques-Ernest-Georges**, Propriétaire

de Laudanne domicilié à Laudanne,

Célibataire

---

né à Laudanne le vingt deux février mil huit cent quatre vingt trois

fil de Jean Jacques Félix Mercier, ancien négociant,

et de Amélie Marie Marie Charlotte De Molin, sa femme, à Laudanne,

**2<sup>o</sup> Dufour, Jeanne Adèle-Eléonore**,

de Goummons-la-Ville, domiciliée à Laudanne,

Célibataire

---

née à Laudanne le deux Décembre mil huit cent quatre vingt deux

filles de Etienne Henri Dufour, Professeur

et de Marie Elise Berjez, sa femme, les deux à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Goummons-la-Ville & à Laudanne, les dix neuf & vingt un crier mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Goummons

la-Ville

Signatures des époux :

J. Jacques Mercier

Jeanne Mercier

Signatures des témoins :

Ch. A. Berjez M. Berjez à Laudanne

J. Mercier M. Mercier

Henri Dufour M. Dufour

André Chavaud Georges Mercier

Marthe Dufour Deville Mercier

E. de Molin L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil d'Etchallens

*(Signature of the officier de l'état civil)*



N° 224

**Chappuis et Guilloud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui euze juin mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chappuis, Robert**

pasteur

de Tuidoux

domicilié à St Croix

célibataire

né à Lausanne, le vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt un

fils de Henri-Louis Chappuis, négociant

et de Adèle-Élix-Charlotte née Regamey, sa femme, à Lausanne

2° **Guilloud, Ida dite Marthe**

de Champagne

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le neuf septembre mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de feu Julien Guilloud

et de Caroline Jeanne-Sophie Howard née Deliole, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix, Granges de St Croix, Champagne et Tuidoux, les cinq, sept et huit mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de St Croix

Signatures des époux :

Chappuis  
Marthe Chappuis

Signatures des témoins :

Marthe Barbey  
F. Samblanc } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Roux  
Sampey

Communiqué : à l'Etat Civil de chez

St Croix et Champagne

N° 225

Rouddy et Buttlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juin mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rouddy, Theodore-Henry négociant

de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le dix-sept juin mil huit cent septante-sept

fil de Theodore-Auguste-Louis Rouddy, décédé

et de Susette-Fanchette née Toray, sa veuve, à Lausanne

2<sup>o</sup> Buttlin, Juliette-Marie sans profession

de Aigle domiciliée à Lausanne

célibataire

née à St-Maurice près Champagne, le quatre août mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Eugène-Henri-Auguste Buttlin, décédé

et de Anne-Marie née Siecht, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Aigle et Lausanne, les douze, treize et quatorze juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Certificats de publication de Gessenay,

Aigle et Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gessenay et Aigle

Signatures des époux :

Th. Rouddy

Juliette Buttlin

Signatures des témoins :

J. Bergier

E. Mack Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 226

**Payot et Percy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juin mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Payot, Charles-Edmond-Félix** D<sup>r</sup> médecin

de Corcelles près Conise domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le quinze novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Fritz Payot, décédé

et de Valérie-Octavie née Barbey, sa veuve, à Lausanne

2<sup>o</sup> **Percy, Jeanne-Marguerite**

de Orzens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le quatre avril mil huit cent septante-sept

fille de Frédéric-Auguste Percy, ingénieur

et de Louisa-Alga née Correvon, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orzens et Corcelles, le douze mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Les actes de naissance des fiancés

Les certificats de publication de Cor

celles, Orzens et Lausanne

## Signatures des époux :

Ed. Payot.

Marguerite Percy

## Signatures des témoins :

A. Veron }  
J. Payot } à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

Conise et Orzens



N° 227

**Creyaud et Aeschlimann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Creyaud, Jules**

agent de police

de Endrefin

domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bavois, le treize août

mil huit cent septante-sept

fils de Jean-Henri Creyaud, charrou

et de Henriette Louise née Nicolier, sa femme, aux Cuillerico de Grandson

2° **Aeschlimann, Ida**

cuisinière

de Luniswald (Berne)

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Zwingen (Berne), le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jakob-Edouard Aeschlimann, décédé

et de Katharina née Hof, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Endrefin, Luniswald et Lausanne, le douze mai

mil neuf cent dix

Par jugement du Tribunal...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 23 avril 1928, déclaré  
définitif et exécutoire le 26 juillet  
1928, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an... le  
délai pendant lequel le mari...  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 26 juillet 1928  
Lausanne, le 3 août 1928.

L'officier de l'état civil :

Le Brun

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Actes de naissance des fiancés

Certificats de publication de Endrefin,

Luniswald et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Endrefin et Luniswald

Signatures des époux :

Jules Creyaud  
Ida Creyaud

Signatures des témoins :

B. Faisard.  
Chs Jaton } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 228

*Pasche et Jaquier*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui douze juin mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pasche, Henri*

agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ferlens*domicilié à *Ferlens*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Ferlens*, le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de *Oscar Pasche, décédé*

domicile des parents :

et de *Aline née Buttet, sa veuve, à Ferlens*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Jaquier, Rose-Anna*

ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Peyres et Fossons*domiciliée à *Servion*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Servion*, le quatre mai mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de *Alexis Jaquier, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Elisa née Pasche, sa femme, à Servion*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Ferlens, Servion et Peyres et Fossons* les vingt-trois et vingt-quatre mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de l'Etat Civil de Oron*

Signatures des époux :

*Henri Pasche**Rose Pasche*

Signatures des témoins :

*P. Farisot**Chs. Jaton* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Oron

et *St-Cierges*

N<sup>o</sup> 229

*Peyreck et Barrond*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze juin* mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Peyreck, Jules-Louis* employé postal

de *Yverdon* domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Neuchâtel*, le *douze mai* mil huit cent *soixante-trois*

fils de *Rodolphe-Gaspard Peyreck*, ancien employé J.S. à *Genève*

et de *Louise-Cécile née Fauret*, sa femme, *décédée*

2<sup>o</sup> *Barrond, Adèle-Eugénie* gouvernante

de *Leysin* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Leysin*, le *dix-neuf janvier* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fille de *Jean-Louis Barrond*, *décédé*

et de *Suzanne-Marie-Louise née de Siebenthal*, sa veuve, à *Ollon*

Les publications ont eu lieu à *Yverdon, Leysin et Lausanne*, les *vingt-sept et vingt-huit avril* mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Promesse de mariage*

*Actes de naissance des fiancés*

*Certificats de publication de Yverdon, Leysin et Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Leysin et Yverdon*

Signatures des époux :

*Jules Peyreck*

*Eugénie Peyreck*

Signatures des témoins :

*Jules Lumbach*  
*Louis Meilland*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 230

**Lagalisse et Augsburger**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze juin mil neuf cent dix-huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lagalisse, Camille**

pâtissier

Lieu d'origine et de domicile :

de Salins (Jura) France

domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Villers-Farlay, le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Joseph Lagalisse, négociant à Salins

domicile des parents :

et de Jeanne-Marie née Hervé, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° **Augsburger, Marie-Louise**

cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes s/ Moudon

domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Orrens, le neuf avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Louis Augsburger, agriculteur

domicile des parents :

et de Rosine née Freymont, sa femme, à Moudon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chavannes, Lausanne et Salins, les quatorze,

quinze et vingt mai mil neuf cent dix-huit.

Légitimation de Marie Jeanne  
Lagalisse née à Courmoulin le 27  
Janvier 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Actes de naissance des fiancés

Consentement du père du fiancé

L'Acte de décès de la mère du fiancé

Permis du Dép<sup>t</sup> de Justice et PoliceCertificats de publication de Salins, Cha-  
vannes s/ MoudonCommuniqué : à la Chancellerie C<sup>le</sup>

et à l'Etat Civil de Moudon

Signatures des époux :

C. Lagalisse

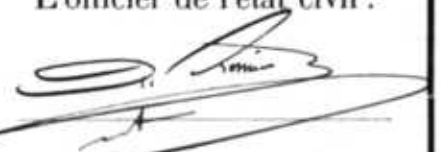
M. Lagalisse

Signatures des témoins :

Ch. Fayet

Fr. Bourgeois

L'officier de l'état civil :



N° 231

**Fayet et Daccord**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil neuf cent. dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Fayet, Charles-Henri** Employé C. F. F.

de Fozel et de Savigny domicilié à Lausanne

célibataire

né au Mont 4/ Lausanne le quinze Mars mil huit cent huitante trois

fil de aimé Fayet, employé de fabrique,

et de Marie Amélie née Bourgeois, sa femme, les deux à Versoix.

2<sup>o</sup> **Daccord, Julie Jenny** femme de chambre

de Lutry & Cully domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Epesses le dix-huit septembre mil huit cent huitante cinq

fille de Louis Amile Daccord, vigneron

et de Thérèse Augustine née Vétroz, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Savigny, fozel Lutry & Cully, les vingt deux  
vingt-trois et vingt-quatre Mai mil neuf cent. dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Premesse de mariage

Certificats de publication de fozel,  
Savigny, Lutry, Cully & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

fozel, Savigny, Lutry & Cully

Signatures des époux :

Charles Fayet.

Jenny Fayet.

Signatures des témoins :

Mrs. Bourgeois

G. Legalise

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 232

**Forestier et Kohler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Forestier, Jean-Gustave, Electricien,

de Chierrens domicilié à Lussume,

célibataire

né à Epalinges le vingt-sept mai mil huit cent septante-six

fils de François Forestier, Chauffeur,

et de Esarine née Carin, la femme, domiciliés à Lussume

2<sup>o</sup> Kohler, Louise-Hélène, Cuisinière

de Burgistein (Berne) domiciliée à Lussume

célibataire

née à Romainmôtier le dix-huit octobre mil huit cent septante-sept

fille de Jean Kohler, accéde

et de Louise femme née Rod, la veuve, à Lussume,

Les publications ont eu lieu à Chierrens, Burgistein Lussume les dix-huit et dix-neuf mai mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

cotes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chierrens, Burgistein Lussume

Communiqué: Certificats de publication

de Chierrens & Burgistein  
(52 pages)

## Signatures des époux :

Forestier Gustave

Louise Forestier

## Signatures des témoins :

Marins Forestier

Jules Hermann

## L'officier de l'état civil :





N<sup>o</sup> 233

**Martin et Guex**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil neuf cent. dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Martin, Louis** Marchal,

de Chapeltes, Vauxrens & Neuz domicilié à Chapeltes

Célibataire

né à Chapeltes le quatorze octobre mil huit cent septante-cinq

filz de David Samuel Martin, décédé,

et de Jenny née Douverez, la Veuve à Chapeltes

2<sup>o</sup> **Guex, Adine**

de Boulens & de Moudon domiciliée à Boulens,

Célibataire

née à Boulens le vingt Septembre mil huit cent huitante

fille de Jean Alexis Guex, agriculteur

et de Rosine née Vullens, à Boulens,

Les publications ont eu lieu à Moudon, Chapeltes, Vauxrens & Neuz, les vingt-un, vingt-deux & vingt-trois mai mil neuf cent. dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
St Cierges,

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
St Cierges, Vauxrens, Denezey & Moudon

Signatures des époux :

Louis Martin,  
Adine Martin

Signatures des témoins :

Jules Fleuryard à Landanne  
Ernest Guex à Boulens,

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 234

**Spothelfer et Boll**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil neuf-cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Spothelfer, Richard-Charles,** Coiffeur

de Lahr (Bade) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lahr le vingt-quatre Octobre mil huit cent septante-neuf

fils de feu Antoine Spothelfer

et de Lisette née Geiz, sa veuve, à Endingen (Bade)

2° **Boll, Hermine-Louise,**

de Donaueshingen (Bade) domiciliée à Donaueshingen

célibataire

née à Donaueshingen le dix-huit février mil huit cent septante-six

fille de Emile Boll, relieur

et de Wilhelmine née Kutzler, sa femme, domiciliés à Donaueshingen

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lahr et Donaueshingen, les quinze et dix-sept Mars mil neuf-cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Lahr et Donaueshingen

Déclarations de Validité

Permis au Département de Justice

et Police

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Richard Spothelfer  
Louise Spothelfer

Signatures des témoins :

Emil Boll à Donaueshingen  
Andreas Boll à Munich

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Par décision du Grand conseil du canton d'Argovie, du 11 juillet 1917, Richard-Charles Spothelfer, désigné à l'origine, est la famille, ont été reçus au nombre des bourgeois de la commune de Biberstein (Argovie).  
Lausanne, le 11 août 1917.  
L'officier de l'état civil:  
Urcel  
à qui à l'état civil à Biberstein*

N° 235

**Enning et Crauzaz née Verreyres**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Enning, Victor Frédéric Aloïs Louis,** Jardinier

de Mamaz — domicilié à Landanne, —

célibataire —

né à Landanne le trente un cent — mil huit cent cinquante huit —

filz de Louis Philippe Isaac Victor Enning, propriétaire à Landanne —

et de Marie Benoitte Eléie née Vannet la femme, décédée, —

2<sup>o</sup> **Crauzaz née Verreyres, Rosine-Louise,** sage femme

de Hermenches et de Lutry — domiciliée à Landanne, —

divorcée en secondes noces de Louis Charles François Crauzaz dès le premier Juillet mil

neuf cent quatre —

née à Yverdon le vingt quatre février — mil huit cent Septante deux —

fille de Charles Leonard Verreyres, ancien maréchal —

et de Marguerite née Henry la femme, les deux à Yverdon —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mamaz Hermenches et Lutry, les vingt deux et vingt trois mai mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse —

acte de mariage de l'épouse avec

mention au divorce. —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Mamaz Hermenches Lutry et Landanne —

Communiqué : à l'état civil de

Pampigny, Moudon et Lutry —

Signatures des époux :

*V. Enning*  
*Rosine Enning*

Signatures des témoins :

*L. Neyret à Landanne*  
*E. Verreyres à Yverdon*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 236

**Aubert et Gmehlin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aubert, Alexandre Samuel Alfred**, employé de bureau,

de Lieu domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le quinze novembre mil huit cent quatre vingt deux

fil de Alfred Aubert, décédé,

et de Julie Louise Fanny Davine née Baud la femme, décédée,

2° **Gmehlin, Pauline Suzanne Caroline**, couturière,

de Cordier 4 Vevay domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt trois février mil huit cent septante huit

filie de Marc Isaac Jules Louis Gmehlin, employé postal,

et de Caroline Louise née Gonthier la femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Lieu et Cordier, les vingt deux et vingt trois mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Le Lieu & Cordier

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de

Lieu & de Cordier,

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

A. Aubert

C. Gmehlin

Signatures des témoins :

J. Carriger  
P. Guisard } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 237

**Mottaz et Blanc**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juin mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mottaz, Alexis-Louis,** — Ebéniste —

de Syens et Montprevaux — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Lausanne le vingt-quatre novembre — mil huit cent septante-huit —

fils de Charles Vincent Mottaz —

et de Fanny née Jaccoud, sa femme à Chandomay et Echallens, —

2<sup>o</sup> **Blanc, Hélène Eugénie,** — sans profession, —

de Belmont et Lausanne — domiciliée à Aigle —

Célibataire —

née à La Courvenaz (Montreux) le cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-un —

fille de François Elie Louis Blanc, Charpentier à Lausanne —

et de Marie née Collet, sa femme, décédée, —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aigle, Syens, Montprevaux et Belmont, les trois, quatre et cinq avril mil neuf cent-dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publications de

Syens, Montprevaux, Belmont, Aigle et Lausanne. —

Communiqué : à l'Etat Civil de

Montson, Reponz, Pully et Aigle. —

Signatures des époux :

Alexis Mottaz  
Hélène Mottaz.

Signatures des témoins :

Jean Légerot  
Philippe Graf  
Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 233

**Berthoud et Vétaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un juin mil neuf cent dix~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Berthoud, Charles**, ~~Mécanicien électricien~~,de Romanet / Moirge et Fleurier (neuchâtel) domicilié à Lausanne

célébrant

né à Lausanne le vingt huit mai mil huit cent quatre-vingt,fils de marc françois Berthoud, décédé,et de marie Louise Janny née Corrat, sa femme à Lausanne2<sup>o</sup> **Vétaz, Jeanne-Marie**, lingère,de Chamblon domiciliée à Lausanne

célébrant

née à Lausanne le treize février mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Léonce françois Vétaz, décédé,et de Marie née Ecoffey, sa femme, décédée,Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fleurier, Romanet et Chamblon les premier, deux et quatre mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Romanet, Chamblon, Fleurier Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil  
 de Romanet, Fleurier et Montagny

Signatures des époux :

Charles Berthoud  
Jeanne Berthoud

Signatures des témoins :

L. Minster  
G. Kraver } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 239

Gex et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gex, Louis-Remi, électrotechnicien C. F. F.

de St Maurice (Valais) domicilié à Naters (Valais)

célibataire

né à Vully le dix-huit Décembre mil huit cent septante-trois

fils de feu Louis Joseph Gex

et de Marianne née Diserens,

2° Pache, Lucie,

de Chapelle (Vaud) domiciliée à Chapelle

célibataire,

née à Chapelle le vingt Décembre mil huit cent septante

fille de Henri Pache, menuisier à Chapelle

et de Maria Louise Jeanne Marguerite née Legerer

Les publications ont eu lieu à Naters, St Maurice & Chapelle, les dix-neuf, vingt et vingt-un Mars mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Naters,

Signatures des époux :

Louis Gex, Lucie Pache

Signatures des témoins :

M. Roy, à Remens, St Roy, à Landamm

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de St Maurice, Naters & St Cergues,

[Signature of the official]

N° 240

**Liechti & Rupp**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt en Juin mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Liechti, Albert,**

Cuisinier,

de Lundiswyl (Bâle)domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Rehrbach le quatre Décembremil huit cent quatre-vingtfils de Christian Liechti, absent,et de Susanne née Kopp, décédée,2° **Rupp, Madeleine,**

Cuisinière,

de Sigriswyl (Bâle)domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Aeschlen (Bâle) le vingt-neuf Juilletmil huit cent septante-huitfille de Fredéric Rupp, agriculteur à Aeschlenet de Marianne née Hübnli, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne Lundiswyl & Sigriswyl, les deux, trois  
et quatre Juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deLundiswyl, Sigriswyl & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Bâle & de Sigriswyl.

## Signatures des époux :

Liechti AlbertMagdalena Liechti

## Signatures des témoins :

Jovan RennerCh. Zimmermann  
à Bâle

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 241

**Depallens et Duflon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un juin mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Depallens, Henri-Ami,** — docteur —

de Châtelard — domicilié à Lausanne —  
célibataire —

né à Clarens, le vingt-décembre — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fils de Ami Depallens, employé postal à Montreux —

et de Sophie Susanne, née Chenaux, sa femme, décédée —

2° **Duflon, Jeanne-Mathilde,** — modiste —

de Riez — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Lausanne, le vingt-deux juillet — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fille de Jules François Duflon, décédé —

et de Marie Berthe, née Cortese, à Brian —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Riez et Châtelard, les deux,  
et quatre juin mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux. —

Promesse de mariage —

Certificats de publication, de Lausanne

Riez et Châtelard —

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat-Civil de

Montreux et Cully —

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Depallens  
Jeanne Depallens

Signatures des témoins :

Ami G. Depallens  
Victor Duflos — Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 17 juillet 1910, déclaré définitif et exécutoire le 5 octobre 1910, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 4 octobre 1910.  
L'officier de l'état civil :  
[Signature]



N° 242

**Amisano et Chatrian**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un juin mil neuf cent six~~ — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Amisano, Antonio-Francesco**, maçon

de San Salvatore (Alessandrie) Italie — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à San Salvatore, le treize septembre — mil huit cent septante six —

fils de Paolo Amisano, décédé —

et de Maria, née Caraglia sa veuve, à San Salvatore —

2° **Chatrian, Marie-Alexandrine**, dommelière

de Borgnon (Turin) Italie — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Borgnon, le vingt-trois octobre — mil huit cent septante —

fille de Jacques Chatrian, décédé —

et de Marie Justine, née Chatrian, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, San Salvatore et Borgnon, les cinq, treize et vingt mai mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lausanne, San Salvatore et Borgnon. —

Remis au Département de Justice et Police. —

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale. —

Signatures des époux :

*Amisano Antonio*  
*et Alexandrine Amisano*

Signatures des témoins :

*Jaquillaro*  
*Pracchi Pietro* à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 243

**Vadi et Del Boca**  
*née Bisetti*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juin mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vadi, Jean-Bathélemy**, maçon

de Migiandone (Novare) Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à D'Leonard (Valais), le vingt-cinq juin mil huit cent soixante-trois

fil de feu Antoine Vadi

et de feue Marie, née Stoffel, sa femme

2° **Del Boca née Bisetti, Maria Margareta**, ménagère

de Boca (Novare) Italie domiciliée à Lausanne

veuve de Giovanni Del Boca, dès le 12 juin 1903.

née à Boca, le deux avril mil huit cent soixante

fille de feu Giovanni Domenico Bisetti

et de Maria, née Peroni, sa veuve, à Boca.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Migiardone et Boca, les vingt-quatre  
avril et dix mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Lausanne,

Migiandone et Boca.

Lettres du Département de justice

et Police.

acte de décès du mari de l'épouse.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

*Vadi Jean*

*Del Boca Margareta*

Signatures des témoins :

*Baldi Baptiste*

*Chiolini Vincenzo*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 244

**Yersin et Redard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Henri Joseph Redard né le 26 Mars 1868 à Courmoulin

Par jugement rendu le 30 Décembre 1904 délégué exécutoire le 27 Janvier 1910, le Tribunal civil du district de Courmoulin a déclaré par le divorce le mariage inséparable. Le divorce a été prononcé aux torts réciproques des Epoux, en vertu de l'article 17 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Courmoulin le 15 Février 1910.

Aujourd'hui vingt-dix juin mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Yersin, Alois-François, paveur

de Rougemont domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le dix-huit août mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Jules David Yersin, agriculteur à Ebailly

et de Isaline, née Jaton, sa femme, décédée

2° Redard, Juliette-Rose, sans profession

de Echandens domiciliée à Monthod

Célibataire

née à Bière, le vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-sept

filles de Rosalie Redard, née Marx

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont, Echandens et Monthod, les deux, trois et six juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de la fiancée

Le consentement de sa mère

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lausanne Rougemont, Echandens et Monthod

Communiqué: à l'Etat-Civil de Rougemont, Echandens et Gimel

Signatures des époux :

Alois Yersin

Juliette Yersin

Signatures des témoins :

E. Redard Lausanne

E. Meyer

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 245

**Alberganti et Fantini**  
née Balagna

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six juin mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Alberganti, Angelo-Pietro-Giuseppe**, mason

de Domodossola (Novare) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Domodossola, le vingt neuf juin mil huit cent septante-cinq

fil de Louis Alberganti, agriculteur

et de Beresea, née Minoli, sa femme à Pallanza

2° **Fantini née Balagna, Luigia Antonia-Silomena**

de Domodossola domiciliée à Lausanne

veuve de Angelo Fantini, dès le 2 septembre 1903

née à Cinamulera (Novare), le huit décembre mil huit cent septante-cinq

fille de Antonio Balagna, décédé

et de Maddalena, née Francia, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Domodossola les vingt huit  
avril et treize mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lau-  
sanne et Domodossola.

Permis du Département de Justice  
et de Lodic.

Communiqué: à la Chancellerie  
Cantonale.

Signatures des époux :

Alberganti Angelo  
Alberganti Giuseppe

Signatures des témoins :

Bianco Paul  
Argente Giovanni } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 246

Münch et Gourieff

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juin mil neuf cent six — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Münch, Julien Alfred Severin, — antiquaire

de Genève domicilié à Lausanne  
célibataire

né à Lausanne le vingt-neuf janvier — mil huit cent quatre vingt-un  
 fils de Severin Charles Théodore Minelo antiquaire

et de Emma Anna, née Gimpert, sa femme, les deux à Lausanne,

2° Gourieff, Vera, — étudiante

d'origine russe domiciliée à Lausanne  
célibataire

née à Tchadaieffky (Saratoff) Russie, le douze ~~mil huit cent~~ vingt quatre septembre mil huit ~~cent quatre vingt trois~~

fille de Nicolas Gourieff, forestier à Tologda (Russie)

et de Raïssa née Raeyushy, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Genève, Lausanne et à l'église Russe à Genève les vingt-cinq et vingt six mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse.  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Genève, Lausanne et de l'église russe à Genève

Communiqué: à l'Etat-Civil de Genève (B. C.)

Signatures des époux:

Julien Münch  
Vera Münch

Signatures des témoins:

A. Espon  
J. J. J. J. J. J. J. J. à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 247

**Schmidt et Peter née Baumgartner**  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt six juin mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Schmidt, Gottfried**, tonnelier

de Dresde (Saxe) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Berne, le onze octobre mil huit cent quatre vingt

fil de Andreas Schmidt, décédé

et de Maria, née Bichsel, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Peter née Baumgartner, Rosa**, cuisinière

de Radelfingen (Berne) domiciliée à Lausanne

veuve de Ernest Peter dès le dix-sept mars mil neuf cent cinq

née à Seedorf (Berne), le treize juillet mil huit cent quatre vingt

fille de Jakob Baumgartner, décédé

et de Anna, née Brunner, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Radelfingen, Lausanne et Dresde, les huit et huit mars mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse.

Déclaration de l'autorité de Dresde.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Radelfingen, Lausanne et Dresde.

Lettre du Département de Justice et Police

Communiqué: à l'Etat-Civil de Radelfingen et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Gottfried Schmidt.

Rosa Schmeist

Signatures des témoins :

E. Aebi

G. Roth

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 248

**Deville & Milliquet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt huit juin mil neuf cent six~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Deville, François-Louis**, contrôleur G. L.de Lully domicilié à LausanneCélibatairené à Lully, le deux octobre mil huit cent septante-huitfils de Jean François Samuel Deville, décédéet de Georgette, née Mermoud, sa veuve, à Lully.2<sup>o</sup> **Milliquet, Marie-Elise**, de Lully domiciliée à LausanneCélibatairenée à Lully, le onze septembre mil huit cent quatre vingt cinqfille de David Emile Milliquet, vigneronet de Elise, née Thuillard, sa femme, à Lully.Les publications ont eu lieu à Lully, Lausanne et Lully, le neuf juin  
mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lully,  
Lausanne et Lully.Communiqué: aux Ets Civils de  
Lausanne et Lully.

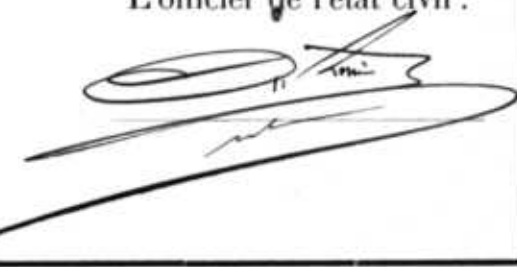
Signatures des époux :

Deville LouisMarie Deville

Signatures des témoins :

Lina Milliquet à LullyRobert Meyer à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 249

**Schweizer et Kohli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit juin mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schweizer, Paul Heinrich**, machiniste

de Frenkendorf (Bâle Campagne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bâle, le vingt-huit juillet mil huit cent huitante-un

fil de Heinrich Schweizer, cordonnier

et de Lisette, née Mandschin, sa femme, les deux à Frenkendorf.

2° **Kohli, Lina**, couturière

de Rüscheegg (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Rüscheegg, le vingt-un juin mil huit cent huitante-un

fille de Johannes Kohli, décédé

et de Rosina, née Ulrich, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rüscheegg et Frenkendorf, les vingt-deux et vingt-cinq mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Rüscheegg et Frenkendorf.

Communiqué : aux Etats - Civils

de Frenkendorf et Rüscheegg

Signatures des époux :

Heinrich Schweizer.

Lina Schweizer

Signatures des témoins :

Robert Meyer.

Henri Fischer à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 250

**Duperré et Reinhuber**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Duperré, Marius**, employé C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

du Mont et de Rougemont domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né au Mont, Lausanne, le vingt-neuf mai mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Edouard Amiel Duperré, absent

domicile des parents :

et de Marie, née Duperré, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Reinhuber, Pauline-Catherine-Rozine**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Heilbronn (Wurtemberg) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Heilbronn, le seize avril mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Jean Reinhuber, asphaltéur

domicile des parents :

et de Marie Pauline, née Binder à Heilbronn

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont, Heilbronn et au Mont, les cinq, six et sept juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux  
Déclaration de l'autorité de Heilbronn  
Licence de mariage  
Certificats de publication de Lausanne  
Rougemont, Heilbronn et du Mont

Signatures des époux :

Marius Duperré  
Pauline Duperré

Signatures des témoins :

Duperré  
Ch. Palletta } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux états civils de  
Romanel, Rougemont, Heilbronn et  
à la Chancellerie Cantonale.



N° 251

**Jacquet et Reynard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 18 septembre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 14 octobre 1913, le mariage digne ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'article 147 du Code civil suisse et le mari a été déclaré comme époux coupable.

Lausanne, le 5 novembre 1913.  
L'officier de l'état civil :

*Fucel*

Reçu du 8 novembre 1913.

Aujourd'hui vingt-huit juin mil neuf cent six - mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jacquet, Jacques-Laurent**, charpentier

de Yessin (Fribourg) domicilié à Lausanne

veuf en 1<sup>er</sup> noces de Marie Rosalie Ducarroz, dès le quatre février mil neuf cent six.

né à Yessin, le huit novembre mil huit cent cinquante huit

fils de Joseph Jacques Jacquet

et de Marie Madeleine, née Perret, sa femme, les deux décédés

2° **Reynard, Catherine-Rosalie**, cuisinière

de Savièse (Talais) domiciliée à Montreux

célibataire

née à Savièse, le treize avril mil huit cent soixante six

fille de Germain Barthélemy Reynard

et de Marie Angélique, née Karone, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yessin, Châtelard et Savièse les deux, quatre et cinq juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Licence de mariage

Certificats de publication de Lau-

-sanne, Yessin, Châtelard et Savièse.

Communiqué : aux Etats civils

de Cugy, Savièse et Montreux

Signatures des époux :

*Jacques. Jacquet*  
*Jacquet Catherine*

Signatures des témoins :

*Willemine Alfreda Quachy*  
*Reynard Pierre - à Savièse*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 252

Labud et Gendroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente juin mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Labud, Armand, — ouvrier à la fabrique Nestlé —

de Saint-Cierges — domicilié à D<sup>e</sup> Cierges —

célibataire —

né à D<sup>e</sup> Cierges, le premier août — mil huit cent quatre-vingt-un —

fils de Frédéric Labud, décédé —

et de Lucie, née Olivier, à D<sup>e</sup> Cierges —

2° Gendroz, Ida, — ouvrière à la fabrique Nestlé —

de Cuarny et d'Yverdon — domiciliée à D<sup>e</sup> Cierges —

célibataire —

née à D<sup>e</sup> Cierges, le quatorze décembre — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fille de Louis Gendroz —

et de Alice Sophie née Dind, à D<sup>e</sup> Cierges —Les publications ont eu lieu à D<sup>e</sup> Cierges, Yverdon et Cuarny, les cinq, six et neuf juin mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
D<sup>e</sup> Cierges.

Signatures des époux :

Labud Armand  
Ida Labud.

Signatures des témoins :

Constant Freymond  
Léon Freymond

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats Civils de  
D<sup>e</sup> Cierges, Yverdon et Cuarny.

N° 253

**Lambelet et Oberzon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente juin mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lambelet, Jules-Ardien, — charpentier —

de Forel (Lavaux) — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Lausanne, le quatorze juin — mil huit cent quatre-vingt —

fil de Charles Lambelet, charpentier à Lausanne —

et de Fanny, née Hardy, sa femme, décédée —

2° Oberzon, Jeanne-Marie, — couturière —

de La Neirigue (Fribourg) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Romont, le vingt deux janvier — mil huit cent quatre-vingt-trois —

filie de Jean Oberzon, cultivateur, à Romont —

et de Louise, née Pédlat, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forel et La Neirigue, le neuf  
juin, mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée —

Promesse de mariage —

Certificats de publication, de Lausanne

Forel et La Neirigue —

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats Civils

de Forel et Kuisternens des Romont

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ardien Lambelet  
jeune Lambelet

Signatures des témoins :

Jules Monney } à Lausanne.  
Jules Oberzon }

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 254

**Reymond et Panchaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Reymond, Jules-Aimé**, agriculteur

de Lieu \_\_\_\_\_ domicilié àrière le Lieu \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né au Lieu, le premier janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-neuf \_\_\_\_\_

fils de feu Jules Reymond \_\_\_\_\_

et de feu Lucie Fanchette, née Cart \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Panchaud, Marie-Louise**, garde-malades

de Lonay et Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_ domiciliée à Vuillierens \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lonay, le vingt-un octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf \_\_\_\_\_

fille de feu Charles Louis Panchaud \_\_\_\_\_

et de Louise Françoise, née Laquier, sa veuve à Vuillierens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu au Lieu, Vuillierens, Poliez-le-Grand et  
Lonay, les premier et deux juin mil neuf cent six \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-Civil du  
Lieu \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Communiqué: aux Etats-Civils au  
Lieu, Lonay, Poliez-le-Grand et  
Vuillierens. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Reymond  
Marie Reymond,

Signatures des témoins :

Ch. Panchaud  
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Ponce  
remplacé

N° 255

**Mazzen et Simon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juillet mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mazzen, Marc Eugène,** employé de bureau

de Keytaux et Kelleneuve domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le dix-sept-avril mil huit cent quatre-vingt-cinq.

fil de Eugène Mazzen, tanneur

et de Fanny Louise Bridel née Clément, sa femme à Lausanne

2° **Simon, Augusta-Julie,** couturière

de St Croix domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Coscelles près Payerne, le vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Edouard Jules Simon, menuisier

et de Marie Susanne, née Jaccoud, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Keytaux, Kelleneuve, St Croix  
et les Granges et St Croix, les vingt-six, vingt-huit et vingt-neuf mai  
mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne  
Keytaux, Kelleneuve, St Croix et les  
Granges et St Croix

Communiqué : aux Etats Civils de  
Montreux, Kelleneuve et St Croix

Signatures des époux :

Marc Mazzen  
Augusta Simon

Signatures des témoins :

Ch. Hausmann  
Genin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 256

**Schwab et Siegenthaler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schwab, Rudolf, charon

de Obermyl &amp; Buren (Berne) domicilié à Lausanne

veuf de Maria née Ribb, de le neuf juillet mil neuf cent quatre

né à Meinioberg (Berne), le un décembre — mil huit cent septante-deux

fils de Nicolas Schwab, décédé

et de Anna Barbara Ramser, née Tröcher, décédée

2<sup>o</sup> Siegenthaler, Anna-Elizabeth, cuisinière

de Trubschachen (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Schwarzenegg, le six août — mil huit cent soixante-huit

fille de Jean Siegenthaler, décédé

et de Verena Wittwer, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Obermyl et Trubschachen, les vingt-huit et vingt-neuf avril mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

acte de décès de la femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Obermyl et Trubschachen.

Communiqué: aux Etats-Civils

de Obermyl et Trubschachen.

Signatures des époux :

Rudolf Schwab

Elise Schwab

Signatures des témoins :

Fritz Stili

Gandry

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :





N° 257

**Gilliard & Buznand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gilliard, Edmond Gustave Adrien**, Professeur de langues

de Fiez et Yverdon — domicilié à Lausanne —

célibataire,

né à Fiez le dix Octobre — mil huit cent septante-cinq —

fils de Edmond mari Henri Gilliard, propriétaire à Fiez —

et de Marie née Mathilde, sa femme, —

2<sup>o</sup> **Buznand, Eliza Marie Alice**, — Professeur de musique,

de Moudon, Chavannes, Bussy, Moudon et Vallières domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Sorques (Ardennes) France, le premier Juin — mil huit cent septante-six —

fille de Louis Charles Ernest Buznand, décédé —

et de Pauline Fanny née Bischoff, sa veuve, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Fiez, Yverdon, Lausanne, Moudon, Chavannes, Bussy  
 & Vallières, les seize, dix-sept et dix-huit Juin mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Fiez, Yverdon,  
 Lausanne, Moudon, Chavannes, Bussy &  
 Vallières —

Communiqué : à l'Etat Civil de

Fiez, Yverdon, Moudon et Mézières —

Signatures des époux :

*Edmond Gilliard*  
*Alice Gilliard*

Signatures des témoins :

*Francis Gilliard, Robert*  
*Buznand, 77 Lausanne, P. Bischoff*  
*et Inat*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 258

**Actis Grande et Acquadro**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Charles Pierre  
Acquadro, né à Lausanne le 17 Juin 1906

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Actis Grande, Stefano,** manoeuvre tenaonier

de Foglizzo (Turin) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à foglizzo, le douze mars mil huit cent septante-neuf

fils de Carlo Actis Grande, agriculteur

et de Carolina Bernardi, sa femme, domiciliés à foglizzo.

2° **Acquadro, Teresa,** ouvrière en soie

de aglie (Turin) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à aglie, le cinq août mil huit cent huitante-cinq

fille de Pietro Acquadro, mason

et de Margherita Antonino, sa femme, domiciliés à aglie

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Foglizzo et aglie, les premier  
trois et treize mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

consentement des père et mère de

l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Foglizzo et aglie

Lettres du D<sup>e</sup> de justice et Police

Communiqué: à la chancellerie

cantonale

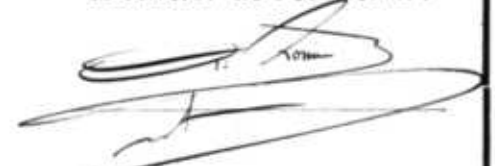
Signatures des époux :

Actis Grande Stefano  
Teresa Actis Grande

Signatures des témoins :

Jean, Vigoni }  
Stefano, Giacomo } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 259

**Baier et Mottaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet, mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baier, Charles-Robert,** marichal

de Lovsine (Karovic) Russie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lovsine, le vingt quatre juin / six juillet — mil huit cent quatre vingt —

fil de Henri Baier, agriculteur, à Karovic

et de Julienne, née Friedrich, sa femme, décédée

2° **Mottaz, Louisa,**

de Syens et Montpreveyres domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le seize février — mil huit cent septante quatre —

fille de Charles Vincent Mottaz, agriculteur

et de Fanny, née Jaccard, sa femme, les deux à Chardonnay-Montaubion.

Les publications ont eu lieu à Syens, Lausanne et Montpreveyres, les  
premier et deux juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Syens,  
Lausanne et Montpreveyres.  
Déclaration du Conseil Impérial Russe  
à Genève.  
Remis au Département de Justice et Police  
Communiqué : aux Etats Civils à  
Moudon et Rozpat.

Signatures des époux :

*Charles Baier*

*Louisa Baier*

Signatures des témoins :

*Guipench*

*J. Dupuis*

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 260

**Widmaier et Köpfer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Widmaier, Eugène-Frédéric-Émile**, avocat à la Cour d'appel.

de Stuttgart (Wurtemberg) domicilié à Stuttgart

Célibataire

né à Stuttgart, le vingt cinq Novembre — mil huit cent soixante-six

fils de Johann Christian Widmaier, décédé

et de Dorothee Caroline, née Geiger, sa veuve, à Stuttgart.

2<sup>o</sup> **Köpfer, Jeanne-Suzanne-Marie**,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le quinze mai — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Henri Köpfer, négociant

et de Henriette Hélène, née Monnet, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Stuttgart le vingt deux mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance des époux

Déclaration de l'autorité de Stuttgart

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne et Stuttgart.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

## Signatures des époux :

Eugène Widmaier

Jeanne Widmaier

## Signatures des témoins :

H. Köpfer à Lausanne

J. Widmaier à Stuttgart.

## L'officier de l'état civil :

N° 261

**Freymond et Ramel née**

**Bovard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet, mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Freymond, Henri,** \_\_\_\_\_ Electricien \_\_\_\_\_

de S<sup>t</sup> Georges \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

veuf de Cécile, née Jaquillard, déc. le dix huit octobre mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_

né à Echobres, le vingt-quatre mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fils de Jacques Eugène Freymond, décédé \_\_\_\_\_

et de Marianne, née Lache, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Ramel née Bovard, Marie-Félicie,** ménagère

de Château d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

veuve de David Henri Ramel, déc. le trois octobre mil huit cent norante deux \_\_\_\_\_

née à Val d'Illiez (Valais), le quatre mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante un \_\_\_\_\_

fille de Rose Bovard, décédée \_\_\_\_\_

~~et de~~ \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à S<sup>t</sup> Georges, Lausanne et Château d'Oex le vingt-dix mai mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

actes de décès des précédents conjoints \_\_\_\_\_

promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificat de publication de S<sup>t</sup> Georges \_\_\_\_\_

Lausanne et Château d'Oex \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats Civils de \_\_\_\_\_

S<sup>t</sup> Georges et Château-d'Oex \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Freymond Henri*  
*Félicie Freymond*

Signatures des témoins :

*H. Jaurès*  
*B. Jaurès* à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 262

**Eggimann & Kennard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Eggimann, Frédéric,** \_\_\_\_\_ tailleur \_\_\_\_\_

de Gondismyfl (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Dies, le trois février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept \_\_\_\_\_

fils de Marie Eggimann, à Talleyres 1/2 Montagny \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Kennard, Marie Louise,** \_\_\_\_\_ couturière \_\_\_\_\_

de Cugy et de Boulens \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Cugy, le dix mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_

fille de Marie Emilie Kennard, à Echallens \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Melchman, Cugy et Boulens, les  
quinze et seize mai mil neuf cent dix \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Franquesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de Lausanne \_\_\_\_\_

Melchman, Cugy et Boulens \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: aux Etats civils de \_\_\_\_\_

Melchman, Lohiez-le-Grand et St Cierges. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

*Eggimann Frédéric**Eggimann Marie*

\_\_\_\_\_

## Signatures des témoins :

*F. Kennard**Julie Kennard* à Lausanne.

\_\_\_\_\_

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 263

**Mayer et Bonnet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Mayer, Louis-Gustave,** \_\_\_\_\_

laitier \_\_\_\_\_

de Grandcour \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Heddendorf, le vingt-sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_

fils de Constant Auguste Mayer, décédé \_\_\_\_\_

et de Julie, née Marcuard, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Bonnet, Jeanne-Lucie,** \_\_\_\_\_

repasseuse \_\_\_\_\_

de Champvent et de Bulle \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Champvent, le vingt-cinq août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_

fille de Jules Louis Bonnet, charpentier \_\_\_\_\_

et de Elise, née Ferret, sa femme, à Lausanne. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bulle, Champvent et Grandcour  
les cinq, huit et neuf juin mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lausanne

Bulle, Champvent et Grandcour. \_\_\_\_\_

Communiqué: aux Etats Civils de

Grandcour, Champvent et Bulle. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gustave Mayer

Jeanne Mayer

Signatures des témoins :

Mayer

H. Weidger } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

8-111

N° 264

**Corbaz & Gonthier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Corbaz, Georges-Aimé**, \_\_\_\_\_ employé de bureau \_\_\_\_\_

de Lausanne et du Mont \_\_\_\_\_ domicilié à Buchillon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Belleme, vicie Etoy, le quinze juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt quatre \_\_\_\_\_

fils de Henri Charles Corbaz, décédé \_\_\_\_\_

et de Marie Sylvie, née Chantrens, sa veuve, à Buchillon \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Gonthier, Emma-Félicité**, \_\_\_\_\_ lingère \_\_\_\_\_

de Sainte-Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à S<sup>te</sup> Croix, le vingt-cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt deux \_\_\_\_\_

fille de Gustave Jules Gonthier, musicien \_\_\_\_\_

et de Marie Augustine, née Junod, sa femme, les deux à S<sup>te</sup> Croix \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont, Buchillon, S<sup>te</sup> Croix de  
aux Granges les deux et quatre juin mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de  
Saint-Luc \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: aux Etats-Civils de  
Romanel, S<sup>te</sup> Luc et S<sup>te</sup> Croix \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Georges Corbaz

Emma Corbaz

Signatures des témoins :

Gandini

F. Panklun

à Lausanne \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 265

**Rosset et Gris**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rosset, François-Albain-Edouard**, employé de commerce

de Chigny domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt trois septembre mil huit cent quatre vingt quatre

fil de François Auguste Rosset, charcutier

et de Jenny Félicie, née Moret, sa femme, les deux à Lausanne

2<sup>o</sup> **Gris, Laure-Emma-Elisa**, repasseuse

de Seigneux domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt deux septembre mil huit cent quatre vingt six

fille de Jacques Frédéric Gris

et de Louise Emery, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Seigneux et Chigny, les douze et quatorze juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Consentement du tuteur de la fiancée

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Seigneux et Chigny

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: aux Etats-Civils de

Millarzel et Mommaz.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ed. Rosset.

Laure Rosset.

Signatures des témoins :

J. Rosset à Lausanne

Vincent Dufour à Lully.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 266

**Strebel et Yervin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent six \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Strebel, Friedrich**, \_\_\_\_\_ ébéniste \_\_\_\_\_

de Geltmühl (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Niedergösgen (Soleure), le onze octobre mil huit cent quatre vingt-deux \_\_\_\_\_

fils de Theodore Strebel, ébéniste \_\_\_\_\_

et de Maria Anna, née Myzer, sa femme, à Lully \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Yervin, Dorine Marie Suzanne**, demoiselle de magasin

de Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Genève, le seize juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_

fille de Jean Louis Yervin, confiseur à Paris \_\_\_\_\_

et de Julie Frédérique, née Magnon, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont et Geltmühl, les  
vingt-neuf et trente mai mil neuf cent six \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication, de  
Lausanne, Rougemont et Geltmühl \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: aux Etats - Cirles

de Geltmühl et Rougemont. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Fritz Strebel

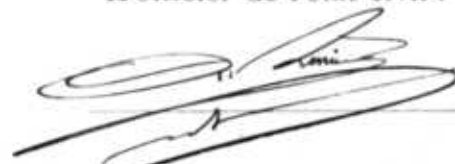
Marie Strebel

Signatures des témoins :

G. Golay à Lausanne

A. Strebel à Lully.

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 267

**Meyer et Légeret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Meyer, Frédéric,**

de Reisdornyl (Beano)

domicilié à Prilly

Célibataire

né à Neuchâtel, le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Meyer Friedrich, agriculteur

et de Pauline Albertine née Zbinden, sa femme, les deux à Prilly

**2<sup>o</sup> Légeret, Emma,**

de Chebres

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le six février

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Légeret Jean Samuel, maçon à Lausanne

et de Charlotte Jeanne Marie, née Byrde, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chebres, Prilly et Melobnan les deux et trois juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat-Civil de Romanel

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux états-civils de Chebres, Romanel et Melobnan

Signatures des époux :

Meyer Frédéric

Légeret Emma

Signatures des témoins :

Charles Trubar

Henri Légeret } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 268

**Rouge et Jaquillard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rouge, Frédéric-Louis, tapissier-matelasier

de Mont / Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Genève, le dix neuf juillet — mil huit cent septante quatre

fils de Jeannot Louis Rouge

et de Marie Louise née Läder, sa femme, les deux, décédés

2<sup>o</sup> Jaquillard, Cécile, couturière

de Rougemont domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le huit novembre — mil huit cent quatre vingt trois

fille de Louis Daniel Jaquillard, décédé

et de Cécile Louise Rosette, née Blanc, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont et au Mont, les dix-neuf et vingt-un mai mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Acte de naissance du fiancé

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Rougemont et du Mont.

Communiqué: aux Etats Civils de Romanel et Rougemont.

## Signatures des époux :

F. Rouge  
Cécile Rouge

## Signatures des témoins :

Jules Chollet, à Lausanne.  
O. S. Ruchat

## L'officier de l'état civil :





N° 269

**Berthoud et Guex**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Berthoud, Eugène,** professeur de musique.

de Leyzin (Taud) domicilié à Bâle

Célibataire

né à Lausanne, le quatorze décembre mil huit cent septante-sept

fils de Berthoud Aloyz, pasteur

et de Louise Isabelle, née Perret, les deux à Genève

2<sup>o</sup> **Guex, Mary-Berthe-Madeleine,**

de Belmont-sur-Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-six novembre mil huit cent septante-six

fille de Guex François Frédéric, décédé

et de Jeanne Pauline, née Feyler, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle, Leyzin, Lully et Lausanne, les neuf, onze et douze juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Bâle

Signatures des époux :

Eugène Berthoud  
Mary-Berthe Madeleine Guex

Signatures des témoins :

Robert Guex }  
François Guisau } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats civils de Leyzin, Bâle et Lully.

N° 270

**Stern et Rügli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Stern, Jean, charpentier

de Rütli près Hirschtbunnen (Berne) domicilié à Neuch

célibataire

né à Aspi près Seedorf, le dix décembre mil huit cent septante neuf

fils de Jean Stern, manoeuvre à Seedorf

et de Elisabeth, née Moser, défunte

2<sup>o</sup> Rügli, Rosa, repasseuse

de Seedorf (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Seedorf, le dix neuf juillet mil huit cent septante neuf

fille de Jean Ulrich Rügli, agriculteur à Seedorf.

et de Madelaine, née Liebli, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Neuch, Hirschtbunnen, Seedorf et Lausanne,  
les seize, dix huit et dix neuf juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil  
de Neuch.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: aux Etats Civils de  
Neuch, Hirschtbunnen et Seedorf.

Signatures des époux :

Jean Stern

Rosa Stern

Signatures des témoins :

Fritz Ruli

E. Hegamey Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 271

**Barraud et Guex**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent six \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Barraud, Lucien Maurice**, \_\_\_\_\_ contrôleur L. E.

de Busigny et Villars-Giercelin \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Cheseaux, le vingt-sept juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt-trois \_\_\_\_\_

fils de Albert Jules Alfred Barraud, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Louise Emma, née Mez, sa femme, les deux à Cheseaux \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Guex, Marguerite**, \_\_\_\_\_ Cuisinière \_\_\_\_\_

de Boulens et de Moudon \_\_\_\_\_ domiciliée à Cery / Lully \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Boulens, le sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_

fille de Georges François Guex, agriculteur à Boulens \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marguerite, née Loip, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lully, Moudon, Villars-Giercelin  
Busigny et Boulens les dix-neuf et vingt juin mil neuf cent six \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux \_\_\_\_\_  
Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de Lausanne  
Lully, Moudon, Villars-Giercelin, Busigny  
et Boulens. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Maurice Barraud*  
*Marguerite Barraud*

Signatures des témoins :

*P. Pambour*  
*Ch. Fallois* } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : aux Etats Civils de  
Busigny, Lohier-le-Grand, St-Cierges  
Moudon et Romanel \_\_\_\_\_



N° 272

**Paris et Corbaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Paris, Georges-Alfred, Garde malades

de Neuchâtel et Lesevex domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Zilly, le vingt-neuf octobre mil huit cent septante trois

fils de Adolphe Paris, décédé

et de Adèle Eugénie, née Bagmann, décédée

2° Corbaz Alice-Jenny-Louisa, Institutrice

de Mont 7 Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le sept août mil huit cent soixante-trois

fille de Paul Louis Corbaz, décédé

et de Louise Charlotte Sophie, née Giddey, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Mont et Lesevex, les vingt-neuf, trente et trente-un mai mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne  
Neuchâtel, Mont et Lesevex

Communiqué: aux Etats civils

de Lesevex, Neuchâtel et Romanel.

Signatures des époux :

Alfred Paris

Alice Paris

Signatures des témoins :

Nicoud  
Ami Fattig  
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Paris  
Jampel

N° 273

**Ballenegger et Gilomen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Ballenegger, Charles-Edouard**, voyageur de commerce

de Langnau (Berne) domicilié à Lausanne.

Célibataire

né à Yverdon, le treize juillet — mil huit cent septante cinq —

fil de Louis Charles Ballenegger, employé aux C. F. F.

et de Sophie Julie, née Despland, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Gilomen, Bertha-Elisa-Emilie**, D<sup>te</sup> de magasin

de Lengnau (Berne) domiciliée à Lausanne.

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-huit avril — mil huit cent quatre vingt deux —

fille de Albert Gilomen, décédé

et de Marie Bübler, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau et Lengnau, les  
dix et treize juin mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Licence de mariage

Certificats de publication, de

Lausanne, Langnau et Lengnau.

Communiqué : aux Etats civils

de Langnau et Lengnau.

Registre des familles vol. 21 fol. 352

Signatures des époux :

*Charles Ballenegger*  
*Bertha Ballenegger*

Signatures des témoins :

*A. Gilomen*  
*Eug. Herra* } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*Pouyet*  
*comp. p. t.*

N° 274

**Rénault Balmat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rénault, François,** chef de stationde Gaillard (H<sup>is</sup> Savoie) France domicilié à Argis (Ain) France

Célibataire

né à Civery (Yonne), le quatre janvier mil huit cent soixante dix sept

fils de Jean Claude Renault, agriculteur

et de Pierrette Augé, sa femme, les deux à Gaillard.

2<sup>o</sup> **Balmat, Marie-Agathe,** cuisinière

de Semsales (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Semsales, le douze février mil huit cent quatre vingt

fille de Joseph Alphonse Louis Balmat, menuisier

et de Virginie Françoise Marie Briston, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Semsales, Gaillard et Argis  
les neuf et dix juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Consentement des père et mère du fiancé

Déclaration de validité

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Semsales, Gaillard et Argis

Lettres du Dép<sup>t</sup> de Justice et Police

Communiqué: à l'Etat civil de

Semsales et à la Chancellerie Cantonale

## Signatures des époux :

H. Renault

M. Renault

## Signatures des témoins :

Louis Balmat

Luigi Piller } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Poulet  
remplacé



N° 275

Péclard et Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 22 Décembre 1910 déclaré exécutoire le 16 Mars 1911, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage ci-contre. Le divorce a été prononcé sur tort du mari en vertu de l'article 45.1. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Lausanne le 17 Mars 1911. Off. de l'Etat civil.

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Péclard, Louis-Edmond, marbrier

de Lailly domicilié à Lausanne

divorcé en 1<sup>er</sup> noces de Rose Augusta Blanc, dès le vingt trois février mil neuf cent cinq

né à Lausanne, le six octobre — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Louis Péclard, décédé

et de Louisa Jenny Antoinette, née Schittenhelm, décédée

2° Magnenat, Mariette-Marguerite, Couturière

de Maulion domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le douze mars — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jules Didier Magnenat, décédé

et de Félicie Louise, née Bessand, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Maulion et Lailly, les douze et treize juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne
Maulion et Lailly.

Signatures des époux :

Péclard
Marguerite Péclard

Signatures des témoins :

Victor Dufflon
Henri Gmehlin à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Signature of the civil officer

Communiqué : aux Etats Civils
de Muanens et Maulion.

N° 276

**Grangeon et Fuchs**  
veuve Ferro

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Georges André Fuchs  
né à Lausanne le 7 Janv. 1903.Blanche Marguerite née le 26 avril  
1906.Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Grangeon, Blaise**, \_\_\_\_\_ jardinier \_\_\_\_\_  
de Auce (H<sup>te</sup> Savoie) France \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_né à Châtigner près Auce, le quatre septembre mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_  
fils de André Grangeon, cultivateur à Châtigner \_\_\_\_\_  
et de Marie née Geyssent, sa femme, décédée \_\_\_\_\_2° **Fuchs veuve Ferro, Sanny-Anna-Émilie**, journalière \_\_\_\_\_  
de Gignasco (Novare) Italie \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
veuve de Félix Ferro dès le trente Novembre mil huit cent nonante neuf \_\_\_\_\_née à Lausanne, le vingt trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_  
fille de Jean Fuchs sculpteur à Brienx \_\_\_\_\_  
et de Anna Alexie Jeanne, née Gillieron, sa femme, décédée \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lausanne et Auce, les seize et dix-sept  
juin mil neuf cent dix \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. Consen-  
tement du père de l'époux. Acte de décès  
de la mère de l'époux. Acte de décès du  
mari de l'épouse. Déclaration de dis-  
pense de publication en Italie. Promesse de  
mariage. Certificats de publication de Auce  
et Lausanne. Perm. du Dép<sup>t</sup> de J. et L. et L. et L.  
Déclaration de validité de l'ambassade française  
Communiqué: \_\_\_\_\_

à la Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Blaise Grangeon

Sanny Grangeon

## Signatures des témoins :

Gérard Louis à Lausanne.  
Lopinaud Maurice

## L'officier de l'état civil :

Rouvier  
rue de la Chapelle

N° 277

Lapras et Borjeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lapras, Louis-Jean-Frédéric, tapissier

de St-Galmier (France) Loire domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-six avril mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Marie Lapras, décédé

et de Susette Beaudet, sa veuve, à Lausanne

2° Borjeaud, Emma-Marie, D<sup>lle</sup> de magasin

de Lenthéraz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à La Tour de Tilly, le deux octobre mil huit cent septante-deux

fille de Aimé Louis Henri Borjeaud, décédé

et de Marie Todor, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lenthéraz et St-Galmier, les douze, treize et dix-sept juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

acte de décès du père de l'époux et

consentement de la mère

Déclaration de validité

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Lenthéraz et St-Galmier. Permis du Dep<sup>t</sup> des Justice et Police.

Communiqué : à l'Etat-Civil de

Cormay et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Louis Lapras

Emma Borjeaud

Signatures des témoins :

Ch. Rochat

F. Jamblan

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue par M. Golay, notaire, à Lausanne, le 28 novembre 1916, et visée par le Conseil d'Etat, dans le délai légal, Lapras, Louis-Jean-Frédéric, mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre de bourgeois de la commune de Lenthéraz.

Inscrit le 25 décembre 1916. L'officier de l'état civil :

Ague à l'état civil-bourgeois



N° 278

Willius et Reine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Willius, Théodore-Wilhelm, Rentier

de Mayence (Hesse) domicilié à Lausanne.

divorcé de Anna Henriette Pauline, née de Geer, veuve Mottaz, dès le 14 décembre 1905

né à Mayence, le quatorze septembre — mil huit cent soixante trois

fils de Théodore Willius, rentier à Mayence

et de Maria Scholastika Francisca Margaretha, née Oudstadt, décédée

2<sup>o</sup> Reine, Hermine Louise Lucie-Karoline,

de Osabrück (Hanover, Prusse) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Hanover, le dix sept septembre — mil huit cent soixante sept

fille de Heinrich Friedrich Christian Reine, décédé

et de Caroline Ernestine, née Horte, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mayence et Osabrück, les dix-neuf et vingt-un juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux —  
 acte de mariage de l'époux, avec la  
 mention du divorce, Déclaration des auto-  
 rités de Mayence et Osabrück, —  
 Promesse de mariage. Certificats de  
 publication de Lausanne, Mayence et  
 Osabrück. Remis au Dép<sup>t</sup> de Justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie  
 Cantonale.

Signatures des époux :

Théod. W. Willius

Louise Willius

Signatures des témoins :

Charles Tritschler

V. de Reyher } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

N° 279

*Dony et Chenevard*

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Dony, Louis,* employé aux C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Forel (Lausanne)* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne*, le *dix-neuf juin* mil huit cent *quatre-vingt-un*

Noms, profession et

filz de *Charles Dony*, menuisier

domicile des parents :

et de *Anna Maria*, née *Lutbi*, sa femme, les deux à *Lausanne*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Chenevard, Julia-Louise,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Corcelles-le-Jorat* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née au *Daley-sur-Lutry*, le *sept juin* mil huit cent *quatre-vingt*

Noms, profession et

fille de *Louis Chenevard*

domicile des parents :

et de *Louise Charlotte*, née *Dony*, sa femme, les deux *décédés*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, *Forel* et *Corcelles-le-Jorat*, les *deux, trois et quatre juin* mil neuf cent *six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'épouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lausanne,*

*Forel et Corcelles-le-Jorat.*

Signatures des époux :

*Louis Dony*  
*Louise Dony.*

Signatures des témoins :

*Edouard Dony*  
*Charles Dony* } à *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : aux *Etats civils*

de *Forel et Ropraz.*

N° 280

Leemann et Buraglio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7-175

Aujourd'hui douze juillet mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Leemann, Frédéric Louis, poëlier furniste

de ami (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à D<sup>re</sup> Croix, le douze décembre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Frédéric Leemann, décédé

et de Adèle Brodie, née Junod, sa veuve, à Lausanne

2° Buraglio, Henriette Marie Louise,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le sept juin mil huit cent quatre vingt un

fille de Louis Buraglio

et de Sophie, née Marcolli, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Biglen et Lausanne, les vingt-deux et vingt-trois juin, mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance du fiancé

Promesse de mariage

Certificats de publication de Biglen

et Lausanne.

Signatures des époux :

Frédéric Leemann

Henriette Leemann

Signatures des témoins :

Louis Junod

Edouard Leemann à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil à

Biglen.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 11 mars 1920, déclaré définitif et exécutoire le 21 mai 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 21 juin 1920.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le 4. 11. 20.



N° 281

**Winkelmann et Schmid**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juillet mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Winkelmann, Georges-Léon,** électricien

de Myleroltigen (Berne) domicilié à Lausanne.

célibataire

né à Delémont, le vingt-un octobre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Léon Fritz Winkelmann, décédé

et de Estelle Olga, née Montandon, sa veuve, à Delémont

2<sup>o</sup> **Schmid, Maria,**

de Gaminio (Gronio) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Gaminio, le cinq novembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Christian Schmid, décédé

et de Maria, née Lendi, sa veuve, à Gaminio.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gaminio et Myleroltigen, les vingt-neuf, vingt-sept et vingt-huit juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Gaminio et Myleroltigen.

Communiqué : aux Etats civils de

Myleroltigen et Gaminio

Signatures des époux :

Winkelmann Léon

Maria Winkelmann

Signatures des témoins :

J. Bourin

Chr. Kallot

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 282

**Détraz et Badoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juillet mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Détraz, François-Charles,** manoeuvre-tenancier

de Lutry et Forcl domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lutry, le dix sept septembre mil huit cent septante sept

fils de Charles Louis Détraz, vigneron

et de Charlotte Fanny, née Diserens, sa femme, à Lutry

2° **Badoud, Louise-Virginie,** Couturière

de Rivodanau (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le treize avril mil huit cent quatre vingt deux

fille de Nicolas Gratien Badoud, cocher

et de Justine Césarine, née Bise, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Forcl et Rivodanau, les cinq, six, neuf et dix juin mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Lutry, Forcl et Rivodanau

Communiqué: aux états-civils de

Lutry, Forcl et Küssnacht.

Signatures des époux :

François Détraz


Louise Détraz

Signatures des témoins :

P. Saisset

Grangeur Bloise

L'officier de l'état civil :



Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 2 février 1914, déclaré définitif et exécutoire le 28 dit, le mariage déposé ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des articles 134 et 138 du Code civil suisse et il a été interdit aux deux époux de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 11 mars 1914.

L'officier de l'état civil :

Résigné du 13 mars 1914.

N° 283

**Boss et Cavin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juillet, mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Boss, Emile-Christian,** appaareilleur

de Langnau (Berne) domicilié à Renens

Célibataire

né à Lausanne, le trois juillet mil huit cent septante neuf

fils de Boss, Christian

et de Anna Barbara, née Graf, sa femme, les deux décédés

2<sup>o</sup> **Cavin, Rozalie-Louise,**

deucherens domiciliée au Chalet à Gobet / Lausanne.

Célibataire

née à Epalinges, le vingt-trois mai mil huit cent quatre vingt-un

fille de Cavin Louis, décédé

et de Jenny Marie, née Regamey, sa veuve au Chalet à Gobet.

Les publications ont eu lieu à Langnau, Renens,ucherens et Lausanne, les sept, huit et neuf juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Romanel.

Signatures des époux :

E Boss,  
L Boss

Signatures des témoins :

Laugeon Paul }  
Piroune Paul } à Renens

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : aux Etats Civils de  
Langnau, Romanel et Meudon.



N° 284

*Fiocchi et Ruga*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juillet mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fiocchi, Virgilio Quinto*, *maçon*

de *Lizzano di Belvédère (Bologna) Italie* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire*

né à *Lizzano di Belvédère*, le *vingt un février* mil huit cent *huitante trois*

fil de *Giovanni Fiocchi, décédé*

et de *Enrica née Lelli, sa femme, à Lizzano di Belvédère*

2° *Ruga, Rosa Maddalena*, *journalière*

de *Gozzano (Novare) Italie* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Gozzano*, le *treize décembre* mil huit cent *septante neuf*

filles de *Luigi Ruga, maçon à Gozzano*

et de *Angela, née Ruga, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lizzano di Belvédère et Gozzano* les *dix neuf mai, trois et six juin mil neuf cent six*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des époux*
- Le consentement de la mère de l'époux constatant aussi le décès du père*
- Licence de mariage*
- Certificats de publication de Lausanne, Lizzano di Belvédère et Gozzano*
- Perm. du Dép<sup>t</sup> de Justice et Police*
- Communiqué: à la chancellerie Cantonale*

Signatures des époux :

*Fiocchi Virgilio*  
*Rosa Fiocchi*

Signatures des témoins :

*D. Farisat* } à Lausanne.  
*D. Farisat*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 285

**Leuthardt et Fleuti**  
**née Zwahlen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leuthardt, Alphonse-Léopold** — chef de culture —

de Arlesheim (Sâle-Campagne) — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Arlesheim (Alsace), le six février — mil huit cent septante deux —

fils de Léopold Leuthardt, régisseur —

et de Madeleine, née Hufenus, sa femme, les deux à Ostboffen (Alsace) —

2° **Fleuti née Zwahlen, Francisca,** —

de Gessenay (Berne) — domiciliée à Lausanne —

veuve de Charles Gottfried Fleuti, dès le vingt un juin mil neuf cent cinq —

née à Matten (Berne), le vingt septembre — mil huit cent soixante huit —

fille de Henri Zwahlen —

et de Elisabeth, née Braunand, les deux décédés —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay et Arlesheim, les vingt-trois et vingt huit juin mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance de l'époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne,

Gessenay et Arlesheim —

—

—

Communiqué: aux Etats-civils de

Arlesheim et Gessenay —

—

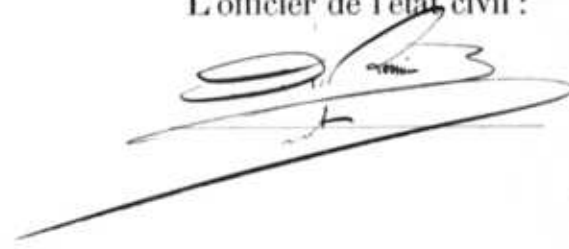
Signatures des époux :

Alphonse Léopold Leuthardt  
Francisca Leuthardt

Signatures des témoins :

Leuthardt Léopold à Broc  
Leuthardt Edouard à Brigue.

L'officier de l'état civil :



N° 256

**Martin & Delay**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Martin, Frédéric-Louis**, charpentierde Couvet (Neuchâtel) domicilié à LausanneCélibatairené à Couvet, le dix sept janvier mil huit cent septante septfils de frédéric Louis Martin, charpentier à St Croixet de adèle Maria, née Boy, sa femme décédée2<sup>o</sup> **Delay, Emma Marie**, ménagèrede Provence domiciliée à LausanneCélibatairenée à St Croix, le trente-un mars mil huit cent quatre vingt cinqfille de John Delay, menuisieret de Marie Madeleine, née Richer, sa femme, les deux à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Couvet et Provence, les dix-neuf et vingt-trois juin mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des épouxpromesse de mariage.Certificats de publication, de Lau-  
sanne, Couvet et Provence.Communiqué: aux Etats Civils deCouvot et Provence.

Signatures des époux :

Louis MartinEmma Martin

Signatures des témoins :

Adolphe Dubey,  
John Delay } à Lausanne

L'officier de l'état civil :





N° 287

**Gardel et Hebrwand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gardel, Alfred Charles**, chef de section militaire

de D<sup>ix</sup> Croix — domicilié à Montreux —

Célibataire

né à Lausanne, le dix neuf octobre — mil huit cent quatre-vingt —

fils de François Louis Henri Gardel, décédé —

et de Françoise Louise, née Dietrich, sa veuve à Lausanne —

2° **Hebrwand, Joséphine-Augusta**, couturière

de Rolle — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née à Pierre-Benite (France), le vingt sept juin mil huit cent soixante dix-neuf —

fille de Eugène François Jules Hebrwand, décédé —

et de Elise, née Rosset, sa veuve, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtelard, Rolle, D<sup>ix</sup> Croix et aux  
Granges de D<sup>ix</sup> Croix, le vingt six juin mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-civil de  
Montreux.

Signatures des époux :

*Josephine Gardel*  
*Alfred Gardel*

Signatures des témoins :

*A. Leraud*  
*F. Leraud* } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : aux Etats civils de  
D<sup>ix</sup> Croix, Montreux et Rolle

N° 288

**Bourgeois et Pidoux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bourgeois, Frédéric,** négociant

de Ballaigues domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le vingt huit juillet — mil huit cent septante sept

fils de Alfred Emmanuel Bourgeois, négociant

et de Marie, née Fister, sa femme, à Lausanne

2<sup>o</sup> **Pidoux, Emilie-Elisa,**

de Forel sur Lucens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Yverdon, le quatre août — mil huit cent quatre vingt-cinq

fille de Eugène François Pidoux, comptable

et de Anna Maria Joséphine, née Belley, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forel et Ballaigues, le neuf-  
juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausan-

ne, Forel et Ballaigues.

Communiqué: aux Etats Civils de

Ballaigues et Lucens

## Signatures des époux :

Frédéric Bourgeois

Emilie Bourgeois

## Signatures des témoins :

[Signature]

G. Raymond } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 289

**Longchamp et Panchaud**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Longchamp, Xavier-François**, employé au L. O.

Lieu d'origine et de domicile :

de Malapalud domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Malapalud, le seize avril — mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fils de Antoine Hippolyte Siméon Longchamp, décédé

domicile des parents :

et de Henriette Virginie, née Lerrin, sa veuve, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Panchaud, Emma-Arwinette**, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bettens domiciliée à Echallens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Echallens, le huit juin — mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Vital Matthieu Panchaud, agriculteur

domicile des parents :

et de Victorine Marie, née Allaz, les deux à Echallens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echallens, Malapalud et Bettens, les dix-neuf et vingt juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Echallens, Malapalud et

Bettens.

Communiqué : aux Etats-Civils de

Poliez-le-Grand et Echallens.

Signatures des époux :

X. Longchamp

E. Longchamp

Signatures des témoins :

Panchaud

E. Pallette

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lechaux

rempl. ad hoc.



N° 290

**Kuhn et Regamey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Hélène Marie,  
née à Lausanne le 23 Janvier 1866.

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kuhn, William-Frédéric,** seigneur

de Illnau (Zurich) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cheseaux, le trois mai — mil huit cent quatre-vingt —

filz de Jean-Jacob Kuhn, meunier

et de Félicie, née Yvon, sa femme, les deux à Tropraz

2° **Regamey, Marie,** repassuse

de Epalinges domiciliée à Lausanne

Célibataire

née au Mont-sur-Lausanne, le deux septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Julie Regamey, née Dorgeaud, au Mont

et de —

Les publications ont eu lieu à Illnau, Lausanne et Epalinges, les vingt-un et vingt-trois juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Illnau

Lausanne et Epalinges

Communiqué: aux Etats civils à

Illnau et Epalinges

Signatures des époux :

*Kuhn William*

*Kuhn Marie*

Signatures des témoins :

*Lanvers Clément*

*Eugène Roy* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*H. Léchaut*  
simpl. ad hoc

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 18 de décembre 1910, déclaré définitif et exécutoire le 23 Janvier 1911, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an ... le délai pendant lequel l'... ne pourr... contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 3 Mars 1923.  
Officier de l'état civil:  
*[Signature]*

N<sup>o</sup> 291

*Lanvers et Ray*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Lanvers, Clément*, — charpentier —

de Montriard (11<sup>è</sup> Savoie) France — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Montriard, le cinq août — mil huit cent septante-cinq —

fils de *Humbert Lanvers*, décédé —

et de *Marie Célestine*, née *Garnier*, sa femme, décédée —

2<sup>o</sup> *Ray, Eugénie-Joséphine*, — repasseuse —

de Villars-Burquin — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Sales (11<sup>è</sup> Savoie), le vingt-six janvier — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fille de *Léon Ray*, décédé —

et de *Elandine Marie Fontaine*, sa veuve, à Genève. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-Burquin et Montriard, les dix-neuf, vingt et vingt-quatre juin mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux —

actes de décès des père et mère de l'époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne,

Villars-Burquin et Montriard. —

Déclaration de validité —

Permis du Département de Justice d'Edice

Communiqué : à l'Etat. Civil de Fiez

et à la Chancellerie cantonale. —

Signatures des époux :

*Lanvers Clément*

*Ray Eugénie*

Signatures des témoins :

*Gansin* } à Lausanne. -  
*Chr. Pálotta* }

L'officier de l'état civil :

*H. Lechaux*  
supt. ad hoc.

N° 292

**Bernand et Légeret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bernand, Henri-Ernest,** peintrede D<sup>e</sup> Croix domicilié à Lausanne

Célibataire

né à D<sup>e</sup> Croix, le dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Justin Alfred Bernand

et de Anna Adèle, née Hösli, les deux décédés

2<sup>o</sup> **Légeret, Ida-Louise,**

de Chexbres domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le treize août mil huit cent septante-sept

fille de Louis Légeret menuisier

et de Louise Anna, née Lin, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, D<sup>e</sup> Croix, Les Granges et Chexbres, les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

D<sup>e</sup> Croix, Les Granges et Chexbres.

Communiqué: aux Etats Civils de

D<sup>e</sup> Croix et Chexbres.

Signatures des époux:

Henri Bernand  
Ida Bernand

Signatures des témoins:

Louis Légeret  
Abouppacher Ferdinand

L'officier de l'état civil:

H. Lechaub  
scrpt. ad hoc.



N° 293

**Lwoff et Chimoneff**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Lwoff, Grégoire**, étudiant

de Babymout (Russie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Babymout, le deux mai mil huit cent septante huit

fils de Gdal Lwoff, employé de bureau

et de Esther, née Rothberger, sa femme, à Babymout

2<sup>o</sup> **Chimoneff, Khiena**, étudiante

de Staroie Selo (Russie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Staroie Selo, le quinze novembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Abraham Chimoneff, Chimoneff, décédé

et de Elhaïka, née Carpiloff, sa veuve, à Berdiansk

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à la synagogue, les dix-neuf juin et six juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne et de la Synagogue

Lettres du Département de Justice et Police

Communiqué :

Signatures des époux :

Grégoire Lwoff  
Khiena Lwoff

Signatures des témoins :

Alexandre Tachods  
Solomon Schwetz } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut  
rempl. ad hoc.

Imp. H. Vallotton, Gues & C<sup>e</sup>, rue de la Louve, 2.

N° 294

**Wächter & Reusser**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Wächter, Johann-Albert,** Imprimeur

de Remigen (Argovie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Remigen, le sept octobre mil huit cent septante trois

fils de Johann Jakob Wächter, décédé

et de Kerona, née Pfinden, sa veuve à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Reusser, Rosalie,**

de Aeschlen (Berne) domiciliée à Berne

Célibataire

née à Heimberg-Steffisburg (Berne), le vingt deux <sup>deuxième</sup> sept mil huit cent septante huit

fille de Jakob Reusser, potier

et de Margaritha, née Michel, sa femme, les deux à Heimberg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberdiessbach, Berne et Remigen  
les trente juin et premier juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des épouxRemesse de mariageCertificats de publication de LausanneOberdiessbach, Berne et Remigen.Communiqué: aux Etats-Civilsde Rüfenach, Oberdiessbach et Berne.

Signatures des époux :

Albert WächterRosalie Wächter

Signatures des témoins :

Hans Wächter-GümielArnold Wächter à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ponier  
à Lausanne

N° 295

**Belperroud et Ruà**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre juillet mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Belperroud, Eugène,** employé de commerce

de Cornaux (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à vière Bondry (Neuchâtel) le neuf mai mil huit cent quatre vingt-un

fil de albert Belperroud, vigneron à Neuchâtel

et de anna Elisabeth, née Mäder, sa femme, à Lausanne

2<sup>o</sup> **Ruà, Marie-Anastasia,** cuisinière

de Casteldelfino (Cuneo) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Casteldelfino, le quinze juin mil huit cent soixante six

lille de Mathieu Ruà, décédé

et de Maria Elisa, née Borlo, sa veuve, à Champéry (Valais)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Cornaux, les vingt six juin  
et vingt huit juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

acte de décès du père de l'épouse et

consentement de la mère

Dispense des publications en Italie

délivrée par le Consul.

Promesse de mariage et certificats de

publication de Lausanne et Cornaux.

Communiqué : à l'état civil à

Cornaux et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Eugène Belperroud

Maria Belperroud

Signatures des témoins :

Pierre Ojvent

Alfio Belperroud à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Perrin  
impet

Imp. H. Gallot, Gues & C., rue de la Louve, 2.



N° 296

**Bruderlin et Lütthy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Anna Bruderlin  
née à Lausanne le 26 mai 1906.Aujourd'hui vingt quatre juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bruderlin, Jean-Georges**, jardinierde Schopfheim (Allemagne) domicilié à Sierre

célibataire

né à Schopfheim, le dix huit septembre — mil huit cent quatre vingtfils de Bruderlin Ernest Frédéric, charpentier, à Schopfheimet de Fredrika née Lipzin, ménagère, à Schopfheim2<sup>o</sup> **Lütthy, Emma**, cuisinièrede Signau (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Signau, le vingt six avril — mil huit cent quatre vingt sixfille de Lütthy Jakobet de Marie née LiechtiLes publications ont eu lieu à Sierre, Lausanne, Signau et Schopfheim, les  
vingt neuf mai et deux juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-Civil de  
Sierre  
  
  
  
Communiqué: aux Etats-Civils de  
Sierre, Signau et à la Chancellerie  
Cantonale.

Signatures des époux :

Georg Bruderlin  
Emma Bruderlin

Signatures des témoins :

M. J. Tringolo  
Marie Bruderlin } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Lozier  
imp. J.

N° 297

**Maestro et Fenti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juillet mil neuf cent dix — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Maestro, Angelo Antonio**, ———— *maçon* ————

de Capella - Maggiore (Italie) Treviso ———— domicilié à Lausanne ————

Célibataire ————

né à Cappella - Maggiore, le huit août ———— mil huit cent septante quatre ————

fils de Louis Maestro, décédé ————

et de Giulia, née Menégli, sa femme, décédée ————

2<sup>o</sup> **Fenti, Louise Marie**, ———— *cuisinière* ————

de St Lrex ———— domiciliée à St Lrex ————

Célibataire ————

née à St Lrex, le treize janvier ———— mil huit cent soixante cinq ————

fille de Jules Louis Fenti, décédé ————

et de Marianne Louise, née Clerc, sa veuve, à St Lrex ————

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Lrex et Capella - Maggiore, —  
les neuf et vingt quatre juin mil neuf cent dix ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Maestro ano* ————

actes de naissance des époux ————

Licence de mariage ————

Certificats de publication de Lausanne

St Lrex et Capella Maggiore ————

Lettres du Département de Justice ————

et Police ————

Communiqué : à l'Etat - Civil à St Lrex

et à la Chancellerie Cantonale ————

Signatures des époux :

*Angelo Maestro*  
*Louise Maestro*

Signatures des témoins :

*Jean Gros*  
*Albertine Gros* } à St Lrex.

L'officier de l'état civil :

*J. L. L...*

N° 298

Müller & Lüthi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juillet mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Müller, Jean-Gustave, Boulangier

de Hlyburg (Zurich) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Hlyburg, le quatre mars mil huit cent septante huit

fil de Jean Jacob Müller, agriculteur

et de Anna Elisabeth née Ducker, sa femme les deux à Hlyburg

2° Lüthi, Marie, Cuisinière

de Bleienbach (Berne) domiciliée à Châtaignieraz r/ Essertines/Rolle

Célibataire

née à Langenthal (Berne), le onze juin mil huit cent soixante

fille de Frédéric Lüthi, décédé

et de Barbara née Ingold, sa veuve, à Langenthal

Les publications ont eu lieu à Bleienbach, Essertines-sur-Rolle, Lausanne

et Hlyburg, les vingt neuf et trente juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Licence de mariage

Certificats de publication de Bleienbach, Essertines-sur-Rolle, Lausanne et Hlyburg.

Signatures des époux :

Gustave Müller  
Marie Müller

Signatures des témoins :

G. Lüthi  
F. Linder } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Rosier

Par jugement du Tribunal de Lausanne de Zurich (1<sup>re</sup> chambre), rendu en date du 28 septembre 1910, déclaré définitif et exécutoire le même jour, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 4 décembre 1910  
L'officier de l'état civil:

Rosier



N° 299

**Zenone et Gentile**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre~~ vingt-quatre juillet ~~mil neuf cent six~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Zenone, Vincenzo-Angelo-Maria**, Plâtrier

de Roccapietra (Nove) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Roccapietra, le vingt-neuf octobre mil huit cent septante huit

fils de Alessandro Zenone, gyprier

et de Maria Delzanno, sa femme, les deux à Roccapietra

2<sup>o</sup> **Gentile, Eugénia-Angela**, cuisinière

de Masserano (Nove) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Masserano, le vingt-trois juillet mil huit cent huitante un

fille de Jean Baptiste Gentile, agriculteur à Masserano

et de Giuseppa Benanchiotti, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Roccapietra et Masserano, les vingt-deux Mai et trois juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne  
Roccapietra et Masserano

Lettre du Département de Justice  
et Police.

Communiqué : à la Chancellerie  
Cantonale.

Signatures des époux :

Zenone Vincenzo

Zenone Gentile

Signatures des témoins :

Virgile Pelli

Fulvia Pirre } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Rossier

N° 300

Sonnenberg et Bory

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ juillet mil neuf cent six - mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Sonnenberg, Albert,** Représentant de Commerce

de Metzlar (Suisse) domicilié à Düsseldorf

Célibataire

né à Metzlar, le vingt-neuf février mil huit cent septante six

fils de Jessel Sonnenberg, ancien négociant

et de Franziska, née Jessel, sa femme, domiciliée à Francfort / Main

2° **Bory, Blanche-Emma,**

de Trélex domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Trélex, le six septembre mil huit cent quatre vingt-cinq

fille de Jules Henri Bory, décédé

et de Louisa, née Briffat, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trélex, Metzlar et Düsseldorf, les quatre et six juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Déclaration de l'autorité de police de Düsseldorf

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Trélex Metzlar et Düsseldorf

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à l'Etat Civil de Gingins et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Albert Sonnenberg  
Emma Sonnenberg

Signatures des témoins :

Jean Bodding  
Eug. Würzler } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Rossier

N° 301

**Garcin et Cavoret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juillet mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Garcin, David-Gustave,** cuisinier

de Belmont 1/4 Lausanne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Morges, le treize novembre mil huit cent huitanté

fils de Paul Garcin, décédé

et de Aline Louise, née Martin, sa veuve à Lausanne, actuellement femme de César

2<sup>o</sup> **Cavoret, Eugénie,**

de Aix-les-Bains (Savoie) France domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Aix-les-Bains, le huit mai mil huit cent quatre vingt-quatre

fille de Louis Cavoret, charpentier

et de Josephine, née Chabert, sa femme, domiciliés à Aix-les-Bains.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont et Aix-les-Bains, les  
honte juin et premier juillet mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement des père et mère de

l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Belmont et Aix-les-Bains

Communiqué : à l'Etat-Civil deully

et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

*D. Garcin*  
*E. Cavoret*

Signatures des témoins :

*A. Camille*  
*A. Rey* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*P. Ravier*  
*J. Ravier*

Imp. H. Patisson, Paris & C., rue de la Louve, 2.



N° 302

Margot et Milloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juillet mil neuf cent six, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Margot, Charles, Technicien C. F. F.

de St Croix domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le dix-neuf mars mil huit cent septante-neuf

fil de François Samuel Margot, décédé

et de Julie Louise Monod, née Brvet, sa veuve, à Lausanne

2° Milloud, Elise-Janny, Institutrice

de Lenthéricaz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Aubonne, le vingt-six juin mil huit cent septante-six

filie de Jules Louis Milloud, décédé

et de Sophie Maria Thérèse, née Bibler, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix, aux Granges et Lenthéricaz, les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit juin mil neuf cent six-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

St Croix, les Granges et Lenthéricaz

Communiqué: aux Etats civils

de St Croix et Lenthéricaz.

Signatures des époux :

Ch. Margot, Elise Margot

Signatures des témoins :

Embol G... Jacques } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Signature of the official

N° 303

**Hubert et Roulin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six juillet mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Hubert, Edouard,** de Dernier

de Mauraz domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Yverdon, le vingt six septembre mil huit cent quatre vingt cinq

fil de françois Louis Hubert, décédé

et de Louise, née Lombard, sa veuve, à Yverdon

2<sup>o</sup> **Roulin, Jenny,** de Cuionière

de Provence domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chavornay, le six octobre mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Auguste Ferdinand Roulin, agriculteur

et de Marie Joséphine, née Duruz, sa femme, les deux à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mauraz et Provence, les dix-neuf  
et vingt trois juin mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Mauraz et Provence.

Communiqué : aux Etats civils de

Lampigny et Provence.

Signatures des époux :

Edouard Hubert  
Jenny Hubert

Signatures des témoins :

J. Jordan  
Château Henri. } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Pouillet  
Levy

N° 304

**Maurizio et Parlier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-six juillet mil neuf cent six~~ - ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Maurizio, Giuseppe Francesco,** — cordonnier —de Rivarolo-Canavese (Turin) Italie — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Rivarolo Canavese, le treize Novembre — mil huit cent septante-sept —fils de Giuseppe Maurizio, employé de fabrique —et de Teresa, née Moretto, sa femme, à Rivarolo Canavese —2<sup>o</sup> **Parlier, Marie-Louise,** — repasseuse —de Bea — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne, le trente janvier — mil huit cent quatre-vingt-cinq —fille de Charles Parlier, manoeuvre C.F.F. —et de Marie Henriette, née Gleyre, sa femme, à Lausanne —Les publications ont eu lieu à Bea, Lausanne et à Rivarolo-Canavese  
les dix-sept et dix-neuf mai et trois juin mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des époux, —Promesse de mariage —Certificats de publication de Bea —Lausanne et Rivarolo-Canavese —Permis du Département de Justiceet Police —Communiqué: à l'Etat-Civil de Bea

et à la Chancellerie Cantonale. —

## Signatures des époux :

Maurizio JosephMaurizio Marie

## Signatures des témoins :

Alex. BorflaudCharles Parlier

L'officier de l'état civil :

J. P. P.



N° 305

**Borgeaud et Griottier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt six~~ juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borgeaud, Alexandre**, Secrétaire au Kursaal  
de Lenthébaz domicilié à Lausanne  
Célibataire

né à Blonay, le sept mars — mil huit cent quatre-vingt six  
fils de aimé Louis Henri Borgeaud, décédé  
et de Marie, née Rodoz, sa veuve, à Lausanne

2° **Griottier, Béatrice Hélène**, modiste  
de Meyes et de Lizy domiciliée à Lausanne  
Célibataire

née à Lausanne, le dix novembre — mil huit cent quatre-vingt cinq  
fille de Alfred Georges Louis Griottier, cafetier  
et de Louise Emilie, née Lelit, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lizy, Lenthébaz et Meyes, les  
vingt six et vingt huit mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse.  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Lau-  
sanne, Lizy, Lenthébaz et Meyes

Communiqué : aux Etats civils  
de Coronay, Coppet et Gimel

Signatures des époux :

Alex. Borgeaud  
B. Borgeaud

Signatures des témoins :

Maurizio Joseph  
H. Borgeaud à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Florian

Par jugement du 26 juin 1913  
déclaré définitif et exécutoire le  
24 juillet suivant le Tribunal du  
district de Lausanne a prononcé  
la dissolution par le divorce du  
mariage visé ci-contre.

Le divorce a été prononcé en  
application de l'art. 137 du C.C.S.  
aux torts des deux époux

Le délai pendant lequel les  
époux ne pourront se remarier  
a été fixé à deux ans.

Lausanne le 7 août 1913  
L'Officier de l'Etat-civil :  
H. Lichaut

N° 306

**Fidoux et Mellet née Grand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juillet mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fidoux, Victor-Louis**, appareilleur

de Moudon et de Forel 1/2 Lucens domicilié à Renens

veuf de Rose Suzanne, née Malet, des le (7 avril 1905) sept avril mil neuf cent cinq

né à Lausanne, le cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de feu Fidoux Jean Georges

et de Lina, née Boss, actuellement femme Melki, à Renens

2° **Mellet née Grand, Alice Augusta**, caissière

de Oron-la-Ville domiciliée à Lausanne

veuve de Mellet, John Friedrich, des le six juillet mil neuf cent cinq

née à Lausanne, le sept avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Grand, Auguste Laurent Samuel, boucher

et de Fanny, née Kiret, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Moudon, Forel 1/2 Lucens, Renens, Oron-la-Ville et à Lausanne, le sept juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-Civil  
de Romanel.

Signatures des époux :

Fidoux Victor  
Alice Mellet

Signatures des témoins :

Ernest Grand  
Paul Saucy à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils de

Moudon, Lucens, Romanel et Oron

Par jugement du Tribunal... du...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 28 avril 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 2 juillet  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an... le  
délai pendant lequel l. \_\_\_\_\_  
ne pourr. \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le: 29 juillet 1924.  
L'officier de l'état civil:

L. Saucy

R. ou et. l. l. l.

N° 307

**Blanc et Rosenberger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-1/ Aujourd'hui vingt six juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanc, Albert-Louis**, secrétaire au service du gaz

de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt trois mai — mil huit cent quatre vingt deux

fils de Edouard Blanc

et de Fanny, née Hüny, sa femme, les deux décédés

2<sup>o</sup> **Rosenberger, Cécile-Louise**,

de Lutry domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt sept mars — mil huit cent quatre vingt deux

fille de Edouard Louis François Rosenberger, décédé

et de Lina, née Gschachtli, sa veuve, à Lully.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Lutry, les trois et quatre juillet mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Litresse de mariage  
certificats de publication de  
Lausanne et Lutry.

Communiqué: à l'Etat-Civil à  
Lutry.

Signatures des époux :

Blanc  
Cécile Blanc

Signatures des témoins :

P. Delafontaine  
Engel Borgeaud

L'officier de l'état civil :

Francis  
[Signature]



N° 308

*Faire & Lavanchy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six juillet mil neuf cent dix* — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Faire, Henri Auguste,* — *journalier* —de *Saigny et Forel* — domicilié *au Chalet à Gobel 7 Lausanne* —*Célibataire* —né à *Epalinges, le vingt neuf décembre* — mil huit cent *soixante six* —fils de *François Louis Faire, agriculteur* —et de *Marie, née Chapuis, sa femme, les deux à Epalinges* —2° *Lavanchy, Fanny,* — *cuisinière* —de *Lutry et Forel* — domiciliée à *Saigny* —*Célibataire* —née à *Saigny, le vingt quatre août* — mil huit cent *septante un* —fille de *Jean François Lavanchy, décédé* —et de *Jeannette, née Rochet, sa femme, décédée* —Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lutry, Forel et Saigny, les*  
*sept et neuf juillet mil neuf cent dix.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux* —*Promesse de mariage* —*Certificats de publication, de Lau-*  
*sanne, Lutry, Forel et Saigny.* —Communiqué: aux Etats Civils de  
*Lutry, Forel et Saigny.* —

Signatures des époux :

*Faire Auguste*  
*Fanny Lavanchy*

Signatures des témoins :

*Faire Louis* }  
*Lavanchy Fanny.* } *à Epalinges*

L'officier de l'état civil :

*Rossier*  
*[Signature]*

N° 309

**Rebsamen et Mottet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rebsamen, Joseph-Léon,** — commis aux C.F.F.

de Müri (Argovie) — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Müri, le quinze octobre — mil huit cent septante-un —

fils de Joseph Léon Rebsamen, décédé —

et de Rosina, née Stauffer, décédée —

2<sup>o</sup> **Mottet, Cécile-Émilie,** — Employée aux C.F.F.

de Orvin (Berne) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Berne, le sept octobre — mil huit cent quatre-vingt-deux —

filie de Arnold Mottet, décédé —

et de Marie Melanie Elise Jodry, sa veuve, à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Müri et Orvin, les sept, huit et dix juillet mil neuf cent six. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux —

Licence de mariage —

Certificats de publication, de Lausanne,

Müri et Orvin —

Communiqué: aux Etats-Civils de

Müri et Orvin. —

Signatures des époux :

*Jos. Rebsamen*

*Cécile Rebsamen*

Signatures des témoins :

*J. Mottet*

*Marthe Mottet*

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*Rosier*

Imp. H. Vallotton, Goux & Co., rue de la Louve, 2.

N° 310

**Mari et Suardet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mari, Francis-dimé**, — négociant —

de Genève (Ville) — domicilié à Lausanne —

veuf de Emma Duvoisin, dès le cinq juillet mil neuf cent trois —

né au Châlier Grand-Jacques, le huit février mil huit cent septante —

fils de Antoine Mari, rentier —

et de Jeanne Chienette, née Babelay, sa femme, les deux à Genève —

2<sup>o</sup> **Suardet, Emma**, —

de Bursinel — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Bursins, le dix-sept janvier — mil huit cent septante-cinq —

fille de Jules Charles Amand Suardet —

et de Julie, née Loup, sa femme, les deux décédés —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève et Bursinel, les trois  
quatre et cinq juillet mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux —

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de  
l'époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne

Genève et Bursinel. —

Communiqué: aux Etats-civils

de Genève et Rolle. —

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 311

**Krieg & Gonthier**

5-228

Aujourd'hui trente-un juillet mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Krieg, Auguste-Jules,** libraire

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et Muri (Berne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le vingt-quatre septembre mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Auguste François Jules Louis Krieg, décédé

domicile des parents :

et de Elise, née Pascal, sa veuve, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Gonthier, Marguerite-Emma,**

Lieu d'origine et de domicile :

de St Croix domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Neuchâtel, le dix sept août mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Charles Louis Gonthier, décédé

domicile des parents :

et de Jenny Louise, née Krieg, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Muri, St Croix et les Granges de St Croix, le neuf juin mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Muri, St Croix et des Granges de St Croix.

Communiqué: aux états civils de

Muri et St Croix

Signatures des époux :

*A. Krieg*

*Marguerite Krieg*

Signatures des témoins :

*M. Man...*

*P. Gonthier*

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 312

**Blancherel et Repond**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trante-un juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blancherel, Victor-Ernest, manoeuvrede Morens (Fribourg) domicilié à LausanneCélibatairené à Morens, le vingt-sept octobre — mil huit cent quatre vingt-deuxfils de Marie Caroline Blancherel, à Lausanne

et de

2° Repond, Césarine-Brigitte, ouvrière de fabriquede Willardvillard (Fribourg) domiciliée à WillardvillardCélibatairenée à Comy-le-Grand, le huit octobre — mil huit cent quatre vingt-troisfille de Jean Joseph Repond, décédéet de Elisabeth, née Stulz, sa veuve, à Willardvillard.Les publications ont eu lieu à Morens, Lausanne et Willardvillard, les six  
et sept juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Morens,  
Lausanne et WillardvillardCommuniqué: aux Etats-Civils àBussy et Willardvillard

Signatures des époux :

Victor BlancherelCesarine Repond

Signatures des témoins :

A. LafondFaeger } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 313

**Golaz et Berger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trente-un juillet mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Golaz, Paul-Joseph**, comptable

de l'Abbaye (Tand) domicilié à Carpentras (Vaucluse)

Célibataire

né à Coppet, le dix décembre mil huit cent septante-six

fil de Georges Golaz, décédé

et de Blise Tebren, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Berger, Anna-Ida**

de Oberlangenegg (Berne) domiciliée à Lausanne.

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-deux septembre mil huit cent septante-neuf

fille de Gottfried Berger, décédé

et de Anna Gyger, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, l'Abbaye, Carpentras et Schwarzenegg les quatorze, quinze et seize juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

l'Abbaye, Carpentras et Schwarzenegg

Communiqué : aux états civils de l'Abbaye et Schwarzenegg et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

*P. Golaz*

*A. Berger*

Signatures des témoins :

*E. Dickmann*

*P. Golaz*

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 314

**Ronchi et Trivulzi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un juillet mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1<sup>o</sup> **Ronchi, Secondo Pietro Giovanni**, — mason —

de Omavasso (Novare) Italie — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Omavasso, le deux décembre — mil huit cent septante-cinq —

fils de Carlo Ronchi, décédé —

et de Brusanci Anna, née Bruza, sa femme, décédée —

2<sup>o</sup> **Trivulzi, Teresa**, — cuisinière —

de Como (Italie) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Como, le quinze septembre — mil huit cent septante-huit —

fille de parents inconnus —

et de —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Omavasso et à Como, les seize  
juin et premier juillet mil neuf cent dix, —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publication de Lausanne,

Omavasso et Como. —

Lettres du Département de Justice  
et Police. —

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale —

Signatures des époux :

**Ronchi Secondo**  
**Trivulzi Teresa**

Signatures des témoins :

**Elisav Andre**  
**Sabina Lorenzoni** } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 315

**Goy et Marguerat née Nicolet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un juillet mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Goy, Henri Eugène Louis**, contrôleur aux G. L.

de Maulion domicilié à Lausanne

veuf de Charlotte Henriette Milliquet, dès le quatre février mil neuf cent cinq

né à Lausanne, le deux juin — mil huit cent septante —

fil de Eugène Marc Goy, cordonnier à Lausanne

et de Louise Henriette Rache, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Marguerat née Nicolet, Aline dite Lina**,

de Lutry domiciliée à Lausanne

veuve de Charles Albert Marguerat, dès le six mai mil neuf cent quatre

née à Mülkenneuve, le vingt six janvier — mil huit cent septante un —

fille de François Louis Nicolet

et de Louise Nanette, née Roget, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Maulion et Lutry, les quinze et seize mai mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Maulion et Lutry.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats Civils de

Maulion et Lutry.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Goy Henri

Lina Goy

Signatures des témoins :

de Delessant agent  
Schaffner } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 316

**Chamot et Steiner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chamot, Auguste Aimand**, cocher-jardinier

de La Chaux domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lenthéraz, le deux avril — mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Auguste Constant Chamot

et de Marie, née Mottier, les deux décédés

2<sup>o</sup> **Steiner, Blanche Octavie**, femme de chambre

de Baar (Zug) domiciliée à Renens

Célibataire

née à Rolle, le seize avril — mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Auguste Ferdinand Marius Steiner, mécanicien

et de Marie Julie Alexandrine, née Monnayron, sa femme, les deux à Renens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Chaux, Baar et Renens  
les dix et douze juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

La Chaux, Baar et Renens

Communiqué: aux Etats Civils de

Corroy, Baar et Romanel.

Signatures des époux :

A Chamot

Blanche Chamot

Signatures des témoins :

\* Alph. Delessert  
Chs. Jaton, Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud  
simpl. ad.



N° 317

*Regamey et Saldarini*

10-292

Aujourd'hui deux août mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Regamey, Charles-Marc,* employé C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lausanne* domicilié à *Lausanne, ouchy*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne*, le premier août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Charles Marc Regamey, décédé*

domicile des parents :

et de *Adèle, née Guillet, sa femme, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Saldarini, Elise-Josephine,* blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de *Moltasio (Como) Italie* domiciliée à *Lausanne, ouchy*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne*, le deux septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt deux \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Joseph Antoine Saldarini, décédé*

domicile des parents :

et de *Marie Anoule, née Besson, sa veuve, à Lausanne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, le dix-neuf juin mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Licence de mariage*  
*Dispense des publications en Italie.*  
*Certificat de publication de Lausanne.*

Signatures des époux :

*C. Regamey*  
*J. Regamey*

Signatures des témoins :

*L. Jaquet à Genève*  
*Léon Sapor à Domodossola*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichauz*  
*rempl. ad.*

Communiqué : à la Chancellerie.  
Cantonale.

N° 318

**Liengme et Mantel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-62

Aujourd'hui trois août mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Liengme, Aimand-Ernest**, contre-maitre typographe.

de Cormoret (Berne) domicilié à Neuchâtel

Célibataire

né à Cormoret, le vingt deux septembre mil huit cent huitante

fil de Jules Ernest Liengme, horloger

et de Stéphanie, née Liengme, à Saint-Imier

2° **Mantel, Marie-Eugénie**,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le onze janvier mil huit cent huitante-un

filie de Jean Félix Mantel, décédé

et de Augustine, née Bougoz, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel et Courtelary, les  
trois et quatre juillet mil neuf cent six

Par jugement du Tribunal

rendu en date du 13 déclaré définitif et exécutoire le 13

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 13 le délai pendant

lequel l'un d'eux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 13 L'officier de l'état civil :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-Civil de Neuchâtel

Signatures des époux :

Aimand Liengme  
Marie Liengme

Signatures des témoins :

Wang } Lausanne.  
Spind

L'officier de l'état civil :

H. Lichon  
rempl. ad.

Communiqué: aux Etats-Civils

de Courtelary et Neuchâtel

N<sup>o</sup> 319

**Thibeaud et Jaquillard**  
née **Frossard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Thibeaud, Constant,** menuisier

de **Lenthelaré** domicilié à **Lausanne**

**Célibataire**

né à **Willars, sous Gens**, le vingt huit décembre mil huit cent septante huit

fils de **Marc Louis Thibeaud**, décédé

et de **Rosette Lucie, née Favre**, sa veuve, à **Willars sous Gens**

2<sup>o</sup> **Jaquillard née Frossard, Julie Françoise,**

de **Rougemont** domiciliée à **Lausanne**

veuve de **frédéric Alexandre Marino Jaquillard**, dès le trente un décembre mil neuf cent quatre

née à **Belmont** à **Lausanne**, le vingt sept avril mil huit cent septante

fille de **Félicien Placide Frossard**, agriculteur à **Lausanne**

et de **Augette Julie, née Liardet**, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à **Rougemont, Lausanne et Lenthelaré**, les six et sept juillet mil neuf cent dix

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 7 juin 1934, déclaré définitif et exécutoire le 22 septembre 1934. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 22 septembre 1934, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 11 octobre 1934.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'époux
- licence de mariage
- Certificats de publication de Rougemont, Lausanne et Lenthelaré.

Signatures des époux :

*Thibeaud Constant*  
*Thibeaud Julie*

Signatures des témoins :

*M. Socion*  
*J. Biniguet* } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
rempl. ad.

Communiqué : aux Etats-Civils de **Corsonay et Rougemont**.



N° 320

**Allison et Fenand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Allison, Ami Jules**, ouvrier de fabrique

de Provence (Taud) domicilié à Yverdon

Célibataire

né à Provence, le huit juillet mil huit cent septante

fils de Auguste Allison, décédé

et de Marie, née Jeanmonod, sa veuve, à St Aubin.

2<sup>o</sup> **Fenand, Rose-Marie**, blanchisseuse

de Ormont-Dessous domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Aigle, le dix-neuf avril mil huit cent quatre vingt dix

fille de Jules François Fenand, contre-maître

et de Barbe, née Fasel, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon, Ormont-dessous et à  
Provence, les dix, onze, treize et quatorze juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil  
d'Yverdon.

Signatures des époux :

Ami Allison.

Rose-Marie Fenand

Signatures des témoins :

Fenand François

F. Pambour } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaux  
rempl. ad.Communiqué: aux Etats-Civils de  
Provence, Yverdon et Ormont-dessous

N° 321

**Condu et Rosset**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept août mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Condu, Maurice-Jean-Elisée,** ferblantier

de Lully domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le deux août mil huit cent septante-huit

fil de Louis Maurice Condu, corroyeur, à Lyon

et de Elise Jenny, née Burland, à Lausanne.

2° **Rosset, Marie-Louise,**

de Cerniaz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Oulens, le seize mars mil huit cent quatre vingt six

fille de Lucien François Dominique Rosset, décédé

et de Rosalie Elise, née Digerens, actuellement dame Gret, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lully et Cerniaz, les dix-sept et dix huit juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Lully et Cerniaz.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats civils de

Lully et Villarszel.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Maurice Condu

Marie Condu

Signatures des témoins :

A. Wolf }  
Joseph Dayer } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
simpl. ad.

N° 322

**Geiger et Brochon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept août mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Geiger, Jacob,** \_\_\_\_\_ boulanger \_\_\_\_\_

de Gunterwil - Maldi (Ob- ugonie) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Gunterwil - Maldi, le vingt février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre - vingt deux \_\_\_\_\_

fils de Johann Jakob Geiger, agriculteur à Gunterwil \_\_\_\_\_

et de Elisabetha, née Obabanski, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Brochon, Blanche,** \_\_\_\_\_ cuisinière \_\_\_\_\_

de Naz \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le vingt-huit novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_

fille de Aline Brochon, décédée \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gunterwil Maldi et à Naz, le vingt-un juillet mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse \_\_\_\_\_

Consentement du tuteur de l'épouse \_\_\_\_\_

Licence de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lausanne, Gunterwil - Maldi et Naz \_\_\_\_\_

Communiqué: aux états - civils de Maldi et Fey \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jacob Geiger

Blanche Geiger

Signatures des témoins :

E. Courme

M. Jamin

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaud  
simpl. ad.



N° 323

**Vautier et Reinhardt**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Vautier, Maurice-Roger**, Professeur

Lieu d'origine et de domicile :

du Châtelard et des Planches domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ormont-dessus, le premier avril mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Paul Marc Joseph Vautier, pasteur

domicile des parents :

et de Marie Elisabeth, née Bzidel, sa femme, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Reinhardt, Emilie-Augusta-Frédérique**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Fulda (Saxe) domiciliée à Fulda

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fulda, le sept février mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de George Reinhardt, décédé

domicile des parents :

et de Louise Sophie Wilhelmine, née Fiedrich, sa veuve à Fulda

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Planches, au Châtelard, à Lausanne et à Fulda, les quatorze, seize et vingt sept juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
 acte de décès du père de l'épouse et  
 consentement de sa mère.  
 Déclaration des autorités de Fulda  
 Promesse de mariage  
 Certificats de publication des Planches  
 Châtelard, Lausanne et Fulda.  
 Communiqué: à l'Etat-Civil de  
 Montreux et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Maurice Vautier  
 Emilie Vautier

Signatures des témoins :

Robert Pélus.  
 Jakob Pélus. } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 324

**Torretti et Cane**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent six \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Torretti, Giacomo Vincenzo**, \_\_\_\_\_ *ferblantier* \_\_\_\_\_de *Masniola (Novare) Italie* \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à *Masniola*, le sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_fils de *Battista Torretti*, décédé \_\_\_\_\_et de *Maria, née Cuvri*, décédée \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> **Cane, Caterina Domenica**, \_\_\_\_\_ *ménagère* \_\_\_\_\_de *Omegna (Novare) Italie* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à *Omegna*, le vingt-cinq août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six \_\_\_\_\_fille de *Felice Cane*, décédé \_\_\_\_\_et de *Mekilde, née Mellini*, décédée \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Masniola et Omegna*, les seize  
juin et premier juillet mil neuf cent six \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ *actes de naissance des époux* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *Promesse de mariage* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *Certificats de publication, de Lausanne,*\_\_\_\_\_ *Masniola et Omegna* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *Lettre du Département de Justice*\_\_\_\_\_ *et Police.* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *Communiqué: à la Chancellerie*\_\_\_\_\_ *Cantonale.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Torretti Giacomo**Caterina Cane*

Signatures des témoins :

*J. S. S. S.**Viaurij* \_\_\_\_\_ *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 325

*Hess et Elkin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf août mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

**1<sup>o</sup> Hess, Johann-Philipp-Wilhelm-Ernst-Karl**, étudiant en médecine.

de Miesbaden (Prusse) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Miesbaden, le sept janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fil de Johann Hess, rentier \_\_\_\_\_

et de Elisabeth, née Göbel, sa femme, les deux à Miesbaden \_\_\_\_\_

**2<sup>o</sup> Elkin, Hanna**, étudiante en médecine

de origine Russe \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Gumenitochi (Russie), le dix-sept/vingt-neuf mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_

lille de Meilach-Salmanow Elkin, ingénieur \_\_\_\_\_

et de Rosa, née Esselewa, sa femme, les deux à Saratow (Russie) \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Miesbaden, les dix-sept et  
vingt sept mars mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, tenant lieu

d'acte de non opposition au mariage. \_\_\_\_\_

acte de naissance de l'épouse. \_\_\_\_\_

Consentement du père de l'épouse. Déclaration de l'autorité de Miesbaden. Promesse de mariage. Certificats de publication de Lausanne et Miesbaden. Permis du Département de J<sup>e</sup> et Pol<sup>e</sup>

Communiqué: à la Chancellerie cantonale. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Willy Hess  
Hanna Hess.

Signatures des témoins :

Jaquillero  
J. Bruner } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal régional de Neuchâtel, 3<sup>e</sup> chambre, rendu en date du 15 Février 1910, déclaré définitif et exécutoire le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an. le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourr. \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 4 mai 1910 \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

D. Ballif  
R. du 1.6.10.



N° 326

**Schutel' et Ducaroz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Demanda de remission du 8 Mars 1910 le  
Conseil d'Etat a ordonné que l'acte ci-dessus  
doit certifier dans ce sens que le nom de  
famille doit être Schutel avec  
un seul t et sans les témoins, doit être  
Schüttel avec deux t et avec un  
témoins.

Le 12 Mars 1910

L'Officier de l'Etat civil

Communiqué à l'Etat civil de Bümplitz

Aujourd'hui neuf août mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schutel', Paul,** ébéniste

de Bümplitz (Deme) domicilié à Chancy

Célibataire

né à Lausanne, le treize Novembre mil huit cent quatre vingt-trois

fils de François Marc Antoine Schutel, secrétaire de police

et de Jenny Louise, née Dizerens, à Lausanne

2° **Ducaroz, Bertha Emma,** repasseuse

de Montbelloz (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le neuf mai mil huit cent quatre vingt deux

fille de Joseph Alberic Ducaroz, décédé

et de Isaline, née Mottaz, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bümplitz, Montbelloz et Chancy, les dix, onze et treize juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-Civil de  
Molondin.

Signatures des époux :

Schüttel Paul  
Schüttel Bertha

Signatures des témoins :

Jacques Fetz  
Alfred Schüttel à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils à  
Bümplitz, Molondin et Montbelloz.

*[Signature]*

N° 327

**Barbey et Briand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf août mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbey, Louis-Maurice**, Cartonleur au L. M.

de Chevres domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le dix-neuf août mil huit cent quatre vingt quatre

fil de Auguste Edouard Barbey, gyprier-peintre

et de Ambrosine Jenny, née Légeret, sa femme, les deux à Lausanne

2° **Briand, Adèle Florence**, couturière

de Reverolles domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Reverolles, le vingt huit septembre mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Mme François Emile Briand

et de Louise Françoise, née Salzmann, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Chevres, Lausanne et Reverolles, les  
vingt neuf et trente juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chevres  
Lausanne et Reverolles.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: aux Etats, civils à  
Chevres et Mülhensens.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Barbey Louis

Barbey Adèle

Signatures des témoins :

Alfred Bally, à Ecôleperra

Morrey Liore, à Villars-le-Grand.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 328

**Bally & Monney**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf août mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bally, Alfred-Louis,** — mécanicien —de Boursons — domicilié à Eclépens —

Célibataire

né à Bavois, le vingt-trois novembre — mil huit cent quatre vingt un —fils de Frédéric Louis Bally, décédé —et de Léa Jeanne Anna, née Fritiger, sa veuve, à Arnex près Orbe —2<sup>o</sup> **Monney, Henriette,** — repasseuse —de Willars-le-Grand — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-un janvier — mil huit cent quatre vingt cinq —fille de Samuel Henri Frédéric Monney, décédé —et de Marianne Aline née Schneider, sa veuve à Lausanne. —Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eclépens, Boursons et Willars-le-Grand, les dix, douze et treize juillet mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de  
La Sarraz.

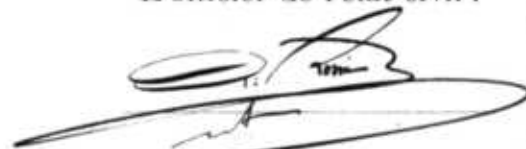
Signatures des époux :

Alfred Bally  
Henriette Bally

Signatures des témoins :

Barbey Louis à Lausanne  
Monney Léon à Willars-le-Grand.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-civils de  
La Sarraz, Jullens et Bellerive.



N° 329

**Lenoir et Champod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Louis Henri Lenoir  
né à Cambronne 19 Juin 1906

Aujourd'hui neuf août mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lenoir, Henri-Emile**, mécanicien-dentiste

de Château-d'Oex domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quinze janvier mil huit cent septante trois

fils de François Samuel Lenoir, décédé

et de Louise, née Cornaz, sa veuve, à Rolle

2° **Champod, Léa-Rosa**, Cuisinière

de Bullet domiciliée à Renens

Célibataire

née à Orge, le neuf décembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Marc Auguste Champod, décédé

et de Adèle Loyer, née Qindroz, sa veuve, à Essert / Champvent

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, Lausanne, Bullet et Renens,

les un et deux juin mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de châte-  
beau d'Oex, Lausanne, Bullet et Renens

Communiqué : aux Etats-Civils de  
Château d'Oex, Bullet et Romanel.

Signatures des époux :

Henri Lenoir

Léa Lenoir

Signatures des témoins :

M. Nicollier } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 330

**Stutz et Borel née Paccard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze août mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Stutz, Jean-Paul**, Confiseur

de Liestal (Bâle-Campagne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Birsfelden, le huit juin — mil huit cent septante-deux

fils de Emil Stutz, boucher à St-James

et de Pauline, née Hiltchenmann, décédée

2<sup>o</sup> **Borel née Paccard, Justine-Justine**,

de Forel et de Lutry domiciliée à Lausanne

veuve de Emile Borel, dès le douze août mil neuf cent quatre

née à Crivonloup, le vingt octobre — mil huit cent soixante-quatre

fille de Abram Frédéric Paccard, décédé

et de Susanne Marie, née Gillieron, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Forel et Liestal, les vingt-un et vingt-six juillet mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

acte de décès du 1<sup>er</sup> marié de l'épouse

Certificats de publication de Lausanne, Lutry, Forel et Liestal

Communiqué: aux Etats Civils de

Lutry, Forel et Liestal

Signatures des époux :

Joh. P. Stutz  
Justine Stutz

Signatures des témoins :

C. Stutz à Bâle  
E. Paccard à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Leichner  
semp. ad.

N° 331

**Delaraye et Rouzey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize août mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Delaraye, Jules-Henri,** employé de banque

de Prilly domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le deux mars mil huit cent quatre vingt

filz de Marc Louis Benjamin Delaraye, décédé

et de Henriette Louise Isaline Gouffon, sa veuve, à Lausanne

2<sup>o</sup> **Rouzey, Augusta-Louise,**

de Gessenay et de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-huit juillet mil huit cent quatre vingt-un

fille de François Louis Jules Rouzey, décédé

et de Marie Rosine Susanne Jenny Roveray, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Prilly et Gessenay, les vingt-un et vingt-quatre juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Prilly et Gessenay

Communiqué : aux Etats-Civils de Romanel et Gessenay

Signatures des époux :

Jules Delaraye  
Augusta Delaraye

Signatures des témoins :

Lucien Kreis à Lausanne  
Charles Rouzey

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 332

**Crauzaz & Mellet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize août mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crauzaz, Eugène-Adolphe, brocheurde Grey domicilié à LausanneCélibatairené à Combremont-le-Grand, le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-troisfils de Adolphe Crauzaz, décédéet de Rosine Jordan, sa veuve, à Nyon2° Mellet, Rose-Amélie,de Oron-la-Ville domiciliée à Oron-la-VilleCélibatairenée à Oron-la-Ville le treize mai mil huit cent quatre-vingt-quatrefille de Jean Louis Mellet, agriculteuret de Elise, née Brélat, sa femme, les deux à Oron-la-VilleLes publications ont eu lieu à Lausanne, Oron-la-Ville et Grey, le huit  
juin mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de LausanneOron-la-Ville et GreyCommuniqué: aux Etats-civils àGrey et Oron-la-Ville

Signatures des époux :

Adolphe CrauzazRose Crauzaz

Signatures des témoins :

Ch. VallotHemi Jordan } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 333

Mamin et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize août mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mamin, Charles-Samuel-Adolphe, — jardinier —

de Blonay — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Lausanne, le trois juillet — mil huit cent quatre vingt quatre —

fil de Emile Victor Mamin, employé au pénitencier —

et de Louise, née Baudet, sa femme, les deux à Lausanne —

2<sup>o</sup> Bolomey, Julie Marie, — journalière —

de Davigney et de Forel (Lausanne) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Davigney, le trente-un août — mil huit cent quatre vingt huit —

fille de Henri Louis Bolomey, charretier —

et de Jenny Elise, née Ramelet, sa femme, les deux à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Davigney, Blonay et Forel, les dix-sept, vingt et vingt-un juillet mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse —

Consentement du père de l'épouse —

Lianesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne  
Davigney, Blonay et Forel —

Communiqué : aux Etats-Civils à

St-Légier, Davigney et Forel : —

Signatures des époux :

C<sup>es</sup> Mamin  
Julie Mamin

Signatures des témoins :

Mamin C<sup>es</sup>  
Meylan Patrice } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 334

David et Ozand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize août mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> David, Alfred-Oscar, ——— Electicien ———

de Rueyres et Kuitteboeuf ——— domicilié à Lausanne ———

célibataire ———

né à Orzens, le vingt deux novembre — mil huit cent quatre vingt-trois —

fils de Hermann Oscar David, relieur ———

et de Caroline, née Bestuz, sa femme, les deux à Baulmes ———

2<sup>o</sup> Ozand, Lina-Méry, ——— ménagère ———

de Bottens ——— domiciliée à Lausanne ———

célibataire ———

née à Lohier-le-Grand, le seize février — mil huit cent septante deux —

fille de Marc Jean David Ozand, décédé ———

et de Marie Anna, née Clément, garde-barrière, à Lausanne ———

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rueyres, Kuitteboeuf et Bottens  
les sept, huit et neuf juillet mil neuf cent six ———Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des époux ———

Promesse de mariage ———

Certificats de publication de Lausan-  
ne, Rueyres, Kuitteboeuf et Bottens ———Communiqué: aux Etats-Civils à  
Fey, Baulmes et Lohier-le-Grand ———

## Signatures des époux :

Alfred David  
Méry David

## Signatures des témoins :

Pauline Angeloz à Neuchâtel  
Pron Auguste à Lausanne.

## L'officier de l'état civil :





N° 335

**Guignard et Vallotton**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept août mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guignard, Constant-Samuel,** — limer —

de Taulion — domicilié à Tallorbe —

célibataire —

né à Taulion, le quinze juillet — mil huit cent quatre vingt —

fils de Constant Guignard, agriculteur à Tallorbe —

et de Susette Marie née Gay —

2° **Vallotton, Juliette-Elise,** — tailleur de limes —

de Tallorbe — domiciliée à l'abbaye —

célibataire —

née à Tallorbe, le onze juin — mil huit cent quatre vingt-deux —

fille de Jules Lucien Vallotton à l'abbaye —

et de Clémence Elise, née Bezuchet —

Les publications ont eu lieu à l'abbaye, Tallorbe et Taulion, les quinze, —  
seize et dix-sept juillet mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Tallorbe —

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: aux Etats-Civils de  
l'abbaye, Tallorbe et Taulion. —

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Constant Guignard*  
*Juliette Guignard*

Signatures des témoins :

*Ch. Vallotton*  
*J. Jacquemont* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*H. Lehauch*  
*rempl. ad.*

N° 336

**Huber et Mozer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit août mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Huber, Joseph Antoine**, — employé de commerce —  
de Oberkirch (Lucerne) — domicilié à Lausanne —  
veuf de Catherine Huber, dès le seize octobre mil neuf cent quatre —

né à Lucerne, le seize mai — mil huit cent cinquante-un —

fils de Joseph Huber —

et de Anna, née Zihlmann, les deux, décédés —

2<sup>o</sup> **Mozer, Bertha**, — ménagère —

de Lyss (Berne) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Lyss, le neuf septembre — mil huit cent cinquante cinq —

fille de Johann Mozer, décédé —

et de Maria, née Marti, sa veuve, à Lyss —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lyss et Oberkirch, les vingt-un  
vingt quatre et vingt six juillet mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

certificats de publication de Lyss,

Lausanne et Oberkirch —

Communiqué: aux Etats Civils de

Oberkirch et Lyss —

Signatures des époux :

*J. Huber**B. Mozer*

Signatures des témoins :

*J. Waldner**Ch. Faltter*

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*H. Lechaux*  
rempl. ad.

N° 337

Weidmann et Delzanno

Aujourd'hui dix-huit août mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Weidmann, Gaspard, — peintre —

Lieu d'origine et de domicile :

de Dielsdorf (Lucerne) — domicilié à Lausanne —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le dix-huit août — mil huit cent septante six —

Noms, profession et

fils de Gaspard Weidmann, décédé —

domicile des parents :

et de Elise, née freiburghaus, sa veuve, à Lausanne —

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Delzanno, Marie Angéline Félicité, couturière —

Lieu d'origine et de domicile :

de Morondo (Narbonne) Italie — domiciliée à Lausanne —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le cinq décembre — mil huit cent quatre-vingt —

Noms, profession et

fille de Severin fortuné Delzanno, plâtrier —

domicile des parents :

et de Emilie Juanne Emma, née Terdonnet, sa femme, les deux à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Dielsdorf, les dix sept et vingt juillet mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Procès de mariage. —

Certificats de publication de Lausanne et Dielsdorf. —

Dispense de publication en Italie —

Communiqué : à l'état civil à Dielsdorf et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Weidmann Gaspard  
Weidmann Marie

Signatures des témoins :

E. Rothach  
A. Delzanno } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichau  
simpl. ad.



N° 338

**Aquet et Gloor**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Aquet, Louis Jules,** notaire

de Lutry et de Sullens domicilié à Echallens

neuf de Marguerite née Bezençon, dès le dix-sept janvier mil neuf cent cinq

né à Echallens, le vingt-neuf mai — mil huit cent cinquante-neuf —

fils de défunts Jean François Samuel Aquet

et de Lisette née Lanchaud, sa femme

2<sup>o</sup> **Gloor, Charlotte Henriette,**

de Mézières (Tand) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Mézières, le trente-un octobre — mil huit cent soixante —

fille de Charles Isaac Gloor, décédé

et de Lina, née Bezençon, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Echallens, Sullens, Lutry, Mézières et Lausanne, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Echallens

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: aux Etats-civils de  
Lutry, Sullens, Echallens et Mézières.

Signatures des époux :

et *L. Aquet*  
*Charlotte Aquet*

Signatures des témoins :

*Luis Gloor*  
*Ch. Gloor* Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaux*  
rempl. et.

N° 339

De Goumois et Riez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° De Goumois, Rodolphe, — jardinier —

de Bâle — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Blin (Glarus), le dix-huit décembre — mil huit cent septante-deux —

fil de Jean Rodolphe De Goumois, rentier —

et de Emma, née Frey, sa femme, les deux à Lausanne —

2° Riez, Emma-Lina, —

de Staffelbach (Argovie) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Renens, le dix-huit janvier — mil huit cent quatre-vingt-six —

fille de Adolphe Riez, Chef de train C.F.F. —

et de Cécile, née Kammer, sa femme, les deux à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Staffelbach et à Bâle, les dix-sept, vingt et vingt-un juillet mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication, de Lausanne  
Staffelbach et Bâle —

Communiqué : aux Etats-Civils de  
Bâle et Staffelbach. —

Signatures des époux :

Rodolphe Goumois

Emma De Goumois

Signatures des témoins :

R. De Goumois - Frey  
Riez Adolphe

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
rempl. ad.

Par décision du 7 décembre 1949  
le Département de Justice et Police  
du Canton

à la commune de Bâle  
seule indiquée comme lieu d'o-  
rigine de l'époux soit ajoutée  
celle de Tramelan - Dessous  
(Berne)

Lausanne, le 19 décembre 1949

L'officier de l'état civil :

Copie à Bâle, Tramelan et  
Staffelbach.

N° 340

**Borgeaud et Hager**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borgeaud, Henri-Louis**, — Employé de commercede Morrens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le treize août — mil huit cent quatre-vingt-unfils de Henri François Louis Borgeaud, employé L. O.et de Joséphine, née Mégroz, sa femme, les deux à Lausanne2° **Hager, Elise-Mina**, — couturièrede Russheim (Haut-Rhin) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix-neuf décembre — mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Auguste Théodore Hager, ébénisteet de Elise, née Maurer, sa femme, les deux à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Morrens et Russheim, les trois  
et cinq juillet mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Lausanne, Morrens et Russheim.Communiqué: à l'Etat-Civil à  
Loliet-le-Grand et à la Chancellerie  
Cantonale.

Signatures des époux :

Louis Borgeaud  
Mina Borgeaud

Signatures des témoins :

Le t. J. Schmitt  
Maurer à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
semp. ad.



N<sup>o</sup> 341

**Streng et Gottreux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>2-199</sup> Aujourd'hui ~~vingt-un août mil neuf cent six~~ — mil huit cent quatre vingt —  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu ;

1<sup>o</sup> **Streng, Albert,** — négociant —  
 de Lausanne — domicilié à Lausanne —  
 célibataire —

né à Lausanne, le sept août — mil huit cent septante huit —  
 fils de Charles Gottlieb Streng, décédé —  
 et de Anna Maria, née Mablén, sa veuve, à Lausanne —

2<sup>o</sup> **Gottreux, Madeleine-Elia,** — <sup>Dlle</sup> de magasin —  
 de Bernex (Neuchâtel) — domiciliée à Lausanne —  
 Célibataire —

née à Neuchâtel, le trente mai — mil huit cent septante-neuf —  
 fille de Frédéric Charles Gottreux, carpenier —  
 et de Cécile Olga, née Leuba, sa femme, les deux à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Bernex, les dix et douze  
 juillet mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux —  
 Promesse de mariage —  
 Certificats de publication, de Lausanne  
 et Bernex. —  
 —  
 —

Signatures des époux :

*Albert Streng*  
*M. Streng*

Signatures des témoins :

*P. P. P.*  
*Frédéric Vempel*

L'officier de l'état civil :

*H. Lechauf*  
*Hemp ad*

Communiqué : à l'Etat Civil à  
 Bernex. —  
 —

N° 342

**Boursouk et Gekker**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boursouk, Boris,** Etudiantde Ekatérinodar (Kestch-Emytal) Russie domicilié à Lausanne

Célibataire.

né à Ekatérinodar, le deux avril mil huit cent quatre vingt-deuxfils de Mouvin Boursouk, commerçantet de Rosa, née Hamenski, sa femme à Stamboul2° **Gekker, Vera,** Etudiantede Gajewha (Bachmoute) Russie domiciliée à Lausanne

Célibataire.

née à Gajewha, le six Novembre mil huit cent septante deuxfille de Levitch Gekker, décédéet de Leja, née Berdikbensky, sa veuve, à EkatérinoslawLes publications ont eu lieu à Lausanne et à la Synagogue

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne et la SynagoguePermis du Département de Justice et Police

Communiqué :

Signatures des époux :

Boursouk BorisVera Boursouk.

Signatures des témoins :

Melamed Nahoum  
et Boursouk

L'officier de l'état civil :

H. Lichaux  
rempl. ad.

N° 343

*Delesmillières et Taboucy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux août mil neuf cent six~~ — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delesmillières, Albert-Joseph,* — architecte —

des *Eaux-Vives (Genève)* — domicilié à *Lausanne* —

*Célibataire* —

né à *Nessey (Genève)*, le *vingt-sept juin* — mil huit cent *quatre vingt-deux* —

fils de *Charles Louis François Désiré Delesmillières, décédé* —

et de *Françoise née Dubouloz-Monnet, sa veuve aux Eaux-Vives.* —

2° *Taboucy, Victorine,* —

de *Lyon (3<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>)* — domiciliée à *Lausanne* —

*Célibataire* —

née à *Lyon*, le *vingt-huit avril* — mil huit cent *soixante-six* —

fille de *Jean Taboucy, décédé* —

et de *Michelle, née Cailloux, sa veuve, à Lyon* —

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Eaux-Vives et Lyon, les vingt-un et vingt-deux juillet mil neuf cent six* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux.* —

*acte de décès du père de l'épouse.* —

*Consentement de la mère de l'épouse.* —

*Promesse de mariage.* —

*Certificats de publication, de Lausanne,*

*Eaux-Vives et Lyon (3<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>).* —

Communiqué : à l'état-civil des

*Eaux-Vives et à la Chancellerie Can-*

*tonale.* —

Signatures des époux :

*Delesmillières*

*W. Delesmillières*

Signatures des témoins :

*Baur* à Lyon.

*Delesmillières*  
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*H. Leibauch*

*rempl. ad.*



N° 344

**Fessler et Nicco**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Fessler, Ernest,** tapissier

de Coinzins domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le huit septembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Henri Gaspard Fessler, courtier

et de Elise Rosalie, née Henchoz, sa femme, les deux à Lausanne

2<sup>o</sup> **Nicco, Caroline-Elise-Louise,**

de Omnas (Turin) Italie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le quatorze avril — mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Jean Pantaléon Nicco, gypcier

et de Georgine Louise Nicco, née Heyzi, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Coinzins, les quatorze et seize juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

consentement des père et mère de l'épouse.

Banquette de mariage.

Certificats de publication de Lausanne et Coinzins.

Dispense de publication en Italie

Communiqué: à l'état civil de Coinzins et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

*E. Fessler*  
*C. Nicco*

Signatures des témoins :

*Stéphane et Béat*  
*Edouard P. ...*

L'officier de l'état civil :

*H. Lichaut*  
impl. ad.

N° 345

**Mex et Marguerat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mex, Louis-Frédéric,** ———— *cordonnier* ————

de Bagnes (Valais) ———— domicilié à Lausanne ————

célibataire ————

né à Challes de Bagnes, le trente novembre — mil huit cent septante huit ————

fils de Louis Mex ————

et de Marguerite Ortothée, née Rausio, épouse décédée ————

2<sup>o</sup> **Marguerat, Alice,** ———— *lingère* ————

de Lutry ———— domiciliée à Lausanne ————

Célibataire ————

née à Lutry, le trente octobre ———— mil huit cent huitante trois ————

fille de Charles Marguerat, décédé ————

et de Susanne Marie Mullien, née Rochet, sa veuve, à Lausanne. ————

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bagnes et Lutry, les trente-un juillet et premier août mil neuf cent six ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux ————

Promesse de mariage ————

Certificats de publication de Lausanne,  
Bagnes et Lutry. ————

Communiqué : aux Etats-Civils

de Bagnes et Lutry. ————

Signatures des époux :

*Louis Mex*

*Alice Mex*

Signatures des témoins :

*Joseph Carron*  
*Aubaino Lenzers* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*H. Léchaut*  
*rempl. ad.*

N° 346

Rappaz & Mottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rappaz, Arène Louis-Fernand, jardinier

de Neyruz domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le vingt cinq décembre — mil huit cent quatre vingt-deux —

fils de Louis Samuel Rappaz, jardinier

et de Louise Georgine, née Littel, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Mottaz, Cécile-Élise,

repasseuse

de Syens et Montpreveyres domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Rovéziac, Lausanne, le huit février — mil huit cent quatre vingt-deux —

fille de Julien Mottaz, agriculteur

et de Adèle, née Besson, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Syens, Montpreveyres et Neyruz, les vingt-huit et trente juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Syens, Montpreveyres et

Neyruz.

Communiqué: aux Etats-Civils de

Moudon, Denezy et Porrenotry

Signatures des époux :

Fernand Rappaz

Cécile Rappaz

Signatures des témoins :

Louis Rappaz

Julien Mottaz } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant  
simp. ad.

Par jugement du Tribunal...  
distric de Lausanne, rendu  
en date du 14 janvier 1926, déclaré  
définitif et exécutoire le 25 mars  
1926, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 25 mars 1926.  
Lausanne, le 14 avril 1926.

L'officier de l'état civil:

H. Lichant

N. du 7. 26



N° 347

Maini et Chave née Chabloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

29/36  
4. Aujourd'hui vingt-trois août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Maini, Pietro Antonio, — ouvrier —

de Castelsangiovanni (Italie) — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Castelsangiovanni, le quinze janvier — mil huit cent septante six —

fils de Emilio Maini, ancien employé de chemin de fer —

et de Maria, née Ferrasi, sa femme, domiciliés à Cuneo (Italie) —

2<sup>o</sup> Chave née Chabloz, Sophie, — costurière —

de Lausanne — domiciliée à Lausanne —

veuve de Joseph François Ernest Chave, dès le dix-neuf juillet mil neuf cent trois —

née à Rolle, le treize mai — mil huit cent septante un —

fille de feu Samuel David Chabloz —

et de Henriette Louise, née Martin, sa veuve, à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Castelsangiovanni les huit et vingt-sept mai mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux —

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse —

promesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne et Castelsangiovanni —

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale. —

Signatures des époux :

P. Maini  
S. Chave

Signatures des témoins :

D. Fizzoglio  
H. Regamey } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq  
imp. ad.

N° 348

Etienne &amp; Joss.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Etienne, Alfred, tonnelier

de Tramelan-dessous (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Chaux-de-Fonds, le dix-sept février mil huit cent septante-neuf

fils de Louis Alfred Etienne, décédé

et de Lina Caroline Delachaux dit Peter, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> Joss, Bertha, cuisinière

de Oberburg (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Safnern, le trente août mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Gottfried Joss, cordonnier, à Safnern

et de Rosina Kramer, née Malti, sa femme, à Mett.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberburg et Tramelan, les vingt-un et vingt quatre juillet mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,  
Oberburg et Tramelan

Communiqué: aux Etats-Civils à

Tramelan et Oberburg.

Signatures des époux :

Alfred Etienne  
Bertha Joss

Signatures des témoins :

E. Etienne  
Eugène Piète } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut  
semp. ad.

N° 349

*Jaunin et Cordey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaunin, Edouard-Louis,* agriculteur

de Fey domicilié à Fey

célibataire

né à Fey, le vingt-trois mars — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Louis Jaunin, agriculteur, à Fey

et de Jenny, née Laurent, décédée

2° *Cordey, Alice,* lingère

de Chapelle domiciliée à Fey

célibataire

née à Chapelle, le vingt-quatre octobre — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jean Héli Cordey, tailleur d'habits

et de Lina, née Labud, les deux domiciliés à Fey

Les publications ont eu lieu à Fey et Chapelle, le huit août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état-civil de Fey.

Signatures des époux :

*Edouard Jaunin*  
*Alice Jaunin*

Signatures des témoins :

*Jaunin*  
*Jaquellere* } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : aux Etats Civils à Fey et St Georges.



N° 350

**Decker de Vallière**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq août mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Decker, Theodor-Walter,** rentierde Helsingfors (Finlande) domicilié à Helsingfors

célibataire

né à Helsingfors, le vingt-un mai mil huit cent septante-neuffils de feu alexander Theodor Deckeret de feue adélaïde Borgström, sa femme2° **de Vallière, Florence-Geneviève,**de Moudon domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Yevay, le dix-huit janvier mil huit cent septante-huitfille de Louis Ferdinand Robert Hermann de Vallière, rentieret de Louise Emma, née Chappuis, sa femme, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne et Moudon les vingt-huit et  
trente juillet mil neuf cent six, et à Helsingfors.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouseCertificats de publication de Laus-  
sanne et MoudonCertificat de publication d'Helsingfors  
servant aussi d'acte de naissance pour  
l'épouse. Promesse de mariage. Permiso  
du Département de Justice et PoliceCommuniqué: à l'Etat-Civil de  
Moudon.

## Signatures des époux :

Walter Decker.  
Florence Decker

## Signatures des témoins :

de Vallière } à Lausanne.  
Fane de VallièreL. Corrode Emma de Vallière  
Ed. Vallière M. Sellig de Vallière

L'officier de l'état civil :



N° 351

**Marcel et Menoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Marcel, Paul René Louis Marie,** — papetier —

de Lausanne — domicilié à Lausanne —

veuf de Marie Virginie Euphrasie, née Michel, des le trois février mil neuf cent cinq —

né à Bulle, le dix juillet — mil huit cent quarante-dix —

fil de Louis Jacques Marcel, décédé —

et de Jeanne Marie, née Gautier, décédée —

2<sup>o</sup> **Menoud, Marie Leonide,** —

de La Joux et les Escarpeys (Fribourg) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à La Joux, le dix-sept juillet — mil huit cent soixante-cinq —

fille de Joseph Xavier François Menoud, charpentier —

et de Marie Joséphine Virginie, née Herman, sa femme, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Joux et aux Escarpeys, les sept-neuf et dix août mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

certificats de publication de Lausanne.

La Joux et les Escarpeys —

Communiqué : aux Etats-Civils de

Le Crêt et La Joux —

Signatures des époux :

*Paul Marcel*  
*Marie Menoud*

Signatures des témoins :

*E. Marcel*  
*Gottlieb Weber*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 352

Schenkel et Sauget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schenkel, Albert, mécanicien-chauffeur

de Dübendorf (Zurich) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt deux octobre mil huit cent quatre vingt un

fils de Gottlieb Schenkel, ancien tonnelier

et de Anna Elisabeth, née Meyer, sa femme, à Prilly

2° Sauget, Louise-Julie,

de Dijon (Côte d'Or) France domiciliée à Dijon

Célibataire

née à Dijon, le vingt six novembre mil huit cent quatre vingt un

fille de Jean Baptiste Sauget, décédé

et de Marie née Kautey, décédée

Les publications ont eu lieu à Dijon, Dübendorf et Lausanne, les quinze juillet, dix et onze août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

actes de décès des père et mère de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dijon Dübendorf et Lausanne

Communiqué: à l'Etat-Civil à Dübendorf et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Signatures of Albert Schenkel and Louise-Julie Sauget

Signatures des témoins :

Signatures of witnesses Eugène Saubert and Auguste Vida

L'officier de l'état civil :

Signature of the civil officer



N° 353

**Lob et Rabinowitch**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lob, Marcel,** négociant

de Smatycze domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Kewey, le vingt décembre mil huit cent septante-neuf.

fil de Louis Lob, négociant

et de Babette, née Wormser, sa femme, à Lausanne

2° **Rabinowitch, Rachel,**

de Rostoff / le Don (Russie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Rostoff / le Don, le six janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jacques Rabinowitch, négociant

et de Stelle Debora, sa femme, à St Pétersbourg.

Les publications ont eu lieu à la Synagogue, Lausanne et Smatycze, les onze et quatorze juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Déclaration de l'Autorité de Saint-

Pétersbourg.

Licence de mariage

Certificats de publication de la Synagogue, Lausanne et Smatycze

Communiqué : à l'Etat Civil et

avenches

Signatures des époux :

*Marcel Lob*  
*Rachel Lob*

Signatures des témoins :

*E. Schön*  
*Léon Rodmann* Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 354

Décombarz et Cavin née

Genet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept août, mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Décombarz, Théodore, pasteur

de Lutry (Tand) et Plainpalais (Genève) domicilié à Carouge (Genève)

veuf de Elise Décombarz, née Buard, dès le vingt-huit octobre mil huit cent cinquante

né à Lausanne, le six mars mil huit cent quarante-six

fils de feu Jean François Louis Décombarz

et de feu Jeanne Louise Méroz, sa femme

2° Cavin née Genet, Marie-Henriette,

de Mullyens (Tand) domiciliée à Lausanne

veuve en 2<sup>e</sup> noces de Gustave Henri Cavin, dès le deux juin mil huit cent quatre-vingt-six

née à Sâles (Montreux), le vingt-sept octobre mil huit cent cinquante-quatre

fille de Jean Isaac Gabriel Genet, décédé

et de Marie Amélie Bourgeois, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Carouge, Lausanne, Plainpalais, Lutry et Mullyens, les quatre et cinq août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-Civil de  
Carouge (Genève)

Signatures des époux :

Théodore Décombarz  
Marie H Décombarz

Signatures des témoins :

Henri Rousseif à Lutry  
Delarue à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats-Civils  
de Carouge, Plainpalais, Lutry, et  
Mézières.

N° 355

**Kropf a Dizerens née Félix.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 23 décembre 1909 déclaré exécutoire le 8 mars 1910, le Tribunal civil au district de Lausanne a autorisé par le divorce le mariage insécut et contra.

Le divorce a été prononcé aux torts de la femme, en vertu de l'article 402 et 403 de la loi fédérale du 24 décembre 1878.

Lausanne le 4 avril 1910  
L'officier de l'état civil :



Aujourd'hui ~~vingt-huit août mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kropf, Gottlieb**, caféier

de Teuffenthal (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Niedermuloren, le quatorze avril mil huit cent soixante-quatre

fil de Jean Kropf, décédé

et de Elisabeth, née Brandt, décédée

2° **Dizerens née Félix, Henriette**, marchande foraine

de Savigny domiciliée à Lausanne

divorcée de Louis Henri Dizerens, dès le huit février mil huit cent no  
uante quatre

née à Moudon, le dix janvier mil huit cent septante

fille de Louis François Félix, agriculteur, à Lausanne

et de Marie Madeleine, née Bossel, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberhofen et Savigny, les onze,  
douze et treize août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Oberhofen et Savigny

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats civils à  
Oberhofen et Savigny

Signatures des époux :

Th. Kropf  
Henriette Kropf

Signatures des témoins :

L. Neyret  
J. Chollet } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :





N° 356

**Corbaz et Roth**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit août mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corbaz, François,** garçon de caféde Lausanne et du Mont domicilié à Lausanne

célibataire

né à Genève, le huit janvier mil huit cent quatre vingt deuxfils de Jean David Corbaz, décédéet de Marie Madelaine Emilie, née Andrey, sa veuve, à Lausanne2° **Roth, Aline,** lingèrede Steg (Valais) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Sierre (Valais), le trois Novembre mil huit cent quatre vingt troisfille de Benjamin Roth, décédéet de Louise, née Meichtry, à GenèveLes publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont et à Niedergesteln, les sept, neuf et dix août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des épouxpromesse de mariageCertificats de publication de Lausannedu Mont et de Niedergesteln.Communiqué: aux états civils àRomanet 7 Lausanne et à Niedergesteln(Valais)

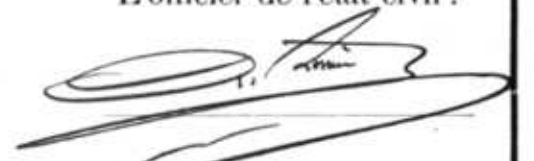
## Signatures des époux :

François CorbazAline Corbaz

## Signatures des témoins :

Trojan JulesDeyre Auguste } à Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 357

**Bonnet et Mégroz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit août mil neuf cent six~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bonnet, Jules,** \_\_\_\_\_ *maçon* \_\_\_\_\_

de ~~Bullet~~ \_\_\_\_\_ domicilié à ~~Lausanne~~ \_\_\_\_\_

~~Célibataire~~ \_\_\_\_\_

né à ~~vière Bullet~~, le ~~trois~~ *septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt six* \_\_\_\_\_

fils de ~~Louis Félix Bonnet~~, *décédé* \_\_\_\_\_

et de ~~Marie Louise~~, *née Vanchez, actuellement femme Münster, à Lausanne* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Mégroz, Lina-Alfreda,** \_\_\_\_\_

de ~~Lutry et d'Epesses~~ \_\_\_\_\_ domiciliée à ~~Lausanne~~ \_\_\_\_\_

~~Célibataire~~ \_\_\_\_\_

née à ~~Lausanne~~, le *quinze* ~~juillet~~ \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt six* \_\_\_\_\_

fille de ~~Louis Constant Mégroz~~, *mégrozier* \_\_\_\_\_

et de ~~Marie Louise~~, *née Deluche, sa femme, à Lausanne* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne, Epesses, Bullet et Lutry~~, les *vingt-huit, trente juillet et premier août mil neuf cent six* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~acte de naissance de l'époux~~ \_\_\_\_\_

~~acte de décès du père de l'époux~~ \_\_\_\_\_

~~Consentement de la mère de l'époux~~ \_\_\_\_\_

~~Proces-verbal de mariage et certificats de publication de Lausanne, Epesses, Bullet et Lutry~~ \_\_\_\_\_

Communiqué : aux ~~Etats-Civils~~ de ~~Bullet, Cully et Lutry~~ \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Bonnet Jules* \_\_\_\_\_

*Lina Bonnet* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Louis Constant Mégroz* \_\_\_\_\_  
*Henri Graf* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]* \_\_\_\_\_

N° 358

**Badan & Furer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Badan, Louis-Paul-Edouard**, Employé de commerce

de Sullens \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le vingt-sept août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt deux \_\_\_\_\_

fils de François Siméon Badan, jardinier \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Pauline Georgine, née Peréaz, les deux à Lausanne \_\_\_\_\_

2° **Furer, Mathilde-Lucie**, \_\_\_\_\_ couturière \_\_\_\_\_

de Fribourg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne, le vingt-sept juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

fille de Rodolphe Furer \_\_\_\_\_

et de Anna Elisabeth, née Mann, sa femme, les deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sullens et Fribourg, les dix-sept et vingt-un juillet mil neuf cent six \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Lausanne \_\_\_\_\_

Sullens et Fribourg \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: aux Etats Civils de \_\_\_\_\_

Sullens et Fribourg \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Badan*

*Mathilde Badan*

Signatures des témoins :

*François Badan*

*Charles Amy* J. Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*Rossier*  
remplacant ✓



N<sup>o</sup> 359

**Steiner & Lüscher**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit août mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Steiner, Werner,** mécanicien C.F.F.

de Aarwangen (Berne) domicilié à Lausanne

veuf de antonia dite antoinette, née Insand dès le vingt-cinq septembre mil neuf cent cinq

né à Dolligen, le vingt-six mars mil huit cent soixante-sept

fils de Friedrich Steiner, mécanicien

et de anna susanne, née Bartschi, sa femme, à Neuchâtel

2<sup>o</sup> **Lüscher, Marie-Victorine,**

de Scen (Argovie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le seize avril mil huit cent quatre-vingt-un

fille de adolphe alexandre Lüscher, blanchisseur à Lausanne

et de Emma Louise Mitschi, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aarwangen et Scen, le vingt-huit juillet mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de

l'époux.

Promesse de mariage

certificats de publication de Lausanne, Aarwangen et Scen

Communiqué : aux états civils de Aarwangen et Scen

Signatures des époux :

Werner Steiner

Marie Steiner

Signatures des témoins :

Adolphe Lüscher Mitschi

Dijon ville de Lausanne

L'officier de l'état civil :

Rosine

N° 360

**Viriani et Biagini**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit août mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Viriani, Vittorio-Raffaello-Polito, manoeuvre-maçon

de Stazzema (Lucca) Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Stazzema, le vingt deux juillet mil huit cent septante deux

fil de Lorenzo Viriani forgeron à Stazzema

et de Geresa née Milani, sa femme, décédée.

2° Biagini, Natalia-Maria-Maddalena, ménagère

de Montese (Modene) Italie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Montese, le vingt cinq décembre mil huit cent septante neuf

fille de Domenico Biagini, décédé

et de Lucia, née Nicolette, sa veuve, à Montese

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Stazzema et Montese les vingt trois  
juin et premier juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Stazzema et Montese

Permis du département de Justice

et Police.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Viriani Vittorio

Viriani Maria

Signatures des témoins :

Giuseppe Lotterey

Baccetto Giovanni

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Josias B.

N° 361

**Vernand et Davel**  
née Ruchonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

légitimation de Hette Louise Davel  
née à Courmayeur 20 février 1904.

Aujourd'hui vingt-huit août mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vernand, Robert-Alfred,** représentant de commerce

de Renens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le premier juillet mil huit cent septante-un

fil de Daniel Louis Vernand, décédé

et de Jeanne Julie Françoise Brandt, décédée

2° **Davel née Ruchonnet, Louise-Caroline,**

de Lutry et Cully domiciliée à Lausanne

divorcée de Ferdinand Charles Louis Davel, dès le quinze juillet mil neuf cent trois

née à St Daphorin (Lavaux) le vingt-huit août mil huit cent soixante-un

fille de Léon Samuel Michel Ruchonnet, décédé

et de Henriette Jeanne Louise, née Ruchonnet, décédée

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully, Renens et Lausanne, les deux, trois et cinq mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry,

Cully, Renens et Lausanne,

Communiqué : aux Etats-Civils de

Romanel, Lutry et Cully.

Signatures des époux :

R. Vernand

L. Davel

Signatures des témoins :

Ch. Vallot

Jaquillaro

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Amédée



N° 362

**Sollichon et Décombaz**  
**née Sallaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit août mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sollichon, Joseph-Maxime-Marie**, entrepreneurde Lyon (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>) domicilié à Lausanneveuf de Rosine Marie née Ackermann dès le dix huit septembre mil neuf cent cinq.né à Milan, le vingt neuf mai mil huit cent cinquante cinqfils de François Sollichon, décédéet de Juditha Berettini, décédée2° **Décombaz née Sallaz, Louise-Elisa**, lingèrede Danigny domiciliée à Lausanneveuve de Edouard Louis Décombaz, dès le sept février mil neuf cent unnée à Lausanne, le vingt huit août mil huit cent cinquante huitfille de Mare Louis Sallaz, décédéet de Marianne Charlotte Porchet, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Danigny et Lyon les vingt quatre  
vingt six et vingt neuf juillet mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouseactes de décès des précédents conjointsactes de décès des père et mèrede l'épouse (voir son premier mariage)Certificats de publication de Lausanne,Danigny et Lyon. Déclaration de validité.Remis au Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat-Civil de

Danigny et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

J. SollichonElisa Sollichon

Signatures des témoins :

F. Bugnion  
H. Sallaz à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 363

**Guéron et Douze**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui trente août mil neuf cent six \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Guéron, Simon,** \_\_\_\_\_ typographe \_\_\_\_\_

de Autun (Saône et Loire) \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Saint-Forgot, le onze mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

fils de achille Guéron, décédé \_\_\_\_\_

et de Anne Pauline Changarnier, sa veuve, à Autun \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Douze, Eugénie,** \_\_\_\_\_ Demoiselle de magasin \_\_\_\_\_

de Arconciel et Treyvaux (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Cornillens (Fribourg), le douze août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt-un \_\_\_\_\_

fille de Jean Edouard Douze, charpentier \_\_\_\_\_

et de Marie Angélique, née Eder, sa femme, les deux à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arconciel, Treyvaux et Autun, les quatre, huit et douze août mil neuf cent six \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux \_\_\_\_\_  
 acte de décès du père de l'épouse \_\_\_\_\_  
 et consentement de sa mère \_\_\_\_\_

Promesse de mariage. certificats de publication de Lausanne, Arconciel, Treyvaux et Autun. Certificat de validité. Remis au Département de Justice et Police \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats-Civils de Arconciel et Treyvaux et à la Chancellerie cantonale. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Simon Guéron*  
*Eugénie Guéron*

Signatures des témoins :

*Spandin*  
*Raccourti* } à Lausanne.  
*Sprauden*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 364

**Brunet et Eperon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente août mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brunet, Alroy-Oscar, Instituteur

de Salézieux domicilié à Chavornay

Célibataire

né à Corceaux, le vingt deux février — mil huit cent quatre vingt trois

fil de Jean Jules Brunet, décédé

et de Jenny Emma, née Tolet, sa veuve, à Corceaux

2° Eperon, Marie-Olga,

de Lizy domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le sept juillet — mil huit cent septante cinq

fille de Louis Marin Eperon, décédé

et de Marie Bühlmann, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Salézieux, Chavornay, Lausanne et Lizy, le  
 six août mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-Civil de  
Chavornay.

Signatures des époux :

A. Brunet  
Olga Eperon

Signatures des témoins :

Marius Eperon  
Louis Gaignon à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils de  
Salézieux, Chavornay et Gimel.



N° 565

Zeller et Duperrut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zeller, Ernest-Emmanuel, employé de commerce

de Bâle domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bâle, le sept avril mil huit cent quatre-vingt quatre

fil de Jean Jacob Zeller, décédé

et de Emma Elisabeth, née Heblstadt, décédée

2° Duperrut, Louise Louisa,

de Mufflens-la-Ville domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Conay, le vingt-cinq septembre mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Duperrut, agriculteur

et de Hélène Julie, née Chappuis, à Conay

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mufflens-la-Ville et Bâle, les onze, treize et quinze août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Mufflens-la-Ville et Bâle

Communiqué : aux Etats civils de

Bâle et Sullens

Signatures des époux :

E. Zeller

L. Duperrut

Signatures des témoins :

H. Guichard

H. Roguey à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 366

**Simon et Mollet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treute août mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Simon, Louis-Eugène-Constant**, fonctionnaire C. F. F.de 5<sup>e</sup> Croix domicilié à Renens

veuf de Marie, née Mollet, des le deux août mil neuf cent cinq

né à Chavornay, le onze mars mil huit cent septante sept

fils de Simon Constant Louis François, décédé

et de Marguerite Aloïse Elisa, née Henchoz, sa veuve, à Céligny.

2° **Mollet, Ida**,

de Antersam (Soleure) domiciliée à Gächlinwil (Soleure)

Célibataire

née à Aetigkofen (Soleure), le trois décembre mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de Mollet Lina, ménagère, à Gächlinwil

et de

Les publications ont eu lieu à Renens, Granges de 5<sup>e</sup> Croix, Lütterswil, Aetingen et 5<sup>e</sup> Croix, les quatre cinq et six août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-Civil de  
Romanel

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: aux Etats-Civils de  
5<sup>e</sup> Croix, Romanel, Aetingen et  
Lütterswil.

Signatures des époux :

*Simon Constant*  
*Ida Simon*

Signatures des témoins :

*Ch. Grob*  
*J. Haumüller* } à l'assistance.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 367

Zwahlen et Krebs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zwahlen, Ulrich, garçon de magasin

de Rueschegg (Berne) domicilié à Granges

Célibataire

né à Hirschehorn (Berne), le cinq mai — mil huit cent septante-trois

fils de Johannes Zwahlen

et de Maria née Beyeler, les deux décédés

2° Krebs, Marie, pierriste

de Niedermichtrach (Berne) domiciliée à Dassel

Célibataire

née à Chapelles (Fribourg), le treize août — mil huit cent septante-quatre

fille de Christian Krebs

et de Louise née Dufey, à Dassel.

Les publications ont eu lieu à Granges, Dassel, Michtrach et Rueschegg, les vingt-huit, vingt-neuf et trente-un juillet mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat-Civil de Granges

Signatures des époux :

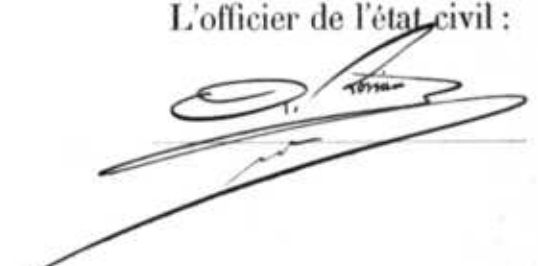
Ulrich Zwahlen  
Marie Krebs

Signatures des témoins :

Troyaud Jules  
Thomas Alfred } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils de Granges, Rueschegg et Michtrach.





N° 368

Recordon et Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un août mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Recordon, Benjamin-Henri-Alfred, architectede Rances (Tand) domicilié à La Tour de ReilyCélibatairené à Neuchâtel, le douze septembre — mil huit cent septante-neuffils de Benjamin Recordonet de Marie-Olympe Adèle Canelle, sa femme2° Morel, Marguerite-Louise, Institutricede Hauts-Geneveys (Renchâtel) domiciliée à LausanneCélibatairenée à Trélex, le vingt mars — mil huit cent quatre-vingt troisfille de Paul Morelet de Elisa, née Sandoz, sa femmeLes publications ont eu lieu à La Tour de Reily, Hauts-Geneveys, Lausanne  
et Rances, les dix et onze août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
La Tour de Reily.

Signatures des époux :

B. Recordon  
M. Recordon

Signatures des témoins :

P. Morel à Lausanne  
J. A. Guisard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats Civils de  
La Tour de Reily, Baulmes et Hauts-  
-GeneveysRossier  
Jeune

N<sup>o</sup> 369

**Maire & Patthey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Maire, Frédéric-Ulysse,** agriculteur

des Lonts, la Sagne et Brot Dessous domicilié à Fiez

célibataire

né à Verdun chez les Favre en Provence, le sept mai mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Frédéric Ulysse Maire

et de Marie Louise, née Perrin, agricultrice, à Fiez.

**2<sup>o</sup> Patthey, Augusta,** couturière

de Fiez domiciliée à Fiez.

célibataire

née à Fiez, le vingt-sept mai — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Sylvain Ulysse Patthey, décédé

et de Elise, née Eggimann, couturière, à Fiez.

Les publications ont eu lieu à Fiez, la Sagne, Rochefort et aux Lonts  
de Martel, le vingt-sept juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état-civil de  
Fiez

Signatures des époux :

Ulysse Maire  
Auguste Maire

Signatures des témoins :

Arthur Gugger à Paris  
Edmond Patthey à Fiez.

L'officier de l'état civil :



Communiqué : aux Etats-Civils à  
la Sagne, Les Lonts, Rochefort et  
Fiez.

Par jugement du Tribunal de  
disrib. de Grandson, rendu  
en date du 3 novembre déclaré  
définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> décembre  
1895, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 16 décembre 1895  
L'officier de l'état civil :

N° 370

**Moulin & Delacouraz**  
née Barbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-2/16

Aujourd'hui premier septembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Moulin, Alphonse,** — Employé au service des Eaux  
de Lausanne domicilié à Lausanne  
Célibataire

né à Epalinges, le vingt cinq octobre mil huit cent septante-deux  
fils de Louis Daniel Moulin, décédé  
et de Francoise, née Nasbel, sa veuve, à Epalinges

2° **Delacouraz née Barbaz, Rosalie,** —  
de Epalinges domiciliée à Lausanne  
veuve de Etienne Louis Delacouraz, dès le quatre mars mil neuf cent deux

née à Epalinges, le dix-sept octobre mil huit cent septante-trois  
fille de Abraham Barbaz, décédé  
et de Louise, née Pache, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Epalinges, les quinze et seize  
août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux  
acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'épouse  
Licence de mariage  
Certificats de publication de Lausanne  
et Epalinges.

Communiqué: à l'état-civil à  
Epalinges.

Signatures des époux :

Moulin  
Rosalie Moulin

Signatures des témoins :

Vitar  
H. Raymond à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 371

*Tissot-Daguette & Decrauzat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre mil neuf cent six — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Tissot-Daguette, Louis-Georges*, — *Derrinateur C. F. F.*

de la *Chaux-de-Fonds et du Locle* — domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Besançon (France)*, le *treize juin* — mil huit cent *quatre-vingt-un*

fil de *Louis Constant Tissot-Daguette*, ancien horloger au *Locle*

et de *Antoinette Bertha, Tissot dit Sanfin*, sa femme, *décédée*

2<sup>o</sup> *Decrauzat, Marie*, — *Demoiselle de magasin*

de *Diesse (Berne)* — domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Diesse*, le *premier janvier* — mil huit cent *septante-sept*

fille de *M<sup>me</sup> Cécile Decrauzat*, aux *Porte-de-Martel*

*et de*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Diesse et au Locle*, les *sept, neuf et dix août* mil neuf cent *six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Diesse et du Locle*

Communiqué : aux *Etats civils de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Diesse*

Signatures des époux :

*L. Tissot Daguette*  
*Marie Tissot*

Signatures des témoins :

*J. L...*  
*J. D...* à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 372

**Schmitt & Bertrand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Schmitt, Victor-Antoine-René**, Docteur en médecinede Dijon (Côte d'Or) France domicilié à Lyon (3<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>)

célibataire

né à Dijon, le dix-sept février mil huit cent quatre vingt

fils de Antoine Schmitt, décédé

et de Marie Anne Schimmel, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Bertrand, Aimée-Henriette**,

de Givors (Rhône) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Givors (Rhône) France, le un août mil huit cent quatre vingt

fille de Pierre-Antoine Bertrand, décédé

et de Marguerite Marthe Marcelon, actuellement femme de Francis Richer à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Givors, Lyon et Dijon, les vingt-quatre et vingt-neuf juillet et douze août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des époux  
 actes de décès des père et mère de l'épouse. Consentement de la mère de l'épouse et acte de décès de son père.  
 Promesse de mariage et certificats de publication de Lausanne, Givors, Lyon et Dijon.  
 Déclaration de validité. L'émis Dép<sup>t</sup> de Justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale.

## Signatures des époux:

*Victor Schmitt*  
*Aimée Bertrand*

## Signatures des témoins:

*[Signature]*  
*[Signature]* Lausanne

## L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 373

*Pelissier et Savoy*

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Pelissier, Ernest-Henri,* menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bagnes (Valais)* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Martigny-Bourg, le dix-huit avril* — mil huit cent *septante six*

Noms, profession et

fils de *Casimir Pelissier*

domicile des parents :

et de *Eugénie Scraphine, née Fusy, les deux décédés*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Savoy, Alida-Modie,* couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de *Attalens (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Attalens, le trois janvier* — mil huit cent *quatre-vingt deux*

Noms, profession et

fille de *Claude Joseph-Basile Savoy, vigneron*

domicile des parents :

et de *Marie Elisabeth Euphémie, née Lasse, sa femme, à Chesalles.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Attalens et Bagnes, les quatre et cinq août mil neuf cent six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*

*Promesse de mariage*

*certificats de publication, de Lausanne, Attalens et Bagnes*

Signatures des époux :

*Pelissier Henri*

*Ida Pelissier*

Signatures des témoins :

*Roulet Auguste*  
*Edouard Fedeli* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats Civils de *Bagnes et Attalens.*



N° 374

*Friih & Fär*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre septembre mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Friih, Charles-Ferdinand,* commis de poste

de Näsвил (ant. i Affeltrangen) Oburgovie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le vingt-quatre janvier mil huit cent septante sept

fils de Jean Ulrich Friih, décédé

et de Anna Reber, sa femme, domiciliée à Lausanne

2° *Fär, Julia-Aline,* commis de poste

de Unter Kulm (Argovie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le vingt-sept mars mil huit cent septante-sept

fille de Henri Gottfried Fär, chef de bureau, à Lausanne

et de Julia Fanny Elisa Jaques, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Unterkulm et Näsвил, les quatre, cinq et huit août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Lettre de mariage*  
*Certificats de publication de Lau-*  
*saanne, Unterkulm et Näsвил*

Communiqué: aux Etats-Civils de  
*affeltrangen et Unterkulm*

Signatures des époux :

*C. Friih*  
*A. Fär*

Signatures des témoins :

*J. Fär.*  
*H. Marguerat*  
L'officier de l'état civil :

N° 375

Wysse et Nicolet née Favre

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Wysse, Louis-Philippe, machiniste

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le treize mai mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Christian Wysse, manoeuvre

domicile des parents :

et de Marie, née Buri, sa femme, tous deux à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Nicolet née Favre, Julie Marguerite, employée de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de Mülkenewer domiciliée à Lausanne.

Etat civil :

divorcée d'avec François Nicolet, dès le dix-huit janvier mil neuf cent quatre

Lieu et date de la naissance :

née à Morges, le dix mars mil huit cent septante-un

Noms, profession et

fille de Emile David Louis Favre, décédé

domicile des parents :

et de Marie Rosine, née Ranschaud, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay et Mülkenewer, les quatre, sept et quatorze août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse  
acte de mariage de l'épouse avec  
mention du divorce

Promesse de mariage.  
Certificats de publication de Lausanne,  
Gessenay et Mülkenewer

Communiqué : aux Etats Civils à  
Saanen et Mülkenewer.

Signatures des époux :

Philippe Wysse  
Marguerite Wysse

Signatures des témoins :

Jules Péillard  
Christian Wysse Burrel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 376

**Cornu et Martinet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Cornu, Edouard Léon**, — garde-frontière —

de Chamblon — domicilié à Nevey —

célibataire —

né à Gorgier (Neuchâtel) le quatre novembre — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fils de Henri Louis Cornu, horloger aux Geneveys 7, Coffrane —

et de Marie Louise Bonnefoy, sa femme, —

2<sup>o</sup> **Martinet, Henriette Sophie Alice**, — négociante —

de Mont-la-Ville — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Lausanne, le vingt-trois mai — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Marc Henri Martinet, décédé —

et de Henriette, née Crot, sa veuve à Lausanne, —

Les publications ont eu lieu à Mont-la-Ville, Chamblon, Nevey et Lausanne  
les dix et onze août mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Nevey. —

Signatures des époux :

Léon Cornu

Henriette Cornu

Signatures des témoins :

Crot Alexis à Genève

Hélène Marguerite  
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats-civils de  
Montagny, Nevey et l'Isle. —



N° 317

Schär et Cottier

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui quatre septembre mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre vingt~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schär, Louis-Adolphe, hôtelier  
 de Dürrenmatt (Berne) domicilié à Lausanne  
 Célibataire

né à Hitzelsberg (Berne), le onze septembre mil huit cent septante trois  
 fils de Jacob André Schär, hôtelier, à Nyon  
 et de Catherine, née Jardi, sa femme.

2<sup>o</sup> Cottier, Louisa Eugénie,  
 de Rougemont domiciliée à Lausanne  
 célibataire

née à Lausanne, le dix neuf mai mil huit cent quatre vingt quatre  
 fille de Marc Henri Cottier, restaurateur à Lausanne  
 et de Louisa Henriette, née Gouvois, sa femme

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Dürrenmatt et Lausanne, les  
 neuf et onze août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :  
 acte de naissance de l'époux  
 promesse de mariage  
 certificats de publication de Rouge-  
 mont, Dürrenmatt et Lausanne.  
 Communiqué : aux Etats civils à  
 Dürrenmatt et Rougemont

Signatures des époux :  
 Louis-Adolphe Schär  
 Eugénie Schär  
 Signatures des témoins :  
 G. Schwarz à Neuchâtel  
 H. Gouvois à Lausanne  
 L'officier de l'état civil :

N° 378

Brun et Mottaz née  
Prabin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brun, Samuel-Louis, charretier

de Oulens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Oulens, le vingt deux août — mil huit cent septante un

fils de François Brun, agriculteur à Oulens

et de Albertine Louise, née Blondel, sa femme, décédée

2° Mottaz née Prabin, Nancy, journalière

de Syens domiciliée à Lausanne

divorcée d'avec Charles Abram Mottaz, dès le huit juillet mil huit cent  
septante huit.

née à Ferlers, le vingt neuf janvier — mil huit cent soixante cinq

fille de Jean Pierre Prabin, décédé

et de Marie née Gilliéron, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oulens et Syens, les dix, onze  
et treize juillet mil neuf cent sixAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lau-  
sanne, Oulens et Syens.

Communiqué: aux états civils

à Echallens et Mondor.

## Signatures des époux :

Brun Samuel

Nancy Brun

## Signatures des témoins :

C. Lavanchy Blanc, à Lausanne

A. Favrat à Chevannes-de-Borgis

L'officier de l'état civil :



N° 379

**Ottone et Porchet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre septembre mil neuf cent six - mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Ottone, Giuseppe Gaudenzio - Clémenté**, plâtrier-peintre

de Foresto (Aoste) Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Foresto, le vingt-quatre juillet mil huit cent huitante-un

fils de Margherita, Ottone née Battistolo

et de

2<sup>o</sup> **Porchet, Rosa**, ménagère

de Moudon et de Nuchezens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le treize mai mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Marc Joseph Porchet, tondeur

et de Rosine, née Schaub, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, Nuchezens et Foresto, les quatorze et dix-neuf juillet et douze août mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Moudon, Nuchezens et Foresto

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de Moudon et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

*Giuseppe Ottone*  
*Rosa Ottone*

Signatures des témoins :

*Joseph Ghellino*  
*Cazzolio Brusio* } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 380

**Hafner et Martin**  
née Piot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Hafner, Henri**, mécanicien

de Elgg (Zürich) domicilié à Brigue

Célibataire

né à Elgg, le vingt-un octobre — mil huit cent septante-quatre

fils de Hafner Johann Jacob

et de Anne Magdalena, née Spiller

2<sup>o</sup> **Martin née Piot, Julie-Louise**,

de Sainte-Croix domiciliée à Tallorbe

veuve en 1<sup>er</sup> noces de Martin Emile Louis, dès le dix huit juin mil neuf cent trois

née à Bussy, le dix huit novembre — mil huit cent septante-deux

fille de Piot Henri

et de Louise Julie, née Hauchez.

Les publications ont eu lieu à Elgg, Brigue, Sainte-Croix et Tallorbe les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit juillet mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-civil de  
Elgg (Brigue)

Signatures des époux :

Henri Hafner  
Louise Piot

Signatures des témoins :

Constant Piot - Moiny  
Jules Pittet - Aubonne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats civils à  
Elgg, Brigue, Sainte-Croix et Tal-  
lorbe.

N° 381

Grunner et Lee

9-105  
 Aujourd'hui cinq septembre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1° Grunner, Pierre, bijoutier  
 de Lausanne domicilié à Lausanne  
 Célibataire  
 né à Laatsch (Autriche), le six octobre mil huit cent soixante-neuf  
 fils de Jacob Grunner, décédé  
 et de Monica Moriggl, décédée  
 2° Lee, Louise-Juda,  
 de Mellinger (Argovie) domiciliée à Lausanne  
 Célibataire  
 née à Lausanne, le onze août mil huit cent quatre-vingt-trois  
 fille de Henri Leon Lee, négociant  
 et de Fidolina, née Blum, sa femme, les deux à Lausanne.  
 Les publications ont eu lieu à Lausanne et Mellinger, les trente-un juillet  
 et premier août mil neuf cent six

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :  
 Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : acte de naissance de l'époux. promesse de mariage certificats de publication de Lausanne et Mellinger. _____ _____ _____ _____ _____ Communiqué : à l'état civil à Mellinger.	Signatures des époux : P. Grunner L. Lee Signatures des témoins : E. L. [Signature] A. [Signature] L'officier de l'état civil : [Signature]
--	--

N° 382

**Noltz et Brossin**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Noltz, Jean-Louis-Robert,** employé c. f. f.

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonnay, sur Morges domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Morges, le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de Jules Gustave, Adolphe Noltz

domicile des parents :

et de Louise Joséphine, née Loewer, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Brossin, Jeanne-Marie,** cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuchâtel domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fontarlier, le huit novembre mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de Louis Frédéric Brossin, mécanicien à Chaux-de-Fonds

domicile des parents :

et de Louise Marie, née Grimaille, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chardonnay, Neuchâtel et Lausanne, les dix et onze août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Char-

-donnay, Neuchâtel et Lausanne

Communiqué: aux Etats-Civils de

Nillars, sur: Yens et Neuchâtel

## Signatures des époux :

*Noltz Jean*  
*Jeanne Noltz*

## Signatures des témoins :

*Alf. Vignier à Larois*  
*Remi Boillat à Lausanne*

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 383

Zwahlen et Jordan  
née Rouzey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Zwahlen, Charles-Louis, constructeur

de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne

veuf de Marie Louise Henriette, née Girardet, des le neuf mars mil neuf cent cinq

né à Lausanne, le deux avril — mil huit cent cinquante-sept

fils de Paul Charles Rodolphe Zwahlen, décédé

et de Louise Henriette Albertine Schmidhauser, sa veuve, à Lausanne

2<sup>o</sup> Jordan née Rouzey, Marie-Louise-Fanny,

de Mézières (Faud) domiciliée à Lausanne

veuve de Ulrich Jules Jordan, des le vingt-six août mil neuf cent cinq.

née à Lausanne, le onze mars — mil huit cent soixante-dix

fille de Théodore Auguste Louis Rouzey, décédé

et de Suzette Fanchette Forny, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay et Mézières, les quatorze et seize août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Licence de mariage  
Certificats de publication de  
Lausanne, Gessenay et Mézières.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats-Civils  
de Gessenay et Mézières.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles-Louis Zwahlen

Marie-Louise-Fanny Jordan

Signatures des témoins :

Alwayn J. Wanner-Rouzey  
à Lausanne.  
Th. Rouzey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 384

**Cuaz et Regamey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de René Regamey  
né à Lausanne le 16 février 1906.

Aujourd'hui dix septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuaz, Elisée-Clement**, manoeuvre - serrurier

de Cogne (Turin) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Paris (13<sup>arr</sup>), le vingt-neuf mai — mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Joseph Cuaz, manoeuvre - serrurier

et de Euphrasine, née Grosset, sa femme, à Lausanne

2° **Regamey, Marie-Sophie**, repasseuse

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Romanel 1/2 Lausanne, le cinq février — mil huit cent quatre-vingt-six

filles de Alice Marie Regamey, à Lausanne

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Cognac, les six mars et  
-dix sept juin mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des époux

consentement des père et mère de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication, de Lausanne et Cognac.

Permis du Dép<sup>t</sup> de Justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale.

## Signatures des époux :

Cuaz, Elisée  
Marie Cuaz

## Signatures des témoins :

Auguste Deyre de Lausanne  
Cuaz Clement Gaspar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 385

**Elsässer et Barraud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Elsässer, Charles-Wilhelm-Friedrich**, — serrurier —

de Waiblingen (Wurtemberg) — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Waiblingen, le deux février — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fils de Jacob Elsässer, décédé —

et de Catherine Dorothee, née Schwarz, sa veuve, ménagère, à Waiblingen —

2° **Barraud, Augusta**, — cuisinière —

de Essertines-sur-Yverdon — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Essertines-sur-Yverdon, le treize septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre —

fille de Fideli Barraud, agriculteur à Yverdon —

et de Fanny, née Bailoud, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Essertines et Waiblingen, les dix et douze juillet mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —  
Lausanne, Essertines et Waiblingen

Remis au Dép<sup>t</sup> de justice et Police

Communiqué : à l'Etat Civil à

Yverdon et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

*Elsässer Charles*

*Augusta Elsässer*

Signatures des témoins :

*Fideli Barraud* *Yverdon*  
*Oscar Barraud* *Essertines-sur-Yverdon*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 386

**Maffli et Frète**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

**1<sup>o</sup> Maffli, Jean,**

manoeuvre

de Höfen, près Amoldingen (Berne)

domicilié à Lausanne

célibataire

né à St Imier, le vingt-sept août — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Abraham Maffli, décédé

et de Adèle, née Naine, garde-banière à Roches (Jura-Bernois)

**2<sup>o</sup> Frète, Mathilde-Elisa,**

ménagère

de Evence

domiciliée à Montalchez (Neuchâtel)

célibataire

née à Montalchez, le vingt-huit janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Frédéric Eugène Frète, cordonnier à Lausanne

et de Célestine, née Burgat, dit Grellet, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Aubin, Amoldingen et Evence, les quatre, six, sept et onze août, mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

certificats de publication de Lausanne

St Aubin, Amoldingen et Evence

Communiqué: aux Etats civils à

St Aubin, Amoldingen et Evence

Signatures des époux :

Maffli Jean

Mathilde Maffli

Signatures des témoins :

Eugène Frète  
et Nicole

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

N° 287

**Dutoit & Verrey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dutoit, Gaston-Emile,** — Ingénieur C. F. F.

de Moudon — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Lausanne, le onze octobre — mil huit cent septante-huit —

fils de Paul Emile Dutoit ancien avocat —

et de Eliza, née Francillon, sa femme, les deux à Lausanne —

2<sup>o</sup> **Verrey, Marguerite-Mildred,** —

de Lausanne et de Vevey — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne, le douze octobre — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fille de Henri Verrey, architecte —

et de Susanne, née Mezger, sa femme, les deux à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon et Vevey, les vingt-un, vingt-deux et vingt-trois août mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage —  
Certificats de publication de Lausanne,  
Moudon et Vevey —

Communiqué : aux Etats civils de  
Moudon et Vevey. —

Signatures des époux :

G. Dutoit.  
Marguerite Dutoit.

Signatures des témoins :

J. Minty à Paris.  
Eugène Henri Verrey & - Muniob i -

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 388

## Volet et Thurin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Volet, Julien Samuel, comptable

des Ghisleyres et Châtillens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le dix juillet — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Jean David Volet, facteur postal

et de Jenny, née Favre, sa femme, tous deux à Lausanne

2<sup>o</sup> Thurin, Charlotte Louise,de Colombier et de D<sup>e</sup> Saphorin 1/2 Morges domiciliée à D<sup>e</sup> Saphorin

célibataire

née à D<sup>e</sup> Saphorin, le premier juillet — mil huit cent huitante quatre

fille de Louis Auguste Thurin, agriculteur

et de Lina Jenny, née Morel, sa femme, tous deux à D<sup>e</sup> Saphorin 1/2 MorgesLes publications ont eu lieu à Lausanne, les Ghisleyres, Châtillens, Colombier et D<sup>e</sup> Saphorin.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne,  
les Ghisleyres, Châtillens, Colombier  
et D<sup>e</sup> SaphorinCommuniqué: aux Etats-Civils à  
Mullierens et Oron-la-Ville.

## Signatures des époux:

Julien Volet  
Charlotte Volet

## Signatures des témoins:

Ulysse Vaut  
A. Mouney  
à Lausanne.

## L'officier de l'état civil:





N° 389

**Vizinand et Steiner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Vizinand, Ernest-Edouard**, employé aux C.F.F.

de Corsier — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Lausanne, le vingt quatre février — mil huit cent quatre-vingt-quatre —

fils de Jules Louis Vizinand, décédé —

et de Françoise Amélie Margot, sa veuve, à Lausanne. —

2<sup>o</sup> **Steiner, Louise-Jeanne**, — cuisinière —

de Walterswyl (Berne) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne, le vingt dix janvier — mil huit cent septante huit —

fille de Jacob Frédéric Steiner, décédé —

et de Julie Emilie Sophie Steiner, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corsier et Walterswyl, les sept, neuf et dix août mil neuf cent dix. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Lausanne, Corsier et Walterswyl. —

Communiqué : aux Etats Civils de —

Corsier et Walterswyl. —

Signatures des époux :

*Edouard Vizinand*

*Louise Vizinand*

Signatures des témoins :

*Alfred Dupuis*

*Emil Steiner*

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 390

Bovey et Hort née Robert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bovey, Louis-Fritz — employé de banque —

de Cheseaux — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Lausanne, le dix mars — mil huit cent quatre-vingt un —

fils de Jean Bovey, employé de commerce —

et de Jeannette Resin, sa femme, tous deux à Lausanne —

2° Hort née Robert, Adèle-Emma, — négociante —

de Mollinswyl (Argovie) — domiciliée à Lausanne —

veuve de Robert Hort dès le vingt novembre mil neuf cent quatre —

née à Sévery, le premier février — mil huit cent quatre-vingt un —

fille de François Jules Robert, charnetier —

et de Louise Marianne Adèle, née Raymond, sa femme, tous deux à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cheseaux et Mollinswyl, les sept, dix et onze août mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lausanne, Cheseaux et Mollinswyl —

Communiqué: aux Etats-Civils à Romanel et à Mollinswyl. —

## Signatures des époux :

Louis Bovey  
Adèle-Emma Bovey

## Signatures des témoins :

J. Bovey  
Jules Robert  
à Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 391

**Huguenin-Vuilleminet  
et Givaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Huguenin-Vuilleminet, Adolphe**, *ouvrier de ville*

de *Loche et de la Brévine* domicilié à *Lausanne*

veuf de *Alice née Bulloz*, dès le vingt-trois janvier mil neuf cent dix

né à *Grandson*, le vingt sept décembre — mil huit cent *soixante-neuf*

fil de *Auguste Huguenin*, décédé

et de *Nanette Amiquet*, sa veuve, à *Grandson*

2<sup>o</sup> **Givaz, Marie**, *domestique*

de *Layorne* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Layorne*, le sept mai — mil huit cent quatre vingt-trois

fille de *Jules Givaz*, décédé

et de *Euphrasie née Kallottin*, décédée

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, au *Loche*, à *la Brévine* et à *Layorne*, les vingt-un, vingt-deux et vingt-cinq août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux.*  
*Licence de mariage*  
*Certificats de publication de Lau-*  
*sanne, au Loche de la Brévine et*  
*de Layorne*

Communiqué : *aux Etats-Civils au*  
*Loche, la Brévine, et Layorne.*

Signatures des époux :

*Adolphe Huguenin*  
*Marie Huguenin*

Signatures des témoins :

*Charles Genayne*  
*Adèle Huguenin* *à Grandson*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 392

Groszi et Vitet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-septième mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Groszi, Antoine-Ernest, gérant

de Bellinzona (Tessin) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à vicie Pontbalaz, le vingt-huit mars mil huit cent septante-huit

fils de Joseph Antoine Edouard Groszi, ancien chef de gare

et de Jeannette Henriette Cugnon, sa femme, les deux à Lausanne

2° Vitet, Germaine-Émilie

de Villars-Biercelin domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le trente un août mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Tiburce Charles Vitet, imprimeur

et de Clara Louise Fanny Henriette, née Genton, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-Biercelin et Bellinzona, le dix-huit août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Villars-Biercelin et Bellinzona

Communiqué: aux Etats-Civils de Bellinzona et Lohiez-le-Grand

Signatures des époux:

Handwritten signatures of Antoine-Ernest Groszi and Germaine-Émilie Vitet.

Signatures des témoins:

Handwritten signatures of witnesses: Eug. Roch à Lausanne, Adrien Fuchs, and Renaud à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

Handwritten signature of the civil officer.

N° 293

**Rodieux et Cuénod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rodieux, Fritz-Jeani,** — Pasteur —

de Rossinières — domicilié à Ecublens —

célibataire —

né à Yverdon, le dix-huit mars — mil huit cent quatre-vingt —

fil de feu David François Alfred Louis Rodieux —

et de Louise Marceline, née Lambellet, sa veuve, à Lausanne —

2<sup>o</sup> **Cuénod, Clara,** —

de Corsier et de Tévay — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Berne, le vingt-cinq juillet — mil huit cent quatre-vingt-un —

filie de Gustave Cuénod, ingénieur —

et de Louise, née Roy, sa femme les deux à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rossinières, Corsier, Tévay et Ecublens, les vingt-quatre et vingt-six juillet mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Ecublens. —

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats civils de Rossinière, Corsier, Tévay et Ecublens. —

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Fritz Rodieux*  
*Clara Rodieux*

Signatures des témoins :

*G. Chena* } à Lausanne  
*M. Rodieux* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 394

**Post et Béguin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :


1° **Post, Frédéric Charles**, employé de commercede Rolle domicilié à Algercélibatairené à Rolle, le vingt-neuf mai — mil huit cent septante-septfils de Guillaume Auguste Post, représentant de commerceet de Rosalie Henriette Blise, née Deschamps, sa femme, à Lausanne2° **Béguin, Augusta Louisa**, Demoiselle de magasinde S<sup>t</sup> Léger-la-Chiésaz domiciliée à Lausannecélibatairenée à Kovey, le dix-huit avril — mil huit cent septante-septfille de Jules François Alexis Béguin, parquetieret de Louisa Françoise, née Sitter, sa femme, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Rolle, Lausanne, S<sup>t</sup> Léger-la-Chiésaz et alger

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des épouxlicence de mariageCertificats de publication de Rolle,  
Lausanne, S<sup>t</sup> Léger-la-Chiésaz et  
algerCommuniqué: aux Etats-civils àRolle, Alger et S<sup>t</sup> Léger-la-Chiésaz

Signatures des époux :

  
Augusta Post

Signatures des témoins :

  
 à Lausanne.

L'officier de l'état civil :





N° 395

**Friaglia et Besson**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Friaglia, Aventino Andrea**, manoeuvre ténassier

de Cossato (Biella Novare) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cossato, le neuf novembre mil huit cent septante quatre

fils de Maurizio Friaglia, agriculteur à Cossato

et de Domitilla, née aglietti, décédée

2<sup>o</sup> **Besson, Fanny Augusta**, ménagère

de Berolles domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vallorbes, le trois septembre mil huit cent quatre vingt trois

fille de Marc Henri Besson, manoeuvre

et de Blise Fanny, née Badel, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Berolle, et Cossato, les vingt-quatre et vingt-huit juillet et cinq août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Berolle et Cossato

Permis du Département de Justice

et Police

Communiqué : à l'état-civil de

Bière et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

*Friaglia Aventino*  
*Augusta Friaglia*

Signatures des témoins :

*Simon Geismar*

*Antenno Bisio*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de Lausanne, 2.

N° 396

Blanc et Ganty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-349

Aujourd'hui onze septembre mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Fernand-Arthur, préparateur d'archéologie

de Lausanne domicilié à Romainmôtier

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-un juillet mil huit cent quatre vingt

filz de Samuel Emmanuel Blanc, ancien facteur, à Lausanne

et de Jenny Adèle, née Baillens, sa femme, décédée

2° Ganty, Bertha, négociante

de Lutry domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Corsier 1/2 Lutry, le vingt Novembre mil huit cent septante-sept

fille de Rose Louise Ganty, à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry et Romainmôtier le vingt-cinq août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-Civil de Romainmôtier

Signatures des époux :

Blanc

Bertha Blanc

Signatures des témoins :

Blanc

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils de Romainmôtier et Lutry

N° 397

**Giroud et Barbaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Giroud, Auguste-Émile-Gustave**, professeur de musique  
de Orbe — domicilié à Lausanne —  
célibataire

né à Lausanne, le premier mai — mil huit cent septante quatre —  
fils de Henri Scipion Louis Giroud, décédé —  
et de Emma Fanny Pauline, Hofer, sa veuve, à Lausanne —

2<sup>o</sup> **Barbaz, Luise-Nelly-Marie**,  
de Epalinges — domiciliée à Lausanne —  
célibataire

née à Lausanne, le deux avril — mil huit cent quatre vingt-un —  
fille de Charles Gustave Barbaz, décédé —  
et de Elisabeth Caroline, née Aminare, sa veuve, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orbe et Epalinges, les dix-huit  
et vingt août mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage —  
Certificats de publication de Lau-  
sanne, Orbe et Epalinges. —

Communiqué : aux États-Civils à  
Orbe et Epalinges. —

Signatures des époux :

*A. Giroud*  
*Nelly Giroud*

Signatures des témoins :

*H. Caselmann* } à Lausanne.  
*L. A. Brun*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Imp. H. Vallotton, Gues & C., Rue de la Louve, 2.



N° 398

**Stocker et Jaccard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stocker, Auguste,** pasteurde Karlsruhe (Baden) domicilié à Lausannecélibatairené à Karlsruhe, le vingt cinq juillet — mil huit cent soixante-neuf.fils de Laurent Stocker, décédéet de Marie, née Lauer, sa veuve, à Karlsruhe2° **Jaccard, Louise,**de Montauban-Chardonney et Villars-Viercelin — domiciliée à LausanneCélibatairenée à Chardonney, le douze juillet — mil huit cent quatre-vingtfille de Emmanuel Jaccardet de Jenny, née Dufour, les deux décédésLes publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-Viercelin, Montauban-Chardonney et Karlsruhe, les quatre, sept et huit août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux.Promesse de mariageCertificats de publication de  
Lausanne, Villars-Viercelin, Montauban-  
-Chardonney et Karlsruhe.Remis du Département de Justice  
et Police.Communiqué: aux Etats-Civils à  
D<sup>s</sup> Clerges et Police-le-Grand et à la  
Chancellerie-Centrale

Signatures des époux :

Aug. Stocker  
Louise Jaccard

Signatures des témoins :

Ed. Courty  
Ed. Vidoudez } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 399

**Gattabin et Büsch**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Gattabin, Charles-Émile,** mitunier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sottens et Combremont-le-Grand domicilié à Chailly 7/2 Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le trois mars mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

filz de Isaac Marc Samuel Gattabin

domicile des parents :

et de Louise Pauline Garin, sa femme, les deux à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Büsch, Frieda,** cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Marzell (Bade) domiciliée à Chailly 7/2 Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Marzell, le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Jean Jacob Büsch, agriculteur

domicile des parents :

et de Anna Barbara, née Hess, sa femme, les deux à Marzell

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Combremont-le-Grand, Sottens et Marzell, les quatre, sept et huit août mil neuf cent six

Le nom de famille de l'épouse doit être écrit avec un seul B, comme l'indique son acte de naissance.

Copier de l'Etat Civil.

Légitimation de Frieda Büsch  
Büsch née à Marzell (Bade) le 26 novembre 1905.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
Consentement du père de l'épouse  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Lausanne, Combremont-le-Grand, Sottens et Marzell.

Communiqué : aux Etats-Civils de St-Pierre et Combremont-le-Grand et à la Chancellerie cantonale

Signatures des époux :

Charles Gattabin  
Frieda Gattabin

Signatures des témoins :

[Signature] } Lausanne.  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 400

**Conod et Leifeld**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Conod, Frédéric-Georges-Emmanuel**, comptable

de Amex et des Clées (Faud) domicilié à Lausanne

Célibataire

né au Lévit. Sacconex (Genève), le huit mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Frédéric Emmanuel Conod, gérant

et de Marguerite Elisabeth Boroméo, sa femme, les deux à Lausanne

2<sup>o</sup> **Leifeld, Suzanne-Elisabeth**,

de Münster (Lusse) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-trois février mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Théodore Leifeld, tailleur

et de Suzanne Jenny, Marie Diebl, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les Clées, Amex et Münster, les vingt-quatre, vingt-six et vingt-sept juillet et six août mil neuf-cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

les Clées, Amex et Münster

Communiqué: aux Etats-Civils de

Amex et Romainmôtier et à la Chan:

cellerie Cantonale

## Signatures des époux :

Frédéric Conod  
Suzanne Conod

## Signatures des témoins :

J. P. Champrenaud  
Ch. Pache Barner } à Lausanne.

## L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 401

**Chatelain et Peller**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chatelain, Alexis Charles Samuel,** — *caviste* —

de Lully — domicilié à Lully —

célibataire —

né à Lully, le vingt quatre février — mil huit cent quatre vingt trois —

fils de François Henri Chatelain, décédé —

et de Jeannette, née Labud, sa femme, à Lully —

2<sup>o</sup> **Peller, Marie,** — *cuisinière* —

de Aigle, au Locle, de la Dagne et des Lents (L'Ancherbâtel) domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Aigle, le douze janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Louis François Rodolphe Peller, décédé —

et de Marie Louise Rouge, sa veuve, à Nevevay —

Les publications ont eu lieu à Lully, Aigle, au Locle, à la Dagne, aux Lents-de-Martel et à Lausanne, les dix-sept et dix-huit août mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Mullens sous Aigle —

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats-Civils de  
Mullens, Aigle, le Locle, la Dagne  
et aux Lents-de-Martel. —

Signatures des époux :

*Chatelain Alexis*  
*Marie Chatelain*

Signatures des témoins :

*Gambin* }  
*Peller* } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 402

Voïrol et Siegenthaler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize septembre mil neuf cent six : ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Voïrol, Edouard-Lucien, cafetier

de Tavannes (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Tavannes, le vingt-huit février mil huit cent septante-deux

fils de Lucien Voïrol, décédé

et de Ananie, née Liétre, décédée

2<sup>o</sup> Siegenthaler, Marie,

de Trub (Berne) domiciliée à Laupen (Berne)

célibataire

née à Gruyères, le trois septembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean Siegenthaler, chauffeur

et de Elise, née Häusermann, sa femme, à Laupen

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tavannes, Trub et Laupen, les vingt-huit, vingt-neuf août et trois septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Tavannes, Trub et Laupen

Communiqué: aux Etats-Civils de

Tavannes, Trub et Laupen

Signatures des époux :

Edouard Voïrol

Marie Voïrol

Signatures des témoins :

Léa Voïrol à Lausanne

Ali Rumley à Tavannes

L'officier de l'état civil :



N° 403

Nicole et Witz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Nicole, Charles-Henri-François, commis de bureau

de Lieu \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne le premier septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fils de Jean François Joseph Nicole, propriétaire \_\_\_\_\_

et de Henriette Charlotte Blanc, sa femme, à Lausanne. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Witz, Bertha, \_\_\_\_\_ lingère \_\_\_\_\_

de Soleure \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Berne, le seize mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt deux \_\_\_\_\_

fille de Bertha Witz, à Soleure \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Lieu et à Soleure, les vingt-cinq et vingt-six août mil neuf cent six \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse \_\_\_\_\_

promesse de mariage \_\_\_\_\_

certificats de publication de Lausanne, \_\_\_\_\_  
de Lieu et Soleure. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux états-civils à \_\_\_\_\_

Soleure et au Lieu. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

C. Nicole

B. Witz

Signatures des témoins :

Cécile Nicole

Henri Nicole } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 404

**Berry & Rochat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berry, Arthur-Charles,** garde de triage

de St George domicilié à St George

Célibataire

né à St George, le treize mai mil huit cent soixante dix-neuf

fils de Jean Louis Emile Berry, agriculteur

et de Céline Henriette, née Barlay, domiciliés à St George

2° **Rochat, Lea,** femme de chambre

de l'abbaye domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Eclagnens, le cinq mars mil huit cent soixante dix-sept

filles de Frédéric Adonis Rochat, agriculteur à Romainmotier

et de Clara Maria, née Rochat, décédée

Les publications ont eu lieu à St George, Lausanne et l'abbaye, les vingt-quatre et vingt cinq août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-civil de Longirod

Signatures des époux :

Arthur Berry  
Lea Berry

Signatures des témoins :

Henri Berry - Genève  
Armand Rochat - Romainmotier

L'officier de l'état civil :

François  
[Signature]

Communiqué : aux Etats-civils à Longirod et l'abbaye

N° 405

**Hoquet et Buol**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hoquet, Francis-Charles,** \_\_\_\_\_ architecte \_\_\_\_\_

de Ursins \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Lausanne, le neuf janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fils de François Louis Hoquet, typographe \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Henriette Gabrielle Jenny Mayor, sa femme, domiciliés à Lausanne \_\_\_\_\_

2° **Buol, Catherine Adèle Marguerite,** \_\_\_\_\_

de Davos (Grisons) \_\_\_\_\_ domiciliée à D<sup>e</sup> Sulpice (Vaud) \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ née à Douvres (Angleterre), le seize décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fille de Jean Georges Buol, rentier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Charlotte Felice, née Diserens, sa femme, domiciliés à D<sup>e</sup> Sulpice \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Davos, D<sup>e</sup> Sulpice et Ursins \_\_\_\_\_  
 les trente-un juillet, premier et deux août mil neuf cent six \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ actes de naissance des époux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication, de \_\_\_\_\_  
Lausanne, Davos, D<sup>e</sup> Sulpice et Ursins.

\_\_\_\_\_ Communiqué : aux états civils à \_\_\_\_\_  
Ursins, Davos et Ecublens.

Signatures des époux :

f. Hoquet  
Marguerite Hoquet

Signatures des témoins :

Maurice Colaut à D<sup>e</sup> Lera  
Albert Baur à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 406

Bézarad et Rieben

4-347

Aujourd'hui vingt-sept septembre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bézarad, Charles-Edouard, employé aux Lampes funéraires

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fils de Jules Auguste Marc Bézarad, décédé

domicile des parents :

et de Rosalie, née Mercanton, sa veuve, à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2° Rieben, Léa-Adèle,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lenke (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cugy (Tand), le dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Ferdinand Rieben, décédé

domicile des parents :

et de Léa, née Martin, sa veuve, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à la Lenke, les sept et neuf

août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de la Lenke et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Lenke.

Signatures des époux :

Charles Bézarad

Adèle Bézarad

Signatures des témoins :

Ernest Rieben  
Louis Bézarad

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de la Cour de Lausanne, rendu en date du 22 décembre 1907, déclaré définitif et exécutoire le 8 mars 1908, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel il ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 20 mars 1908.

L'officier de l'état civil:

[Signature]



N° 407

*Stebler et Giddey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt septembre mil neuf cent six* / ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Stebler, André-Alois,* fondeur

de *Busswil (Berne) dist. de Birslen* domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Lausanne*, le *premier août* mil huit cent *septante-neuf*

fils de *Elisabeth Stebler*, à *Lausanne*

et de \_\_\_\_\_

2° *Giddey, Frida-Alice,* blanchisseuse

de *Grandvaux et de Lutry* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Dallaigues*, le *vingt-cinq juin* mil huit cent *quatre-vingt*

fille de *Charles Samuel Giddey*, allumeur au gaz

et de *Lélie, née Vallotton*, sa femme, tous deux à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Diessbach, Grandvaux et Lutry*, les  
*neuf, douze, quatorze et quinze août mil neuf cent six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'épouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Lausanne, Diessbach, Grandvaux et*

*Lutry.*

Communiqué : *aux états-civils de*

*Cully, Lutry et Diessbach*

Signatures des époux :

*Alois Stebler*

*Frida Giddey Stebler*

Signatures des témoins :

*Gottfried Stebler*

*Albert Torus* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 408

**Müller et Strahm**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Müller, Francis, pasteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domicilié à Oulens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sampigny, le dix-huit novembre mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de Francis Müller, décédé

domicile des parents :

et de Marie Etienne, née Gay, veuve, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Strahm, Emma Eliza,

Lieu d'origine et de domicile :

de Mülchingen (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à la Rouvenaz, Châtelard (Montreux) le ~~mil huit cent huit~~ <sup>mil huit cent</sup> ~~septante huit~~ <sup>septante-huit</sup>

Noms, profession et

fille de Jean Frédéric Strahm, décédé

domicile des parents :

et de Eliza, née Francouy, veuve, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oulens, Lausanne, Mülchingen et Lutry, les trois, quatre et cinq septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat-Civil de  
Schallens.

Signatures des époux :

F. Müller  
Emma Müller

Signatures des témoins :

C. Freichel }  
M. Müller } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux états-civils de  
Lutry, Schallens et Mülchingen

N° 409

**Raschle et Debétaz**  
née Schenkel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-septembre mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Raschle, Johann-Baptist**, mécanicien

de Mosnang (St Gall) domicilié à Genève

célibataire

né à Armoos, le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt

fils de Johann Baptist Raschle, chef d'atelier

et de Agatha Hardegger, sa femme, à Bischofzell

2° **Debétaz née Schenkel, Emma-Elise**, repassouse

de Fey (Tand) domiciliée à Lausanne

divorcée d'avec Paul Samuel Debétaz, dès le dix mars mil neuf cent quatre

née à Lausanne, le onze août mil huit cent quatre-vingt

fille de Gottlieb Schenkel, ancien tonnelier

et de Anne Elisabeth Meyer, sa femme, à Trilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mosnang, Genève et Fey, les  
vingt-huit, vingt-neuf et trente août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat-Civil de  
Genève

Signatures des époux :

Raschle Jean

Emma Raschle

Signatures des témoins :

Jean Christin

Louis Christin à Lausanne

L'officier de l'état civil :



Communiqué : aux Etats-Civils de  
Mosnang, Genève et Fey



N<sup>o</sup> 410

**Christin et Guntliberger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Christin, Auguste Marc-Emile,** ferblantier

de Gland domicilié à Lausanne

veuf en secondes nocces de Rosine, née George, des le neuf janvier mil neuf cent cinq

né à Lausanne, le dix-neuf avril mil huit cent septante-tin

fils de Marc Jean Samuel François Christin, serrurier

et de Rosalie, née Métraux, sa femme, les deux à Lausanne

2<sup>o</sup> **Guntliberger, Thérèse,** cuisinière

de Ruderswyl (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bayerne, le trente-un janvier mil huit cent soixante-trois

fille de Samuel Guntliberger, décédé

et de Jeanette, née Davary, sa veuve, à Bayerne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gland et Ruderswyl, les vingt-cinq et vingt-sept août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

acte de décès de la femme de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Gland et Ruderswyl.

Communiqué : aux Etats - civils à

Begnins et Ruderswyl.

Signatures des époux :

Christin Marc

Christin Augustin

Signatures des témoins :

Jean Christin

Louis Christin

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 411

**Fornachon et Gonthier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septèmes mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Fornachon, Jules-Edouard,** — charpentier —

de Neuchâtel et d'Blaise — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Neuchâtel, le dix novembre — mil huit cent quatre-vingt —

fil de François Louis Fornachon marbrier —

et de Isaline Simond, sa femme, tous deux à Neuchâtel —

2<sup>o</sup> **Gonthier, Rosa-Marguerite,** — voyageur de commerce —

de d<sup>o</sup> Croix — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à d<sup>o</sup> Croix, le douze mai — mil huit cent quatre vingt-six —

filles de Edouard Auguste Gonthier, ébéniste à Renens —

et de Marie Louise née Genoux, sa femme, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, d<sup>o</sup> Croix, les Granges de d<sup>o</sup> Croix, Saint-Blaise et Neuchâtel, les vingt-cinq et vingt-sept août mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication, de Lausanne, d<sup>o</sup> Croix, les Granges de d<sup>o</sup> Croix, Saint-Blaise et Neuchâtel —

Communiqué : aux Etats-civils à

Neuchâtel, d<sup>o</sup> Blaise et d<sup>o</sup> Croix —

Signatures des époux :

*J. Fornachon*  
*Rosa Fornachon*

Signatures des témoins :

*Henri Jordan*  
*François Nouvrat* à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 412

**Jolivet et Vidoudez**  
née Blondel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jolivet, Etienne, typographe

de Bossey (H<sup>e</sup> Savoie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Genève, le six juin mil huit cent septante-quatre

fil de Jules Etienne Jolivet, menuisier aux Baux-Tives

et de Françoise Delpeche, sa femme, décédée

2° Vidoudez née Blondel, Ida-Bertha, couturière

de Sévry domiciliée à Lausanne

divorcée de Jules Edouard Vidoudez, dès le 17 décembre mil neuf cent trois.

née à Lausanne, le seize août mil huit cent soixante-six

filles de François Blondel, décédé

et de Julie Jenny Charlotte Siehand, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sévry et Bossey, les dix-huit et dix-neuf août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

acte de décès de la mère de l'épouse et consentement de son père

acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce. Promesse de mariage et certificats de publication de Lausanne, Sévry et Bossey. Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à l'Etat-Civil de Grancy et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

E. Jolivet

I. Jolivet

Signatures des témoins :

Henri Jordan

Marc Blanc

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 3 décembre 1926 le Département politique fédéral a prononcé la régularisation de l'épouse Ida Bertha Jolivet, dite Vidoudez, née Blondel, mentionnée ci-dessus, dans le droit de cité du canton de Vaud et de la commune de Vevette  
Lausanne, le 2 décembre 1926.  
L'officier de l'état civil

Le 9<sup>me</sup> arrondissement de Grancy et Sully.  
le 22.12.26.



N° 413

Bullet & Beaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bullet, Louis,** employé de commerce

de Ferlens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Moudon, le trente un décembre mil huit cent septante sept

fils de Louis Bullet, employé de ville

et de Susanne Jordan sa femme, à Lausanne

2° **Beaud, Marie-Victorine** couturière

de Le Crêt domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Le Saulgy (Fribourg), le dix-sept juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Etienne Beaud, agriculteur à Le Saulgy

et de Joséphine, née Levat

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Crêt et Ferlens, les vingt-huit, vingt-neuf et trente août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Remesse de mariage

Certificats de publication, de Lausanne

Le Crêt et Ferlens

Signatures des époux :

Louis Bullet

Marie Beaud

Signatures des témoins :

A. Wolff

C. Ferrier } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils

à Orm-la-Ville et Le Crêt

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 13 juillet 1876, déclaré définitif et exécutoire le 2 septembre 1876, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ pour \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

inscrit le 14 septembre 1876. L'officier de l'état civil: [Signature]

N° 414

Neumann et Gaudin

3-275

Aujourd'hui vingt-sept septembre mil neuf cent dix-sept mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Neumann, Friedrich-Emile-Robert**, Professeur de musique  
de Bazenklau (Suisse) domicilié à Lausanne  
Célibataire

né à Bazenklau, le trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-un  
fils de Karl Neumann  
et de Johanna, née Minter, sa femme, les deux décédés

2<sup>o</sup> **Gaudin, Jeanne-Louise**,  
de Lausanne, Nyon, Morges et Sévry domiciliée à Lausanne  
célibataire

née à Corsier 1/2 Tevey, le dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-trois  
fille de Jules Gaudin, décédé  
et de Constance, née Centlivres, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Morges, Nyon, Sévry et Bazen-  
klau, les trente-un juillet, premier, trois et onze août mil neuf cent dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:  
Actes de naissance des époux  
Déclaration de l'autorité de Bazenklau  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Lausanne  
Morges, Nyon, Sévry et Bazenklau  
Remis au Dép<sup>t</sup> de Justice et Police.

Communiqué: aux États civils de  
Nyon, Morges et Grancy, et à la  
Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:  
**Friedrich Neumann**  
**Jeanne Neumann**

Signatures des témoins:  
**Jacques** } Lausanne.  
**Jacqueline** }

L'officier de l'état civil:  
**[Signature]**

Par jugement du Tribunal...  
dispositif de Lausanne rendu  
en date du 21 décembre 1914, déclaré  
définitif et exécutoire le 3 mars  
1915, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ... an, le  
délai pendant lequel l'...  
ne pourr. contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 9 mars 1926

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 415

**Delisle & Martin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Delisle, Frédéric,** agriculteur

de Froiderville domicilié à Froiderville

célibataire

né à Froiderville, le neuf février — mil huit cent quatre vingt deux

fils de feu Frédéric Delisle

et de Marie, née Delisle, sa veuve, à Froiderville

2<sup>o</sup> **Martin, Marianne-Eugénie,**

de Froiderville domiciliée à Froiderville

Célibataire

née au Mont-sur-Lausanne, le cinq mai — mil huit cent septante six

fille de Constant Martin, agriculteur

et de Marie, née Tancey, à Froiderville

Les publications ont eu lieu à Froiderville, le vingt cinq août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil  
de Bostens

Signatures des époux :

Frédéric Delisle  
Eugénie Delisle

Signatures des témoins :

Joly Charles }  
Elise Joly } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'officier de l'Etat  
civil de Bostens, à Lohiez-le-Grand

*[Signature]*



N° 416

**Dubois et Freymond**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept septembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dubois, Henri**, agriculteur

de Mézières domicilié à Mézières

Célibataire

né à Mézières, le douze octobre — mil huit cent huitante-deux —

fils de Jean François Dubois, domicilié à Mézières

et de défunte Marie, née Dubois

2<sup>o</sup> **Freymond, Rosa-Adèle**,

de Mézery (près Evreux) domiciliée à Carouge

Célibataire

née à Renens, le onze juin — mil huit cent huitante-neuf —

fille de Freymond Auguste

et de Emma, née Dubois, domiciliée à Carouge

Les publications ont eu lieu à Mézières, Carouge et Mézery, les vingt-sept et vingt-neuf août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil  
de Mézières.

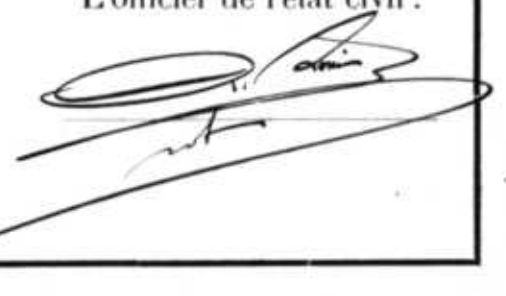
Signatures des époux :

Henri Dubois.  
Rosa Dubois.

Signatures des témoins :

Freymond Auguste  
Emma Freymond

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils à  
Mézières et Donneloye.

N° 417

**Baud et Jaquetod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Baud, Henri-Ami**, — agent d'assurances —

de Romanel-sur-Lausanne — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Lausanne, le vingt-quatre juin — mil huit cent septante-neuf —

fils de Jean Henri Baud, caissier de banque —

et de Cécile Henriette, née Rochat, sa femme, à Lausanne —

2<sup>o</sup> **Jaquetod, Rose-Marguerite**, — couturière —

de Ormont-dessus — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Moudon, le quatorze novembre — mil huit cent septante-neuf —

fille de David Josias Jaquetod ex-gendarme —

et de Anna Barbara, née Edelmann, sa femme, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romanel et Ormont-dessus les vingt-un et vingt-deux août mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication, de Lausanne,

Romanel et Ormont-dessus —

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats-Civils

à Romanel et Ormont-dessus —

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*H. Baud*  
*R. Jaquetod*

Signatures des témoins :

*F. G. ...*  
*A. G. ...* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 418

Camelia et Jeannet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq septembre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Camelia, Marcel-Albert,** plâtrier-peintre

de Maserano (Novare) Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lucens, le vingt juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de **Nicolas Camelia,** plâtrier-peintre

et de **Juliette Elise,** née Brandt, dit Guerin, sa femme, à Lucens

2° **Jeannet, Louise Bianka dite Lydie,** D<sup>lle</sup> de magasin

des Ténières (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Fleurier, le deux septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de **Marie Emma Jeannet,** décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ténières et Maserano, les quatre et vingt six août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Consentement des père et mère de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lau-

sanne, Ténières et Maserano

Permis du Département de Justice

et Police

Communiqué: à l'Etat Civil des

Ténières et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Camelia

Jeannet

Signatures des témoins :

Et. Saldas

Joseph Pire

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 419

**Rahm et Siegenthaler**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Rahm, Victor-Louis,** ——— jardinier ———

Lieu d'origine et de domicile :

de Unterballau (Schaffhouse) ——— domicilié à Lausanne ———

Etat civil :

Célibataire ———

Lieu et date de la naissance :

né à Morges, le vingt novembre ——— mil huit cent quatre vingt un ———

Noms, profession et

fils de Louis Daniel David Rahm, décédé ———

domicile des parents :

et de Rose Emma Marguerite Martin, sa veuve, à Lausanne. ———

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Siegenthaler, Julie,** ——— couturière ———

Lieu d'origine et de domicile :

de Schangnan (Berne) ——— domiciliée à Laudex ———

Etat civil :

Célibataire ———

Lieu et date de la naissance :

née à Lully, le premier octobre ——— mil huit cent quatre vingt deux ———

Noms, profession et

fille de Gottlieb Sigmund Siegenthaler, décédé ———

domicile des parents :

et de Barbara, née Meier, sa veuve, à Laudex. ———

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Unterballau, Schangnan et Laudex, les dix-huit, vingt et vingt quatre août mil neuf cent six ———

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, ———

Licence de mariage ———

Certificats de publication, de Lausanne, Unterballau, Schangnan et Laudex ———

Communiqué : aux Etats-Civils à Unterballau, Schangnan et Lully ———

Signatures des époux :

*Victor Rahm*  
*Julie Rahm*

Signatures des témoins :

*Philippe*  
*E. Siegenthaler* à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 420

**Fillietaz & Baillif**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 3 Juin 1910 déclaré exécutoire le 12 juillet suivant le Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance du Canton de Genève a autorisé par le divorce le mariage contracté ci-contre

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46. B. de la loi fédérale du 24 Dec: 1874.

Lausanne le 27 Juillet 1910.  
L'Off. de l'état civil

Aujourd'hui vingt-cinq septembre mil neuf cent dix - mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

**1<sup>o</sup> Filietaz, Francis-Charles,** chauffeur C. F. F.

de Laigny et Gimel domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Genève, le onze mars mil huit cent quatre vingt cinq

fil de Jules Isaac Filietaz, décédé

et de Leontine Alice, née Bonand, sa femme, décédée

**2<sup>o</sup> Baillif, Lucie-Eugénie,** couturière

de Ormont-dessus domiciliée aux Eaux-Vives (Genève)

Célibataire

née à Lausanne, le vingt-huit juillet mil huit cent quatre vingt six

filles de Lucien Baillif, marchand forain

et de Julie, née Bron, sa femme à Lausanne.

Les publications ont eu lieu aux Eaux-Vives, Lausanne, Gimel Laigny  
et Ormont-dessus, les huit, dix et premier septembre mil neuf  
cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

promesse de mariage

Certificats de publication, des

Eaux-Vives, Lausanne, Gimel

Laigny et Ormont-dessus

Communiqué: aux Etats-Civils de

Niclars-sur-Yver, Gimel, Eaux-Vives

et Ormont-dessus.

Signatures des époux :

Francis Filietaz

Lucie Baillif

Signatures des témoins :

Choulet Arthur

Charles Détraz à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 421

**Zipper et Vaillens**

11-140

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Zipper, Alois,** Relieur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Kinzheim (Bas-Rhin) domicilié à Lousanne,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Kinzheim le douze mars mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de Alois Zipper, vigneron

domicile des parents :

et de Barbara née Klein, sa femme, à Kinzheim,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Vaillens, Jeanne Marie,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Lousanne domiciliée à Lousanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lousanne le vingt-cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

Noms, profession et

fille de Henri Louis Vaillens, décédé

domicile des parents :

et de Jeanne Christine née Comtoisier, sa femme, décédée,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lousanne & Kinzheim les vingt-huit Juillet & quatorze aout mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'Époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Kinzheim Lousanne
- Certificat de non opposition de Kinzheim
- Permis du Département de Justice & Police
- Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Alois Zipper  
 Jeanne Vaillens

Signatures des témoins :

Emile Felder  
 Albert Romig

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Registre des familles vol. 26 fol. 16



N° 422

**Griesser et Ruck**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent-six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Griesser, Lucien-Joseph-Aloys**, Poëtede Walten (Wintzenberg) domicilié à Landsanne,

célibataire

né à Strassbourg le six Octobre mil huit cent Septante-sixfils de Vitus Griesser, tailleuret de Marie née Trappeler, sa femme, à Strassbourg2<sup>o</sup> **Ruck, Anna**,de Rastatt (Baden) domiciliée à Landsanne

célibataire

née à Olten le sept août mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Fleimon Rucket de Anna née Moll, les deux décédés,Les publications ont eu lieu à Landsanne, Walten et Rastatt les vingt-cinq, vingt-sept et vingt-huit août mil neuf cent-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageDécretations de Validité de WaltenRastattCertificats de publication de WaltenRastatt et LandsannePermis du Département de Justice et PoliceCommuniqué: à la Chancellerie Ca

## Signatures des époux :

L. Griesser  
Anna Griesser

## Signatures des témoins :

A. Ruck  
F. Hochner } Landsanne

L'officier de l'état civil :



N° 423

**Beck et Oetli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept septembre mil neuf cent. six ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Beck, Emile,** Commerçant

de Zurich domicilié à Lausanne

célibataire

né à Aristach (Zurich) le sept avril mil huit cent septante-sept

fil de Emile Beck, décédé,

et de Anna née Sigg, sa veuve à Unterwies (Grisons)

2° **Oetli, Martha,**

de Bussnang (Suisse) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt octobre mil huit cent septante-neuf

filie de Jacob Oetli, professeur

et de Joséphine née Böse, sa femme, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Zurich & Bussnang les vingt vingt quatre et vingt cinq juillet mil neuf cent. six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Zurich, Bussnang & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Zurich & Bussnang

Signatures des époux :

E. Beck

M. Beck

Signatures des témoins :

J. Oetli  
M. Oetli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 424

**Perrin et Sechaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Perrin, Michel-Frédéric**, son chef de gare C. f. f.

de Payerne, domicilié à Lausanne,

veuf de Marie Marguerite née Dietrich le trente-trois Mars mil neuf cent quatre,

né à Payerne le vingt-trois Mars mil huit cent huitante-trois,

fils de Auguste Frédéric Perrin, agriculteur,

et de Eugénie née Martin la femme les deux à Payerne,

2<sup>o</sup> **Sechaud, Blanche-Valérie-Léa**,

de Sullens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Epalinges le six Octobre mil huit cent huitante-deux

fille de Samuel Jean Sechaud, comptable

et de Jeanne Marie Louise Sechaud née Cailler, la femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Payerne &amp; Sullens les vingt-neuf, trente-un août et premier Septembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de décès de la 1<sup>re</sup> femme del'EpouxPromesse de mariageCertificats de publication dePayerne, Sullens & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Payerne &amp; Sullens.

Signatures des époux :

Perrin Michel  
Blanche Perrin

Signatures des témoins :

S. Sechaud }  
H. Sechaud } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 425

**Villeton et Cornut**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Septembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Villeton, Antoine**, garde malades,

de Grenoble Isère France, domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Grenoble le onze octobre mil huit cent quatre vingt deux

fil de Etienne Villeton ancien garde

et de Veronique Françoise née Fayolle, sa femme, domiciliés à Grenoble

2<sup>o</sup> **Cornut, Lucie**, femme de chambre,

de Lutry domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Mennaz le vingt Juin mil huit cent quatre vingt cinq,

filles de Daniel Henri Cornut

et de Elise née Forestier, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lutry, Lansanne et Grenoble les vingt deux et vingt six cent mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père et mère des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Grenoble

Lutry Lansanne

Signatures des époux :

*Villeton Antoine*

*Lucie Villeton*

Signatures des témoins :

*Chs Jaton*

*L. Bastian*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à la Chancellerie Ch<sup>a</sup>

de l'état civil de Lutry.

*R. du 30.11.28.  
Le 22 septembre 1928,  
Antoine Villeton, man-  
dionné ci-contre, a été  
reçu, avec sa famille,  
citoyen genevois, resor-  
tant à la commune  
de Genève.  
Lansanne, le 22 septembre 1928.  
L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*  
B. qui - à l'état civil à  
Lutry et Genève (P.S.C.)*

N° 426

*Bérard et Bovey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-116  
 Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1° Bérard, Louis-Émile, — Employé aux pompes funèbres  
 de Lansanne, \_\_\_\_\_ domicilié à Lansanne, \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 né à Lansanne le vingt Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-six \_\_\_\_\_  
 fils de Jules Auguste Marc Bérard, décédé, \_\_\_\_\_  
 et de Rosalie née Mercanton, sa veuve, à Lansanne, \_\_\_\_\_  
 2° Bovey, Charlotte-Bertha, Lingère, \_\_\_\_\_  
 de Rommel & de Cheseaux \_\_\_\_\_ domiciliée à Lansanne, \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 née à Lansanne le dix-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_  
 fille de Adrien Bovey, journalier à Lansanne, \_\_\_\_\_  
 et de Jenny née Chapuis, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à Lansanne, Rommel & Cheseaux, les  
vingt, vingt-un et premier Septembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Lansanne, Rommel & Cheseaux

Signatures des époux :

Louis Bérard  
Bertha Bérard

Signatures des témoins :

E. Schmebberger  
M. Aug.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Rommel

N° 427

Ronco et Mathey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept Septembre mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ronco, Ernesto-Elemente, Vitrier

de Augio (Grisons) & Bâle Ville domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bâle le vingt-un Novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Clemente Ronco, Vitrier

et de Leopoldina née Turge, sa femme, à Bâle,

2<sup>o</sup> Mathey, Louise, Ménagère

de Lavigny, du Val de La Brévine domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Aubonne le deux Juin mil huit cent septante-sept

fille de Elisee Samuel Henri Mathey, agriculteur,

et de Louise née Marguerite, sa femme, à Aubonne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Augio, Bâle, Lavigny, Le Val de  
Brévine, les sept, huit et deux Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Augio,  
Bâle, Lavigny, Le Val de La Brévine et à  
Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Augio, Bâle, Villars s/Orny, Le Val de La  
Brévine

Signatures des époux :

Ernest Ronco

Louise Ronco

Signatures des témoins :

Eugène Lequener Lausanne  
Elise Mathey à Aubonne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 428

**Rouillet et Bussien**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rouillet, Louis**, Veilleur

de Sommendier (Fribourg) domicilié à Laudanne,

Célibataire

né à Sommendier le premier Octobre mil huit cent Septante-huit

fil de Jacques Théophile Rouillet, agriculteur,

et de Marie Flavie née Farce, la femme, à Becher,

2<sup>o</sup> **Bussien, Eugénie Hortense**, Sommelière,

de Port-Valais et Monthey (Valais) domiciliée à Laudanne

Célibataire

née à Bouveret le vingt-six Juillet mil huit cent Septante-huit

filles de Joseph Bussien, bûcheron,

et de Marie née Roch, la femme, à Bouveret

Les publications ont eu lieu à Port-Valais, Monthey, Sommendier et Laudanne

les dix-sept et huit Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sommendier, Port-Valais, Monthey et

Laudanne.

Communiqué: à l'état civil de

Vuisternens devant Romont, Port-Valais

et Monthey

## Signatures des époux :

Louis Rouillet

Hortense Bussien

## Signatures des témoins :

Joseph Rouillet à Becher  
Herlihy à Laudanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 429

Rubli & Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Septembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rubli, Henri-Emile, Entrepreneur de gysserie & peinture

de Effingen (Argovie) domicilié à Lausanne

veuf de femme Elise Marguier au le vingt sept Octobre mil neuf cent cinq (en 2<sup>de</sup> noces)

né à Lausanne le huit Décembre mil huit cent Soixante deux

fils de feu Abraham Rubli

et de feu Marie née Lemoyne

2° Rouge, Charlotte-Henriette-Sophie, Cultivatrice

de Cully & Lutry domiciliée à Montreux (Les Planches)

célibataire

née à Montreux (Le Chêne) le trois mai mil huit cent Soixante quatre

fille de feu Jean Philippe Daniel Rouge

et de feu Susanne française née Dufour

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Planches, Effingen, Cully & Lutry, les quatre, cinq et six Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Effingen

Lausanne, Cully, Lutry & Les Planches

Communiqué : à l'état civil

à Effingen, Cully, Lutry & Montreux

Signatures des époux :

Henri Rubli  
Charlotte Rubli

Signatures des témoins :

Vasac Abriel  
Henriette De Foy  
L'officier de l'état civil :

Par lettre de bourgeoisie reçue F. Spichmann, notaire, à Lausanne le 15 juillet 1916, et visé par le Conseil d'Etat dans la déléga. légal, Rubli, Henri-Emile mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne. Inscrit le 24 août 1916 L'officier de l'état civil: Meul qui a l'état civil à Effingen Cully, Lutry et Montreux.

Reçu par le 1.11.16

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N<sup>o</sup> 430

**Cuchon et Scheerer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ~~Septembre~~ ~~mil-neuf-cent-dix~~ ~~mil-huit-cent-quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cuchon, Néli-Jean-Samuel**, Chef de Chancellerie C. f. f.

de Bercher domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le treize Juillet mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean Samuel Cuchon, décédé,

et de Fanchette Recordon, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> **Scheerer, Sophie-Louise**,

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Vevey le trois Janvier mil huit cent septante-trois,

fille de Jean Louis Henri Scheerer, décédé,

et de Louise Marie née Benchoz, sa veuve à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bercher, les dix-huit et vingt-neuf mil-neuf-cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bercher à Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Cerges,

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*J. Cuchon*

*Sophie Cuchon*

Signatures des témoins :

*A. Scherer à Lausanne*

*Louis Göbel à Darmstadt*

*Mie Grange*

*W. Benchoz*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 431

**Mazullaz et Schnorf**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6  
H

Aujourd'hui premier octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mazullaz, Maurice, Edmond**, Médecin, \_\_\_\_\_  
de **Lausanne** \_\_\_\_\_ domicilié à **Lausanne**, \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à **Lausanne** le seize mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_  
fils de **Jean Mazullaz, décedé** \_\_\_\_\_  
et de **Emma Berençon, la veuve à Lausanne**, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Schnorf, Louise Rosalie**, \_\_\_\_\_  
de **Tram, Grisons et Netikon | Zurich |** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Lausanne** \_\_\_\_\_  
divorcée de **Motz Martz** dès le vingt-deux mai mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_

née à **Netikon** le deux avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept \_\_\_\_\_  
fille de **Albert Schnorf, négociant**, \_\_\_\_\_  
et de **Louise née Flury, la femme, à Netikon | Zurich |** \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Netikon & Tram** les treize, quatorze et quinze septembre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- acte de naissance de l'épouse \_\_\_\_\_
- acte de mariage de l'épouse avec \_\_\_\_\_
- mention du divorce \_\_\_\_\_
- Promesse de mariage \_\_\_\_\_
- Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
**Lausanne, Tram & Netikon**, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*M. Mazullaz*  
*Rosalie Schnorf*

Signatures des témoins :

*M. Mazullaz*  
*Bernard* } **Lausanne**

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de \_\_\_\_\_  
**Tram & Netikon**, \_\_\_\_\_

Imp. H. Vallotton, Goux & Co., rue de la Lévesque, 2.

N° 432

**Mariel et Pahud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mariel, Charles,** Commerçant,

de Uvonand domicilié à Estavayer-le-Lac,

célibataire

né à Gumacens le trente-un Janvier mil huit cent septante

fils de Charles Mariel

et de Marie Anne née Röthlisberg, les deux décédés,

2<sup>o</sup> **Pahud, Mathilde,** Cuisinière

de Oyens domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Oyens le quatre août mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Felix Pahud, Cordonnier à Chavornay

et de Lenise née Joliquin, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Uvonand, Oyens & Estavayer-le-Lac,  
les huit et dix Septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Estavayer-le-Lac.

Signatures des époux :

Charles Mariel  
Mathilde Pahud

Signatures des témoins :

Prof. Eliebrunet  
Chapery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil d'Estavayer-le-Lac, Uvonand et St-Cierges.

N° 433

**Bismann et Bergeraud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bismann, Léonard-Albert**, géomètre breveté,

de Bâle domicilié à Gumdon

célibataire

né à Concise le trois août mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Albert Bismann

et de Louise Traber, les deux à Concise,

2<sup>o</sup> **Bergeraud, Berthe-Louise**,

de Pully domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le seize septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Charles Edouard Bergeraud, décédé,

et de Louise née Perrin, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Gumdon, Pully, Lausanne & Bâle les quinze, dix-huit et dix-neuf septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Gumdon

Signatures des époux :

L. Bismann  
Berthe Bergeraud

Signatures des témoins :

Alexandre Guoduzog à Lausanne  
H. Elwert à Gumdon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Bâle, Pully & Gumdon

Imp. H. Vulliamy, Gues & Co, rue de la Louve, 2.



N° 434

Schnell et Auberson

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Schnell, Jean, agent de Sûreté

Lieu d'origine et de domicile :

de Münchenbuchsee | Berne | domicilié à Landenne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Clarens le dix-huit février — mil huit cent Septante-Sept

Noms, profession et

fils de Nicolas Schnell, maréchal,

domicile des parents :

et de Marie Madeleine Ringgi, la femme, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Auberson, Emma, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gressy et d'Essertines | Yverdon — domiciliée à Landenne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Genève le dix-neuf avril — mil huit cent Septante-quatre

Noms, profession et

fille de Jacques Louis Auberson, décédé

domicile des parents :

et de Emille née Pache, la veuve, à Genève

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landenne, Münchenbuchsee, Essertines & Gressy, les vingt-un, vingt-trois et vingt-quatre d'octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Münchenbuchsee, Gressy, Essertines et

Landenne

Communiqué: à l'état civil de

Münchenbuchsee, Belmont & Vuarrens

Signatures des époux:

Jean Schnell

Emma Schnell

Signatures des témoins:

L. Cuvil

Auguste Weyre

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 435

**Cerottini et Moraz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cerottini, Charles-Joseph-Marc**, typographe,

de Cellio (Novare) Italie, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le sept avril — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Edouard Joseph Cerottini, typographe

et de Marie Sylvie Zélie née Bron, sa femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> **Moraz, Louise-Elizabeth**, couturière,

de Villars St Croix domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-quatre Septembre — mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Maurice Charles Auguste Henri Moraz, menuisier,

et de Sophie Emma Jennie Söit Jenni, sa femme, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars St Croix & Cellio, les vingt-quatre, vingt-sept Juillet & cinq août mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cellio, Villars St Croix Lausanne

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué : à l'Etat civil de

Bussigny & à la Chancellerie C<sup>h</sup>

Signatures des époux :

Ch. Cerottini

Louise Cerottini

Signatures des témoins :

Jules Bonnet

Charles Meyer

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Le 16 Février 1914, le Département  
 d'Attique fédéral a prononcé la  
 réintégration de dame épouse  
Louise-Elizabeth Cerottini  
 née Moraz, mentionnée ci-contre  
 dans le décret du canton de  
Faud et de la commune de  
Villars-St. Croix.  
 Lausanne, le 29 Février 1914.  
 L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

à Bussigny & Farges.  
 R. du 4.3.24.

N° 436

Will et Heize

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Will, Pierre,

Compagnon

de Scheer (Wintemburg)

domicilié à Beex,

célibataire

né à Scheer le trente un décembre

mil huit cent quatre vingt un

fils de ~~son~~ Ferdinand Will, maître tailleur à Scheer

et de Sophie née Krugger, sa femme,

2° Heize, Marguerite-Jeanne-Louise,

jeune fille

de Sainte Croix

domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Morges le vingt cinq juin

mil huit cent septante six

fille de Jean Gabriel François Heize, fabricant, à Lausanne

et de Elise née Guzzi, sa femme

Les publications ont eu lieu à Scheer, Beex, St-Croix et Lausanne, les dix sept,

dix huit et vingt un août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

intimation de l'état civil de Beex

Signatures des époux :

Pierre Will

Marguerite Will

Signatures des témoins :

M. F. Dupuis  
 et Marie Gilady

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de

St-Croix, Beex & Chancellerie C<sup>te</sup>

Par jugement du Tribunal de la  
 Suisse et Valais, rendu  
 en date du 21 avril 1932, déclaré  
 définitif et exécutoire le 7 mai  
 1932, le mariage inscrit ci-contre  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à ..... an, le  
 délai pendant lequel l.....  
 ne pourr. contracter un nouveau  
 mariage.  
 Lausanne, le 16 mai 1932

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 437

*Pellet et Brack*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux cent treize mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Pellet, Jules Henri,* *Commiss greffier,*

de *St Leger* domicilié à *Lansanne,*

*célibataire*

né à *Vallières* le dix Janvier mil huit cent quatre-vingt quatre,

fil de *Jules Henri Pellet,* Employé de fabrique à *Vallières,*

et de *Rose Caroline* née *Matthey,* décédée,

2<sup>o</sup> *Brack Sophie Anna,*

de *Effingen (Argovie)* domiciliée à *Kasteln (Argovie)*

*célibataire*

née à *Kasteln* le six Octobre mil huit cent septante quatre,

filie de *Jacob Brack* ancien menuisier à *Königsfelden (Argovie)*

et de *Susanna* née *Deubelbeids,* la femme à *Kasteln*

Les publications ont eu lieu à *St Leger, Lansanne, Kasteln et Effingen,* les quatre et cinq Septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*St Leger, Effingen, Lansanne & Kasteln*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil

*d'Aubonne, Oberflachs & Effingen.*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules Pellet*  
*Sophie Pellet*

Signatures des témoins :

*Jules Matthey, à Vallières*  
*Alb. Lehmann, à Denys.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 438

Huber et Bezençon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent six, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Huber, Paul, maître à l'école secondaire

de Mariensfeld | Güzins | domicilié à Cossouan

célibataire

né à La Sarraz le vingt-un octobre mil huit cent septante six

fils de Albert Huber, Horloger

et de Lina née Roggen, la femme, domiciliés à Mariensfeld,

2° Bezençon, Mina,

de Eilighens domiciliée à Goumoens-la-Ville,

célibataire

née à Goumoens-la-Ville le vingt six août mil huit cent huitante six

fille de Emile Bezençon, agriculteur

et de Marie Lucie née Witzel, la femme à Goumoens-la-Ville.

Les publications ont eu lieu à Cossouan, Goumoens-la-Ville, Eilighens & Mariensfeld les onze et treize septembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'état civil de Cossouan

Signatures des époux :

Paul Huber  
Mina Huber

Signatures des témoins :

La Sarraz, Mariensfeld

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Cossouan, Mariensfeld & Eilighens.

N° 439

**Benz et Lambertz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-vingt-neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Benz, Samuel-Jean**, employé postal,

de Thierachem (Beine) domicilié à Lantenne,

célibataire

né à Lantenne le six janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Charles Henri Benz, bûcheron,

et de Dina Devencges, sa femme, les deux à Reims,

2<sup>o</sup> **Lambertz, Emma-Marie**, femme de chambre,

de Givry domiciliée à Merges,

célibataire

née à Merges le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de François Louis Lambertz, tanneur,

et de Louise Chamot, sa femme, les deux à Merges,

Les publications ont eu lieu à Thierachem, Givry, Lantenne et Merges, le huit septembre mil-neuf-cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Thierachem, Givry, Lantenne et Merges.

Communiqué à l'état civil de

Thierachem, Givry et Merges.

Signatures des époux :

*Samuel-Jean Benz*  
*Emma Benz*

Signatures des témoins :

*Mercier*  
*Alf. Schurz*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 440

Frey et Neuhaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 29  
mars mil neuf cent dix, le Comité  
d'Etat du Canton de Vaud a redonné  
par sa ratification de l'acte et contre,  
dans ces sens que le nom de famille  
doit par erreur Frey avec le dit lieu  
Frey avec i et qu'à la Commune  
de Stein seule indiquée comme lieu  
d'origine doit ajoutée celle d'Escherz  
Cherbourg.

Donné en vertu du Séquestre  
ministère de Justice & Police, le 11 avril  
1910.

Officié de l'Etat Civil

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Frey, Jacob Hermann, — ouvrier,

de Stein a/ Rhein | Schaffhouse | — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Stein le vingt sept août — mil huit cent septante-neuf,

— fils de Johannes Frey, décédé,

et de Anna Barbara née Buel, la veuve, à Stein

2° Neuhaus, Bertha, — cuisinière,

de Lützelflüh (Banc) — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lützelflüh le dix huit mars — mil huit cent quatre-vingt-trois

— fille de Johannes Neuhaus, décédé,

et de Anna Elisabetha née Dubach, la veuve à Lützelflüh

Les publications ont eu lieu à Stein a/ Rhein, Lützelflüh & Lausanne, les vingt-  
quatre et vingt cinq août mil neuf cent dix.

Registre des familles vol. 16 fol. 122

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Stein, Lützelflüh Lausanne

Signatures des époux :

Jacob Hermann Frey

Bertha Frey

Signatures des témoins :

Rosa Leipundgut à Lausanne

Hermann Jehu, àully

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Stein a/ R. & Lützelflüh.

N° 441

**Jaquet et Sansonnens**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Jaquet, Louis-Julien,** chauffeur c. f. f.

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & Villetta domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de Louis Georges François Jaquet, jardinier à Lausanne

domicile des parents :

et de Sophie née Blanc, sa femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Sansonnens, Alice-Marie,** couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pestalban (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le quatre août mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Paul Antoine Sansonnens, charpentier

domicile des parents :

et de Jeanne Augustine née Corday, sa femme, à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villetta, Pestalban et Lausanne, le huit septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage  
 Certificats de publication de  
 Lutry, Villetta, Pestalban Lausanne

Signatures des époux :

L. Jaquet  
 Marie Jaquet

Signatures des témoins :

Amé Blanc  
 Henri Jaquet

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de  
 Lutry, Lutry & Villetta (Fribourg)

*[Signature of the official]*

N° 442

**Blanc & Boulaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-vingt-neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanc, Henri Louis**, Charcutier,

de Belmont &amp; Pully domicilié à Montblésson &amp; Lansonne

célibataire

né à Lansonne le six-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Pierre Albert Blanc, cafetier

et de Madeleine née Wysser, la femme, à Montblésson,

2<sup>o</sup> **Boulaz, Rose-Aline**, lingère,

de Fontaines domiciliée à Fontaines &amp; Grandson,

célibataire,

née à Grandevant le vingt-cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Emile Boulaz, agriculteur

et de Zélie née Ray, la femme, à Fontaines

Les publications ont eu lieu à Lansonne, Belmont &amp; Pully &amp; Fontaines les premiers et deux Septembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Belmont, Fontaines &amp; Lansonne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Pully &amp; de Pully

Signatures des époux :

Henri Louis Blanc,  
Rose Blanc

Signatures des témoins :

Frédéric Wiltreich à Montblésson,  
C<sup>x</sup> Lévassier Blanc à Lansonne.

L'officier de l'état civil :





N° 443

**Magnenat et Moltaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Magnenat, Henri-Louis-Marie**, *Servant*,

de *Vaulion* domicilié à *Laudanne*,

*célibataire*

né à *Laudanne* le premier octobre — mil huit cent septante-neuf

fil de *Jules Didier Magnenat, décédé*,

et de *Séverine Louise Bessnot, décédée*,

2<sup>o</sup> **Moltaz, Julie**, *Cuisinière*

de *Syens* domiciliée à *Laudanne*,

*célibataire*

née à *Berchez* le vingt-quatre avril — mil huit cent quatre-vingt-quatre

filie de *Alice Moltaz, à Schallens*,

et de

Les publications ont eu lieu à *Syens, Vaulion et Laudanne*, les six, sept et huit  
septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*  
*Vaulion, Syens, Laudanne*

Communiqué : *à l'état civil de*

*Vaulion et Mondouren*

Signatures des époux :

*Henri Magnenat*  
*Julie Magnenat*

Signatures des témoins :

*Charles Rolero*  
*Denis Oudin* } *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 444

Wingling et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

L'officier de l'état civil:

Lausanne, le

de la commune de

du canton de

réintégration de

ment politique fédéral a prononcé la

Le 19 le Département

Le 24 octobre 1925 le Département

politique fédéral a prononcé la

réintégration de Marie Wingling née Favre

mentionnée ci-dessus,

dans le droit de la commune de

Faud et de la commune de

Provence.

Lausanne, le 6 novembre 1925.

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Wingling, Arthur,

Ménistier,

de Dijon (France)

domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Fiez, le vingt janvier

mil huit cent septante-sept

fils de Eugène Wingling, décédé,

et de Louise Jeanette née Pothier, décédée,

2° Favre, Cécile,

Cuisinière

de Provence

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Provence le deux mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fille de Frédéric François Samuel Favre, courtier,

et de Mélanie Elise Gouret née Vuillermet, la femme, les deux à Provence.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dijon & Provence les sept, huit et quatorze juillet mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dijon, Provence & Lausanne

actes de décès des père & mère de l'époux

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie de

l'état civil de Provence

Signatures des époux:

Arthur Wingling

Cécile Wingling

Signatures des témoins:

Chaillot Robert

Doraz

Orni Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 445

**Perret et Erbeau**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre mil neuf cent. six — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perret, Louis-Elie,** Ordonnier

de Essertines St Yvedon domicilié à Lansanne

divorcé de Alice Chollat dès le vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Genens le trois mai mil huit cent cinquante-neuf

fil de feu Jean Camiel Perret

et de feue Fanny née Guilloud, sa femme,

2° **Erbeau Louise-Marie-Julie-Elie,** Repassante

de Trarres (Neuchâtel) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lansanne le deux Mars mil huit cent soixante-six

fille de Alexis Erbeau, décédé,

et de Louise Susanne née Ozany, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Trarres, Lansanne & Essertines les quatre et dix Septembre mil neuf cent. six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de mariage de l'époux avec mention  
du divorce

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Essertines, Trarres Lansanne

Communiqué : à l'Etat civil de  
Genens & Trarres.

Signatures des époux :

Louis Perret  
Louise Perret

Signatures des témoins :

A. Bally } Lansanne  
A. Vidon }

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 446

**Mermond et Borgeaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatre octobre mil neuf cent dix~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mermond, François-Ulysse**, *bonnetier*,

de *Poliez-le-Grand* domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Brechet* le *vingt* *juillet* mil huit cent *septante-sept*

fil de *François Mermond, bonnetier à Lausanne*

et de *Elise née Dubois, la femme, décédée*,

2° **Borgeaud, Elise-Marguerite**,

de *Penthularz* domiciliée à *Lausanne*,

*célibataire*

née à *Lausanne* le *dix* *décembre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Louis Auguste Borgeaud, décédé*,

et de *Marie née Combernon, la veuve, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Penthularz à Poliez-le-Grand*, les *quinze*  
*et seize* *Septembre* *mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*acte de naissance de l'époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*  
*Poliez-le-Grand, Penthularz Lausanne*

Communiqué: à l'Etat civil

de *Poliez-le-Grand à Lausanne*

Signatures des époux :

*F. Mermond*

*M. Mermond*

Signatures des témoins :

*M. Jolly*  
*M. Vidon* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 447

**Ehinger & Giroud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ehinger, Charles-Gustave, commis C. f. f.**

de Yverdon & de Lucens domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Yverdon, le vingt-huit juillet mil huit cent septante-six

fil de Jules Ehinger, secrétaire aux C. f. f.

et de Marie née Guilloud, sa femme, les deux à Lausanne,

2° **Giroud, Marguerite-Hermine,**

de Champagne (Vaud) domiciliée à Langnau (Berne)

célibataire

née à Champagne le dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Ernest Jules Giroud, marchand de vins à Langnau,

et de Sophie Hermine née Morimann sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau, Champagne, Yverdon et Lucens, les vingt-huit et vingt-neuf août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Yverdon, Lucens, Champagne, Langnau

Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Yverdon, Lucens, Champagne & Langnau

Signatures des époux :

*C. Ehinger*  
*Marg. Ehinger*

Signatures des témoins :

*J. Ehinger* } à Lausanne  
*J. Giroud-Morimann* } à Langnau

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 448

R Savary et Premat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six octobre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary, Paul, Ingénieur

de Payerne domicilié à Marseille,

célibataire

né à Payerne le vingt-un juillet mil huit cent septante-huit

fils de Fritz Benjamin Savary, décédé,

et de Louise Mère Jacquemet, sa femme, décédée,

2° Premat, Alice Jenny,

de Montzion (Haute Savoie) domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Lansanne le douze novembre mil huit cent septante-huit

fille de Jean Etienne Premat, cimentier,

et de Henriette Chevillard, sa femme, domiciliés à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Payerne & Montzion, les vingt-un, vingt-cinq et vingt-six août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux

Consentements des père & mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Payerne, Montzion et Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Payerne & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Paul Savary  
Alice Savary

Signatures des témoins :

Emel Savary }  
Jean Premat } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 449

**Ansermet et Jaccottet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six octobre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ansermet, Ernest-Alexandre**, Professeur,

de La Tour de Peilz domicilié à Landanne

célibataire

né à Vevey, le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

fil de François Gabriel Samuel Ansermet, géomètre breveté

et de Marie Louise née Chardon, sa femme, domiciliés à Vevey, Chardon

2° **Jaccottet, Marguerite-Elise-Louise**, Institutrice

de Echallens domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le huit juin mil huit cent septante-cinq

fille de Paul Jean Marie Jaccottet, décédé,

et de Susanne Marie Achat, sa veuve, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Landanne, La Tour de Peilz & Echallens, les onze et douze septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Tour de Peilz, Echallens & Landanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de La Tour de Peilz & d'Echallens.

Signatures des époux :

Ernest Ansermet

M. Ansermet

Signatures des témoins :

Georges Jaccottet  
J. Roger LORRAZ  
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 450

**Bovay et Sully**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovay, Armand,** instituteur,

de Ussins et de Chaméaz domicilié à Ussins,

célibataire

né à Ussins le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de François Louis Bovay, agriculteur,

et de Susette née Kéridier, sa femme, domiciliés à Ussins,

2° **Sully, Marie,**

de Lyon domiciliée à Lyon III<sup>e</sup>

célibataire

née à Lyon le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Antoine Sully, décédé

et de Pierrette Gabriel née Chabert, sa mère à Lyon.

Les publications ont eu lieu à Ussins, Chaméaz et Lyon, les vingt-neuf, trente août et neuf septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Villars s/Genève.

Signatures des époux :

Armand Bovay  
Marie Bovay

Signatures des témoins :

Marie Bovay épouse  
E. Chabert épouse

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...  
distrib. de Lausanne, rendu  
en date du 1<sup>er</sup> décembre 1926 déclaré  
définitif et exécutoire le 24 mars  
1926... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 24 mars 1926.  
Lausanne, le 15 avril 1926.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Ussins, Donneloye, Villars s/Genève  
à la Chancellerie Cantonale

N° 451

**Simon et Gerber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Simon, Emile,** Coiffeur,

de Karlsruhe / Bade / domicilié à Landsanne,

célibataire

né à Karlsruhe le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt,

fils de Johann Simon, négociant,

et de Joséphine née Duhl, sa femme, à Karlsruhe,

2<sup>o</sup> **Gerber, Emma-Élisa,** couturière

de Languan / Basse / domiciliée à Landsanne,

célibataire

née à Landsanne le treize novembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de Samuel Gerber, coiffeur,

et de Elisabeth née Fawre, sa femme, à Landsanne,

Les publications ont eu lieu à Karlsruhe, Languan et Landsanne le dix-huit douze  
mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Karlsruhe Languan et Landsanne,

Permis du Département de Justice  
et Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Languan et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Emile Simon  
Emma Simon

Signatures des témoins :

Mollat  
Steib Antoine  
Les deux à Landsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 452

Bovey et Belet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bovey, Félix Adrien, Serrurier,

de Romanel et de Chiseaux domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le neuf mars mil huit cent quatre-vingt-trois,

fils de Adrien Bovey, agriculteur à Landanne,

et de Jeanne née Chapuis, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> Belet, Louise Emma, Sans profession,

de Mont de Landanne, domiciliée au Mont,

célibataire

née au Mont le trente octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Isaac Belet, agriculteur,

et de Louise née Regamey, sa femme, les deux au Mont.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Romanel, Chiseaux &amp; Le Mont, les quinze et dix-sept septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Romanel, Chiseaux, Le Mont Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel

Signatures des époux :

Félix Bovey

Louise Bovey

Signatures des témoins :

Louis Bérand

H. Belet

L'officier de l'état civil :

N° 453

Carroz et Panatier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Carroz, Romain - Euphrasime, Contre-maître maçon,

de Arbaz (Valais) domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Arbaz le quatre avril mil huit cent septante-quatre,

fil de feu Jean Romain Carroz,

et de feu Marie Rose Bonvin veuve Carroz

2° Panatier, Marie-Jeanne, Cuisinière,

de Savière (Valais) domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Dône près Savière le douze juin mil huit cent septante-neuf

fille de Germain Panatier agriculteur à Savière,

et de Marie Justine née Vuone, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Arbaz & Savière, les quinze & seize  
septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de  
Arbaz, Savière & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Arbaz & Savière

Signatures des époux :

R. Carroz  
Jeanne Carroz

Signatures des témoins :

Salomon Pismor  
Fr. Esquis les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & Co, rue de la Louve 2.

N° 454

Pache et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pache, Alphonse, concierge d'hôtel.

de Epalinges domicilié à Epalinges,

célibataire

né à Epalinges le vingt-neuf décembre mil huit cent septante-deux

fils de feu Jules Pache

et de feu Marie née Desmentés,

2° Chapuis, Rozine-Euphrasie, couturière,

de Epalinges domiciliée à Epalinges (Crisettes)

célibataire

née à Epalinges le douze juillet mil huit cent soixante-huit

fille de Auguste Chapuis, décédé,

et de Jenny née Pache, veuve aux Crisettes

Les publications ont eu lieu à Epalinges le quinze septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil d'Epalinges.

Signatures des époux :

Alphonse Pache  
Rozine Pache

Signatures des témoins :

Guenoud Jean  
Gansin les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil

d'Epalinges.



N° 455

**Roulet et Courvoisier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Roulet, Jean-Adolphe,** forestier

de Neuchâtel et Pesay domicilié à St-Blaise (Neuchâtel)

célibataire

né à St-Blaise le trois juillet mil huit cent septante-neuf

fil de Constant James Roulet, forestier,

et de Marie Eugénie née unker, sa femme, à St-Blaise

**2° Courvoisier, Elizabeth Louise,**

de Neuchâtel, Le Locle & Chaux-de-Fonds domiciliée à Landanne,

célibataire

née à St-Régis le dix-sept juillet mil huit cent septante-huit

fille de Jules Courvoisier, agriculteur,

et de Louise née Luedke, sa femme, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Neuchâtel, Pesay, Chaux-de-Fonds, Le Locle & St-Blaise les dix-neuf septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'Etat civil de Saint-Blaise

Signatures des époux :

Roulet

Elizabeth Roulet

Signatures des témoins :

Jules Courvoisier

Henry Weith

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de Neuchâtel, Pesay, St-Blaise Le Locle & Chaux-de-Fonds.

[Signature]

N° 456

**Mennet et Mojonnet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinze octobre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Mennet, Louis,** Instituteur,

de Cully et de Lutry domicilié à Villeneuve,

célibataire

né à Lutry le deux avril — mil huit cent huitante,

fil de François Mennet, décédé,

et de Adèle Rosine née Blanc, à Lutry,

**2° Mojonnet, Sophie-Anna,** Institutrice

de Mézières domiciliée à Orbe,

célibataire

née à Belmont s/ Cully le quinze Décembre — mil huit cent huitante-trois,

filie de Charles Mojonnet, propriétaire

et de Idaline Anna née Blanc, à Lutry,

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Orbe, Cully, Lutry & Mézières, les dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt Septembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Villeneuve.

Signatures des époux :

L. Mennet

Anna Mojonnet

Signatures des témoins :

J. Mojonnet

J. Lambert

à Lutry,

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Cully, Lutry, Villeneuve, Mézières & Orbe.

N° 457

*Bäer et Guggisberg*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bäer, Oskar,* *dermier*

de *Menziken (Argovie)* domicilié à *Langnau*

*Célibataire*

né à *Menziken* le *vingt six février* mil huit cent *septante sept*,

fil de *Karlmann Bäer, aicéte*,

et de *Lina née Hintermann, la veuve à Goldbach (Zurich)*

2° *Guggisberg, Margaritha,* *Requiseuse*

de *Zimmerwald (Berne)* domiciliée à *Langnau*

*Célibataire*

née à *Ruschegg* le *dix août* mil huit cent *septante six*

filie de *Friedrich Guggisberg, agriculteur*

et de *Maria née Besshardt, la femme, à Ruschegg*

Les publications ont eu lieu à *Langnau Zimmerwald & Menziken* les *quatre & dix sept* *septembre* mil neuf cent *dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Menziken, Zimmerwald & Langnau*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Menziken & Zimmerwald*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Oskar Bäer*

*Margaritha Boer*

Signatures des témoins :

*Albert Rehrbach*

*Gottlieb Bisel*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 453

**Héronneau & Simon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~en ce siècle mil neuf cent dix~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Héronneau, Georges-Edouard**, employé de commerce

de Bourie (Charente Inférieure) France domicilié à Landanne

célibataire

né à Bourie le treize février mil huit cent septante neuf

fils de Augustin Héronneau, négociant,

et de Marie Billard, sa femme, les deux à Bourie,

2° **Simon, Augustine-Sara**,

de Neung sur Beuvron (Loir &amp; Cher) France domiciliée à Landanne

célibataire

née à Neung s/ Beuvron le dix sept février mil huit cent septante sept

fille de Simon Laurent, absent,

et de Alphonsine née Couët, sa femme, à Neung sur Beuvron,

Les publications ont eu lieu à Bourie, Neung Landanne, les onze, douze &amp; dix-neuf d'oct mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentements des père &amp; mère du fiancé

de la mère de la fiancée &amp; déclaration d'absence

du père. Certificats de publication de

Bourie, Neung s/ Beuvron &amp; Landanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice &amp; Police

Communiqué: à la Chancelerie Clé

Signatures des époux :

*G. Héronneau*  
*A. Simon*

Signatures des témoins :

*J. Samblan*  
*L. Figaux*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 459

Piller et Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 22 Juin 1908  
déclaré définitif et exécutoire le 15 Juillet suivant,  
le Tribunal civil du district de Payerne a  
ordonné par la divorce le mariage inscrit ci-  
contre

Le divorce a été prononcé contre l'époux  
en vertu de l'art. 105 a b. de la loi  
statuée au 24 Décembre 1874  
à l'audience du 30 Juillet 1908  
L'Officier de l'Etat Civil :

Aujourd'hui onze octobre mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Piller, Théobald-Calixte, Chauffeur C. f. f.

de Fribourg domicilié à Renens,

célibataire

né à St-Martin (Cantal) France le dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fils de Théobald Jean Piller, forgeron à Fribourg,

et de Marie née Meyer, sa femme,

2° Dupuis, Julie-Rosine, Couturière,

de Essert-Pittet domiciliée à Renens,

célibataire

née à Yverdon le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Charles Dupuis, mécanicien C. f. f. à Renens

et de Louise Justine née Bertholet, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Essert-Pittet et Renens, les vingt-un  
et vingt-deux Septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat civil de  
Romanel

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Fribourg, Romanel & Belmont d'Yverdon

Signatures des époux :

Piller Théobald  
Julie Piller

Signatures des témoins :

Dupuis Charles  
Constant Buisson Renens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 460

**Mottaz et Martin née Amiet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mottaz, Charles-Daniel**, employé à l'Y. S. E.

de Syens domicilié à Valzeures &amp; Montagny

célibataire

né à Vaux le cinq Mars — mil huit cent huitante-trois,

fils de défunt Jean Louis Mottaz

et de Elisa Narcisse née Viesel, à Valzeures,

2<sup>o</sup> **Martin née Amiet, Jenny-Henriette**, négociante

de Valzeures &amp; Montagny domiciliée à Montagny

veuve de Henri Louis Martin dès le cinq Juin mil neuf cent septante-trois (1903)

née à Montagny le dix novembre — mil huit cent septante

fille de défunt Alexandre François Amiet

et de Henriette Caroline née Comé

Les publications ont eu lieu à Montagny, Valzeures &amp; Syens, le quinze Septembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Montagny

Signatures des époux :

Charles Mottaz  
Jenny Mottaz

Signatures des témoins :

F. Pambour  
Ch. Pallotto

Communiqué : à l'Etat Civil de

Moudon &amp; de Montagny

L'officier de l'état civil :





N° 461

**Guillard & Joris**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui  seize octobre mil neuf cent dix  mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guillard, Jacques-Charles-Gabriel**, infirmier

de  Bex  domicilié à  Lausanne

célibataire

né à  Roide le vingt quatre mars  mil huit cent  septante neuf

fils de  Charles François Guillard, rentier,

et de  Adrienne née Maillardet, la femme, à Lausanne,

2° **Joris, Marie-Anne**, sans profession

de  Charrat (Valais)  domiciliée à  Lausanne

célibataire

née à  Guezet / Martigny-Ville, le neuf mai  mil huit cent  quatre-vingt deux

fille de  Maurice Joris, agriculteur,

et de  Marie née Farguet, la femme, née Martigny-Ville,

Les publications ont eu lieu à  Lausanne, Bex et Charrat, les vingt cinq   
 vingt sept septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bex, Charrat & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Bex & Charrat.

Signatures des époux :

Jacques Guillard   
 Marie Guillard

Signatures des témoins :

Louis Berger   
 J. Camille

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 462

*Kizileff & Makarenko*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a eu lieu à l'Eglise Russe de Genève le 14 Oct. 1906

Aujourd'hui *deux Octobre mil neuf cent dix* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Kizileff, Mamonté** *Etudiant*

de *Kieff (Russie)* domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Kieff le vingt six novembre sept Décembre mil huit cent quatre vingt quatre*

fils de *Michel Kiziloff, décédé,*

et de *Barbe née Ouchakoff, sa veuve à Kieff*

**2° Makarenko, Irène,** *sans profession*

de *Kieff* domiciliée à *Pully*

*célibataire*

née à *Kieff, le vingt cinq Octobre / cinq novembre* ~~mil huit cent septante neuf~~

fille de *Isaïeff Makarenko, décédé*

et de *Sophie Baykoff, sa veuve à Kieff.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne Pully à l'Eglise Russe de Genève, le*  
*vingt deux et vingt quatre septembre mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesses de mariage*

*Certificats de publication de Lausanne*

*Pully & Genève*

Communiqué : à *Pully*

Signatures des époux :

*Mamonté Kiziloff*

*Irène Kiziloff*

Signatures des témoins :

*M. Jambou* } *Lausanne*  
*F. Jambou*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 463

Zbinden et Barraud

Aujourd'hui treize octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Zbinden, Emile-Kenci, Instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Berne) domicilié à Sainte-Croix

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le cinq mars mil huit cent quatre-vingt six

Noms, profession et

fil de Emile Zbinden, décédé

domicile des parents :

et de Sophie née Altherron, la veuve à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Barraud, Jenny-Rosa Alice dite Germaine,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Ceruelin & Rossenges domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le neuf septembre mil huit cent quatre-vingt huit

Noms, profession et

fille de Adrien Marie Barraud, décédé,

domicile des parents :

et de Rosette Jenny Georgette née Pavillard, la veuve à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Les Granges, Lausanne, Guggisberg, Rossenges & Villars-Ceruelin, les vingt-cinq et vingt six septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Ste Croix

Signatures des époux :

Zbinden  
J. Barraud

Signatures des témoins :

S. Barraud  
A. Zbinden Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Guggisberg, Ste Croix, Moudon et Poliez-  
-le-Grand.



N° 464

**Witten & Cuézel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Witten, Charles,** Employé C. f. f.

de Zweisimmen (Sura) domicilié à Lansanne

célibataire

né à Gland le vingt-cinq décembre mil huit cent septante-neuf

fil de Jean Witten ancien employé de Chemin de fer

et de Suzanne Catherine née Fieber, sa femme, à Gland

2° **Cuézel, Henriette-Julie,** Demoiselle de magasin

de Villars St Croix domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Remond le cinq avril mil huit cent septante-six

filles de Jean Cuézel décédé

et de Stéphanie née Chappuis, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Zweisimmen & Villars St Croix le huit septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Zweisimmen, Villars St Croix & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Zweisimmen & Bussigny

Signatures des époux :

Witten

Henriette Witten

Signatures des témoins :

H. Witten à Genève

A. Chappuis à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 465

**Lüscher et Eggli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Lüscher, Alexandre-Jean-Rodolphe**, Employé à la C<sup>ie</sup> de navigation

de Seon (Argovie) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le treize janvier mil huit cent septante-sept

fil de Adolphe Alexandre Lüscher, blanchisseur à Lausanne,

et de Emma Louise née Witschi, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> **Eggli, Mathilde-Marguerite**, Contrôleuse,

de Budswyl (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt trois avril mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Eggli, décédé,

et de Marguerite Incebrat, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Diedbach (Budswyl) à Seon, les quinze, deux et dix-sept septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Seon, Budswyl à Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de

Seon à Diedbach 1/13,

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Lüscher

Mathilde Lüscher

Signatures des témoins :

Rodolphe Lüscher Witschi

Ernest Eggli - les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 466

Schwab et Zangy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schwab, Johann-Jakob, Conducteur

de Siselen | Berne | domicilié à Lydd | Berne |

célibataire

né à Siselen le six juin mil huit cent soixante-six

fils de Jakob Schwab

et de Anna née Struchen

2° Zangy, Anna,

de Trub | Berne | domiciliée à Lussigny

célibataire

née à Roumanie le vingt-six octobre mil huit cent septante-cinq

fille de Samuel Zangy

et de Elisabeth née Widmer,

Les publications ont eu lieu à Lydd, Lussigny, Siselen & Trub, les vingt-une et vingt-deux septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Lydd

Signatures des époux :

Johann-Jakob Schwab  
Anna Schwab

Signatures des témoins :

Eugène Larpin  
Fritz Schwab à Corcelles-le-Jorat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Lydd, Siselen & Trub.



N° 467

Remy et Doz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Remy, Maurice-Moïse, — Domestique de Campagne

de Charmeray (Fribourg) — domicilié à Château-d'Orx

célibataire

né à Château-d'Orx le cinq mars — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Nicolas Michel Remy, agriculteur à Château-d'Orx

et de Jeanne Marie née Thellier,

2° Doz, Elise-Julie, — ménagère

de Château-d'Orx — domiciliée à Château-d'Orx

célibataire

née à Château-d'Orx le dix-neuf mars — mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Jean Vincent Moïse Doz, Couvreur,

et de Louise Emilie née Farce, ménagère à Château-d'Orx

Les publications ont eu lieu à Château-d'Orx et Charmeray le vingt-huit septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intestation de l'état civil de  
Château-d'Orx

Signatures des époux :

Maurice Remy

Elise Remy

Signatures des témoins :

Jiot Aimé

Sophie Jiot

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de  
Charmeray — Château-d'Orx.

[Signature]

N° 468

*Jaques et Baumgart*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize* Octobre *mil neuf cent six* — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaques, Victor,* — *Employé aux C. f. f.* —

de *Lully & d'Epesses* — domicilié à *Pully* —

*célibataire* —

né à *Savigny le cinq Juillet* — *mil huit cent quatre vingt deux* —

fil de *feu Marc Henri Jaques* —

et de *Augustine née Vagnon, domiciliés à Savigny* —

2° *Baumgart, Rosa,* — *Cuisinière* —

de *Mühleberg (Neuchâtel)* — domiciliée à *Lundinum* —

*célibataire* —

née à *Bümplitz (Berne) le vingt un Décembre* *mil huit cent huitante cinq* —

filles de *Johannes Baumgart, Charpentier* —

et de *Maria Mäder à Châtres* —

Les publications ont eu lieu à *Lully, Epesses, Mühleberg, Lundinum les*  
*quinze, dix sept et dix huit Septembre mil neuf cent six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat civil de*  
*Pully*

Signatures des époux :

*Jaques Victor*  
*Rosa Jaques*

Signatures des témoins :

*L. Jaques*  
*Marius Desperret*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de  
*Lully, Epesses, Mühleberg & Pully*

N° 469

**Arm et Spilcke**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Octobre mil neuf cent. six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Arm, Hans-Robert,** — Employé aux C. f. f. —

de Langmann (Saxe) — domicilié à Landanne —

Célibataire —

né à Langmann le vingt-cinq Septembre — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Johann Gottlieb Arm, tonnelier-cuviste —

et de Marie Louise née Gubi, sa femme, à Landanne —

2° **Spilcke, Maria-Mathilde,** — Demoiselle de magasin —

de Esdingen (Wurtemberg) — domiciliée à Landanne —

Célibataire —

née à Landanne le vingt-neuf Septembre — mil huit cent septante-neuf —

fille de Alexandre Hermann Spilcke, décédé —

et de Anna Barbara née Ruch, sa veuve, à Landanne —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Langmann et Esdingen, les vingt-cinq et vingt-sept août mil neuf cent. six

Registre des familles vol. 16 fol. 180

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Langmann Landanne —

Dit de Esdingen avec Déclaration de

Capacité —

Communiqué : à l'Etat civil de

Langmann à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*H. Arm*

*Maria Arm*

Signatures des témoins :

*Leon Eismstky à Landanne*

*E. Schaefer à St. Blasien*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 470

Wyder et Amy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Wyder, Henri, Voyageur de Commerce

de Wangen (Zurich) domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Wangen le dix neuf septembre mil huit cent soixante-neuf

fils de Hans Rodolphe Wyder, agriculteur à Wangen

et de Susanne née Wyder, décédée,

2° Amy, Lucie,

de Oyens domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Corcelles-le-Jorat le vingt deux Octobre mil huit cent septante-six

filie de Jean Héli Amy, ancien négociant à Landanne

et de Marianne née Gillieron, décédée

Les publications ont eu lieu à Landanne, Wangen et Oyens les quinze dix sept ont mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication de Wangen, Oyens Landanne,

Communiqué: à l'Etat Civil de Wangen & St Omer.

Signatures des époux:

Henri Wyder  
Lucie Wyder

Signatures des témoins:

Pierre Tornachon H. Amy  
et Joseph C. Porchet

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 471

15-383

**Wemmi et Pamblanc**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wemmi, Charles-Edouard**, Peintre peintre

de Churwalden (Grisons) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le quatorze mars mil huit cent septante-huit

fils de Christian Wemmi, décédé,

et de Rosine née Ammann, sa veuve, à Lausanne

2° **Pamblanc, Lucie-Jenny**, Costurière

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lutry le quatorze mars mil huit cent huitante-un

fille de Henri Frédéric Sigismond Benjamin Pamblanc, Employé de bureau

et de Joséphine Augustine née Brélat, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Churwalden, les quatre et cinq  
Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Churwalden à Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Churwalden

Signatures des époux :

Charles Wemmi

Lucie Wemmi

Signatures des témoins :

*[Signatures of witnesses]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature of the official]*

N° 472

**Decker et Ravardoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Decker, Paul-Nicolas**, — Professeur, —

de Quillier — domicilié à Landanne —

célibataire —

né à Morsou le quinze Juin — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fils de Charles Decker, Comptable à Morsou —

et de Fanny née Loepfè, la femme, décédée, —

2° **Ravardoud, Augustine Louise**, —

de Pully et de Paudex — domiciliée à Landanne —

célibataire —

née à Landanne le vingt-cinq mars — mil huit cent quatre-vingt-trois, —

fille de Auguste François Louis Ravardoud, Caissier de Banque, —

et de Jenny Louise née Rogamey, la femme, à Landanne —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Quillier, Pully & Paudex les dix-huit et vingt-sept septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Quillier, Pully, Paudex Landanne —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gingins & Pully —

Signatures des époux :

*Paul Decker prof*

*Louise Decker*

Signatures des témoins :

*Le Palay*  
*et Jacques Paul Landanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 473

**Corsat et Lehmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corsat, Victor Louis,** ouvrier

de Pully domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le treize Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Jean Antoine Corsat, forgeron,

et de Marie Louise Jenny née Martin, à Landanne,

2° **Lehmann, Emma Louise,** Repassende,

de Monnaz domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Morges le vingt Juillet mil huit cent huitante-un

fille de Jean François Lehmann, décédé,

et de Françoise Octavie née Briand, de Veuve, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Pully, Monnaz et Landanne, le dix-huit cent mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pully, Monnaz et Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully et de Yufflens-le-Château.

Signatures des époux :

V. Corsat

E. Corsat

Signatures des témoins :

Felix Lehmann  
Louis Lehmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 474

**Lehmann et Oggier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Lehmann, Jules-Émile**, *ouvrier*,

de Monnaz — domicilié à Landanne,

veuf de Henriette Louise née Desponds née le trente-un Mai mil neuf cent cinq

né à Lomay le treize Juin — mil huit cent septante-neuf

fils de Jean François Lehmann, décédé,

et de Françoise Octavie née Berand, la Veuve à Landanne,

2<sup>o</sup> **Oggier, Ernestine**, *Ménagère*

de Salgersch (Valais) — domiciliée à Landanne

célibataire

née à Salgersch le vingt-deux Octobre — mil huit cent huitante-sept

fille de Gabriel Oggier, décédé

et de Régina née Salgersch, la Veuve à Salgersch,

Les publications ont eu lieu à Monnaz, Salgersch & Landanne, le dix-huit  
dix-neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la femme des Epoux

Acte de décès du père des Epoux

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Monnaz

Salgersch &amp; Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vufflens-le-Château et Salgersch,

Signatures des époux :

*Jules Lehmann*  
*Ernestine Lehmann*

Signatures des témoins :

*Louis Lehmann*  
*V. Corsat* *Landanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 475

Muggli & Bovard  
née Sangrouber  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Per décision du 11 avril 1937  
le Département de Justice et Police  
de Lucerne a autorisé la rec-  
ognition des noms suivants, en ce  
sens : le nom patrony-  
mique Muggli soit ortho-  
graphie Muggli

Lausanne le 20 avril 1937

L'officier de l'état civil :

Signé à Lucerne et buly

Aujourd'hui dix huit octobre mil neuf cent dix huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Muggli, Joseph-Charles, serrurier

de Sursee (Lucerne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Divonne-les-Bains le sept décembre mil huit cent quatre-vingt

fils de Guillaume Antoine Balzard Muggli, jardinier

et de Louise Lucie Froley, décédée,

2° Bovard née Sangrouber, Augustine, ménagère

de Epesses domiciliée à Lausanne

veuve de Auguste Henri Bovard, dès le vingt-sept août mil neuf cent,

née à Charvonnay le vingt-dix juillet mil huit cent septante-cinq

fille de François Sangrouber, décédé

et de Marie Marguerite née Müller, la veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epesses et Sursee les vingt-cinq  
vingt-dix et vingt-sept septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sursee, Epesses & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Lucerne & Sursee

Registre des familles vol. 18 fol. 158

Signatures des époux :

Muggli Ch. Joseph  
Augustine Muggli

Signatures des témoins :

At. Bufal } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 476

**Gmehlín et Mathey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Octobre mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gmehlín, Jules-Edouard**, Employé de bureau,

de Cordier &amp; Vivay domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le douze Mars mil huit cent septante-neuf

fils de Marc Isaac Jules-Louis Gmehlín, commis de poste,

et de Eudine Louise Gouthier, sa femme, domiciliés à Landanne

2<sup>o</sup> **Mathey, Aline-Octavie**, Demoiselle de magasin

de Assens domiciliée à Landanne

célibataire

née à Chateau-d'Oex le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Octave Victor Jean Jacques Mathey, docteur,

et de Sophie Marie née Duperruis, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Assens &amp; Cordier, le onze Septembre

mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

Cordier &amp; Assens

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cordier &amp; Landanne

Signatures des époux :

J. Gmehlín

Octavie Gmehlín

Signatures des témoins :

Jean Nicolin

Albert Despreux

L'officier de l'état civil :



N° 477

Méroz et Zweigart

Aujourd'hui dix huit octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Méroz, Marius-Louis-Constant, Coiffeur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & d'Esses domicilié à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne le huit Décembre — mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de Marie Louise née Deluche, les deux à Landanne

domicile des parents :

et de Louis Constant Méroz, manoeuvre

Nom et profession de l'épouse :

2° Zweigart, Frieda-Christiana,

Lieu d'origine et de domicile :

de Göppingen (Wurtemberg) domiciliée à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Founex le onze février — mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

fille de Christian Louis Zweigart, décédé,

domicile des parents :

et de Sophie Louise née Pellet, la veuve, à Landanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Lutry, Esses et Göppingen, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Consentement de la mère de l'épouse

(le père décédé à Landanne)

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry,

Esses, Göppingen & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Cully & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Méroz Marius

Zweigart Frieda Méroz

Signatures des témoins :

Louis Méroz  
Marie Méroz

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 478

**Christinat et Rappo née  
Geviziez**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Christinat, Auguste-Samuel**, *Monsieur*de *Chabeu* domicilié à *Laudanne*divorcé de *Bertha Guschard* dès le trois Septembre mil neuf cent —né à *Chabeu* le trente-un Janvier — mil huit cent cinquante-six —fils de *Jean Christinat*, décédé,et de *Marianne Nanette* née *Christinat*, décédée,2<sup>o</sup> **Rappo née Geviziez, Imma-Géralde**, *Ouidinière*,de *Chézy (Gros) Fribourg* domiciliée à *Laudanne*sœur de *Joseph Emile Rappo* dès le cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf —née à *Podieux (Fribourg)* le sept Novembre — mil huit cent soixante-cinq —fille de *Christoph Geviziez*, décédé,et de *Delphine* née *Passaplan*, de *Véve* à *Podieux*Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Chézy et Chabeu* les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Déclarations de divorce des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication à**Chabeu, Chézy et Laudanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Constantine à Chézy*

Signatures des époux :

*A. Christinat**Imma Christinat*

Signatures des témoins :

*Louis Pley**Ulrich Ribi*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 479

**Tornare et de Siebenthal**

Aujourd'hui dix huit Octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Tornare, Jean-François,** *ouvrier de ligne ou télégraphe*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Alterswyl | Fribourg* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Heuchâtel* le *trente Décembre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

Noms, profession et

fils de *Claude Alphonse Tornare, télégraphiste à Lausanne,*

domicile des parents :

et de *Jeanette Louise née Jaquillard, décédée.*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **de Siebenthal, Lina,** *couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gessenay | Bâle* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne* le *dix-neuf Décembre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

Noms, profession et

fille de *François Louis de Siebenthal, apurcellien*

domicile des parents :

et de *Caroline née Konsta, sa femme, domiciliés à Lausanne*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Gessenay, Alterswyl & Lausanne, le dix & onze d'oct mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Alterswyl, Gessenay & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil

*d'Alterswyl & Gessenay*

Signatures des époux :

*François Tornare*

*Lina Tornare*

Signatures des témoins :

*Alphonse Tornare père*  
*Alphonse Tornare fils*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 480

**Stoudmann et Filleux**

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Stoudmann, Aimand**, Boucher

Lieu d'origine et de domicile :

de Marz domicilié à Laudanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Rueyres le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de François Héli Stoudmann décodé

domicile des parents :

et de Marie née Ozouy à Rueyres

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Filleux, Ida**, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Ommens domiciliée à Ommens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ommens le dix-neuf février mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de Daniel Louis Filleux agriculteur à Ommens

domicile des parents :

et de Sophie née Kocher

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Ommens & Marz les dix-huit & dix-neuf  
Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Marz

Ommens & Laudanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Concise & de Fey

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Aimand Stoudmann

Ida Stoudmann

Signatures des témoins :

F. Gau  
F. Mayor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 481

Blanc et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc Lucien Daniel, apprenti

de Belmont / Landanne domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le quatre décembre mil huit cent septante sept

fils de Charles Lucien Blanc, décédé,

et de Jeanne Marie Henriette Bourjeaud, décédée.

2° Bolomey, Marguerite-Alice, couturière

de Lutry & Forêt (Lavaux) domiciliée à Landanne, Ouchy

célibataire

née à Belmont le seize août mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Jean Adam Bolomey, décédé,

et de Epiphanie née Gindra, de Vevey à Landanne, Ouchy

Les publications ont eu lieu à Landanne, Forêt, Belmont & Lutry, les vingt deux, vingt trois, vingt quatre et vingt six septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Belmont, Lutry, Forêt et Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pully, Lutry & Forêt.

Signatures des époux :

Lucien Blanc

Marguerite Bolomey

Signatures des témoins :

Yves Bolomey Landanne  
Georges Maud

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 482

**Stettler & Moulin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stettler, Henri-Jean**, hémisphère

de Ozon-la-Ville domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Henri Stettler, décédé

et de Adèle née Prier, sa veuve, à Lausanne

2° **Moulin, Marie-Elise**, Requiescente

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le deux septembre mil huit cent septante-huit

filles de Jean Louis Auguste moulin, décédé

et de Elise Caroline née Dumuid, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ozon-la-Ville et à Lausanne, le vingt-deux  
septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ozon-la-Ville & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil d'Ozon

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Stettler Henri

Marie Stettler

Signatures des témoins :

M. Moulin  
Comte de la Roche } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 483

**Barbay et Witschi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 12  
 Décembre 1907 déclaré exécutoire le  
 7 Janvier 1908, le Tribunal civil du  
 District d'Yverdon a déclaré nul le  
 divorce le mariage invoqué et contre.  
 Le divorce a été prononcé contre  
 le mari, en vertu de l'article 146 §. 1. de  
 la loi fédérale du 24 Décembre 1874  
 L'ordonnance le 20 Janvier 1908.  
 L'Officier de l'Etat Civil.

Aujourd'hui vingt octobre mil neuf cent six — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbay, Armand,** — employé aux C. f. f. —

de Pomy — domicilié à Pomy —

veuf de Marthe Magdalena née Witschi, —

né à Pomy le onze Décembre — mil huit cent Septante. Six —

fil de Louis Barbay, employé aux C. f. f. domicilié à Pomy —

et de Louise Céline née Simon, la femme, —

2° **Witschi, Emma,** — cuisinière, —

de Bolligen (Bâle) — domiciliée à Lussane —

célibataire —

née à Bolligen le dix-sept février — mil huit cent huitante-quatre, —

fille de Christian Witschi —

et de Magdalena née Gfeller, les deux décédés, —

Les publications ont eu lieu à Pomy, Bolligen Lussane, les vingt sept, vingt  
 huit et vingt-neuf Septembre mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

— autorisation de l'Etat Civil  
 d'usage —

Signatures des époux :

Armand Barbay  
 Emma Barbay

Signatures des témoins :

H. Jovin }  
 Ch. Kallias } à Lussane

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
 Bolligen & Ussins —

*[Signature]*

N° 484

Lux et Martinet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-116

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Lux, Georges,** négociant, de Lausanne, domicilié à Lausanne, célibataire

né à Cannes (Alpes Maritimes) le onze Juin — mil huit cent Septante-cinq — fils de Jean Georges Louis Lux, décédé et de Lévine née Duravel, la femme à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Martinet, Augusta-Marie,** de Mont-la-Ville, domiciliée à Lausanne, célibataire

née à Lausanne le douze Décembre — mil huit cent quatre-vingt-trois — fille de François Louis Martinet, Cafetier, et de Adèle Louise née Regamey, la femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Mont-la-Ville, les quatre et cinq Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne - Mont-la-Ville

Communiqué: à l'état Civil de Lausanne

Signatures des époux :

Georges Lux

Augusta Marie Lux

Signatures des témoins :

Alfred Dodill

Samuel Ruchat

les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 485

*Rickert & Auer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rickert, Charles,* *Portier*

de *Schöpsheim (Bade)* domicilié à *Lausanne,*

célibataire

né à *Röthliweiher* le vingt six Juin — mil huit cent quatre-vingt

fil de *Charles Rickert,* employé de fabrique

et de *Maria née Wiedmann,* à *Söllnach,*

2° *Auer, Mathilde,* *femme de chambre,*

de *Stockach (Bade)* domiciliée à *Genève,*

célibataire

née à *Heudorf, cant. Stockach,* le seize novembre mil huit cent septante-neuf

fille de *Simon Auer*

et de *Hélène née Schmid, les deux décédés,*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Genève, Schöpsheim & Stockach,* les quinze, dix sept Septembre, premier et trois Octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lausanne & Genève,*

*Dits de Schöpsheim & Stockach avec déclaration de validité*

Communiqué : à l'Etat Civil C<sup>h</sup> de Genève & à la Chancellerie C<sup>h</sup>

Signatures des époux :

*Charles Rickert.*

*Mathilde Rickert.*

Signatures des témoins :

*Jacques Dufeld*  
*J. Machyrim*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 486

**Décotterd et Bolomey**née Stouki  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Octobre mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Décotterd, Nicolas-Jules,** foncteurde Chapelle et Aubourges (Fribourg) domicilié à Lansanne

célibataire

né à Leubens (Fribourg) le deux Septembre mil huit cent Septantefils de François Jean Joseph Décotterd, agriculteur à Gue,et de Marie Joséphine Véronique née Curwin, sa femme, décédée,2<sup>o</sup> **Bolomey née Stouki, Anna-Suzette,**de Savigny & de Fasel domiciliée à Lansannedivorcée de François Henri Bolomey dès le vingt-huit Septembre mil neuf cent-cinqnée à Leubens (Vaud) le deux Septembre mil huit cent Septante-deuxfille de Jean Stouki, décédé,et de Elisabeth née Willer, sa femme, décédée.Les publications ont eu lieu à Lansanne, Chapelle, Aubourges, Savigny & Fasel,  
les deux, trois et quatre Octobre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxDéclaration de divorce de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de ChapelleAubourges, Savigny, Fasel Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Promans, Savigny & Fasel.

## Signatures des époux :

Nicolas Jules DécotterdAnna Bolomey

## Signatures des témoins :

Louis FarelJ. Pamblan

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 487

Simon et Tritten née Bohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 7 Août 1911... le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance du Canton de Genève a déclaré par le divorce le mariage et contra... Le divorce a été prononcé entre les Epoux, au vu des articles 105 à 107 de la loi fédérale du 20 Décembre 1874... X... le 10 Juin 1911 L'Officier de l'Etat civil

Aujourd'hui vingt trois Octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Simon, Louis-Auguste, Mécanicien,

de Mamberget domicilié à Landanne

célibataire

né à Corvillod (Morbegno) le trente un Janvier mil huit cent septante six

fils de Samuel Théophile Simon, décédé

et de Elise Henry née Droz, la veuve de Emmanuel et Corvillod

2° Tritten née Bohler, Marie Rosine, lingère

de St Etienne (France) domiciliée à Landanne,

veuve de Théophile Jean Jacques Tritten dès le deux Décembre mil neuf cent cinq

née à Equallinges le quatorze Juin mil huit cent septante

fille de Abram Bohler, décédé,

et de Maria née Tritten, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à St Etienne, Mamberget et Landanne les quatre, cinq

et six Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mamberget, St Etienne et Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de St

Etienne et Fiez

Signatures des époux :

Louis Simon

Marie Simon

Signatures des témoins :

Maurice Hug

Georges Kötter

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 483

**Hafen et Battaini**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hafen, Henri-Fidèle-Ernest**, musicien

de Fribach (Argovie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lion le onze Septembre mil huit cent Septante-six

fils de Jean Auguste Jules Hafen, ancien Cafetier, à Zurich

et de Françoise née Semm, sa femme, décédée,

2° **Battaini, Marie-Anna**,

de Gussone (Côme) Italie domiciliée à Vevey

célibataire

née à Payerne le dix août mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Joseph César Battaini, décédé,

et de Elise née Gaud, sa femme à Payerne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevey & Fribach les vingt-neuf septem-  
bre et deux Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fribach, Vevey & Lausanne

Dispense des publications en Italie

Signatures des époux :

Hafen Henri  
Marie Hafen

Signatures des témoins :

Jean Wirth  
Louis Mousche

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

Fribach, Vevey & Chancellerie Ch.

Par jugement rendu le 10 février 1913 déclaré définitif et exécutoire le 15 mai suivant le Tribunal civil du district de Lausanne a prononcé le divorce du mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux torts de la femme en vertu des art: 137 et 139 C.C.S.

Celle-ci ne pourra se remarier avant l'expiration d'un délai de trois ans.

Lausanne le 25 mai 1913  
L'Officier de l'état-civil:  
H. Lechaud

N° 489

**Rapin et de Nham**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre Octobre mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rapin, Louis-Auguste**, Etudiant en chimie

de Corcelles près Payenne domicilié à Laudanne

célibataire

né à Vevay le vingt huit Décembre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Léonard Rapin, décédé

et de Anna née Jaquemet, décédée

2° **de Nham, Alice**,

de Giez domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Bâle le premier Décembre mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Louis David Cadimir de Nham, Secrétaire aux T.L.

et de Louise née Ruffet, de Genève, les deux à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Giez & Corcelles, les deux, trois et six  
Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Corcelles près Payenne, Giez Laudanne

Communiqué : à l'état civil de

Laudanne & de Corcelles

Signatures des époux :

L. Rapin

Alice Rapin

Signatures des témoins :

Vic. Vuilleminier de Laudanne

J. Rapin de Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 490

**Schierle & Murith**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq octobre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Schierle, Georges**, ferblantierde Obernorf (Wurtemberg) domicilié à Laudanne

célibataire

né à Obernorf le six avril mil huit cent quatre-vingtfils de Anton Schierle, employé de Chemin de fer,et de Pauline née Holzer, la femme, domiciliés à Obernorf2<sup>o</sup> **Murith, Marie-Caroline** femme de Chambrede Grugères et Morlon (Savoie) domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Grugères le trois novembre mil huit cent septante-neuffille de Léon François Joseph Murith, journalieret de Alexandrine Louise née Pillet, la femme, à PringyLes publications ont eu lieu à Obernorf, Grugères, Morlon & Laudanne, les trois et quatre août mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de  
Laudanne, Grugères & MorlonDit de Oberdorf avec déclaration de  
capacitéPermis du Département de J<sup>e</sup> PoliceCommuniqué : à l'Etat Civil deGrugères, Morlon & Chancellerie Ch<sup>e</sup>

Signatures des époux :

Georges SchierleMarie-Caroline Murith

Signatures des témoins :

Ant. ZimmermannGottf. Müller

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 491

**Ottesen et Garn**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq Octobre mil neuf cent-dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ottesen, Victor-Eduard-Immanuel**, négociant

de Bâle domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Carlsruhe (Wurtemberg) le quatre Juin mil huit cent Septante-un

fil de Jakob Otto Diederich Ottesen, décédé,

et de Lydia Wilhelmine née Geering, sa veuve à Lausanne

2° **Garn, Clara-Auguste**, gouvernante,

de Freiberg (Saxe) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Freiberg le vingt-six Février mil huit cent Septante-neuf

fille de Friedrich Wilhelm Garn, décédé,

et de Auguste Wilhelmine née Bauer, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Freiberg et Bâle, les premiers quatre et cinq mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bâle, Freiberg et Lausanne

Déclaration de Capacité

Permis du Département de Justice

et Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bâle et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

V. Ottesen  
Auguste Ottesen

Signatures des témoins :

Max Sommer  
Gottlob Bauernring

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 492

**Chappuis et Pache**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chappuis, Hippolyte**, photographe

de Cully et de Lutry domicilié à Lutry,

célibataire

né à Lausanne le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Edmond Louis Chappuis, tailleur de pierres à Savigny

et de Elise Joséphine née Rogy, sa femme à Lausanne

2<sup>o</sup> **Pache, Emma Alice**, cuisinière

de Epalinges domiciliée à Epalinges,

célibataire

née à Epalinges le six Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jules Aimé Pache, décédé,

et de Euphrasie née Berard, sa veuve à Epalinges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully, Lutry & Epalinges, les deux  
trois et quatre Octobre mil neuf cent sixAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de  
Cully, Lutry, Epalinges et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cully, Lutry &amp; Epalinges.

## Signatures des époux :

*Hippolyte Chappuis**Emma Chappuis*

## Signatures des témoins :

*L. Pache**E. Decosterd* Lausanne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 493

**Décoterd et Blanc**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 11 Janvier 1907, le Conseil d'Etat a décidé que l'acte ci-contre doit être rectifié en ce sens que le nom de famille de l'époux & de la mère, écrit par erreur *Décoterd*, doit être *Décoterd*.

Lausanne 11 Janvier 1907  
L'off. de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui *vingt-cinq Octobre mil neuf cent six* — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Décoterd, Ernest-Frédéric, Electricien,*

des *Châtelaines* domicilié à *Lausanne,*

*Célibataire*

né à *Lausanne le neuf Mai* — mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de *Thérèse Décoterd, à Lausanne*

et de

2° *Blanc, Alice-Georgine, Demoiselle de magasin*

de *Lausanne,* domiciliée à *Lausanne,*

*Célibataire*

née à *Lausanne le six-sept novembre* — mil huit cent quatre-vingt-six

filles de *Henri-François Blanc, décédé,*

et de *Marie-Françoise Tardy, la veuve, à Lausanne,*

Les publications ont eu lieu aux *Châtelaines* & à *Lausanne* le *vingt-cinq Septembre* mil neuf cent *six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Consentement de la mère de l'époux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication des Châtelaines*  
*à Lausanne.*

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron

Signatures des époux :

*Ernest Décoterd*

*Alice Blanc*

Signatures des témoins :

*[Signature]*

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 494

Dequis et Schmidhauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dequis, Arnold-Georges, Hôtelier,

des Ranches domicilié à Corbezier

Célibataire

né à Veray le vingt-six Mars — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Georges Dequis, hôtelier,

et de Frédérique Bérard, domiciliés à Montreux

2° Schmidhauser, Jeanne-Thérèse,

de Emmetsach (Suisse) domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Landanne le vingt-trois avril — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Emile Schmidhauser, employé de banque,

et de Maria Agatha née Osterwalder, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, les Ranches, Corbezier et Emmetsach les dix-huit, dix-neuf et vingt septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil d'Angle

Signatures des époux :

Dequis  
Jeanne Dequis

Signatures des témoins :

A. Frohmann prof.  
M. B. Montreux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil d'Angle

Montreux & Emmetsach

N° 495

**Clavel et Brugger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt cinq~~ ~~Octobre~~ ~~mil neuf cent six~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clavel, Albert-Paul,** Jardinier

de Sulens domicilié à Lausanne,

veuf de Marie Joséphine mermond née Sudan dès le dix sept mil neuf cent deux

né à Rollé le treize mars mil huit cent soixante un

fil de Rose Françoise Antoinette Clavel, à Lausanne,

et de \_\_\_\_\_

2° **Brugger, Marie,** Cuisinière,

de Hirschtal (Slovénie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Hirschtal le dix sept Décembre mil huit cent soixante un

filles de Marie Brugger, décédée.

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sulens, Hirschtal & Lausanne, les quatre et dix Octobre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sulens, Hirschtal & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Hirschtal & Echallens

Signatures des époux :

Clavel Albert

Marie Clavel

Signatures des témoins :

A. Samachet

Cosunley, Ernest

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 496

**Cosandey et Gailloud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Cosandey, Martin Jaques dit Ernest**, Employé C.iff.

de Marmande domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Payerne le premier novembre mil huit cent septante-sept

fil de Jean Daniel Cosandey, Cordonnier

et de Anna Louise Marguerite née Gros, la femme, à Lausanne,

2° **Gailloud, Emma Louise Joséphine**, couturière,

de Villeneuve, Neville & Remmaz domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre,

filles de Henri Marc Gailloud, agent de Police

et de Elisabeth née Gros, la femme, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villeneuve, Neville, Remmaz & Marmande  
les deux, trois et quatre Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Marmande, Villeneuve, Neville Remmaz &

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Genève & Villeneuve.

Signatures des époux :

Cosandey, Ernest,  
Emma Cosandey

Signatures des témoins :

H. Pasnach,  
H. Jovin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 497

**Kübler et Regamey**

*7-114*  
 Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
**1<sup>o</sup> Kübler, Paul-Joseph-Edmond**, Electricien  
 de Glovelier (Sarre) domicilié à Laudanne  
 célibataire  
 né aux Beaufaux le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-un  
 fils de Joseph Kübler, décédé  
 et de Adeline née Faurie, la Veuve, à St-Dizier  
**2<sup>o</sup> Regamey, Lina-Janny**, Couturière  
 de Laudanne domiciliée à Laudanne  
 célibataire  
 née à Epalinges le huit mai mil huit cent septante-neuf  
 fille de Henri Louis Regamey, concierge  
 et de Emilie née Ger, la femme, les deux à Laudanne  
 Les publications ont eu lieu à Glovelier et Laudanne, les vingt et vingt-deux  
Septembre mil neuf cent six

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Glovelier, Laudanne

Signatures des époux :

Edmond Kübler  
Janny Kübler

Signatures des témoins :

Regamey H. L. à Laudanne  
Ch. Poulx Regamey à Grandvaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Glovelier

N° 493

**Kulin et Chavan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kulin, Emile-Léon-Jules**, serrurier

de Maire (Vienna) France domicilié à Lausanne

célibataire

né à Orleans le dix-huit Juillet — mil huit cent Septante-deux

fils de Marie Charles Auguste Kulin, décédé,

et de Marie née Davert, sa femme, décédée

2° **Chavan, Lina-Suzanne**, lingère

de Pully domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-cinq — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Charles Pierre Louis Chavan, ancien employé

et de Adèle Augustine née Basset, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pully, Lausanne &amp; Maire, le vingt-huit Juillet et cinq août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père &amp; mère de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Maire

Pully &amp; Lausanne

Déclaration de Validité

Permis au Département de Justice &amp; Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pully &amp; à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

E. Kulin  
Lina Kulin

## Signatures des témoins :

Henri Jozuaux à Lausanne

J. Kulin à Maire.

L'officier de l'état civil :

N° 499

**Meister et Scheidegger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Meister, Alfred-Charles,** Laitier

de Sumiswald (Berne) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le treize mars mil huit cent huitante-trois

fil de Emile Meister, décédé,

et de Elisabeth née Baumgartner à Landanne

2<sup>o</sup> **Scheidegger, Bertha,**

de Lützelstübli (Berne) domiciliée à Richigen (Worb) Berne,

célibataire,

née à Sumiswald le vingt-sept Décembre mil huit cent huitante-trois

fille de Christian Scheidegger, décédé,

et de Elise née Hüpfner, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Worb, Sumiswald et Lützelstübli, les dix-huit et dix-neuf septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sumiswald, Lützelstübli, Landanne & Worb

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lützelstübli, Sumiswald et Worb.

Signatures des époux :

Alfred Meister

Bertha Meister

Signatures des témoins :

Emile Meister à Landanne

Oscar Meister à Honorez (Prévost)

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 500

**Narbel et Rapaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Narbel, Georges-Marie-Louis**, Employé de Commerce

de Gournons-le-Jux \_\_\_\_\_ domicilié à Lussanme, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Lussanme le trente Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-huit \_\_\_\_\_

fils de Louis Narbel employé d'administration à Lussanme \_\_\_\_\_

et de Louise Jenny Charlotte née Velacuisine, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

2° **Rapaz, Julie-Marguerite**, \_\_\_\_\_ Couturière, \_\_\_\_\_

de Bex \_\_\_\_\_ domiciliée à Lussanme \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Bex le sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_

fille de Elément Gabriel Rapaz, ancien huissier à Bex \_\_\_\_\_

et de Jeanette Suzette Mariette Louise née Rochat, sa femme, à Lussanme \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Gournons-le-Jux, Bex et Lussanme, les quatre et six Octobre mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de Gournons-le-Jux, Bex et Lussanme \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil \_\_\_\_\_

d'Echallens et de Bex \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

G. Narbel

J. Rapaz Narbel

Signatures des témoins :

Rapaz Lussanme

Galleme Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 501

**Stoudmann et Payot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stoudmann, Alfred,** Employé aux C. S. F.

de Naz domicilié à Landanne,

célibataire

né à Fontaines le six novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de **Héli Stoudmann, décédé,**

et de **Marie Elise née Geidez, à Naz**

2° **Payot, Elise Louise,**

de Corcelles sur Concoise domiciliée à Corcelles et Concoise

célibataire

née à Allaman le vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de **Jean Samuel Payot à Alger**

et de **Jenny Henrioud, décédée.**

Les publications ont eu lieu à Corcelles, Naz & Landanne les trente septembre première et deux octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Naz, Corcelles & Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Naz & Concoise.

Signatures des époux :

*Alfred Stoudmann*

*Elise Stoudmann*

Signatures des témoins :

*H. Sorion*

*Ch. Falck* } Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 502

**Blanc et Bischoff**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq~~ ~~Octobre~~ ~~mil neuf cent-dix~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanc, Jules,** Jardinier

de Lausanne domicilié à Mommaz

célibataire

né à Lyon (France) le treize Juillet — mil huit cent Septante-dix

filz de Cécile Jeanne Françoise Marie Blanc, décédée

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Bischoff, Ida-Lina,** Couturière

de Spiez (Suisse) domiciliée à Mont d'Rollé

célibataire

née à Spiez le deux Novembre — mil huit cent Septante-neuf

fille de Christian Bischoff

et de Marianne née Dürschli, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Mommaz, Spiez, Mont d'Rollé Lausanne, les trois  
quatre et six Octobre mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de  
Vufflens-le-Château.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de  
Spiez, Vufflens-le-Château & Rolle.

Signatures des époux :

Jules Blanc  
Ida-Lina Blanc

Signatures des témoins :

Auguste Blanc  
Bernhard Künzli  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 503

**Rozzet et Augustin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Rozzet, Henri-Albert**, Infirmier

de Bongy-Villars domicilié à Pully

veuf de Marie Augustine née Jotteland dè le dix-huit Juin mil neuf cent-cinq

né à Bongy-Villars le trente-un Décembre mil huit cent septante-sept

fils de Louis-Albert Rozzet, agriculteur à Bongy-Villars

et de Rosine Mardel née Guéaz, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> **Augustin, Baida**, Sommelière

de Schleins (Güdenz) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Schleins le quinze Octobre mil huit cent septante-deux

fille de Nest Augustin

et de Anna née Grand sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Pully, Landanne, Schleins & Bongy-Villars, les cinq, six, sept et huit Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Romanel

Signatures des époux :

Albert Rozzet

Baida Rozzet

Signatures des témoins :

Joseph Lemaire - Bongy-Villars  
C. Wele - Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Landanne, Schleins & Romanel.

N° 501

Roux et Imhof

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Octobre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roux, Louis-Benjamin, vétérinaire

de Saint Croix domicilié à Landanne

célibataire

né à Frenay-Voltaire (ain) le huit juillet — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Jean Félix Roux, professeur, à Landanne

et de Elisabeth Henriette Goussard, la femme, ~~les deux~~ à Landanne ~~accédés~~.

2° Imhof, Martha-Elise,

de Iffwyl (Berne) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Berne le six sept mille — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Johann Imhof

et de Anna Elisabeth Miklans, ~~accédés~~,

Les publications ont eu lieu à Landanne, St Croix, Les Granges et Iffwyl, les six six et huit Octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Croix, Les Granges, Iffwyl & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Croix & Degensterf.

Signatures des époux :

Louis Roux

Martha Roux

Signatures des témoins :

A Guignard

M. Minier Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 505

Weibel & Lanz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Weibel, Gustave, ——— ferblantier ———

de Effingen (Argovie) ——— domicilié à Landanne ———

célibataire, ———

né à Effingen le vingt-six octobre ——— mil huit cent huitante-quatre ———

fils de Johann Weibel, ferblantier à Effingen ———

et de Elisabeth née Brach, décédée, ———

2° Lanz, Marie, ——— lingère, ———

de Rüttschelen (Berne) ——— domiciliée à Landanne ———

célibataire ———

née à Wangen | Berne | le deux mars ——— mil huit cent huitante-cinq ———

filles de Gottlieb Lanz, Cafetier à Wangen ———

et de Elise née Lanz, du femme, ———

Les publications ont eu lieu à Landanne, Effingen & Rüttschelen, les dix & huit octobre mil neuf cent-dix ———

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux ———

Promesse de mariage ———

Certificats de publication de Effingen, Rüttschelen Landanne ———

Communiqué : à l'Etat Civil de Effingen & de Kotzwyl. ———

Signatures des époux :

Gustave Weibel.

Marie Weibel.

Signatures des témoins :

H. Schwegler à Landanne

Ad. Weibel à Berne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 506

Gazolo-Gianotti et Dubochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Charles Henri  
Dubochet, né à Landanne le 19 Dec 1904  
Voie acte de légitimation aux pièces  
du mariage :

Aujourd'hui vingt-sept Octobre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gazolo-Gianotti, Pompeo-Annikale**, Cetonnier

de Pavone-Camavese (Touin) Italie — domicilié à Landanne —

célibataire

né à Pavone-Camavese le quinze Juin — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fils de Giacomo Gazolo-Gianotti décédé,

et de Teresa née Riconda, sa veuve, à Landanne,

2° **Dubochet, Jenny**, Repassende

de Châtelard — domiciliée à Landanne —

célibataire

née au Châtelard le six avril — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Marc Henri Louis Dubochet, décédé,

et de Julie Hélène née Emery, sa veuve à Montreux

Les publications ont eu lieu à Landanne, Châtelard & Pavone-Camavese, les vingt-huit  
août et neuf septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pavone-  
Camavese, le Châtelard et LandannePermis du Département de Justice &  
Police :

Communiqué : à l'état civil de

Montreux &amp; à la Chancellerie

Signatures des époux :

Annikale Gazolo

Jenny Gazolo

Signatures des témoins :

Christophe Charles  
Caligaris Marie

L'officier de l'état civil :



N° 507

**Gavillet & Schmitz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept Octobre mil neuf cent dix~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gavillet, Julien-Kenti**, Chauffeur

de Peney et de Vucherens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Peney le vingt-sept mai mil huit cent septante-sept

fils de Jean-Samuel Gavillet

et de Louise née Freymond, décédée,

2° **Schmitz, Emma**, Cuisinière

de Fraubrunnen (Berne) domiciliée à Pully

Célibataire

née à Ziegelried (Berne) le dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt

fille de André Schmitz, Charpentier à Schüpfen (Berne)

et de Anna-Elisabeth née Schneider, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fraubrunnen, Peney, Vucherens & Pully  
 les vingt-neuf septembre, premier et deux octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Peney, Vucherens, Fraubrunnen, Lausanne

& Pully

Communiqué : à l'Etat Civil de

Moudon, Cercelles (Repos), Giffersied &

Pully

Signatures des époux :

Gavillet Julien  
Gavillet Emma

Signatures des témoins :

H. Rubattel à Bernex  
Alais Pasche à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 503

**Honegger et Schopfer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Octobre mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Honegger, Walther**, Sellierde Rüti | Zürich domicilié à Landanne

célibataire

né à Wintertur le dix-huit Juin mil huit cent huitante-troisfils de Kaspar Honegger, tailleur,et de Maria Jakobine née Meier, la femme, les deux à Zürich2<sup>o</sup> **Schopfer, Pauline-Augustine**, femme de Chambrede Lanenen | Bern domiciliée à Landanne

célibataire

née à Ballens le vingt trois mil huit cent huitante-unfille de Georges François Schopfer, agriculteuret de Caroline Françoise Henriette née Champendul, la femme, les deux à BallensLes publications ont eu lieu à Landanne, Rüti & Lanenen, les deux à cinq  
Octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Rüti  
Landanne & Landanne

Communiqué: à l'état civil de

Landanne & Rüti

Signatures des époux :

Walter Honegger  
Pauline Honegger

Signatures des témoins :

Hélène Schopfer à Ballens  
Alfred Gay à Landanne

L'officier de l'état civil :





N° 509

**Gensoul et Dupraz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gensoul, Marcel-François**, Enseigne de Vaisseau

de Montpellier (Hérault) domicilié à Cherbouy

célibataire

né à Montpellier le deux Octobre mil huit cent quatre-vingt

filz de Louis Alexis Gensoul, Procureur Général

et de Caroline Emma Baccuet, domiciliés à Chambéry

2° **Dupraz, Elizabeth-Anna-Marthe**, sans profession

de Vevey & Blonay domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le seize mars mil huit cent septante-neuf

filie de François Louis Auguste Dupraz, décédé

et de Marie Caroline Elisabeth Cuminaldi, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevey, Blonay, Montpellier & Cherbouy  
les vingt-cinq, vingt-sept & trente Septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage - consentement des

peère & mère de l'Epoux - Certificats de publica-

tion de Montpellier, Cherbouy, Vevey, Blonay

Lausanne - Déclaration de Validité -

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Vevey,

Blonay et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

M. Gensoul

Marthe Gensoul

Signatures des témoins :

F. Cuminaldi

M. Dupraz & Gensoul

M. Benoit Benoit

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 510

Rey et Janz

veuve Mayer  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente octobre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rey, Louis,

Machiniste

de Montama (Valais)

domicilié à Carouge (Genève)

célibataire

né à Ormont-Dessus le vingt-neuf août mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Jérémie Rey, maréchal

et de Geneviève Devanthéry, la femme, domiciliés à Ormont-Dessus,

2<sup>o</sup> Janz, Adèle, veuve Mayer,

Lingère

de Echallens

domiciliée à Renens

veuve en 1<sup>er</sup> noces de Henri Victor Champrenaud et en 2<sup>es</sup> noces de Louis Jean Mayer dès le  
neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Aigle le treize mai mil huit cent soixante-sept

fille de feu Christian Janz

et de Suzanne Catherine Bucci, la Veuve à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Carouge, Echallens, Renens et Montama les huit  
treize et quatorze octobre mil neuf cent dixAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'Etat Civil de

Carouge

Signatures des époux :

Louis Rey  
Adèle Rey

Signatures des témoins :

J. Janz }  
B. Fauriol } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



Communiqué: à l'Etat Civil de

Carouge, Echallens, Renens et Genève

(Buc: C<sup>o</sup>)

N° 511

Forny et Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Forny, Charles-Alexis, Imprimeur

de Niederstocken (Berne) domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le vingt un Octobre mil huit cent Septante cinq

fils de Charles Frédéric Henri Forny, décédé,

et de Louise Alexia Kächy, sa veuve, à Landanne.

2° Gaillard, Emma-Louise, négociante

de Meiry domiciliée à Landanne

célibataire

née à Begnins le neuf Septembre mil huit cent Septante huit

fille de Marc Louis Charles Gaillard, cultivateur,

et de Rosine née Benz, sa femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Niederstocken & Meiry les deux & quatre Octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Niederstocken Meiry & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Bâle-Vieux & La Sauge

Signatures des époux :

Charles Forny  
Emma Forny

Signatures des témoins :

J. Kämpfer-Forny  
Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 512

**Chavan et Mattel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent. six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chavan, Alexis-Edouard**, manœuvre

de Epalinges domicilié à Neuchâtel, J<sup>e</sup> Savoie,

célibataire

né à Lausanne le trois juin mil huit cent septante-neuf

fils de François Chavan, décédé,

et de Julie née Corbaz, ménagère, domiciliée à Lausanne.

2° **Mattel, Rose-Emma**,

de Yvernaud domiciliée à Yvernaud

Célibataire.

née à Yvernaud le quinze mai mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jules Mattel, décédé,

et de Louise Emma née Rapp, domiciliée à Yvernaud,

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Yvernaud & Epalinges, les seize, six-neuf, septembre et cinq octobre mil neuf cent. six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil

d'Yvernaud

Signatures des époux :

Alexis Chavan

Rose Chavan

Signatures des témoins :

Rodolphe Bachmann

Hanni Pache

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à Epalinges, Yvernaud

& Chancellerie C<sup>le</sup>

Par jugement du Tribunal... du...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 24 septembre 1906, déclaré  
définitif et exécutoire le 27 novembre  
1906... le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel l'ex-mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 7 décembre 1906.  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Révisé le 7 XII. 20.

N° 513

**Marti & Maillard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Emma Charlotte Maillard née à Landanne le 2 octobre 1894  
 Voir acte de légitimation au dossier du mariage.

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 30 décembre 1926, déclaré définitif et exécutoire le 8 avril 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 8 avril 1927. Lausanne, le 21 avril 1927.

L'officier de l'état civil :

*H. Baillif*  
 P. du 15.10.27.

Aujourd'hui première novembre mil neuf cent dix huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Marti, Charles-Émile,** Charpentier

de Guggisberg (Berne) domicilié à Landanne

célibataire

né au Mont d' Landanne le vingt-neuf juin mil huit cent septante-sept

fils de David Henri Marti, vigneron à La Salaz d' Landanne

et de Rosalie Thérèse Louise Julie née Picken, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Maillard, Marie-Adèle,** ménagère

de Hennens (Sion) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Chavannes d' Romont le six janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de François Maillard, décédé

et de Pauline née Badoud, sa veuve à Romont.

Les publications ont eu lieu à Landanne Guggisberg et Hennens, les vingt-un et vingt-deux vent mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Guggisberg, Hennens et Landanne

Signatures des époux :

*Marti Charles*  
*Maillard Adèle*

Signatures des témoins :

*Henri Pache*  
*Rodolphe Bachmann*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de Guggisberg & Billens.

N° 514

*Regamey & Regamey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-60

Aujourd'hui premier novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt —  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Regamey, Henri-Albert, Agriculteur  
 de Laudanne domicilié à Chalot à Gabat  
célibataire

né à La Sallaz de Laudanne le premier Décembre — mil huit cent Septante-dix  
 fils de Jean Georges Regamey, décédé,  
 et de Louise Françoise Seroy, décédée

2° Regamey, Louise-Caroline, sans profession,  
 de Laudanne, domiciliée à Vers chez les Blancs  
célibataire

née à Vers chez les Blancs le quinze Décembre — mil huit cent quatre-vingt dix  
 fille de Louis François Regamey sous-piqueur, Vers chez les Blancs  
 et de Louise Julie née Regamey, décédée

Les publications ont eu lieu à Laudanne le vingt-cinq Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage  
Consentement du père de l'épouse  
Certificat de publication de Laudanne

Signatures des époux :

Henri Regamey  
Louise Regamey

Signatures des témoins :

Alfred Charbon  
Jules Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil



N° 515

**Reymond et Borgeaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois novembre mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Reymond, Adrien Charles**, employé aux T. L.

de L'abbaye et au Chenit domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lavigny le onze mars mil huit cent septante-huit

fils de Samuel François Henri Reymond, décédé,

et de Louise Françoise née Boyet, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> **Borgeaud, Suzanne**, cuisinière

de Penthalar domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Vufflens-la-Ville le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-trois,

lille de Emile Marc Borgeaud, agriculteur,

et de Jenny Henriette née Zubet, sa femme à Metz

Les publications ont eu lieu à Lansanne, L'abbaye, Le Sentier, Le Brassus & Penthalar

les ~~trois, quatre et quinze~~ trois, quatre et quinze octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de l'abbaye

Le Sentier, Le Brassus, Penthalar &

Lansanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

L'abbaye, Le Sentier & Cossonay

Signatures des époux :

Reymond Charles

Suzanne Reymond

Signatures des témoins :

L. H. Faltin

J. Jacquiers

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 516

Lindner et Ehinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lindner, Otto-Friedrich, Pharmacien, Docteur en philosophie

de Mannheim (Bade) domicilié à Neuchâtel

célibataire

né à Mannheim le trente août mil huit cent septante-cinq

fil de Catharina Lindner, à Eulach

et de

2° Ehinger, Blanche-Emma,

de Yverdon & de Lucens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Yverdon le trois octobre mil huit cent huitante-deux

fille de Jules Ehinger

et de Aline née Guilleod

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Yverdon, Lucens, Lausanne & Mannheim, les quinze, dix-sept, dix-huit septembre et treize octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Neuchâtel

Blank lines for additional deposited pieces.

Communiqué: à l'Etat Civil de Neuchâtel, Yverdon, Lucens & Chancellerie etc

Signatures des époux :

Signatures of Otto-Friedrich Lindner and Blanche-Emma Lindner.

Signatures des témoins :

Signatures of witnesses: Jacques and L. Talbot.

L'officier de l'état civil :

Signature of the civil officer.

N° 517

**Pellaux et Leuba**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pellaux, Eugène Auguste-Alexis,** *Marié*

de *Somy* domicilié à *Laudanne*,

*célibataire*

né à *Dommarivier* le vingt-quatre février — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de *Alexis Pellaux, Cordonnier*

et de *Céline née Gillard, la femme, à Laudanne*

2<sup>o</sup> **Leuba, Lina,** *Couturière*

de *Bulles et Côte aux fees (Neuchâtel)* domiciliée à *Laudanne*

*célibataire*

née à *Bulles* le vingt-sept juillet — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de *Ulysse Leuba*

et de *Marie épouse née Chévènement, la femme, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Somy, Bulles, Côte aux fees Laudanne les onze  
doux octobre mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de*

*Somy, Bulles, Côte aux fees à Laudanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*les uns Bulles à Côte aux fees.*

Signatures des époux :

*Eug. Pellaux*  
*Lina Pellaux*

Signatures des témoins :

*W. J. ...*  
*Ch. Ballot* } à *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 518

**Bracher & Letzsch**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bracher, Gottfried,** Electricien,de Madiswyl (Bâle) domicilié à Landsanne

célibataire

né à Madiswyl le vingt-cinq Décembre mil huit cent huitante-quatrefils de Gottfried Bracher, décédé,et de Maria née Stasser, sa veuve à Madiswyl2<sup>o</sup> **Letzsch, Johanna-Jüeda,**de Ostorf (Wurtemberg) domiciliée à Landsanne

célibataire

née à Frankfurt a/Main le vingt-huit Décembre mil huit cent huitantefille de Johannes Letzsch, tailleuret de Elisabeth née Herx, sa femme, à OstorfLes publications ont eu lieu à Landsanne, Madiswyl & Ostorf les neuf et onze  
Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publications de MadiswylLandsanneActe de Ostorf avec déclaration de capacité

Communiqué: à l'Etat Civil de

Madiswyl & à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

Bracher GottfriedJeanne Bracher

## Signatures des témoins :

Fritz Reib.D. Faisant.

L'officier de l'état civil :

N° 519

**Dessert et Oberon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dessert, Alexandre-Louis**, employé de bureau

de Bislez-Ogjalaz domicilié à Landanne

célibataire

né à Bislez-Ogjalaz le quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Antoine Beniface Dessert, ancien agriculteur,

et de Marie Rosalie née Linat, sa femme, domiciliés à Landanne

2° **Oberon, Thérèse-Élia**,

de Villainz | fiktouzy | domiciliée à Landanne

célibataire

née à Echallens le vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

lille de François Joseph Étienne Oberon, négociant

et de Adélaïde Stéphanie Devolz, les deux à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Landanne, Bislez-Ogjalaz & Villainz, les deux, trois

Par jugement du Tribunal des trib. d'Echallens

rendu en date du 11 décembre 1935

déclaré définitif et exécutoire le

18 février 1936

mariage inscrit ci-contre a été dissous par le

divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le

18 février 1936, le délai pendant

lequel le mari

peut contracter un nouveau mariage.

ausance, le 2 mars 1936.

L'officier de l'état civil

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Bislez-Ogjalaz, Villainz Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil à Echallens

& Visiteront aux Promesses

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :

N° 520

Grosso et Belvini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grosso, Pietro-Stanislas, *fournier*

de Verelli (Novara) Italie, domicilié à Lussery

célibataire

né à Verelli le six mai mil huit cent septante-neuf

fils de Giacomo Grosso, *journalier à Ver*

et de Serafina née Sanza, *la femme, décédée*

2° Belvini, Livia Maria, *Requiseuse*

de Domodossola (Italie) domiciliée à Lussery

célibataire

née à Domodossola le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Pompée Belvisi, *marion*

et de Giuseppa née Fantotti, *la femme à Lussery*

Les publications ont eu lieu à Lussery, Verelli & Domodossola les vingt-quatre juillet et cinq août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Verelli, Domodossola & Lussery*

*Permis du Département de Justice*

*Police*

Communiqué : à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

*Grosso Pietro*  
*Livia Grosso*

Signatures des témoins :

*Gabellini*  
*Joseph Cerro* *la femme*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 521

**Bertolotti et Eyacher**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six novembre mil neuf dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bertolotti, Carlo-Giovanni-Battista**, musicien

de Turin (Italie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Turin le vingt huit Décembre mil huit cent huitante

fils de Giovanni Battista Bertolotti

et de mère non dénommée

2° **Eyacher, Rosa-Elise-Alice**, couturière

de Eritz (Prusse) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le treize Décembre mil huit cent huitante-trois

fille de Jean Eyacher, décédé

et de Catherine née von Beyen, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eritz & Turin les onze Septembre et  
sept Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Turin  
Eritz & Lausanne

Permis du Département de Justice &  
Police

Communiqué : à l'Etat civil de  
Schwarzenegg & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Bertolotti Charles  
Bertolotti Rosa.

Signatures des témoins :

Armani Jacques  
Armani Louise

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 522

**Brunetti et Beauquis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six novembre mil neuf cent. Six — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Brunetti, Albert Charles,** Munié

de Borgosedio (Novate) Italie, domicilié à Landanne

célibataire

né aux Eaux Vives le vingt avril — mil huit cent Septante. Sept —

fil de Charles Joseph Brunetti, décédé

et de Jeanette Tissot, sa veuve, domiciliée à Genève

2<sup>o</sup> **Beauquis, Eugénie Marie,** Employée

de Armezy (Haute Savoie) France, domiciliée à Genève

célibataire

née à Armezy le treize Juillet — mil huit cent quatre-vingt-trois,

filles de Ferdinand Beauquis, mécanicien

et de Marguerite Fontaine, sa femme, domiciliés à Genève

Les publications ont eu lieu à Landanne, Genève, Borgosedio & Armezy, les  
les six, dix-huit et dix-neuf de ce mil neuf cent. Six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Borgosedio

Armezy, Landanne & Genève,

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué : à l'Etat Civil C<sup>o</sup> de

Genève & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Albert Brunetti

Eugénie Brunetti

Signatures des témoins :

Racourts } Landanne  
D. Faissat.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 523

**Probst et Curcbod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Probst, Eugène-Joseph**, agriculteur,

de Chigny — domicilié à Chigny —

célibataire —

né à Montbéliard (Doubs) France, le vingt dix Septembremil huit cent quatre-vingt-trois —

fils de Ernest Probst, jardinier à Verdun —

et de Marie née Kemica, décédée —

2<sup>o</sup> **Curcbod, Reniette-Anna**, cuisinière —

de Dommartin & Villars-Bicévalin — domiciliée à Landanne —

célibataire —

née à Dommartin le quatre Mars — mil huit cent quatre-vingt-trois, —

fille de Eugène Curcbod, domiciliée à Verdun | France | —

et de —

Les publications ont eu lieu à Chigny, Landanne, Dommartin & Villars-Bicévalin

les dix sept & dix huit Octobre mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'état civil de  
Vufflens-le-Château —

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de —

Mennaz (Vufflens-le-Château) & Poliez-le-Grand —

Signatures des époux :

*Probst Eugène*  
*Probst Anna*

Signatures des témoins :

*P. Michy*  
*de Dendey* } à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 524

Viki et Eriault

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 4 mai 1935,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patrony-  
mique "Viki" soit  
orthographié "Wicki".

Lausanne, le 6 mai 1935

Officier de l'état civil :

bqui à Schüpfheim.

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent: six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Viki, Paul-Alfred, Tapisserie

de Schüpfheim (Lucerne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Jean Joseph Viki, décédé,

et de Catherine Ida Corboz, sa veuve à Lausanne

2<sup>o</sup> Eriault, Emma-Marguerite,

de Fatouville (Eure) France domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Yverdon le trente mai mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Auguste Eugène Eriault, Commerçant à Sous-le-Sablrier

et de Rosalie née Gay, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schüpfheim & Fatouville les (2) deux,  
quinze et sept octobre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Épouse

Contratement au père de l'Épouse et

acte de décès de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Schüpfheim, Fatouville & LausanneCommuniqué: à l'Etat Civil de  
Schüpfheim & à la Chancellerie

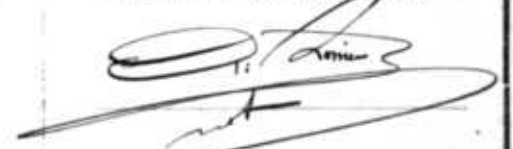
Signatures des époux :

Paul Wicki  
Emma Wicki

Signatures des témoins :

Lu Devleley à Lausanne  
Eugène Trobat à Chigny

L'officier de l'état civil :



N° 525

Cachin et Bréaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cachin, Louis-Marius, Jardinier,

de Cerniaz (Vaud) domicilié à Comblanchaine

célibataire

né à Plainpalais (Genève) le vingt quatre mars mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Louis Rodolphe Cachin, jardinier,

et de Amélie Mathilde née Cochard, la femme, à Comblanchaine

2° Bréaz, Mathilde, Repasseuse,

de Lutry & de Forêt domiciliée à Comblanchaine

célibataire

née à Comblanchaine le six janvier mil huit cent quatre vingt sept

fille de Henri Jules Bréaz, surveillant C. S. P.

et de Marie née Perrin, la femme, à Comblanchaine.

Les publications ont eu lieu à Comblanchaine, Cerniaz, Lutry & Forêt, les dix huit et vingt octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Consentement au père de l'Épouse

Certificat de publication de Cerniaz

Lutry, Forêt & Comblanchaine

Signatures des époux :

L. Cachin. M. Bréaz

Signatures des témoins :

C. Foret, L. Devetay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Villarsel, Lutry & Forêt.

Par jugement, rendu en date du 26 février 1924, le Tribunal civil de première instance du 6<sup>e</sup> arrondissement communal du département de Seine et Oise, à Rambouillet, a déclaré dissous par le divorce des motifs du mari, le mariage existant ci-contre. Comblanchaine, le 11 juin 1924. L'officier de l'état civil :

L. Foret, 69<sup>me</sup> Villarsel, Lutry et Forêt (Sénaux) R. du 27.6.24.



N° 526

**Vernez et Chamot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Vernez, Jules-Constant**, — Cordonnier —

de Villars-Bramand — domicilié à Charannes &amp; Eaublens —

veuf de Emma Adèle Lucie Vitoz, née le dix-sept mai mil neuf cent cinq —

né à Ruenges le vingt octobre — mil huit cent septante-deux —

fils de Jean Louis Vernez —

et de Marie née Blanc, sa femme, décédée, —

2<sup>o</sup> **Chamot, Emma-Hélène**, — Couturière —

de Morgez — domiciliée à Lussanne —

Célibataire —

née à Morgez le dix septembre — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fille de Charles Chamot —

et de Henriette née Charrière sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Morgez, Charannes &amp; Villars-Bramand, les seize, dix-sept et dix-huit octobre mil neuf cent six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de

Eaublens.

Communiqué : à l'Etat civil de

Eaublens, Morgez &amp; Villarszel.

Signatures des époux :

Constant Vernez  
Emma Vernez

Signatures des témoins :

P. Accaudo }  
H. Chamot } Lussanne

L'officier de l'état civil :





N° 527

**Trolliet et Speuti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Trolliet, Emile,** Cimenteur,

de Martharenger domicilié à Cressier

Célibataire

né à Syens le vingt novembre mil huit cent Septante deux

fils de feu Constant Trolliet

et de Rosalie née Mortaz, La Venre à Genève,

2<sup>o</sup> **Speuti, Emma,** Ménagère

de Guggisberg (Aarne) domiciliée à Chavannes

Célibataire

née à Estavayer-le-Lac le vingt décembre mil huit cent quatre vingt trois

lille de Rodolphe Speuti, agriculteur

et de Marguerite née Roll, La femme, domiciliés à Chavannes.

Les publications ont eu lieu à Chavannes, Cressier, Guggisberg & Martharenger, les  
quinze, seize et dix sept octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Romanel

Signatures des époux :

Emile Trolliet  
Emma Trolliet.

Signatures des témoins :

Rodolphe Speuti, Lausanne  
C. Trolliet à Genève.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Romanel, St-Cerges, Guggisberg et  
Leukens.

N° 528

**Laurent et Jacquet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Nevenbre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Laurent, Louis-Antoine**, Gendarme,

de Penthaux domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le sept avril mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Antoine Laurent, Gendarme à Lausanne

et de Louise Marie née Wuischpard, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> **Jacquet, Philomène**, Couturière

de Reignier (Haute Savoie) France domiciliée à Champet (Plainpalais) Genève

célibataire

née à Reignier le vingt sept novembre mil huit cent quatre-vingt sept,

filie de Joseph Jacquet, cultivateur à Reignier

et de Julie née Maurat, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Penthaux, Lausanne, Plainpalais et Reignier, les vingt et vingt-un Octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

consentement du père de l'Epoux

acte de décès de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Penthaux, Reignier, Lausanne et Plainpalais

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sullens, au Buc: Et d'Etat Civil de Genève

à la Chancellerie Et

Signatures des époux :

*L. Laurent*

*Philomène Laurent*

Signatures des témoins :

*Ant. Laurent*

*Julie Laurent*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement rendu le 3 avril 1913, déclaré définitif et exécutoire, le 12 juin suivant, le tribunal civil du district de Lausanne a prononcé par le divorce le mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu des art: 138 et 139. C. C. S.

Le mari ne pourra se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans

Lausanne le 10 juillet 1913

L'officier de l'Etat-civil :

*H. Sèchant*

N° 529

**Divot et Chollet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Divot, Félix-Jean-Marie**, Pharmacien,

de Vichy (Allier) France, domicilié à St Amand en Puy-de-Dôme (Nièvre)

célibataire

né à Vichy le vingt quatre Septembre mil huit cent septante sept

fils de Denis François Marie Divot, décédé,

et de Charlotte Beugnot La Veuve, à St Amand,

2<sup>o</sup> **Chollet, Jeanne-Pauline**,

de Maracou domiciliée à Lussan

célibataire

née à Vercy le vingt sept Janvier mil huit cent septante

fille de Jean Paul Chollet, décédé

et de Caroline Louise Jamme née Roux, sa Veuve, à Lussan

Les publications ont eu lieu à Lussan, Vichy, St Amand & Maracou, les treize et quatorze octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.  
 Consentement de la mère de l'Epoux à acte de  
 décès du père. — Certificats de publication de  
 Vichy, St Amand, Maracou et Lussan.  
 Déclaration de validité. — Permis du  
 Département de Justice & Police

Communiqué : à l'état civil de  
 Palézieux & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*F. Divot*  
*J. Chollet*

Signatures des témoins :

*Ch. Divot* à Lussan (Nièvre)  
*J. Jacquiers* à Lussan

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 530

**Margot et Rubli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Margot, Victor-Alfred,**

Comptable,

de Sainte Croix

domicilié à Landanne

Célibataire

né à Senarclens le vingt-huit Octobre

mil huit cent septante-neuf

fils de Eugène Gustave Margot, décédé,

et de Louise née Brun, sa veuve à Landanne,

2<sup>o</sup> **Rubli, Louise-Blanche,**

Couturière

de Effingen (Argovie)

domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Jouxens-Mézery le vingt-sept Mars

mil huit cent septante-neuf

fille de Henri Hermann Rubli, décédé,

et de Elise Henriette née Gutknecht, sa veuve à Pully,

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Les Granges, Landanne & Effingen, les quinze et dix sept septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ste Croix

Les Granges, Effingen & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Ste Croix & Effingen.

Signatures des époux :

*Victor Margot*

*Blanche Margot*

Signatures des témoins :

*J. Margot*

*Gudemare*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 531

**Bregenzet et Bonjour**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent-dix — mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bregenzet, Gustav-Albert-Lorenz, Photographe, —

de Düsseldorf | Prusse | — domicilié à Lausanne, —

célibataire \_\_\_\_\_

né à Düsseldorf le quatre février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept —

\_\_\_\_\_ fils de Gustav Bregenzet, peintre \_\_\_\_\_

et de Maria Bak, la femme à Sigmaringen, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Bonjour, Lina-Marie, \_\_\_\_\_

de Blonay \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Cocher le sept octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre —

\_\_\_\_\_ fille de Julie Jenny Bonjour à Lausanne \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Blonay, Lausanne & Düsseldorf les vingt-deux  
septembre et deux octobre mil neuf cent-dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Certificats de publication de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Düsseldorf, Blonay & Lausanne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Déclaration de Capacité \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Permis du Département de Justice \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et Police \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué : à l'état civil de St \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Léger et à la Chancellerie & c<sup>es</sup> \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gustave Bregenzet  
Lina Bonjour

Signatures des témoins :

H. Jellry  
J. K. Regue

L'officier de l'état civil :

[Signature]

6-311

N° 532

**Bergier & Rapin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux novembre mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1<sup>o</sup> **Bergier, Henri Samuel,** notaire  
 de Landsanne le Mont & Chardonne, domicilié à Landsanne,  
 célibataire  
 né à Landsanne le vingt six octobre mil huit cent septante cinq  
 fils de Charles Théodore Bergier, notaire  
 et de Année Henriette née Kohler, sa femme, à Landsanne  
 2<sup>o</sup> **Rapin, Marie Catherine,**  
 de Payerne domiciliée à Landsanne,  
 célibataire  
 née à Chexbres le quinze avril mil huit cent quatre vingt deux  
 fille de Esprit Jean Rapin, docteur  
 et de Catherine née Reichly la veuve, à Landsanne,  
 Les publications ont eu lieu à Landsanne, Chardonne, Le Mont & Payerne, les  
deux, trois, quatre et six octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- acte de naissance de l'épouse
- Premesse de mariage
- Certificats de publication de  
Landsanne, Le Mont, Chardonne &  
Payerne

Signatures des époux :

*H. S. Bergier*  
*Marie Bergier*

Signatures des témoins :

*Antoine L. Rapin*  
*Joseph H. Bergier*  
*Marie Bergier*  
*Henri Bergier*  
*Marquise Bergier*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'état civil de  
Romanet, Cordier & Payerne.



N° 533  
 Haldemann  
 Roehi et Haldemann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize novembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roehi, Louis-Victor, — Employé de Commerce —

de Oberwyl s. (Berne) — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Molens le neuf juin — mil huit cent huitante-trois —

fils de Jacob Roehi, décédé, —

et de Marie Madeleine née Rieder, sa veuve, à Vufflens-la-Ville, —

2° Haldemann, Alice-Augusta, —

de Eggiwyl (Berne) — domiciliée à Lausanne, —

célibataire —

née à Eysins le quatre novembre — mil huit cent quatre-vingt-un —

fille de feu Louis Constant Julien Haldemann —

et de Sophie Marie Hortense Sanny née Bontyguignon, sa veuve à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberwyl & Eggiwyl, les vingt et  
vingt-deux Octobre mil neuf cent six —

**RECTIFICATION**

Par décision du 6 juillet 1956  
 le département de justice et police  
 du canton de Vaud a ordonné la  
 rectification de l'inscription ci-contre  
 en ce sens que l'épouse doit —  
 désignée sous le patronyme —  
 "Haldemann" et non  
 "Haldmann."

Lausanne, le 13 juillet 1956

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de  
 justice et police du canton de Vaud  
 à Lausanne, aux offices de l'état civil  
 d'Oberwyl s. (Berne) et Eggiwyl (Berne)

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Oberwyl —

Eggiwyl & Lausanne —

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Oberwyl & Eggiwyl. —

Signatures des époux :

L. Roehi

Alice Roehi

Signatures des témoins :

Ch. Pansin  
Ch. Fallois } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 534**Pick et Boziet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pick, Gustav,**

Négociant

de Jicin (Bohême) Autriche, domicilié à Hanovre (Prusse)

célibataire

né à Jicin, le cinq Mars mil huit cent Septante-trois

fils de Heinrich Pick

et de Caroline Pick née Schick

2<sup>o</sup> **Boziet, Emma-Berthe,** Institutrice

de Paris domiciliée à Lonsanne

célibataire

née à Paris (17<sup>ème</sup> arr<sup>t</sup>) le dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de Louis Ernest Boziet

et de Marie née Lieberberger

Les publications ont eu lieu à Jicin, Paris, Hanovre et Lonsanne, les  
vingt-deux septembre, sept et dix octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux  
Consentement des père et mère de l'Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Jicin,  
Paris, Hanovre et Lonsanne  
Déclaration de Validité  
Permis du Département de Justice et Police  
Communiqué: à la Chancellerie  
Contenué:

## Signatures des époux :

Gustave Pick  
Emma Pick

## Signatures des témoins :

E. Boziet à Lonsanne  
M. Dupont Perit de Pully

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*





N° 536

**Berney et Dizerens**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Berney, Wilfrid-Benjamin**, *Electricien*de *Lalbéque* domicilié à *Lalbéque*

célibataire

né à *aux Bieux* le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-troisfils de *Abraham Samuel Berney*, ancien boulanger à *Orléans*et de *Elisa Jenny* née *Gelou*, sa femme, décédée2<sup>o</sup> **Dizerens, Emma-Louise**, *sans profession*de *Lutry* domiciliée à *La Conversion d'Autry*

célibataire

née à *Lutry* le deux décembre mil huit cent septante-cinqfille de *François Gabriel Dizerens*, vigneronet de *Arasie Louise* née *Blanc*, sa femme, les deux à *La Conversion*Les publications ont eu lieu à *Lalbéque Lutry* les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-sept octobre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de l'abbaye, Lutry & Lalbéque*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Lalbéque & de Lutry*

## Signatures des époux :

*Wilfrid Berney*  
*Emma Dizerens*

## Signatures des témoins :

*Christiane Brossier*  
*M. Dizerens à Lutry*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 537

Calame et Méty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Calame-Longjean, Victor-Louis Henri, tapissier

de Loèche (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le treize mars — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Jean Henri Calame-Longjean, tapissier

et de Sophie Henriette Julie Anna Gyller, sa femme, à Lausanne

2° Méty, Louise, Demoiselle de magasin

de Loèche et d'Albinen (Valais) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix-sept mars — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jean Méty, adhérent

et de Anne Marie née Herzog, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Loèche, à Conche, à Albinen et à Lausanne

les vingt-huit et vingt-neuf Septembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lausanne

de Loèche, Loèche et Albinen.

Signatures des époux :

V. Calame

L. Calame

Signatures des témoins :

Henri Calame

L. Chave

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de Loèche

Albinen & de Loèche

N° 538

**Folly et Schertenleib**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Folly, Jean-Venii,**

Jardinier

de Villarepos (Fribourg)

domicilié à Lussane

divorcé de Madeleine née Menoud, dès le dix mai mil neuf cent dix

né à Villarepos le vingt-huit octobre

mil huit cent soixante-trois,

fils de Etienne Folly

et de Madeleine née Offner, les deux décédés,

2° **Schertenleib, Elise,**

Repassende

de Krauchthal (Bâle)

domiciliée à Lussane

célibataire

née à Krauchthal le trente mai

mil huit cent septante-sept

fille de Jacob Schertenleib, décédé,

et de Anna Elisabeth née Zweigart, sa veuve, à Krauchthal,

Les publications ont eu lieu à Lussane, Krauchthal & Villarepos, les vingt-trois  
vingt-quatre et vingt-cinq octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage avec divorce de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villarepos &amp; Krauchthal.

Communiqué: à l'Etat civil de

Villarepos &amp; Krauchthal.

## Signatures des époux :

Henri Folly

Elise Folly

## Signatures des témoins :

J. Jamblan

J. Jacquemont } Lussane

L'officier de l'état civil :





N° 539

**Bovard et Schmitz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bovard, André,** Marchand

de Esses, domicilié à Laudunne

célibataire

né à Laudunne le huit Septembre mil huit cent septante-cinq

fils de Jélie Bovard, décédée,

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Schmitz, Emma,** Ménagère,

de Fraumbinnen (Sarre) domiciliée à Laudunne

célibataire

née à Brentes le sept mai mil huit cent huitante-trois

fille de Adolphe Schmitz, décédé

et de Rosa née Symant, la veuve à Avenches,

Les publications ont eu lieu à Esses, Fraumbinnen et Laudunne, les dix-neuf et vingt octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Esses, Fraumbinnen et Laudunne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cully et Goussier

Signatures des époux :

Bovard André

Bovard Emma

Signatures des témoins :

Mischler agt 38  
Chollet Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 540

**Lehmann & Rohrer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lehmann, Frédéric-Henri**, forgeron,

de Zofingen (Argovie) domicilié aux Eaux-Vives (Genève)

célibataire

né à La Chaux le vingt-deux avril mil huit cent septante-sept

fils de Gottlieb Frédéric Lehmann, forgeron à St. Léger

et de Marie Louise née Ducraux, la femme, à Vully

2° **Rohrer, Lina**, femme de chambre

de Bolligen (Berne) domiciliée à Landerne

célibataire

née à Bolligen, le quatorze mai mil huit cent septante-sept

fille de Jakob Rohrer, décédé

et de Anna Maria Friedli, la veuve à Bolligen.

Les publications ont eu lieu à Landerne, Zofingen, Bolligen & Eaux-Vives, les seize, dix-sept et dix-huit octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
des Eaux-Vives

Signatures des époux :

Lehmann Henri  
Lehmann Lina

Signatures des témoins :

Jean Schenk à Landerne  
Gottl. Rohrer à Zofingen

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'état civil à  
Zofingen, Bolligen & Genève (B.C.G.)

*[Signature]*

N° 541

Ramszier et Ribi.

Aujourd'hui dix-sept novembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ramszier, Johann, serrurier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

de Eggwil (Berne) domicilié à Lussane

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Eggwil le deux décembre mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Pierre Ramszier, décédé,

domicile des parents :

et de Elisabeth née Salzmann, sa veuve à Berne.

Nom et profession de l'épouse :

2° Ribi, Anna,

Lieu d'origine et de domicile :

de Emmingen (Surgovie) domiciliée à Lussane

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Eschenz (Surgovie) le quinze septembre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de Friedrich Ribi, décédé,

domicile des parents :

et de Margaretha née Burgermeister, sa veuve à Emmingen

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Eggwil, Emmingen & Lussane le vingt-sept  
Octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lussane

Eggwil & Emmingen

Signatures des époux :

Joh. Ramszier  
Anna Ramszier

Signatures des témoins :

Fritz Ribi }  
F. Pamblanc } à Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Eggwil & Emmingen



N° 542

**Chifflet et Jaquier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept novembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chifflet, Jean-Baptiste-Julien**, Docteur es Sciences naturelles

de Chalon &amp; Saône (Saône &amp; Loire) France — domicilié à Caluire (Rhône) France —

veuf de Fanny née Babelat née le trente un juillet mil neuf cent cinq

né à Chalon &amp; Saône le onze janvier — mil huit cent soixante sept —

fils de feu Jean-Baptiste Chifflet —

et de feu Claudine Antoinette Masson, sa femme, —

2<sup>o</sup> **Jaquier, Marie-Françoise**, —

de Vuchères — domiciliée à Lantenne —

célibataire —

née à Vufflens-le-Château le onze juin — mil huit cent septante cinq —

fille de feu Pierre François Jaquier —

et de feu Marianne Françoise née Kähler, sa femme —

Les publications ont eu lieu à Lantenne, Vuchères, Chalon & Saône et Caluire  
le vingt, vingt-un octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

— acte de naissance des époux — acte de  
 décès de la première femme de l'époux — actes  
 de décès du père & mère de l'époux — Certificats  
 de publication de Chalon & Saône, Caluire  
 Lantenne & Vuchères — Promesse de mariage.  
 Déclaration de validité — Permis du Départ  
 de Justice & Police —

Communiqué: à la Chancellerie de  
 à l'Etat Civil de Montceau —

## Signatures des époux :

*J. Chifflet*  
 Marie Chifflet.

## Signatures des témoins :

*Zircher Henri* à Montceau  
*J. Jaquier* à Lantenne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 543

*Froese et von Wartburg.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept novembre mil neuf cent dix* — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Froese, Wilhelm*, *horticulteur*

de *Bâle* — domicilié à *Lausanne*,

*célibataire*

né à *Bâle* le *quatorze octobre* — mil huit cent *septante-deux*

fils de *Christian Froese, décédé*,

et de *Katharina née Gottermann, sa veuve au Söle*,

2° *von Wartburg, Maria*, *lingère*

de *Rohrbach (Suisse)* — domiciliée à *Lausanne (Suisse)*

*célibataire*

née à *Rohrbach* le *dix-sept janvier* — mil huit cent *septante-trois*,

fille de *Christian von Wartburg, décédé*,

et de *Elisabeth née Müller, décédée*,

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Rohrbach & Bâle*, les *premier, deux & trois novembre mil neuf cent dix*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Bâle, Rohrbach Lausanne.*

Communiqué : à l'Etat civil de

*Bâle & Rohrbach.*

Signatures des époux :

*W. L. Froese*  
*Maria von Wartburg*

Signatures des témoins :

*Ge. Mesmann*  
*Joseph Schmutz*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 544

**Pasche et Puthod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pasche, Jules Louis**, Conducteur C. P. F.

de Servion domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lonay le trente un août mil huit cent quatre vingt deux

fils de Jules Marc Pasche, décédé,

et de Henriette Fanny née Seyez, décédée,

2° **Puthod, Blanche Louise**, Veuve,

de Petit Bernard (Haute Savoie) domiciliée à Plainpalais (Genève)

célibataire

née à Petit Bernard le vingt cinq Octobre mil huit cent quatre vingt trois

fille de Elemer Puthod, décédé,

et de Marie Josephine née Balluffat, à Plainpalais

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Plainpalais, Servion et Petit Bernard les premiers, deux et quatre novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Épouse

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Servion, Petit Bernard, Plainpalais et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Oron, Genève (Bor: C<sup>o</sup>) et Chancellerie C<sup>o</sup>

Signatures des époux :

*Pasche Jules*  
*Pasche Louise*

Signatures des témoins :

*J. Payer* Lausanne  
*H. Guller* Genève

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement rendu le 12 juin 1915, par en force de chose jugée le 30 juillet 1915, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a déclaré dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé entre les époux en vertu de l'art. 142 du Code civil.

Lausanne, le 2 août 1915.  
L'officier de l'état civil:  
*Jucres*

Révisé du 4. VIII. 15



N° 545

**Кинзбург Баратер  
Шкина**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a eu lieu  
à Genève le 5/18 Nov. 1906.

Aujourd'hui dix sept novembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Кинзбург, Schmata (Алиа Schmata)** Etudiant en philosophie

de Komel (Mskitoff) Russie — domicilié à Landanne

célibataire

né à Komel le premier / treize Janvier — mil huit cent huitante

fils de Jankel Kinsbourg, Commerçant à Komel,

et de Gita née Louis,

2° **Баратеркина, Claudia,**

de Sedimouff / Kertskovski / Russie — domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Sedimouff le vingt-neuf avril / onze mai mil huit cent septante-quatre

fille de Serge Baraterkine, employé d'Etat à Moscou,

et de Pelagie née Gekova,

Les publications ont eu lieu à Landanne à l'Eglise Russe de Genève, le premier  
novembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —  
Promesse de mariage —  
Certificats de publication de Landanne  
à l'Eglise Russe de Genève —  
Permis du Département de Justice  
à Police —

Signatures des époux :

S. Kinsbourg  
K. Kinsbourg

Signatures des témoins :

Jean Gladueff  
H. B. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l

N° 546

Gander et Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Juliette Marthe Berger, née à Landanne le 7 Mars 1906. - acte de légitimation aux pièces du mariage.

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gander, Henri, Charpentier

de Gessenay domicilié à Landanne

célibataire

né à Vaugondry le huit février mil huit cent quatre vingt six

fils de Eugène Gander, décédé,

et de Elise née Durin, la veuve, à Vevay

2° Berger, Julia-Francesca, Rejussende

de Mozzine (Haute Savoie) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le dix-neuf novembre mil huit cent septante-huit

fille de Claude François Berger, menuisier ébéniste

et de Françoise Marie Simon, la femme, domiciliée à Chamon

Les publications ont eu lieu à Landanne, Gessenay et Mozzine, les premier et quatre novembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Consentement des père et mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gessenay Mozzine et Landanne

Communiqué : à l'Etat civil de Gessenay et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Henri Gander

Julia Francesca

Signatures des témoins :

Henri Bonand

Emest Martz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 517

**Desoche & Zumbach**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent. dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Desoche, Louis,** Employé de bureau

de Genève | Ville | domicilié à Lausanne

célibataire

né à Plainpalais le deux mai — mil huit cent Septante-trois,

fils de Jean Desoche, ancien corroyeur,

et de Marie Hauteville, sa femme, à Lausanne.

2° **Zumbach, Mathilde-Augusta,** Demeurelle de magasin,

de Toffen | Bernes | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Neuchâtel le premier Décembre — mil huit cent Septante-quatre

fille de Jules Zumbach, boulanger

et de Sophie Elmitz née Bobillier, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, Toffen et Lausanne les vingt-neuf et trente  
Octobre mil neuf cent. dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Genève, Toffen et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de  
Belges à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

*Desoche*

*Mathilde Desoche*

Signatures des témoins :

*Alb. Deland* + Lausanne

*A. Hasenfranz à Copier*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 548

**Jotterand & Martin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jotterand, Henri-Lucien,** — Jardinier —

de Saint-Livres — domicilié à Senons, —

célibataire —

né à Saint-Livres le vingt-un Mars — mil huit cent septante-cinq —

fils de Jean Jules Jotterand —

et de Marie Joséphine née Puet, décédée. —

2° **Martin, Anna-Thérèse,** — Cuisinière, —

de Froideville — domiciliée à Merges —

célibataire —

née à Montherond de Lantanne le dix-sept décembre mil huit cent septante-trois, —

filles de Auguste Louis Martin, agriculteur à Montherond —

et de Julie née Boyer, décédée, —

Les publications ont eu lieu à Merges, Senons, Froideville & St-Livres, les treize, quinze et seize octobre mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Villars-sous-Genève, —

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Madame Villars-sous-Genève, Poliez-le-Grand  
& Merges. —

Signatures des époux :

*Lucien Jotterand*  
*Thérèse Jotterand*

Signatures des témoins :

*Raccourdis*  
*Vuffray John*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 549

Studer & Ponnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil-neuf-cent-six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Studer, Simon-Otto, Négociant

de Densingen & Subingen (Solence) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Densingen le vingt-sept juillet mil huit cent Septante-six

fils de Otto Studer, négociant

et de Hermina née von Arb, sa femme, les deux à Lausanne

2° Ponnaz, Henriette-Louise-Jeanne,

de Lutry & Cully domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Samuel François Ponnaz à Lausanne

et de Julia Fuda née Grandjean, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Densingen, Subingen, Cully, Lutry, les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept Octobre mil-neuf-cent-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Densingen Subingen Lutry, Cully & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Densingen, Subingen, Cully & Lutry

Signatures des époux :

Otto Studer

Henriette Studer

Signatures des témoins :

J. Grandjean Bourgeois

Marius Grandjean

L'officier de l'état civil :

Par jugement du Tribunal... de... district de Berne, rendu en date du 10. juillet 1930, déclaré définitif et exécutoire le 10 juillet 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an... le délai pendant lequel l'... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 13 août 1930.

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

N° 550

Martin et Ginggen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 6 mai 1915, déclaré définitif et exécutoire le 14 juin 1915, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier, avant l'expiration d'un délai d'un an. Lausanne, le 14 juin 1915. L'officier de l'état civil. Recréé. Révisé le 14 juin 1915.

Aujourd'hui vingt deux novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Martin, Henry-Louis, Journalier

de Rossinière domicilié à Lausanne

célibataire

né à Aigle le vingt cinq août — mil huit cent septante trois

fils de Louis Henry Martin, décédé,

et de Marie Louise née Paris, sa femme, décédée,

2° Ginggen, Camille-Emma, ménagère

de Zweisimmen (Banc) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le quatorze Décembre — mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Eugène Alfred Ginggen, Bucheron à Lausanne,

et de Emma Lydie née Mayor, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Zweisimmen & Rossinière, les premier et deux novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rossinière Zweisimmen Lausanne

Signatures des époux :

Martin Henri  
Emma Martin

Signatures des témoins :

Henri Liechi  
Paul Syvet } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de

Rossinière & Zweisimmen.



N° 551

**Dorso et Clavel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de *Adolphe Frimlin Clavel* né à Lausanne le 23 Sept. 1906  
Voir acte de légitimation au dossier  
du mariage

Aujourd'hui *vingt deux novembre mil neuf cent dix* — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dorso, Timino**, *demmeleur*

de *Postua (Brella) Novate, Italie* — domicilié à *Lausanne*,

*célibataire*,

né à *Postua* le *seize mai* — mil huit cent *septante-huit*

fils de *Paolo Dorso, décédé*,

et de *Luigia née Zocchetto, sa femme, décédée*,

2° **Clavel, Louisa**, *Cuisinière*

de *Aigle & Yverne* — domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Saxon* le *vingt sept avril* — mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fille de *John Frédéric Clavel, décédé*,

et de *Euzèbe Cathérine née Jacquenoud, sa veuve à Saxon*,

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Aigle, Yverne et Postua* les *deux-huit* —  
*vingt Septembre et sept Octobre mil neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Postua, Aigle, Yverne & Lausanne*

*Permis au Département de Justice &*

*Police*

Signatures des époux :

*Timino Dorso*  
*Louisa Dorso*

Signatures des témoins :

*Chapuis Alfred*  
*A. Chapuis les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil d'*Aigle*

& à la Chancellerie & le

N° 552

**Baltensperger & Wullliomenet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baltensperger, Jean-Charles-Théophile**, cafetier,

de Brütten | Zurich | domicilié à Lausanne

célibataire

né à Fiez, le premier novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Gottfried Baltensperger, tonnelier,

et de Rosa née Zucher, sa femme, à Fontaines d'Grandson

2° **Wullliomenet, Mina-Elise**,

de Savagnin (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Cormoret | Berne | le vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-deux,

fille de Fritz-Numa Wullliomenet, décédé

et de Marie née Challande, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Brütten & Savagnin, les dix-sept novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Brütten, Savagnin & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Brütten & Savagnin

Signatures des époux :

*Baltensperger Charles*

*Baltensperger Mina*

Signatures des témoins :

*Delessert Alphons*

*Henri Roulet*  
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Genève, rendu en date du 15 Janvier 1923, déclaré définitif et exécutoire le 7 Mars 1923, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à 5 ans, le délai pendant lequel l'... ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 14 Mars 1923

L'officier de l'état civil:

*H. Lehmann*

N° 553

**Novetraz et Cornu**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre novembre mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Novetraz, Louis-Jules-Daniel**, fabricant appareilleur

de Cully & de Lutry domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le premier mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept

fils de François Henri Novetraz, décédé,

et de Louise Marguerite Girardet, sa veuve à Landanne

2<sup>o</sup> **Cornu, Louisa-Julia-Adele**,

de Mutraz domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le cinq mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Auguste Cornu Directeur des Pêcheries

et de Etienne Marie Soussa née Vincent, sa femme, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mutraz, Cully & Lutry, les trois & quatre novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Cully & Mutraz

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cully, Lutry & Pevence.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*L. J. Novetraz*

*Louisa Novetraz*

Signatures des témoins :

*Albert Lehmann*

*H. G. ...*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 554

**Jeremeïeff & Dournovo**  
dit Jeremeïeff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Mariage religieux, Genève 12 Nov 1906

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jeremeïeff, Demetrius**, dit Jeremeïeff, Ingénieur mécanicien

de Moscou ( Russie ) domicilié à Landanne

célibataire

né à Moscou le six juillet / vingt deux juillet mil huit cent septante cinq

fils de Demetrius Jeremeïeff, manufacturier

et de Alexandra Serikova, la femme, à Moscou,

2° **Dournovo, Elizabeth**, sage femme

de Pektowski ( Jaroslaw ) Russie domiciliée à Landanne

célibataire

née à Pektowski le quatorze vingt six novembre mil huit cent septante huit

fille de Serge Dournovo, rentier

et de Elizabeth Olsheva, la femme à Petouchine

Les publications ont eu lieu à Landanne le huit novembre mil neuf cent six

ainsi qu'à Pektowski le 17 5 à 8 Octobre même année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Certificat de publi. à Pektowski (sur l'acte de naissance de l'Epouse)

Promesse de mariage - Certificat de publications de Landanne - Déclaration de non opposition du prêtre Russe à Genève.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: e

Signatures des époux :

Dimitri Jeremeïeff

Elizabeth Jeremeïeff

Signatures des témoins :

Serge Hinshoury

Jekhesel Rosner

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 555

**Zahnd et Despont**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre novembre mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zahnd, Christian,** Charretier

de Wahlen (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Matten (Berne) le vingt six novembre mil huit cent quatre vingt deux

fil de Christian Zahnd, Voiturier à Berne,

et de Anna Elisabeth née Jakob sa femme, décédée,

2° **Despont, Emilie-Louise,**

de Bielley-Ozjularz domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Bielley-Ozjularz, le quinze janvier mil huit cent septante neuf

fille de Ferdinand Arny Despont, tonnelier à Bielley-Ozjularz

et de Marguerite Victoire Frouard, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wahlen & Bielley-Ozjularz les trois et cinq novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de qualification de Wahlen

Bielley-Ozjularz et Lausanne.

Signatures des époux :

Christian Zahnd.  
Emilie Zahnd.

Signatures des témoins :

J. Kuhn Voiturier  
Werner Botner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Wahlen & Schallens.

Par jugement du Tribunal du département de Lausanne rendu en date du 24 août 1898 déclaré définitif et exécutoire le 17 novembre 1898, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 10 novembre 1898

l'officier de l'état civil :

H. Schaub

Copie conforme du P. D. O.

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 556

**Barraud & Rittener**

Nom et profession de l'époux : **Ruff**

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barraud, Julien Alfred**, vigneron

de Bussigny, Villars, Evreclin domicilié à Lausanne

célibataire

né à Mont-le-Grand le vingt six février mil huit cent septante huit

fils de Charles Henri Louis Barraud, décédé

et de Albertine Charlotte Henriette née Bessier, la femme à Mont d'Or

2° **Rittener-Ruff née Pinard, Philippine Reine**,

de Château-d'Oex domiciliée à Lausanne

divorcée de Samuel Rittener-Ruff dès le dix huit septembre mil neuf cent deux

née à Annecy le vingt six septembre mil huit cent septante trois,

fille de David Louis Pinard, décédé,

et de Marie Louise Rosalie née Briol, la veuve, à Châtigny d'Or

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bussigny, Villars-Evreclin & Château-d'Oex, les quatorze, quinze & seize août mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Bussigny, Villars-Evreclin, Château-d'Oex

Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Bussigny, Villars & Château-d'Oex

Signatures des époux :

*Barraud Alfred*  
*Barraud Rosine*

Signatures des témoins :

*Carialat Chay Edmond*  
*Louis Simon*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal de la République de Genève, rendu en date du 22 novembre 1923, déclaré définitif et exécutoire le 3 mars 1923, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 15 mars 1923

L'officier de l'état civil:

*H. Lichart*

R. du 12.4.23.



N° 557

**Thiele & Schmitt**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept novembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thiele, Franz-Oskar,** Coiffeur

de Meissen (Saxe) domicilié à Landau

célibataire

né à Meissen le seize février — mil huit cent huitante-quatre

fil de Karl Friedrich Thiele, décédé,

et de Anna Dax née Reinhardt, sa veuve à Meissen

2° **Schmitt, Margaretha-Barbara,** Ouvrière de fabrique,

de Kitzingen (Unterfranken) Bavière domiciliée à Landau

célibataire

née à Kitzingen le vingt-quatre mai — mil huit cent septante-neuf.

fille de Johann Schmitt, décédé,

et de Barbara née Söter, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Landau, Meissen & Kitzingen, les trente octobre & premier novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Meissen Kitzingen Landau

Déclarations de Capacité

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Franz Oscar Thiele*

*Margareta Thiele*

Signatures des témoins :

*J. Kuhn Veiturier*

*A. Affolter*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 553

**Blonay & Biserli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept novembre mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blonay, Eugène Joseph** menuisier

de Evian-les-Bains domicilié à Landanne

célibataire

né à Evian-les-Bains le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de André Blonay, décédé

et de Françoise Baud, la Veuve à Montzenf

2° **Biserli, Philomène dite Marie**, Repasseuse

de Caprezzo (Novare) Italie, domiciliée à Landanne

célibataire

née à Pierre (Valais) le vingt-trois novembre mil huit cent septante-neuf

filles de Jean Biserli, décédé,

et de Madeleine née Follonier, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landanne & Evian-les-Bains, les vingt-cinq et vingt-sept septembre mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'Epoux & consentement de la mère. - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Evian les Bains & Landanne. - Dispense des publications en Italie.

Déclaration de Validité.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie

Signatures des époux :

Eugène Blonay

Marie Blonay

Signatures des témoins :

Alphonse Blonay

Buttet Ferdinand

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 559

**Malherbe et Beauveré**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil neuf cent ~~six~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Malherbe, François-Auguste,** agriculteur

de Chavornay domicilié à Chavornay

célibataire

né à Chavornay le vingt-deux juillet mil huit cent septante-trois,

fils de Auguste Malherbe, décédé,

et de Henriette Jannette née Malherbe, domiciliée à Chavornay

2<sup>o</sup> **Beauveré, Suzanne,** ménagère

de Chavornay domiciliée à Chavornay

célibataire

née à Chavornay le sept mai mil huit cent huitante,

fille de François Louis Beauveré, décédé,

et de Marianne Louise née Genay, domiciliée à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Chavornay le dix novembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de  
Chavornay

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de  
Chavornay

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*François Malherbe*  
*Suzanne Malherbe*

Signatures des témoins :

*Auguste Beauveré*  
*Gust Malherbe*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Emp. H. Valtour, Gues & Co, rue de la Loire, 2.



N° 560

**Debonneville & Keller**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Blanche Irène Keller née à Landanne le 14 août 1906. L'acte de légitimation est déposé avec les pièces du mariage.*

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ~~novembre~~ ~~mil-neuf-cent-dix~~ ~~mil-huit-cent-quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Debonneville, William-Julien,** *boulangier*

de Gimet domicilié à Landanne

divorcé de *Bathe Léna Matthey* dès le vingt-trois septembre mil-neuf-cent-cinq

né à Gimet le quatorze mars mil huit cent Septante-trois,

fils de Alexandre Debonneville, défunt,

et de Marie Félicie née Martin, sa veuve, à Gimet.

2° **Keller, Ida Eugénie,** *couturière,*

de Payerne et Orbe domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le quinze avril mil huit cent quatre-vingt

fille de Louis Frédéric Keller, défunt,

et de Julie née Salquin, sa veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à <sup>Orbe</sup> Gimet, Payerne et Landanne, le vingt-deux septembre mil-neuf-cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

acte de mariage de l'époux avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gimet, Payerne, Orbe & Landanne

Communiqué: à l'état civil de

Gimet, Payerne & Orbe

Signatures des époux :

*William Debonneville*

*Ida Debonneville*

Signatures des témoins :

*William Monachon*

*Ernest Wildi*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 561

**Pithon & Bully**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier~~ premier ~~Décembre~~ Décembre ~~mil neuf cent six~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pithon, Auguste-Julien**, Employé de commerce

de Cottens domicilié à Laudunne,

célibataire

né au lieu le vingt-six Septembre mil huit cent soixante-sept

fil de Ferjeux Albert Pithon, décédé,

et de Louise Idaline née Guignard, la veuve au lieu

2° **Bully, Adèle-Sophie**, Cuisinière

de Pizy domiciliée à Laudunne

célibataire

née à Bassins le dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois,

filles de François Henri Bully, Charpentier

et de Adèle Hortense née Küffer, la femme à Bassins.

Les publications ont eu lieu à Laudunne Pizy & Cottens les vingt-sept et vingt-huit Décembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Loudunne

Cottens et Pizy

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gimel & Gimel

Signatures des époux :

Auguste Julien Pithon Bully  
Adèle Pithon

Signatures des témoins :

Laquessans  
Pithon  
Laudunne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 562

**Dumas et Assal**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier~~ ~~Décembre~~ ~~mil neuf cent dix~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dumas, Jean-Alexis**, — Employé de banque, —

de St Jean d'Eyraud (Dordogne) France — domicilié à Lausanne

célibataire

né à St Jean d'Eyraud le neuf mai — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Jean Dumas

et de Marie née Aubertie, domiciliés à Donville (Dordogne)

2° **Assal, Bertha-Marie**, — sans profession

de Domeloze — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix novembre — mil huit cent quatre-vingt —

fille de Joseph Wilhelm Assal absent

et de Marie Louise Wagniaux, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Domeloze & St Jean d'Eyraud, les huit dix & onze novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Jean

d'Eyraud, Domeloze & Lausanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Domeloze

à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

*J. Dumas*

*B. Assal*

Signatures des témoins :

*J. Wagniaux*  
*M. Wagniaux* } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 563

**Bisetti et Bisetti**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bisetti, Cesare,** Monsieur

de Boca (Novare) Italie, domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Boca le onze juillet mil huit cent septante-trois

fils de Giovanni Bisetti, agent d'assurance à Boca

et de Angela née Bisetti, décédée,

2° **Bisetti, Anna Maria Angela Giuseppina,** Cuisinière

de Boca (Novare) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Boca le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-huit

fille de Domenico Bisetti, décédé,

et de Maria née Perrone, à Boca,

Les publications ont eu lieu à Lansanne et à Boca le huit et vingt-trois septembre  
mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Boca

Lansanne

Permis du Département de Justice

Police.

Communiqué : à la Chancellerie le 2

Signatures des époux :

Bisetti Cesare

Bisetti Angela

Signatures des témoins :

Laurie Giovanni  
Bianchetto Emma

les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 564

Wetz et de Goumois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Wetz, Wilhelm,

Employé de banque,

de Knielingen | Bade |

domicilié à Karlsruhe

célibataire

né à Knielingen le onze mai

mil huit cent septante-neuf

fils de Christian Wilhelm Wetz, négociant,

et de Johanna née Zebert, sa femme, à Karlsruhe,

2° De Goumois, Emma,

de Bâle

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Netingen | Soleure | le vingt-cinq avril

mil huit cent septante-huit

fille de Johann Rudolf De Goumois, décédé,

et de Emma née Frey, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Knielingen, Bâle & Lausanne les quinze, seize et dix-sept novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Knielingen Bâle et Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de Bâle

à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Wilhelm Wetz.

Emma Wetz.

Signatures des témoins :

C. De Goumois, né le 15/11/1878

Emil Wetz, à Karlsruhe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 565

**Furget et Écuquet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Furget, Alphons-Marie**, Journaliste,

de Vals (Gironde) domicilié à Lussan

célibataire

né à Seiden (Gironde) le vingt-huit avril — mil huit cent cinquante-six

fils de Joseph Marie Furget,

et de Maria Josephina née Epe, la femme, décédée,

2<sup>o</sup> **Écuquet née Roy, Marie Louise**, ménagère

de Euvy domiciliée à Lussan

Veuve de Marc Etienne Écuquet, dès le seize Janvier mil neuf cent dix

née à Sezier (Nauvâtel) le vingt Janvier — mil huit cent quarante-sept

filles de Abram Roy

et de Caroline née Montandon, les deux décédées,

Les publications ont eu lieu à Lussan Vals & Euvy les quinze & seize Novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vals, Euvy Lussan

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari des Epoux

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vals & Romainmôtier

Signatures des époux :

Furget Alphons  
Louise Furget

Signatures des témoins :

Lacino Marc  
D. Tchabold Lussan

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 566

**Zündt et Blazer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zündt, Jakob,** Securier,

de Altstätten (St Gall) domicilié à Langnau

célibataire

né à Lucerne le dieux neuf Janvier mil huit cent septante-huit

fils de Jakob Zündt, décédé

et de Maria née Bueh, sa femme, décédée,

2° **Blazer, Marie,**

de Langnau | Berne | domiciliée à Langnau

Célibataire

née à Langnau le vingt huit Octobre mil huit cent septante-sept

fille de Friedrich Blazer, agriculteur,

et de Maria née Hofstetter, sa femme, à Langnau

Les publications ont eu lieu à Langnau, Altstätten, Langnau les dieux Novembre  
mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Altstätten Langnau et Langnau.

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Altstätten & Langnau.

Signatures des époux :

Zündt Jakob  
Marie Zündt

Signatures des témoins :

Elaine Eugster  
Emile Vogt. } à Ouchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 567

Dutoit-Eggel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dutoit, Edouard, Herbertien

de Chavannes sur Moudon et de moudon domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Prohins le deux Septembre mil huit cent soixante-quatre,

fils de François Dutoit, agriculteur à Prohins

et de Marguerite Françoise née Binquely, la femme, décédée,

2° Eggel, Louise, Requaise

de Ried-Moerel (Valais) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Macolin, Verne le quinze Mai mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Johann Michael Joseph Maria Eggel, agriculteur à Macolin

et de Louise née Stauffer, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Chavannes, Moudon, Lausanne et Ried-Moerel, les dix et onze Novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chavannes, Moudon, Ried & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Moudon & Ried-Moerel,

Signatures des époux :

E. Dutoit  
L. Eggel

Signatures des témoins :

J. Favre  
A. Rochat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 568

**Collet & Vionnet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Décembre mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Collet, Marius-Henri-Alfred**, Juridicien

de Suchy domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le deux Septembre mil huit cent septante-sept

fils de Henri-François-Louis marié Collet, décédé,

et de Sophie-Jeanne-Louise née Jacard, sa femme, décédée,

2° **Vionnet, Lucie-Jeanne**, Sommelière

de Attalens | Fribourg | domiciliée à Fribourg,

Célibataire

née à Châtillon | Fribourg | le vingt-huit Mars mil huit cent huitante-deux

fille de Jean Vionnet, décédé

et de Catherine née Juquet, sa veuve, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne Attalens, Suchy & Fribourg, les dix sept, dix-huit et dix-neuf novembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Suchy, Attalens & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Belmont, Attalens & Fribourg

Signatures des époux :

Alfred Collet  
Lucie Collet

Signatures des témoins :

G. Morin  
Vionnet Charles } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal au  
district de Lausanne, rendu  
en date du 2 juin 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 25 septembre  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra a contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 8 octobre 1924

L'officier de l'état civil:

[Signature]

P. du 14.10.24



N° 569

Baulez et Konrad

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Décembre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baulez, Jean, Publiciste

de Bâle et de Neuchâtel domicilié à Lausanne

célibataire

né à Neuchâtel le douze avril mil huit cent septante-sept

fils de Emmanuel Baulez, pharmacien

et de Julie Cécile Eliza née Favre, à Neuchâtel,

2° Konrad, Bernice-Alice,

de Ursenbach (Berne) & de Neuchâtel domiciliée à Neuchâtel,

célibataire,

née à Neuchâtel le douze mars mil huit cent huitante-deux

filles de Pierre Konrad, Voiturier à Neuchâtel,

et de Caroline née Werra, décédée,

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel Lausanne, Ursenbach & Bâle, les cinq  
sept et six Novembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Bâle, Neuchâtel, Ursenbach & Lausanne

Signatures des époux :

Jean Baulez

Alice Baulez

Signatures des témoins :

J. Martini }  
Henri Konrad } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Bâle, Neuchâtel & Ursenbach.

Par décision du 26 décembre 1931, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'à le nom de famille écrit, par erreur Konrad, avec comme 1<sup>er</sup> lettre K, soit écrit CONRAD avec comme 1<sup>er</sup> lettre C.

Lausanne, le 28 décembre 1931.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

69 me à Bâle, Neuchâtel et Ursenbach.

N° 570

**Burli et Roulin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent six ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Burli, Louis-Robert,** employé aux T. L.

de Willisau-Land (Lucerne) domicilié à Lansanne

célibataire

né à Cheseaux le seize Juin mil huit cent quatre-vingt-trois,

fils de Maurice Burli, menuisier

et de Caroline née Bernaolery, sa femme, à Cheseaux

2<sup>o</sup> **Roulin, Lucie,**

de Provence domiciliée à Chavornay

célibataire

née à Chavornay le vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Auguste Ferdinand Roulin, agriculteur,

et de Marie Joséphine née Duraz, à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Chavornay, Willisau-Land et Provence les trente octobre, premier et trois novembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Willisau-Land, Provence, Lansanne et

Chavornay

Communiqué : à l'Etat Civil de

Willisau-Land, Provence et Chavornay

Signatures des époux :

Robert Burli

Lucie Roulin

Signatures des témoins :

Emma Roulin à Lansanne

Julien Regat à Suctry

L'officier de l'état civil :



N° 571

Bérard et Desarzens

5-11-12

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bérard, Jules François, Jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt Décembre mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fils de Jules Auguste Marie Bérard, décédé,

domicile des parents :

et de Rosalie née Mercanton, sa mère, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Desarzens, Julia,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarzens domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt sept Janvier mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de Jules Desarzens, agriculteur à Lausanne

domicile des parents :

et de Honorine née Cothéry, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Sarzens le quinze novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Consentement du père de l'épouse

Certificats de publication de Lausanne

& Sarzens

Communiqué : à l'état civil de

Lucens

Signatures des époux :

Jules Bérard

Julia Bérard

Signatures des témoins :

Charles Bérard

Jules Desarzens

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 572

**Porchet et Sheffield**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent. six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Porchet, Arthur-Arrien,** — Photographe

de Naz domicilié à Genève,

célibataire

né à Neuchâtel le sur mai — mil huit cent septante-neuf

fils de Jules Henri Porchet, bottier à Neuchâtel

et de Elisabeth Rithi, sa femme, décédée,

2° **Sheffield, Amelia-May,**

de Londres (Angleterre) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Londres le trente mai — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Georges Cooper Sheffield, rentier à Londres,

et de Rosalie Geneviève Rivers, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Naz, Genève & Lausanne les six-sept à huit Novembre mil neuf cent. six. Pour Londres, dispense du Consul Britannique

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de  
Genève.

Signatures des époux :

Arthur Porchet  
Amelia Porchet

Signatures des témoins :

Auguste à Neuchâtel  
Otto Grossmann  
Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de  
Genève (Buz. C<sup>h</sup>) & féy

[Signature]

N° 573

*Blanc et Rieben née Blanc*

8-53  
 Aujourd'hui onze Décembre mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanc, Daniel**, agriculteur,  
 de Lussanne, domicilié à Vers chez les Blanc,  
 veuf de Rosalie née Liandet dès le vingt six Septembre mil neuf cent quatre  
 né aux Râpes 4/ Lussanne le seize Juin mil huit cent cinquante quatre  
 fils de Charles Daniel Blanc, décédé  
 et de Elise Blanc née Küstermann, la femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Rieben née Blanc, Sylvie**, ménagère  
 de Epalinges domiciliée à Vers chez les Blanc,  
 veuve de François Henri Rieben dès le six Aout mil huit cent quatre vingt quinze  
 née aux Râpes 4/ Lussanne le trois Novembre mil huit cent soixante trois,  
 fille de Jean Louis Blanc, décédé  
 et de Anne Marguerite née Frejarnet, la veuve à Vers chez les Blanc.

Les publications ont eu lieu à Lussanne à Epalinges le trente octobre mil neuf  
 cent six

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :  
 Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
 actes de décès des précédents conjoints  
 Promesses de mariage  
 Certificats de publication de  
 Lussanne à Epalinges.  
 Communiqué : à l'Etat civil d'Epalinges.

Signatures des époux :  
 Blanc Daniel  
 Blanc Sylvie

Signatures des témoins :  
 [Signatures]

L'officier de l'état civil :  
 [Signature]

Imp. H. Vallotton, Guss & Co., rue de la Cour, 2.

N° 574

**Corthéay et Simon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corthéay, Néli,** conducteur aux C.F.F.

de Dompierre domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Bonvillars le deux Octobre mil huit cent quatre-vingt deux

fil de Louis Corthéay, décédé

et de Rosine Justine née Roulet, la veuve, à Mautorget,

2° **Simon, Mathilde,**

de Mautorget domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Mautorget le huit Mai mil huit cent quatre-vingt dix

filles de Finçois Simon, décédé,

et de Elise née Berthelot, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Dompierre & Mautorget, les dix  
onze Novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication, de  
Dompierre, Mautorget & Lansanne

Communiqué: à l'état civil de

Lansanne & de fier.

Signatures des époux :

Corthéay Néli

Mathilde Corthéay

Signatures des témoins :

Rambert Charles

Faver Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 575

Schlüsli & Ballenegger  
née Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schlüsli, Johann-Friedrich, fonctionnaire aux C.F.F.

de Lyssach (Berne) domicilié à Langnau

veuf de Maria Magdalena née Bruggler des le vingt-cinq novembre mil huit cent septante-neuf

né à Lyssach le vingt-quatre tout mil huit cent trente-sept,

fils de feu Barbara Schlüsli

et de

2° Ballenegger née Kohler, Mina,

de Langnau (Berne) domiciliée à Langnau

veuve de Charles François Ballenegger des le quatre avril mil neuf cent trois,

née à Olten le quatre mars mil huit cent soixante-neuf

fille de Alfred Kohler, Chef de train

et de Barbara née Neenschwander, la femme, à Olten.

Les publications ont eu lieu à Langnau, Lyssach & Langnau les vingt-deux, vingt-quatre et vingt-cinq novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Lyssach Langnau & Langnau

Communiqué : à l'Etat Civil de

Kirschberg & Langnau.

Signatures des époux :

*Johann-Friedrich Schlüsli*  
*M. Ballenegger*

Signatures des témoins :

*Konney Oscar*  
*Ch. Ballenegger*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 576

**Keeser et Magnin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil neuf cent. six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Keeser, Johann-Richard**, *tonnelier*

de Buchbrunn | Aitzingen | Bavière — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Buchbrunn le onze octobre — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Martin Keeser, employé de Chemin de fer —

et de Anna Katharina née Ulrich, la femme à Buchbrunn —

2<sup>o</sup> **Magnin, Josephine-Elizabeth**, *négociante*de St Jean d'Aulph | H<sup>te</sup> Savoie — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Lausanne le vingt. six mars — mil huit cent septante-sept —

fille de Joseph Benjamin Magnin, décédé, —

et de Marie Madeleine Gay, la veuve à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne Buchbrunn &amp; St Jean d'Aulph les vingt-sept et vingt-huit Octobre mil neuf cent. six. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux —

Consentement de la mère de l'épouse —

acte de décès du père —

Promesse de mariage. — Certificats de

publication de St Jean d'Aulph &amp; Lausanne —

Dit de Buchbrunn avec déclaration de capacité —

Permis du Département de J<sup>ur</sup> & Police —Communiqué: à la Chancellerie C<sup>le</sup> —

## Signatures des époux :

*Richard Keeser**Elizabeth Magnin*

## Signatures des témoins :

*Philipp Amber**J. Wanner-Roussy*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 577

**Caparro & Sabatier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil neuf cent. Six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Caparro, Antoine,** — Commis - Chef

de Aspe (Valence) Espagne — domicilié à Lonsanne —

célibataire —

né à Aspe le vingt. six Octobre — mil huit cent septante. trois —

fils de Antoine Caparro, décédé —

et de Rufaca Sabuco, sa veuve à Aspe. —

2<sup>o</sup> **Sabatier, Marie-Mathilde,** Costurière,

de Brentonne (H<sup>te</sup> Savoie) — domiciliée à Lonsanne, —

célibataire —

née à Lonsanne le vingt. six Juillet — mil huit cent quatre-vingt. six —

fille de Jean Paul Sabatier, Cordonnier —

et de Julie Janny née Valotton, sa femme, les deux à Lonsanne —

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Brentonne & Aspe les dix & onze novembre mil neuf cent. six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux —

Promesse de mariage — Consentement

des père et mère de l'Epouse. —

Certificats de publication de Lonsanne

& Brentonne. — Dit de Aspe avec déclaration

« d'absence de Validité ». —

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>te</sup>

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Antoine Caparro*

*Mathilde Caparro*

Signatures des témoins :

*Salvador Farell*

*Salvador Fano* *La Validité*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 573

**Arnstamm et Mordou  
Schewitsch**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Mariage religieux, Synagogue de  
Loudun le 16 Décembre 1906.

Aujourd'hui treize Décembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Arnstamm, Alexandre,** — Etudiant, —

de Mordou (Russie) — domicilié à Loudun —

célibataire —

né à Mordou le vingt-huit Mars / neuf cent — mil huit cent quatre-vingt —

fil de Mordou Arnstamm, négociant, —

et de Analia née Simson, la femme, à Mordou —

2° **Mordouchowitsch, Rosalie,** —

de Riga (Russie) — domiciliée à Loudun —

célibataire —

née à Riga le vingt-huit Mars / neuf cent — mil huit cent quatre-vingt un —

filles de Abraham Mordouchowitsch, négociant à St Pétersbourg —

et de Rosa née Aronson, la femme, décédée. —

Les publications ont eu lieu à Loudun le vingt-huit novembre mil neuf cent dix —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificat de publication de Loudun —

X de la Synagogue. —

Permis du Département de Justice —

Police —

Communiqué : —

Signatures des époux :

Alexandre Arnstamm

Rosalie Arnstamm

Signatures des témoins :

C. Paul Dufour

Louise Dufour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 579

**Dufour et Bonjour**  
née Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dufour, Constant aimé**, Tailleur d'habits,

de Gournions-la-Ville domicilié à Lussan,

veuf en premières noces de Rosine née Faust des le trois juillet mil neuf cent quatre

né à Bilen-Djular le vingt-deux octobre mil huit cent cinquante-quatre

fil de Louis Dufour, décédé,

et de Louise Henriette Françoise née Fontamar, décédée

2° **Bonjour née Steiner, Louise Eugénie**, Coste-poinçière,

de Blenay domiciliée à Lussan,

veuve en premières noces de Jean Charles Jules Bonjour des le douze mai mil neuf cent deux

née à Lussan le vingt-cinq Décembre mil huit cent soixante-deux

fille de Jules Henri Steiner, décédé,

et de Julie née Pilloud, sa veuve, à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Gournions-la-Ville, à Blenay & à Lussan, les deux & trois Novembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux

actes de décès des précédents conjoints

Promesses de mariage

Certificats de publication de Gournions-la-Ville & Blenay

Communiqué : à l'Etat Civil de

Echallens & St-Léger

Signatures des époux :

Constant Dufour  
Louise Dufour

Signatures des témoins :

Louis Chappuis  
Frs Chappuis

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 580

**Capt et Chappuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize décembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Capt, Marcel-Jules-Louis,** ingénieur

de Chenit domicilié à Château-Neuf-d'Idée (Gard)

célibataire

né au Sentier le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Victor Henri Capt décédé,

et de Marie Adeline née Aubert de la Laure, au Sentier

2° **Chappuis, Louise-Isaline,**

de Oulens et Echagnon domiciliée à Nandane

célibataire

née à Gingins le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Louis Chappuis, employé au gaz

et de Adèle Jenny née Gentet de femme à Nandane

Les publications ont eu lieu à Nandane, Oulens, Echagnon, de Chenit, de Brassus  
et Château-Neuf-d'Idée les dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-un décembre mil neuf  
cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nandane,

Château-Neuf-d'Idée, le Sentier, le Brassus,

Oulens & Echagnon.

Communiqué : à l'Etat Civil du Sentier

& d'Echagnon.

Signatures des époux :

M. Capt  
L. Chappuis Capt

Signatures des témoins :

Louis Chappuis  
Jos Chappuis Nandane

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 581

**Gros et Roulet née Schanner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil neuf cent. six ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gros, Jules,**

Appareilleur,

de Carouge (Genève)

domicilié à Lausanne,

divorcé de mariage avec Marguerite Brocard dès le treize Janvier mil neuf cent quatre (en 2<sup>es</sup> noces)

né à Genève le sept avril

mil huit cent cinquante-six

fil de Francisque Laurence Gros, décédé,

et de

2° **Roulet née Schanner, Marie-Thérèse**

de Genève (ville)

domiciliée à Lausanne

divorcée en premières noces de Charles Adolphe Roulet dès le douze avril mil neuf cent-cinq

née à Fribourg le quinze Juin

mil huit cent soixante-six

filie de Jacques Schanner, décédé,

et de Marguerite née Brüllhart, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Carouge & Genève les deux & quatre Juin mil neuf cent. six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
actes de mariage des Epoux, avec  
mention du divorce.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de  
Lausanne, Carouge & Genève.

Communiqué : à l'Etat Civil Cantonal de Genève.

Signatures des époux :

Jules Gros  
Marie Gros

Signatures des témoins :

Brace à Estavayer le Lac  
Gandin à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 582

**Jaquenod et Laurent**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jaquenod, Walter Arnold Fernand**, *Instituteur*

de *Oleyres* domicilié à *Fey*

*célibataire*

né à *Mendon* le vingt-quatre Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois,

fil de *Emile Jaquenod, décédé,*

et de *Camille Julia née Fernachon,*

2<sup>o</sup> **Laurent, Jeanne**, *couturière,*

de *Fey* domiciliée à *Fey*

*célibataire*

née à *Paris* le premier mai mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de *Alfred Laurent à Paris*

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Fey et à Oleyres* le vingt-trois novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'état civil*  
*de Fey*

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de

*Fey et Oleyres.*

Signatures des époux :

*Fernand Jaquenod*  
*Jeanne Jaquenod*

Signatures des témoins :

*F. Pamblan* *L. Laurent*  
*Julie Laurent*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 583

**Genton & Deprez**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Genton, Emile-François-Justave**, Représentant de Commerce

de Saint Saphorin (Savants) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Chaux de Fonds le vingt trois juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Gustave Louis Samuel Genton, fabricant

et de Marie née Hussaumer, sa femme, domiciliée à Lausanne

2<sup>o</sup> **Deprez, Blanche Louise-Honorine**,

de Lutry domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Ecublens le vingt quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jean Louis Victor Deprez, préposé aux faillites

et de Jeanne Caroline Arthémise née Deprez, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Saphorin & Lutry le quatorze novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, St Saphorin & Lutry

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Saphorin & Lutry

Signatures des époux :

Genton  
Blanche Genton

Signatures des témoins :

Deprez }  
Genton } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 581

**Molina & Campiche**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Molina, Carlo-Francesco,**

de Brezzo di Bedero (Côme) Italie

domicilié à Lausanne

célibataire

né à Brezzo di Bedero (Côme) Italie le premier février mil huit cent septante-neuf

fils de Bernardino Molina, décédé

et de Antonia Passera, la veuve à Brezzo di Bedero,

2<sup>o</sup> **Campiche, Marie-Louise,**

de Sainte-Croix

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Sainte-Croix le vingt deux mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis Julien Campiche, mécanicien

et de Jenny Marianne née Cador, la femme, domiciliés à Ste Croix

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ste Croix-les-Granges et Brezzo di Bedero, les deux et vingt huit octobre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Brezzo di Bedero, Sainte Croix, Les

Granges &amp; Lausanne

Permis du Département de Justice

&amp; Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ste Croix &amp; à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

Molina Charles

Marie-Louise

## Signatures des témoins :

Philippe Lemasson  
Passera Alfonso

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 585

**Banderet et Perdrex**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent dix, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1<sup>o</sup> **Banderet, Charles,** agriculteur

de Champagne et Grandson domicilié à Champagne

veuf de Julie Comte née Grobet dès le quinze Juin mil neuf cent un,

né à Champagne le cinq quatre novembre mil huit cent soixante-trois,

fils de défunt François Banderet

et de Louise Lucie née Banderet, à Champagne,

2<sup>o</sup> **Perdrex, Rose Adèle,** ménagère,

de Champagne domiciliée à Champagne,

Célibataire

née à St Maurice près Champagne le dix-huit mars mil huit cent soixante-huit

fille de défunt Charles Perdrex

et de Emilie Julie née Duvoisin, à Champagne.

Les publications ont eu lieu à Champagne et à Grandson, le vingt quatre novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Champagne

Signatures des époux :

*Ch. Banderet*  
*Adèle Banderet*

Signatures des témoins :

*Jaqueline*  
*J. Douin*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Champagne et Grandson.

*[Signature]*

N° 583

**Mozimann & Lüscher**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Décembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mozimann, Edmond-Samuel**, employé à la Direction C. f. f.

de Biglen (Berne) domicilié à Lausanne

divorcé de Beatrix Odali née le trente-un août mil neuf cent cinq

né à Lausanne le vingt sept février — mil huit cent septante-huit

fils de Samuel Auguste Mozimann, Chef de la Comptabilité C. f. f.

et de Marie Lea Gosteli, sa femme, domiciliés à Berne,

2<sup>o</sup> **Lüscher, Ida Louise Emma**, Repasseuse,

de Seon (Argovie) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt-neuf juillet — mil huit cent septante-huit

fille de Adolphe Alexandre Lüscher, blanchisseur à Lausanne

et de Emma Louise Wittski, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Biglen, Seon et Lausanne, le vingt quatre novembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage de l'époux  
avec mention du divorce.

Permis de mariage

Certificats de publication de

Biglen, Seon & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de Biglen &

Seon

Signatures des époux :

*Edmond-Samuel Mozimann*  
*Ida Lüscher*

Signatures des témoins :

*Adolphe Lüscher père*  
*Mozimann*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, rendu en date du 10 juillet 1924, déclaré définitif et exécutoire le 25 septembre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 8 octobre 1924.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 587

**Desauri et Del-Boca**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Desauri, Laniceri-Battista**, manoeuvre,

de Bibbiano, Reggio Emilia, Italie, domicilié à Landanne,

célibataire

né à Bibbiano le vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Prospero Desauri, manoeuvre,

et de Catera Zavaroni, la femme, à Bibbiano

2° **Del-Boca, Albertina-Giulia**, couturière,

de Boca Marese, Italie, domiciliée à Landanne

célibataire

née à Boca le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Giovanni Del Boca, décédé

et de Margherita née Sibetti, actuellement femme Vadi, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Bibbiano & Boca les vingt-un juillet et dix-neuf août mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

consentement des père & mère de l'époux

consentement de la mère de l'épouse & acte

de décès du père. - Promesse de mariage -

Certificats de publication de Bibbiano

Boca et Landanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

*Desauri Battista*  
*Desauri Albertina*

Signatures des témoins :

*Coratorta Lovica*

*Ch. Salles-Catto*

L'officier de l'état civil :

N° 583

Zerboni et Martinet

- Nom et profession de l'époux :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Etat civil :
- Lieu et date de la naissance :
- Noms, profession et domicile des parents :
- Nom et profession de l'épouse :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Etat civil :
- Lieu et date de la naissance :
- Noms, profession et domicile des parents :
- Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Zerboni, Giovanni Francesco**, *Plâtrier-peintre*  
 de Pratochedia (Novare) Italie domicilié à Lansanne  
 célibataire

né à Pratochedia le vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-un  
 fils de Carlo Zerboni, agriculteur à Pratochedia  
 et de Maria Baragiotta, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Martinet, Marie Louise**, *Ménagère*  
 de Croisoretens (Valais) domiciliée à Lansanne  
 célibataire

née à Monthey (Valais) le quinze août mil huit cent huitante-six  
 fille de Damien Martinet, Verrier,  
 et de Adèle née Chappet, sa femme, à Monthey.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Croisoretens et Pratochedia, les vingt-neuf Septembre et vingt-un Octobre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Pratochedia Croisoretens Lansanne.
- Permis du Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Zerboni Jean  
 Marie Zerboni

Signatures des témoins :

Damien Martinet  
 César Anna à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
 Croisoretens & à la Chancellerie Ch

N° 589

**Cominelli et Frattini**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cominelli, André,** Valet de Chambre

de Brescia (Italie) domicilié à Grandchamp-Veytaux

célibataire

né à Fiumicello-Mungo (Brescia) le dix huit Juillet mil huit cent soixante huit

fil de Jean Cominelli

et de Pauline née Botturi, décédée.

2° **Frattini, Elise née Volz,** femme de Chambre

de Gozzano (Novare - Italie) domiciliée à Grandchamp-Veytaux

veuve de Julien Frattini dès le quinze août mil neuf cent un

née à Gamselshausen (Wurtemberg) le treize mai mil huit cent soixante trois,

fille de André Volz, défunt

et de Marie Madeleine née Frei, à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Veytaux, Brescia & Gozzano, les seize, dix-neuf  
août et deux Septembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de  
Montreux

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>te</sup>  
et à l'Etat civil de Montreux

Signatures des époux :

Cominelli André  
Elise Cominelli

Signatures des témoins :

Ch. Kallott  
Jaqueline à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 530

**Germond & Henrioud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent - six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Germond, Auguste-David**, employé mécanicien,

de Lovattens, domicilié à Lussanne

célibataire

né à Chevronx le vingt-deux Octobre mil huit cent Soixante-sept

fils de Auguste Louis Rodolphe Germond, décédé,

et de Sophie Marguerite née Bonny, la veuve, à Lussanne,

2<sup>o</sup> **Henrioud, Adèle-Aline**, ménagère,

de Gressy domiciliée à Lussanne,

célibataire

née à Troycovagnes le premier Janvier mil huit cent Septante-quatre

fille de Jacques Jules Henrioud, décédé,

et de Anna née Baumgart, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lovattens, Gressy Lussanne, le vingt-un Juillet mil neuf cent-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lovattens, Gressy &amp; Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lucens &amp; Belmont &amp; Spertan.

Signatures des époux :

*Auguste Germond*  
*Adèle Germond*

Signatures des témoins :

*A. Christinat*  
*Fritz P. B.* } Lussanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 591

**Gysi et Roth.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent six. — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gysi, Charles-Emile,** — employé de Commerce —

de Birt (Argovie) — domicilié à Lunsanne, —

célibataire —

né à Aarau, le cinq août — mil huit cent septante-trois, —

fils de Johann Jakob Gysi, ancien employé de l'Etat à Aarau, —

et de Ulia née Schmid, sa femme, décédée —

2<sup>o</sup> **Roth, Emma,** — télégraphiste —

de Buchholterberg (Berne) — domiciliée à Lunsanne —

Célibataire —

née à Heimberg (Berne) le vingt-trois Septembre mil huit cent septante-sept —

fille de Christian Roth, agriculteur, à Otterdiesbach —

et de Anna Barbara née Kämpfer, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Birt, Buchholterberg & Lunsanne, les vingt-trois et vingt-quatre Novembre mil neuf cent six. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Birt, Buchholterberg & Lunsanne —

Communiqué : à l'Etat Civil de —

Birt & Buchholterberg —

Signatures des époux :

Ch. E. Gysi

Emma Gysi

Signatures des témoins :

Jos. C. ...

J. Ruff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 592

**Barrand et Oknoff**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barrand, Eugène-Émile-Alexis**, Médecin,

de Bussigny et Villars-Vireccelin domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le trente-un Juillet mil huit cent septante-trois

fils de feu Jean Samuel Barrand,

et de feu Marie Renée Moulin, sa femme,

2° **Oknoff née Wolkovitsky, Marie**,

de Poltava (Russie) domiciliée à Lausanne

veuve de Michel Mikhaïlovitch Oknoff, décédé le treize Octobre mil neuf cent cinq

née à Poltava le dix-sept <sup>vingt-neuf</sup> Juillet mil huit cent septante-quatre

fille de Pierre Wolkovitsky, décédé,

et de Elisabeth de Volant

Les publications ont eu lieu à Bussigny Lausanne et Villars-Vireccelin, les treize, quinze et seize Octobre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance de l'Épouse

acte de décès du père de l'Épouse

Promesses de mariage

Certificats de publication de Bussigny

Villars-Vireccelin Lausanne

Déclaration au Père Russe à Genève

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bussigny et Bottens.

## Signatures des époux :

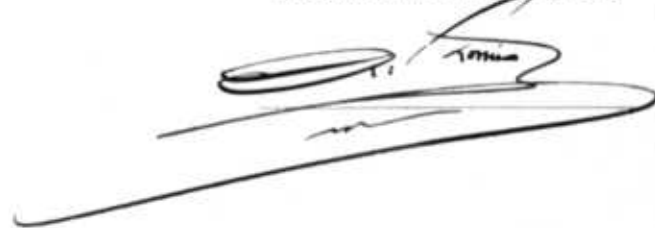
E. Barrand

Marie Barrand

## Signatures des témoins :

E. Barrand M. Barrand  
J. Barrand S. Ch. Faur  
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :





N° 593

**Overney et Marmier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent dix — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Overney, Pierre Maxime**, Employé c. f. f.

de Cerniat (Fribourg) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Cerniat le dix-neuf avril — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Pierre Overney, Cantonnier,

et de Joséphine nie Challet, La femme, à Cerniat.

2<sup>o</sup> **Marmier, Marie Joséphine**, Couturière,

de Estavayer-le-Lac (Fribourg) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Estavayer-le-Lac le seize mai — mil huit cent septante-sept

fille de Clémence Marmier, à Selcy

et de

Les publications ont eu lieu à Estavayer, Cerniat et Landanne, les vingt-huit et vingt-neuf Novembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cerniat, Estavayer Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Cerniat et d'Estavayer-le-Lac.

Signatures des époux :

Overney Pierre

Marie Overney

Signatures des témoins :

Eloi Baumeyer

Jean Baeriswyl } à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 594

**Gozel & Monnier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1<sup>o</sup> **Gozel, Louis-Émile**,

de Arnez

domicilié à Arnez

célibataire

né à Arnez le vingt-quatre juillet

mil huit cent septante-neuf

fils de Georges Émile Gozel, décédé,

et de Françoise née Battardat, domiciliée à Pontarlier,

2<sup>o</sup> **Monnier, Louise-Mélanie**,

de Arnez

domiciliée à Arnez

célibataire

née à Arnez le trente octobre

mil huit cent huitante-un

fille de Louis Frédéric Monnier, agriculteur,

et de Marie Louise née Bover, domiciliée à Arnez.

Les publications ont eu lieu à Arnez le deux décembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
d'Arnez

Signatures des époux :

Émile Gozel  
Mélanie Gozel

Signatures des témoins :

J. B. J. B.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil d'Arnez

N° 595

**Freymond et Gavillet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un~~ vingt ~~de~~ de ~~ce~~ de ~~ux~~ de ~~ux~~ ux ~~mil~~ mil ~~neuf~~ neuf ~~cent~~ cent ~~six~~ six ~~mil~~ mil ~~huit~~ huit ~~cent~~ cent ~~quatre~~ quatre ~~vingt~~ vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Freymond, Julien,** agriculteur

de Saint Ciergez domicilié à Saint Ciergez,

célibataire

né à S<sup>t</sup> Ciergez le six avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean François Freymond

et de Antoinette née Nicaud, décédée,

2<sup>o</sup> **Gavillet, Sophie,**

de Percy et de Vuchères domiciliée à S<sup>t</sup> Ciergez,

célibataire

née à Brant (Montenot) le trante mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six

fille de Pierre Louis Gavillet

et de Marie née Jorand, décédée,

Les publications ont eu lieu à S<sup>t</sup> Ciergez, Percy et Vuchères, les vingt-six \_\_\_\_\_ vingt-sept novembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
S<sup>t</sup> Ciergez.

Signatures des époux :

Julien Freymond  
Sophie Freymond

Signatures des témoins :

Ch. Gallot  
J. P. P. P.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Repeuz, Montan & S<sup>t</sup> Ciergez.



N° 596

**Dagon & Germain**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux~~ ~~Décembre~~ mil neuf cent ~~six~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dagon, Jules-Émile-Albert,** architecte

de Ormens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt trois avril — mil huit cent quatre-vingt huit

fil de Jules Dagon, employé de bureau à Lausanne,

et de Adèle Marie née Dupont, sa femme, décédée,

2° **Germain, Eliza-Éraline,**

de Sainte Croix domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt dix Décembre — mil huit cent septante-neuf

fille de Henri François Germain, décédé,

et de Rosette Elise née Ammer,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormens, St Croix Les Granges, les premier, trois et quatre Décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ormens, St Croix, Les Granges

Lausanne.

Communiqué: à l'état civil

de Concise St Croix.

Signatures des époux :

J. Dagon  
E. Germain

Signatures des témoins :

H. Petit  
Ge Germain } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 597

Collet et Burgenez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux décembre mil neuf cent six, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Collet, Charles Louis, Propriétaire

de Suckly et Penthiéraz domicilié à Chavanne et Eculens,

célibataire

né à Jouxtais le Sept Décembre mil huit cent quarante six

fils de Daniel David Isaac Collet, décédé,

et de Susanne Françoise née Pache, décédée,

2° Burgenez, Jenny,

de Zweidimmen (Beine) domiciliée à Sandanne

célibataire

née à Biolley-Septvaz le seize Janvier mil huit cent cinquante trois

fille de Pierre Burgenez, décédé,

et de Marie Emilie née Gachet, décédée,

Les publications ont eu lieu à Chavanne, Sandanne, Suckly, Zweidimmen et Penthiéraz, les quatre, cinq et six Décembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'Etat Civil d'Eculens.

Signatures des époux :

Charles L. Collet  
Jenny Collet

Signatures des témoins :

J. Pambour  
Ch. Paltotto } Sandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil d'Eculens, Penthiéraz, Belmont et Jouxtais et Zweidimmen.

N° 598

Wellauer et Dukaze  
soit Ducar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Décembre mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wellauer, Hermann-Antoine, Dentiste

de Thundorf (Suisse) et de Nyon, domicilié à Landanne

célibataire,

né à Nyon le dix-neuf février mil huit cent septante-cinq

fils de Théodore Wellauer, ancien Professeur à Nyon,

et de Louise Ulme née Turrian, sa femme, décédée,

2° Dukaze soit Ducar, Marguerite,

de Genève domiciliée à Landanne

célibataire,

née à Genève le treize Septembre mil huit cent septante-sept

filie de Jacob Dukaze soit Ducar, comptable à Landanne

et de Rosine née Weiler, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Nyon, Genève et Thundorf, les vingt quatre et vingt cinq novembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Thundorf, Nyon, Genève et Landanne

Communiqué: à l'état civil de

Thundorf, Nyon et Genève J. Ducar

Signatures des époux :

H. A. Wellauer

M. Wellauer

Signatures des témoins :

Charles Weiler

J. H. ... Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 599

**Piccone et Pache**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Décembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Piccone, Joseph-Paul,** Ménistier,

de Rumianca (Novara) Italie domicilié à Lausanne,

veuf de Cécile Joséphine Jeanne Julie née Fealdi âgé le dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Rumianca le quinze Décembre mil huit cent soixante-sept

fils de feu Michel Piccone

et de feu Elisabeth Spandone

2<sup>o</sup> **Pache, Catherine Louise dite Aloïse,** couturière

de Leukens (Fribourg) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vandens le onze Septembre mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Antoine Pache, carrier à Leukens

et de Marie Amélie née Périsser, décedée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leukens et Rumianca, les seize, dix-huit, dix-neuf et deux Décembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rumianca

Leukens et Lausanne

Communiqué : à la Chancellerie

et à l'Etat Civil de Promans.

Signatures des époux :

Joseph Piccone

Aloïse Piccone

Signatures des témoins :

G. Borgetti  
Stravi Jovani Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 600

**Zaco et Merio**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept Décembre mil neuf cent six~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Zaco, Giovanni-Angelo-Luigi**, — *Gyphier*, —de *Acqua-Pietra (Novare) Italie*, — domicilié à *Lausanne*, —

célibataire

né à *Acqua-Pietra le six novembre* — mil huit cent *septante-neuf* —fils de *Giovanni Zaco, maçon* —et de *Letizia née Musati, la femme, à Acqua-Pietra* —2<sup>o</sup> **Merio, Elise-Delphine**, — *Costance* —de *Miggliandona (Novare) Italie* — domiciliée à *Lausanne*, —

célibataire

née à *Baulmes le sept avril* — mil huit cent *quatre-vingt-six* —fille de *Etienne Noël Merio, décédé*, —et de *Maria Anna née Bazzero, la veuve, à Lausanne*, —Les publications ont eu lieu à *Lausanne & Acqua-Pietra les deux octobre et*  
*quatre novembre mil neuf cent six*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux* —*Consentement de la mère de la fiancée**et acte de décès du père.* —*Promesses de mariage — Certificats**de publication de Lausanne & Acqua-Pietra.**Dispense des publications à Miggliandona**Permis au Département de Justice & Police**Communiqué: à la Chancellerie etc.*

## Signatures des époux :

*Zaco Jean*  
*Elise Zaco*

## Signatures des témoins :

*E. Frossard*  
*Ch. Sallier*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 601

**Borloz et Vessaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Marie Anée Vessaz née à Lussigny le 14 Décembre 1906.

Voit acte de légitimation aux pièces du mariage.

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil neuf cent-dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

**1° Borloz, Olivier-Auguste,** Charpentier,

de Ormont-Dessous domicilié à Lussigny

célibataire

né à Ormont-Dessous le douze Juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de François Daniel Borloz, décédé

et de Félicie née Bonzon, sa femme, décédée.

**2° Vessaz, Emma-Rose,**

de Chabrey domiciliée à Lussigny

célibataire

née à Delley (Sribenz) le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Constant Friedrich Vessaz, agriculteur,

et de Marie Christine née Christinat, sa femme, les deux à Delley,

Les publications ont eu lieu à Lussigny, Ormont-Dessous et Chabrey, les huit, neuf et dix Décembre mil neuf cent-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ormont-Dessous, Chabrey & Lussigny

Communiqué : à l'Etat civil de

Ormont-Dessous & Constantine.

Signatures des époux :

Borloz Olivier  
Borloz Emma

Signatures des témoins :

Louis Poncig  
Delestet Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 602

**Golaz et Ponci**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golaz, Paul,**

Employé de Commerce

de L'abbaye

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt-quatre Septembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de François David Golaz, teneur

et de Catherine Marie née Fischer, la veuve, à Lausanne.

2° **Ponci, Ida-Marie,**

de Biadgno (Vessin)

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-huit Mai — mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Louis Ponci, gypcier peintre

et de Louise Pauline née Humbert-Droz, la femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'abbaye & à Biadgno, les vingt-sept & vingt-huit novembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'abbaye Biadgno Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat civil de

L'abbaye & de Biadgno.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*P. Golaz*  
*I. Ponci*

Signatures des témoins :

*Delesmet Henri*  
*Henri Rey*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 603

**Giroud & Fatine**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil neuf cent-dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Giroud, Adrien,** Employé de bureau,

de Levatten, domicilié à Lausanne

divorcé de sonde Marie Mizdatz dès le quinze juillet mil neuf cent-cinq

né à Chavannes sur Moiry le seize Mars mil huit cent septante-dix

fils de Jean Daniel Giroud, décédé,

et de Aline née Carin, sa veuve, à Levatten.

2° **Fatine, Marie,** Cuisinière,

de Courroux (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Berne le trente-trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Franz Victor Fatine, décédé,

et de Marie née Eschanz, sa veuve à Berne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Courroux et Levatten, les vingt-deux  
vingt-trois et vingt-quatre Novembre mil neuf cent-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage des Epoux avec mention

du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Levatten, Courroux & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lausanne et Courroux.

Signatures des époux :

Adrien Giroud

Marie Fatine

Signatures des témoins :

Gabriel Delessert  
Delessert Henri les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 604

**Dalla Valle & Ruggiero**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil neuf cent dix ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dalla Valle, Carlo-Angelo-Maria**, Marchand,

de Piacenza [ Italie ] domicilié à Lonsanne,

célibataire

né à Piacenza le vingt-huit Septembre mil huit cent Septante huit (1878)

fils de Ludivico Dalla Valle, Charcutier,et de Maria Garzaazi, sa femme, domiciliés à Piacenza,2<sup>o</sup> **Ruggiero, Adèle-Setafina**, tailleuse,de Tranco (novare) Italie domiciliée à Leubens,

célibataire

née à Tranco le vingt-huit février mil huit cent huitante-septfille de Giuseppe Ruggiero, maçon,et de Carlotta Pastore, domiciliés à Leubens,Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Leubens, Piacenza et Tranco,  
les vingt-deux Septembre sept Octobre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxTromesse de mariageConsentement des père & mère de l'épouxCertificats de publication dePiacenza, Tranco, Leubens & LonsannePermis du Département de JusticePoliceCommuniqué : à l'Etat Civil d'Leubensà la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Dalla Valle Carlo  
Dalla Valle Adèle

Signatures des témoins :

Tor Henry  
Guastino Guerry

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 605  
**Leuba et Wenger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept décembre mil neuf cent six — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leuba, Georges-Arthur**, Voyageur de Commerce

de Buttet (Menchattel) domicilié à Lansanne,

célibataire

né à La Côte aux fées le premier octobre — mil huit cent quatre-vingt

fil de ami Edouard Leuba, maître d'hôtel,

et de Marie Adèle née Guys, sa femme, domiciliés à La Côte aux fées,

2° **Wenger, Marie**,

de Aischegg (Bain) domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Chumey (Fribourg) le vingt-un mai — mil huit cent septante-neuf

filles de Anna Wenger, décédée

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Buttet & Aischegg, le (6) dix octobre  
mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publications de  
Buttet, Aischegg & Lansanne.

Communiqué : à l'état civil de

Buttet & Aischegg.

Signatures des époux :

Georges Leuba  
Marie Leuba

Signatures des témoins :

L. Amandruy  
Jaquillars

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 606

**Vernetti et Bordiga**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept~~ ~~Décembre~~ ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vernetti, Stefano Alfonso Eugenio**, Maçon,

de Camasco (Novara) Italie domicilié à Lansanne

célibataire

né à Besençon (Doubs) France le dix sept mars mil huit cent quatre vingt un

fil de Luigi Vernetti, Cimentier à Besençon

et de Marie Louise Adèle née Ducemmur, sa femme, décédée,

2° **Bordiga, Rosa Maria Mariama**,

de Camasco (Novara) Italie domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Camasco le quatre Décembre mil huit cent quatre vingt deux

fille de Giacomo Bordiga, décédé,

et de Theresa Degaudenzi, sa veuve à Camasco,

Les publications ont eu lieu à Lansanne et Camasco les treize Octobre et vingt cinq novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Camasco Lansanne

Permis du Département de Justice

à Police

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Vernetti Eugenio

Bordiga Rosa

Signatures des témoins :

Francisco Gi

Rigolo Paolo

L'officier de l'état civil :

N° 607

Ott & Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil neuf cent six mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ott, Aloïse-Théophile, Professeur,

de Meiringen (Berne) domicilié à Aundanne,

célibataire

né à Lausanne le deux octobre mil huit cent quatre vingt

fils de François Henri Ott, Professeur,

et de Elise née Raymond, la femme, domiciliés à Lausanne,

2° Mercier, Aloïse-Cécile-Émile

de Dailens et Penthéciaz domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Chevilly le neuf Mars mil huit cent quatre vingt six

fille de Maurice Louis Mercier, Inspecteur d'Assurances à Genève,

et de Elise née Rougeard, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Meiringen, Dailens, Penthéciaz et Lausanne les sept et huit Décembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Meiringen, Dailens, Penthéciaz et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Meiringen, Dailens et Penthéciaz

Registre des familles vol. 24 fol 394

Signatures des époux :

Aloïse Ott

Cécile Ott

Signatures des témoins :

H. Ott

M. Mercier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 24 Février 1927, déclaré définitif et exécutoire le 13 mai 1927, le mariage licite ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 13 mai 1927. Lausanne, le 3 juin 1927. L'officier de l'état civil:

[Signature]

R. du 20.10.27.



N° 608

Leresche et Garmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil neuf cent six mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Leresche, Alois Louis, Charrier,

de Ballaignes domicilié à Ballaignes

célibataire

né à Ballaignes le vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt six

fils de Charles Henri Leresche, agriculteur à Ballaignes

et de Julie née Maillofer, la femme, décédée,

2<sup>o</sup> Garmann, Beatrix, femme de chambre,

de Leberau [Haut-Rhin] domiciliée à Leberau,

célibataire

née à Leberau le deux Juin mil huit cent quatre-vingt huit

fille de Ferdinand Garmann, décédé

et de Maria née Schmitt, la femme, domiciliée à Leberau.

Les publications ont eu lieu à Ballaignes et à Leberau le premier Décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de  
Ballaignes.

Signatures des époux :

A Leresche

Beatrix Leresche

Signatures des témoins :

E. Lordey stud. med.

Robert Amoh

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de  
Ballaignes & à la Chancellerie de

N<sup>o</sup> 609.  
**Barbini et Doig**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil neuf cent six, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1<sup>o</sup> **Barbini, Urbano-Antonio**, ~~Cette épouse~~

de Caprezzo (Italie), domicilié à Landanne,

célibataire

né à Caprezzo le vingt-sept Juillet mil huit cent septante-neuf

fils de Pietro Barbini

et de Barbara née Bisti, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> **Doig, Agnès**, Cuisinière,

de Glasgow (Ecosse) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Glasgow le dix Mars mil huit cent septante-sept

fille de Alexandre Doig

et de Elizabeth née Higgins, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landanne & Caprezzo les vingt-quatre Novembre et deux  
 Décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Caprezzo  
 Landanne - Dispense des publications  
 en Angleterre

Permis du Département de Justice &  
 Police

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

Barbini Antonio  
Agnès Barbini

Signatures des témoins :

Barbini Dominique  
Salvatore Boscetti } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 610

**Lavanchy & Pochon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Ferni-Louis-Alphonse**, employé de l'état,

de Lutry & de Villette domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Betsens le vingt-sept mai mil huit cent septante-neuf

fil de Abraham Louis Lavanchy, à Lausanne

et de Louise Elisa Mercier, sa femme, décédée,

2° **Pochon, Emma-Rosa**, sans profession,

de Chêne & Paquier domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Chêne & Paquier le trente mai mil huit cent huitante-quatre

fille de Daniel Pochon, décédé

et de Virginie née Vagnières, sa veuve, à Villard-Bramard,

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villette, Lausanne & Chêne & Paquier, les huit et neuf Décembre mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication à Lutry, Villette, Chêne & Paquier Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry, Oully & Mollondin

Signatures des époux :

F. Lavanchy

E. Lavanchy

Signatures des témoins :

Julia Lavanchy à Montevy

John Lavanchy à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 611

**Borceseuro et Gruner**

Aujourd'hui le dix-huit décembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Borceseuro, Domenico,** architecte,

Lieu d'origine et de domicile :

de Castelasse (Vicenza) Italie, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Castelasse le dix-huit Septembre mil huit cent huitante-un

Noms, profession et

fils de feu Marie Borceseuro

domicile des parents :

et de Maria née Argenti, la veuve à Castelasse,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Gruner, Vera,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Orpat (L'ancien) Russie, domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Orpat le neuf vingt-un février mil huit cent huitante-dix

Noms, profession et

fille de Théophile Gruner, négociant à Orpat

domicile des parents :

et de Emilie Marie Elisabeth née Riva, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orpat et Castelasse les dix, vingt-quatre et vingt-cinq novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Constatement du père de l'Epouse

Permis de mariage

Certificats de publication de Castelasse

Orpat et Lausanne.

Permis du Département de Justice

Police.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale.

Registre des familles vol. 27. fol. 378

Signatures des époux :

*Borceseuro*  
*Vera Borceseuro*

Signatures des témoins :

*Gruner* à Orpat (Russie)  
*Charles Gruner*  
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 612

Aujourd'hui ~~le~~ ~~vingt~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~six~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

**Amy et Henry**

Nom et profession de l'époux :

1° **Amy, Édouard-Émile,** *Comptable de Née*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Oyens* domicilié à *Laudanne,*

Etat civil :

*veuf de Adèle Léa née Carrard d'is le dix février mil neuf cent six*

Lieu et date de la naissance :

né à *Oyens* le *vingt* *septembre* mil huit cent *soixante* *neuf*

Noms, profession et

fils de *Jean David Amy,* *agriculteur,*

domicile des parents :

et de *Jeanne Rosine née Salud,* *sa femme,* à *Oyens,*

Nom et profession de l'épouse :

2° **Henry, Adèle-Léa,** *Cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vulliezens* domiciliée à *Vulliezens,*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Vulliezens* le *quatre* *mars* mil huit cent *quatre* *vingt* *un*

Noms, profession et

fille de *Louise Lucie Henry,*

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Oyens et Vulliezens, les* *treize* *et*

*quatorze* *décembre* *mil* *neuf* *cent* *six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux*

*acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme des Epoux*

*Promesses de mariage*

*Certificats de publication de Oyens*

*Vulliezens et Laudanne.*

Signatures des époux :

*Edouard Amy.*

*Adèle Henry*

Signatures des témoins :

*Jaqueline*  
*Ch. Gallot* } *Laudanne.*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*St-Cirys et Collobrières.*

*Par jugement du Tribunal du district de Laudanne, du 13 juin 1913, déclaré définitif et exécutoire le 26 février 1913, le mariage légal ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé, contre la femme, en application de l'art. 142 du Code civil Suisse et il a été interdit aux deux époux de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans. Laudanne, le 19 mai 1915. L'officier de l'état civil: Guere! Révisé le 11 mai 1915.*

N° 613

Comtesse et Post

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~rente~~ ~~un~~ ~~decembre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~six~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Comtesse, Jean-Louis,** ~~employé de bureau,~~

de la Saune et des Ponts de Martel (Neuchâtel) domicilié à Lonsanne,

divorcé de ~~Anna May Thom~~ dès le treize septembre mil neuf cent six

né à Neuchâtel le vingt-trois Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent ~~soixante~~

fils de Jean Jacques Comtesse, ~~adecé~~,

et de Anna née Siqueron, sa veuve à Carstiff (Angleterre)

2° **Post, Pélagie Marguerite Cécile,**

de Rolle \_\_\_\_\_ domiciliée à Lonsanne

célibataire

née à Rolle le trois Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent ~~huitante-un~~,

fille de Guillaume Augustin Post, représentant de Commerce

et de Rosine Henriette Elise née Deschamps, à Lonsanne.

Les publications ont eu lieu à la Saune, Les Ponts de Martel, Rolle et Lonsanne le quinze décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~actes de naissance des Epoux~~

~~Déclaration de divorce de l'Epoux~~

~~Promesse de mariage~~

Certificats de publication de la Saune, Les Ponts de Martel, Rolle et Lonsanne

Signatures des époux :

Jean Louis Comtesse

Marguerite Comtesse

Signatures des témoins :

Eliu Post } Lonsanne  
Post }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de la

Saune, Les Ponts de Martel et Rolle

Le n° 613 à la page 613 est celui de la dernière inscription de l'année 1906. Le registre est clos; il contient tous les mariages de 1906. Les deux doubles sont conformes et le double est déposé aux archives

Lonsanne le 31 décembre 1906

Off: de l'Etat civil:

[Signature]

M pour 1906  
Le préfet  
d. Ringaud



N° 613

Comtesse et Post

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~rente~~ ~~un~~ ~~decembre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~six~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Comtesse, Jean-Louis,** ~~employé de bureau,~~

de la Sagne et des Ponts de Martel (Neuchâtel) domicilié à Lonsanne,

divorcé de ~~Suzanne May Thombs~~ dès le treize septembre mil neuf cent six

né à Neuchâtel le vingt-trois juin \_\_\_\_\_ mil huit cent ~~soixante~~

fils de Jean Jacques Comtesse, ~~adecé~~,

et de Anna née Siqueron, sa veuve à Carstiff (Angleterre)

2° **Post, Pélagie Marguerite Cécile,**

de Rolle \_\_\_\_\_ domiciliée à Lonsanne

célibataire

née à Rolle le trois juin \_\_\_\_\_ mil huit cent ~~huitante-un~~,

fille de Guillaume Augustin Post, représentant de Commerce

et de Rosine Henriette Elise née Deschamps, à Lonsanne.

Les publications ont eu lieu à la Sagne, Les Ponts de Martel, Rolle et Lonsanne le quinze décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~actes de naissance des Epoux~~

~~Déclaration de divorce de l'Epoux~~

~~Promesse de mariage~~

~~Certificats de publication de la Sagne,~~

~~Les Ponts de Martel, Rolle et Lonsanne~~

Signatures des époux :

*Jean Louis Comtesse*

*Marguerite Comtesse*

Signatures des témoins :

*E. Post* } *Lonsanne*  
*P. Post* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de la

Sagne, Les Ponts de Martel et Rolle

Le n° 613 à la page 613 est celui de la dernière inscription de l'année 1906. Le registre est clos; il contient tous les mariages de 1906. Les deux doubles sont conformes et le double est déposé aux archives

Lonsanne le 31 décembre 1906

Off: de l'Etat civil:

*[Signature]*

*M pour 1906  
Le préfet  
d. Ringaud*

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de \_\_\_\_\_ civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domicile \_\_\_\_\_

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ mil \_\_\_\_\_ cent \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domicile \_\_\_\_\_

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_ mil \_\_\_\_\_ cent \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par \_\_\_\_\_ en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se \_\_\_\_\_ pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative \_\_\_\_\_ au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

— Epoux. —

Abrezol	Henri François Isaac
accator	Gabriel
actis-Grande	Stefano
Aebi	Robert
aellen	Jean François
Agnet	Louis Jules
alberganti	Angelo Lietro Gioac
allisson	Ami Jules
amisano	Antonio Francesco
Amy	Edouard Emile
Ammer	Samuel
anzermet	Ernest alexandre
Am	Hans Robert
arostanny	Alexandre
aubert	Alexandre Samuel Alfred
avocat	Emile

88  
94  
258  
10  
71  
338  
245  
320  
242  
612  
44  
449  
469  
578  
236  
77

— Epouses. —

Acquadio	Berese	258
acschlimany	Ida	227
Aguggia	Modesta Felicita	86
alpionov	Tea	183
amiet	Jenny Henriette	460
Ammany	Rose Marie	142
Amy	Lucie	470
Andrey	Josephine Emma	202
apotheloz	Dusanne	63
Assal	Bertha Marie	562
auberson	Emma	434
Aubry	Marie Jeanne	109
Auer	Matbilde	485
Angsbunger	Marie Louise	230
Augustin.	Braida	503

— Suite de lettre B. —

Bulle (Favre),	Williams Alcide
Biraglio	Joseph Benjamin Gaspard
Burli	Louis Hubert
Buttet.	Louis

43  
56  
570  
413

Bugger	Maria	495
Brunschwick	Rachel Rosalie	213
Bugnon	Judith	132
Buol	Catherine Adele Marguerite	405
Biraglio	Henriette Marie Louise	280
Burgener	Jenny	597
Burnand	Elisa Marie Alice	257
Büsch	Frieda	399
Bussard	Marie Louise	131
Bussien	Eugenie Hortense	428
Buttin	Juliette Marie	225
Butty.	Adele Sophie	561

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z



# Epoix.

Bachmann	Jean Rodolphe	138	Birmann	Léonard Albert	433 <del>484</del>
Badan	Louis Paul Edouard	358	Birocki	George	167
Bader	Albert Adolphe	211	Bisetti	Joseph Louis	175
Bäer	Oskar	457	Bisetti	Césaire	563
Baier	Charles Robert	259	Blanc	Henri Louis	108
Ballenegger	Charles Edouard	273	"	Gustave Aimé	121
Bally	Alfred Louis	328	"	Emile Charles	178
Baltenperger	Jean Charles Théophile	552	"	Albert Louis	307
Banderet	Charles	585	"	Fernand Arthur	396
Barbay	Armand	483	"	Henri Louis	442
Barbey	Gustave	69	"	Lucien Daniel	481
"	Louis Maurice	327	"	Jules	502
Barbini	Urbano Antonio	609	"	Daniel	573
Barraud	Lucien Maurice	271	Blanchard	Albert Adrien Louis	201
"	Julien Alfred	556	Blonay	Eugène Joseph	558
"	Eugène Emile Albert	592	Boand	Marc Charles Emile	200
Baud	Henri	27	Bonnet	Jules	357
"	Albert Lucien	312	Borgatta	François Joseph	192
"	Henri Ami	417	Borgeaud dit avocat	Emile	77
"			Borgeaud	David Louis	181
Bauer	Ernest	132	"	Alexandre	305
Bauler	Jean	569	"	Henri Louis	340
Bavand	Joseph Michel	90	Borloz	Olivier Auguste	501
Bays	Antoine Joseph	202	Bornand	Henri Ernest	292
Beand	Marc Gustave	176	Borouk	Mladimir	13
Beck	Emile	423	Borococuro	Domenico	611
Belet	Marc	535	Borod	Emile Christian	283
Belperoud	Eugène	295	Bourgeois	Frédéric	288
Berney	Louis Eugène	158	Bourouk	Boris	342
Benz	Danuel Jean	439	Bovard	André	539
Bérard	Charles Edouard	406	Bovay	John	37
"	Louis Emile	425	"	Francis	75
"	Jules François	571	"	Armand	450
Bergier	Henri Danuel	532	Bovey	Henri	19
Berney	Milfrid Benjamin	536	"	Louis Fritz	390
Bertholet	Jules	209	"	Félix Adrien	452
Berthoud	Charles	238	Bracher	Gottfried	518
"	Eugène	259	Bregerzer	Gustav Albert Lorenz	531
Bertolotti	Carlo Giovanni Battista	521	Breton	Ami	184
Bertrchi	Louis Alfred	124	Bründerlin	Jean Georges	296
Besson	Alexandre Marie	57	Brun	Danuel Louis	378
"	Charles Edouard	58	Brunet	Aloys Oscar	364
"	Armand	61	Brunetti	Albert Charles	522
"	Louis	107	Buffat	Alfred Henri	84

Spouses.

Badoud	Louise Virginie	282			
Badoux	Alice Bertha	174	Blanchard	Julie Louise	46
Babny	Elise Lydie	182	Blaser	Marie	566
Baillif	Lucie Eugénie	420	Bloch	Sara	6
Balagna	Luigia Antonia Filomena	245	Blondel	Ida Bertha	412
Balkenegger	née Kobler Mina	575	Boca (Del)	Albertine Quilia	587
Balmat	Marie Agathe	274	Boca (Del)	née Bisetti Maria Margarita	243
Baraboschkine	Claudia	545	Bobler	Marie Rosine	487
Barbaz	Laine Nelly Marie	397	Boll	Hermine Louise	234
"	Rosalie	370	Bolle	Zélie	74
Barbey	Lucie Augusta	143	Bolomey	née Jaquier Léonie Amélie	145
"	Julie Hortense	197	"	Julie Marie	333
Barrand	Augusta	385	"	Marquise Alice	481
"	Jenny Rosa Alice dite Germaine	463	"	née Stouki Anna Suzette	486
Barrond	Adèle Eugénie	229			
Bassler	Clara Madeleine	87	Bonjour	Lina Marie	531
Battaini	Marie Anna	488	"	née Steiner Louise Eugénie	579
Baumgart	Rosa	468	Bonnet	Jeanne Lucie	263
Baumgartner	Rosa	247	Borcard	Emma Marguerite	208
Beaud	Marie Victorine	413	Bordiga	Rosa Maria Marianna	606
Beauquis	Eugénie Marie	232	Borel née	Laccand Isaline Justine	330
Beauverd	Suzanne	559	Borgeaud	Louise Clara	137
Béboux	Alice	200	"	Emma Marie	277
Béquin	Augusta Louise	394	"	Berthe Louise	433
Belladone	Maria Anna Lia	164	"	Elise Marguerite	446
Bélet	Louise Emma	452	"	Suzanne	515
Bellet, née	Inigo Frédérique Louise	60	Bory	Blanche Emma	300
Belvizi	Lina Maria	520	Bolta	Rose Henriette	127
Berger	Anna Ida	313	Boulaz	Rose Aline	442
"	Julia Francesca	546	Bourlond	née Thelin Marie	191
Bertholet	Alice Emma	209	Bovard	Marie Felicie	261
Bertrand	Aimée Henriette	372	"	née Dangrouber Augustine	475
Besson	Fanny Augusta	395	Bovay	Alice Lina	66
Bezengon	Mina	438	Bovey	Charlotte Bertha	426
Biagini	Matala Maria Maddalena	560	Bozier	Emma Berthe	534
Bickel	Maria	10	Bozio	Jeanne Suzanne	216
Bischoff	Ida Lina	502	Brack	Sophie Anna	437
Bisetti	Philomène dite Marie	558	Braissant	Aimée Annette	30
Bisetti	Maria Margarita	243	Brelaz	Mathilde	525
"	Anna Maria Angela Guiseppa	563	Brendle	Louise Laure Thérèse	134
Bize	Marie Elise	120	Briand	Adèle Florence	327
Blanc	Marie Suzanne	29	Briod	Adèle	35
"	Hélène Eugénie	237	Brochon	Blanche	322
"	Alice Georgette	493	Brossin	Jeanne Marie	382
"	Dylvie	573	Brügger	Josephine	7

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

# Eponix

**B**

Caubin	Justin Auguste	68	Croisier	Louis Henry	139
"	Octave Alfred	140	Cruchon	Heli Jean Samuel	430
"	Louis Marius	525	cuaz	Elisee Clement	384
Calame-Longjean,	Victor Louis Henri	537	cuénoud	Henri Alfred	148
Caldera	Licio Guiseppe Angelo Maria	5	Cupelin	François	203
Camelia	Marcel Albert	418			
Caparos	Antoine	577			
Capr	Marcel Jules Louis	580			
Caroz	Romain Chrysostome	453			
Cavin	Adrien	169			
XCirc	Maurice Louis Charles	67			
Cerottini	Charles Joseph Marc	435			
Cerutti	Battista Antonio	18			
Chamot	Auguste Armand	316			
"	Alfred	39			
Chapallaz	Ernest Jules Arthur	142			
Chapuis	Aimé	218			
Chappuis	Henri	177			
"	Robert	224			
"	Hippolyte	492			
Chatelain	Alexis Charles Daniel	401			
Chave	Jules Louis Abram	14			
Chavan	Alexis Edouard	512			
Chifflet	Jean Baptiste Julien	542			
Chinea	Romano	78			
Christin	Louis Isaac Benjamin	106			
"	Auguste Marc Emile	410			
Christinat	Auguste Daniel	478			
Clerc	Constant Frederic	217			
Clavel	Alberic Paul	495			
Collet	Marius Henri Alfred	568			
"	Charles Louis	597			
Cominelli	André	589			
Comtesse	Jean Louis	613			
Conod	Frederic Georges Emmanuel	400			
Corbaz	Georges Aimé	264			
"	François	356			
Corderj	Henri	32			
Cornu	Edouard Léon	376			
Corsat	Victor Louis	473			
Corthésy	Heli	574			
Cosandey	Martin Jacques dit Ernest	496			
Coszy	Felix	54			
Crausaz	Eugène Adolphe	332			



## Epones.

Campiche	Marthe Louise	584	cuénod	Clara	393
Cane	Catherine Doménica	324	cuérel	Henriette Julie	464
Capt	Elise Lydie	147	curbod	Henriette Anna	223
Cardis	Marie Marguerite	123	Curtet	Elisa adèle Henriette	114
Carin	Rosalie Louise	283			
Carin née	Genet Marie Henriette	354			
Caroret	Eugénie	301			
Chabloz	Dophie	347			
Chalet	Caroline Malérie	93			
Chamot	Emma Hélène	526			
Champod	Léa Rosa	329			
Chappuis	Louise Isaline	580			
Chapuis	Marie Laure	39			
"	Rosine Euphrasie	454			
Chatelanat	Marie Alice	210			
Chatrian	Marie Alexandrine	242			
Chave née	Chabloz Dophie	347			
Chavan	Lina Susanne	498			
Chenevard	Mina Louise	279			
Chevalley	Marie	49			
"	Berthe	175			
Chimonoff	Héliena	293			
Ciana	Thérèse Antoinette	82			
Chollet	Jeanne Pauline	529			
Clavel	Louisa	551			
Clément	Lina Rosa	136			
Clerc	Léa Cécile	125			
Contesse	Emma Louise	222			
Colla	Madalena Rosa	18			
Corbaz	Alice Jenny Louise	272			
Cordey	Alice	349			
Cornu	Louisa Julia Adèle	553			
Cornut	Lucie	425			
Correvoy	Cécile Dophie	100			
Cottier	Louisa Eugénie	377			
Courvoisier	Clément Lina Rosa	136			
Courvoisier	Elisabeth Louise	455			
Cousin née	Martin Elisa Catherine	84			
Crausaz	Rose Marie	179			
"	Annette Louise	187			
"	née Terreyres Rosine Louise	235			
Croptier	Rose Marie	101			
Crot née	Bize Marie Elise	120			
Cruchon	Adèle Emma	192			

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

# Epoix

	Caubin	Justin Auguste	68	Croisier	Louis Henry	139
	"	Octave Alfred	140	Cruchon	Héli Jean Samuel	430
	"	Louis Marius	525	cuaz	Elidée Clément	384
	Calame	Longjean, Victor Louis Henri	537	Cuénoud	Henri Alfred	148
Nom e	Caldera	Licio Guiseppe angelo Maria	5	Cupelin	François	203
Lieu d	Camélia	Marcel Albert	418			
Etat ci	Capanos	antoine	577			
	Capr	Marcel Jules Louis	580			
	Caroz	Romain Chryostome	453			
Lieu e	Cavin	Adrien	169			
Noms,	<del>Circi</del>	Maurice Louis Charles	67			
dc	Cerottini	Charles Joseph Marc	435			
Nom e	Cerutti	Battista Antonio	18			
Lieu d	Chamot	Auguste Armand	316			
Etat ci	"	Alfred	59			
	Chapallaz	Ernest Jules Arthur	142			
Lieu e	Chapuis	Aimé	218			
Noms,	Chappuis	Henri	177			
dc	"	Robert	234			
Nom e	"	Hippolyte	492			
Lieu d	Chatelain	Alexis Charles Samuel	401			
Etat ci	Chave	Jules Louis Abram	14			
Date d	Chavan	Alexis Edouard	512			
	Chifflet	Jean Baptiste Julien	542			
	Chinea	Romano	78			
	Christin	Louis Isaac Benjamin	106			
	"	Auguste Marc Emile	410			
	Christinat	Auguste Samuel	478			
	Clerc	Constant Frédéric	217			
	Clavel	Alberic Paul	495			
	Collet	Marius Henri Alfred	568			
	"	Charles Louis	597			
	Cominelli	André	589			
	Comtesse	Jean Louis	613			
	Conod	Fidéric Georges Emmanuel	400			
	Corbaz	Georges Aimé	264			
	"	François	356			
	Corderj	Henri	32			
	Cornu	Edouard Léon	376			
	Corsat	Victor Louis	473			
	Corthésy	Héli	574			
	Cosandey	Martin Jacques dit Ernest	496			
	Coszy	Félix	54			
	Crauzaz	Eugène Adolphe	332			

## Epones.

Campiche	Marthe Louise	584	Cuenod	Clara	393
Cane	Catterina Domenica	324	Cuèrel	Henriette Julie	464
Capit	Elise Lydie	147	Cuebod	Henriette Anna	223
Cardis	Marie Marguerite	123	Curtet	Elisa adèle Henriette	114
Cavin	Rosalie Louise	283			
Cavin née	Genet Marie Henriette	354			
Cavoret	Eugénie	301			
Chabloz	Dophie	347			
Chalet	Caroline Marie	93			
Chamot	Emma Hélène	526			
Champod	Léa Rosa	329			
Chappuis	Louise Isaline	580			
Chapuis	Marie Laure	39			
"	Rosine Euphrasie	454			
Chatelanat	Marie Alice	210			
Chatrian	Marie Alexandrine	242			
Chave née	Chabloz Dophie	347			
Chavan	Lina Suzanne	498			
Chenevard	Nina Louise	279			
Chevalley	Marie	49			
"	Berthe	175			
Chimonoff	Hélène	293			
Ciana	Thérèse Antoinette	82			
Chollet	Jeanne Pauline	529			
Clavel	Louisa	551			
Clément	Lina Rosa	136			
Clerc	Léa Cécile	125			
Contesse	Emma Louise	222			
Colla	Madalena Rosa	18			
Corbaz	Alice Jenny Louise	272			
Cordey	Alice	349			
Cornu	Louisa Julia Adèle	553			
Cornut	Lucie	425			
Corevay	Cécile Dophie	100			
Cottier	Louisa Eugénie	377			
Courvoisier	Clément Lina Rosa	136			
Courvoisier	Elisabeth Louise	455			
Cousin née	Martin Elisa Catherine	84			
Crausaz	Rose Marie	179			
"	Annette Louise	187			
"	née Terreyres Rosine Louise	235			
Croptier	Rose Marie	101			
Crot née	Bize Marie Elise	120			
Cuebon	Adèle Emma	192			

O  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z



Epoux

Dagon	Jules Emile Albert	596	Dupraz.	Gustave	46
Daguette - (Vissot),	Louis Georges	571	"	Louis	125
Dalla - Valle	Carlo Angelo Maria	604	Durssel	Henri Constant	204
David	Alexis Oscar	334	Dutoit	Gaston Emile	387
Debonneville	William Julien	560	"	Edouard	567
Decker	Theodor Walter	350	Duvoisin	Jules Louis	162
"	Laul Nicolas	472			
Décombar	Eugène Charles	98			
"	Theodore	354			
Décoterd	Ernest Frédéric	493			
Décotterd	Nicolas Jules	486			
Defferdard	Lierre Dominique	174			
De Goumois	Rodolphe	339			
Delajoux	Eugène Henri	105			
Delaraye	Jules Henri	331			
Delesmillières	Albert Joseph	343			
Delisle	Frédéric	415			
Delzanno	Michele Fedele Felice	172			
Demont	Alexis	81			
Depallens	Henri Ami	241			
Dequis	Arnold Georges	494			
de Ragosine	Theodore Vladimir	36			
Desgallier	Oscar Frédéric	92			
Desdache	Louis	547			
Desdanges	Alexis	141			
Desert	Alexandre Louis	519			
Détraz	François Charles	282			
Déville	François Louis	248			
Diemand	Antoine Edouard	110			
Dind	Gustave Adolphe	114			
Dissard	Jules Lierre	161			
Divot	Felix Jean Marie	529			
Dizerens	Gustave	194			
"	Alois Henri	221			
Dorny	Louis	279			
Dosso	Firmino	551			
Dubi	Laul Ferdinand	152			
Dubois	Henri	416			
Ducret	François Henri	76			
Dufour	Aimé Henri	187			
"	Constant Aimé	579			
Dumas	Jean Alexis	562			
Duperret	Marius	250			
Duport	Edmond Lierre Louis	179			

C

L

No

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Noms

Date

Epouses.

Daccord	Julie Jenny	231	Dupuy	Marthe Josephine	153
Daguette-Bissot	née Matthay-Jumod Marie	43	Dussere née	Teillard Fanny Rosalie	91
Davel née	Kuchonnet Louise Caroline	361	Duvoisin	anna Marguerite	20
Débéaz	Emma	122			
Débéaz née	Schenkel Emma Elise	109			
Décombaz née	Dallaz Louise Elise	362			
Decrausat	Marie	371			
De Goumois	Emma	564			
Delacrausaz	née Barbaz Rosalie	370			
Delacretaz	Emma	81			
Delay	Emma Marie	286			
Del Boca	Albertina Giulia	587			
Del Boca née	Bizetti Maria Margherita	243			
Delzanno	Marie Angeline Henriette	337			
de Niederhäusern	Louise Pauline	178			
Deppietraz	Amélie	117			
Deprez	Blanche Louise Honorine	583			
de Rham	Alice	489			
Dériaz née	Hausmann Jenny Georgine	170			
Desarzens	Julia	571			
Desgalier née	Ritbner Berthe Méry	27			
de Siebenthal	Lina	479			
Despont	Emilie Louise	555			
Dessoulary	Fanny	85			
de Tallière	Florence Geneviève	350			
Diekmann	Ema Margaretha Dorothea	151			
Diserens née	Félix Henriette	355			
"	Emma Louise	536			
Doig	Agnès	609			
Downovo	Elisabeth	554			
Dousse	Eugénie	363			
Dubler	Lina Bertha	110			
Dubochet	Jenny	506			
Ducarroz	Bertha Emma	326			
Ducas	Marguerite	598			
Duciet	Elise Eugénie	26			
Duflon	Jeanne Mathilde	241			
Dufour	Jeanne Adèle Elémore	223			
Dukase soit	Ducas Marguerite	598			
Dulché	Jeanne Léonie	166			
Duperret	Louise Louisa	365			
Dupertuis	Berthe	15			
Dupraz	Elisabeth Anna Marthe	509			
Dupuis	Julie Rosine	459			

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**D**

No

Lieu

Etat

Lieu

Noms

d

Date



Epoux

Ecoffey      André Wilhelm  
 Egger        Jacob  
 Eggimann    Frédéric  
 Ehinger      Charles Gustave  
 Eldasser     Charles Wilhelm Frédéric  
 Enning       Victor Frédéric Alois Louis  
 Eremess      Demetrius  
 Estoppey     Auguste  
 Etienne       Alfred

103  
 9  
 262  
 447  
 385  
 235  
 554  
 89  
 348

Epouses

Ecuver        Augusta  
 Ecuver née Roy    Marie Louise  
 Eggel         Louise  
 Eggli         Mathilde Marguerite  
 Ehinger       Blanche Emma  
 Elkin          Hanna  
 Emery         Marie Louise  
 Engelhard    Elise  
 Eperon        Marie Olga  
 Erbeau        Louise Marie Julie Alice  
 Eriault       Emma Marguerite  
 Etter          Cécile Adélie  
 Evard          Anita  
 Eyacher .     Rosa Elise Alice

169  
 565  
 567  
 465  
 516  
 325  
 190  
 220  
 364  
 445  
 524  
 79  
 135  
 521

E  
 F  
 G  
 H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 W  
 X  
 Z

**E**

No  
Lieu  
Etat  
Lieu  
Noms  
d  
Date

Epones.

Favre	Henri Louis
"	Jules Louis
"	Henri Auguste
Favre-Bulle	Williams Alcide
Fayet	Charles Henri
Fessler	Ernest
Fiaux	Edouard
Fiffel	Louis Alexandre Nutin
Fillettaz	Francis Charles
Fiocchi	Virgilio Luinto
Folby	Jean Henri
Forestier	Jean Gustave
Tornachon	Jules Edouard
Forny	Charles Alexis
Frei	Gustave Albert
Frey	Jacob Hermann
Freymond	Henri
"	Julien
Friaglia	Aventino Andrea
Fross	Milbehn
Frits	Charles Ferdinand
Furger	Alphonse Marie

Epones.

42	Fantini nee Balagna	Luigia Antonia Filo- + mena.	245
160	Faifel	Rosa	55
308	Fabier	Marie	111
43	Farine	Marie	603
231	Fas	Julia Aline	374
344	Fauqueux	Mathilde Constance	62
168	Favez	Marie Louise	168
60	Favre	Henriette Anna	221
420	"	Berthe Ida	188
284	"	Elise	77
538	"	Lucie Jenny	76
232	"	Julie Marguerite	375
411	"	Cecile	444
511	Felix	Henriette	355
23	Fenard	Rose Marie	320
440	Ferro	Fanny Anna Emilie	276
261	Filleux	Ida	480
595	Fillettaz	Marie Louise	68
395	Fischer	Bertha Lina	138
543	Fivat	Lina	61
374	Fleuti nee Zwablen	Francisca	285
565	Flickiger	Emma	51
	Fortunee	Marie Souveraine	146
	Frattini nee Volz	Elise	589
	Frete	Mathilde Elise	386
	Freundlieb	Emilie	42
	Freymond	Rosa Adele	416
	Frossard	Julie Françoise	319
	Fuchs veuve Ferro	Fanny Anna Emilie	276
	Furer	Mathilde Lucie	358

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z



# Epoux.

	Gaillard	Louis Emmanuel	215
	Galli	Joë	130
	Gander	Henri	545
	Ganguillet	Edouard	173
	Garcin	Dand Gustave	301
	Gardel	Alfred Charles	287
	Gasolo - Gianotti	Empeo Annibale	505
	Gatabin	Charles Emile	399
	Gavillet	Henri Hector	38
	"	Julien Henri	507
	Geiger	Jacob	322
	Geneux	Tell	118
	Gensoul	Marcel Bruno	509
	Genton	Emile Francis Gustave	583
	Gernond	Auguste David	590
	Gex	Louis Henri	239
	Gianotti	Empeo Annibale	505
	Gilliard	Edmond Gustave	257
	Giroud	Auguste Emile Gustave	397
	"	Adrien	503
	Gmeblin	Jules Edouard	476
	Golaz	Laul Joseph	313
	"	Laul	502
	Goncet	Edouard Jean Daniel	45
	Goumois (De),	Rodolphe	339
	Gouttefarde	Antoine	207
	Goy	Henri Eugène Louis	315
	Gozel	Louis Emile	594
	Grande (Actis),	Stefano	258
	Grangeon	Blaise	275
	Gratrand	Jules Louis	157
	Griesser	Lucien Joseph Aloys	422
	Gros	Jules	581
	Grossi	Antoine Ernest	392
	Grosso	Lietto Stanislas	520
	Grumser	Pierre	381
	Guesnon	Simon	363
	Guhl	Oscar	7
	Guignard	Lucien Auguste	12
	"	Henri	34
	"	Constant Samuel	335
	Guillard	Jacques Charles Gabriel	461
	Gysi	Charles Emile	591

**F**

No

Lieu

Etat

Lieu

Noms

Date

Epones.

Gaggioni	Marthe Claire	15	Guex	adine	233
Gaillard	Emma Louise	511	"	Mary Berthe Madeleine	269
Gailloud	Emma Louise Josephine	496	"	Marquerite	271
Ganty	Bertha	396	Guggisberg	Margaritha	457
Garn	Clara Auguste	491	Guilla	Guiseppina Annunziata	78
Gassmann	Beatrix	608	Guilloud	Ida dite Marthe	224
Gaudin	Jeanne Louise	414	Guntlisberger	Therese	410
Gavillet	Dophie	595			
Geiser	Alice Amelie	115			
Gekker	Tera	342			
Gendroz	Ida	252			
Genet	Marie Henriette	354			
Gentile	Eugenia Angela	299			
Gerber	Emma Elisa	451			
Germain	Elisa Edaline	596			
Gevisiez	Emma Rosalie	478			
Giddey	Clemence Marie	130			
"	Frida Alice	407			
Gillieron nee Deppierraz	amelie	117			
Gilomen	Bertha Elisa Emilie	273			
Gindraz	Lucie Augustine Rose Libéienne	96			
Gindroz	Marthe	19			
Ginggen	Camille Emma	550			
Giroud	Marquerite Hermine	447			
Gloor	Charlotte Henriette	338			
Gmeblin	Lauline Susanne Caroline	236			
Golay	Caroline	58			
Golaz	Augusta Louise Susanne	129			
Gonet	Anais	32			
Gonthier	Emma Henriette	264			
"	Marquerite Emma	311			
"	Rosa Marquerite	411			
Gottreux	Madeleine Elisa	341			
Gourieff.	Tera	246			
Grand	Alice Auguste	306			
Grellet	Jeanne Isabelle	99			
Grin	Olympe	201			
Griottier	Berthe Helene	305			
Gris	Laine Emma Elisa	265			
Grivaz	Marie	391			
Grobety nee Lorchet	Lina	72			
Grosjean	Marie	160			
Gruener	Elza Maria	88			
"	Tera	611			

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**G**

No

Lieu

Etat

Lieu

Noms

d

Date



Eponix .

Habegger	Jean albert	185
Hafen	Hemi Fidèle Ernest	488
Hafner	Hemi	380
Hammerly	Gérald Armand	153
Hénault	François	274
Hemmi	Charles Edouard	471
Helferich	Jules Elie François	52
Henschel	Edmond Charles Alexandre	30
"	Elie Rodolphe	131
Hénonneaud	Georges Edouard	458
Herzen	Nicolas	65
Hess	Johann Philipp Wilhelm Emil Karl	325
Hindborg	(alias Schmecke) Schmarra	545
Hoguer	François Charles	405
Honegger	Malthes	508
Houriet	Leopold Frédéric	197
Huber	Jean Georges	16
"	Etienne Edouard Marius	215
"	Marie Louis	29
"	Joseph Antoine	335
"	Laul	433
Hubert	Edouard	303
Hugli	Hemi Auguste	156
Huquenin -	Guillemenet, adolphe	391
Hulin	Emile Léon Jules	498
Humberet	Robert Auguste	25

Epones

Hager	Elise Mina	340
Haldemann	<sup>Haldemann</sup> Alice <sup>Hugusta</sup> Augusta	533
Hausmann	Jenny Georgine	170
Heine	Hermine Louise Lucie Haroline	278
Heize'	Marquise Jeanne Louise	436
Hennard	Marie Louise	262
Henneberger	Lina	108
Henny née	Capt Elise Lydie	147
Henrioud	adèle aline	590
Henry	Emma Lucie	1
"	adèle Lea	612
Hermann	Marie Caroliza	50
<sup>Hermann</sup> Hirdig	Marie Caroline	50
"	Helene	4
Hofer	Eglantine Laure	21
Hollandt née	Hindler Emma	155
Hort née	Robert adèle Emma	390
Huber	Marie Blanche	11
Huck	Anna	422
Hügli	Rosa	270

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**H**

No

Lieu

Etat

Lieu

Noms

d

Date

Eponx

Jacob	alois
Jaccard	Constant Eugène
Jacquet	Jacques Laurent
Jakel	Paul Hermann
<sup>Jakob</sup> Jaquenox	<sup>Hlois</sup> Walter Arnold Fernand
Jagues	Louis Jules
"	Victor
Jarin	Jules Michel
Jaurin	Edmond Louis
Jeanmonod	Adrien
Jenni	Jean Louis
Jeremeieff dit Bremceff	Demetrius
Jolivet	Etienne
Jordan	Jules Alexis
Jørgensen	Georges
Joris	Joseph Antoine
Jotterand	Henri Lucien
Juat	Ernest

104  
72  
251  
123  
104  
582  
441  
468  
1  
349  
210  
205  
554  
412  
122  
164  
188  
548  
180

Epones

Jaccard	Louise	398
Jaccottet	Marquaité Elise Louise	449
Jacquet	Philomène	528
Jan	Hennette Eugénie	219
Janz	Adèle, veuve Mayor	510
Jaquero	Rose Marquaité	417
Jaques	Emma	118
Jaques née Niederhauser	Maria Lina	207
Jaquier	Léonie Aurélie	145
"	Rose Anna	228
"	Marie Françoise	542
Jaquillard	Cécile	268
"	née Frossard Julie Françoise	319
Jeallard	Alice	196
Jeanet	Louise Nianka dite Lydie	418
Jenni née Kolb	Duonne Julie Emilie	89
Jordan née Roussy	Marie Louise Fanny	383
Joris	Marie Anna	461
Joss	Bertha	348
Jmhof	Mattha Elise	504
Juigo	Frédérique Louise	60
Jschy	Anais Emma	204
Joz	Elise Julie	467
Junod - Mattbey	Marie	43
Jvone	Bertha	102

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z



Etat

Lieu

Noms

Date

Eponimo.

Hammer	Friederic	117
Keller	Joseph	205
Kirilloff	namonte	462
Krieg	auguste Jules	211
Kropf	gottlieb	355
Kubler	Paul Joseph Edmond	497
Kuffer	charles auguste	154
Kubn	William Henri	290

Eponimo.

Karlen	Rosa	162
Kehrward	Julia Marie dite Juliette	5
"	Josephine augusta	287
Keller	Ida Eugénie	560
Kindler	Emma	155
Kissiler	anna	13
Kobler	Louise Hélène	232
"	Mina	575
Kobli	Lina	249
Kolly	Julie Ernestine	31
Kollb	Suzanne Julie Emilie	89
König	Maria Ida	205
Konrad	Berthe alicé	569
Köpfer	Jeanne Suzanne Marie	260
Kratzer	Bertha	119
Krebs	Marie	367
Krieg	Mathilde	103
Kübli	Louise	28

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

Lieu

Nom

Date



Eponx

Lagalisso	Camille	230
Lambelet	Eugène	120
"	Jules Adrien	253
Lanvers	Clement	291
Lanza	Attilio Renaldo	85
Lapras	Louis Jean Henri	277
Laurent	Constant Eugène	113
"	Louis Auguste	149
"	Louis Antoine	528
Lavanchoy	Henri Louis Alphonse	610
Légeret	Daniel Charles	127
Leemann	Frédéric Louis	280
Lehmann	Frédéric Henri	540
"	Jules Emile	474
Lenhard	Georges	11
Lenoir	Henri Emile	329
Leresche	Alvis Louis	608
Lenba	Emile Justin	4
"	Georges Alfred	605
Leuthardt	Alphonse Leopold	285
Liechti	Albert	240
Liengne	Armand Ernest	318
Lindner	Otto Friedrich	516
Lob	Marcel	353
Locatelli	Lierino Giovanni Zacaria	50
Longchamp	Xavier François	289
Longjean (Calame)	Victor Louis Henri	537
Lüscher	Alexandre Jean Rodolphe	465
Lux	Georges	484
Lwoff	Grégoire	293

Epones.

Lamboszy	Emma Marie	439
Landfried	Honnette Fanny	112
Lanz	Marie	505
Laurent	Jeanne	582
Lavanchoy	Fanny	308
Lee	Louise Frieda	381
Leemann	Albertine	195
Légeret	Emma	267
"	Ida Louise	202
Lehmann	Emma Louise	473
Leifeld	Suzanne Elisabeth	400
Letzsch	Johanna Frieda	518
Lenba	Lina	517
Lenenberger	Maria	148
Linder	Marie Virginie	173
Longchamp	née Loup Julie Marie Jenny	133
Loup	Julie Marie Jenny	133
Lüscher	Marie Victorine	359
"	Ida Louise Emma	586
Lütchi	Emma	296
"	Marie	298

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

# Eponix.

Maestro	angelo antonio	297	Morazzoni	carlo	95
Maffli	Jean	386	Morel	Jean	17
Magnenat	Hemi Louis marius	443	Morgkuegy	Jean alfred	31
Maillard	Ernest	64	Modimann	Edmond Samuel	586
"	alfred	208	Mottaz	alexis Louis	237
Maini	Pietro antonio	347	"	Charles Daniel	460
Maire	Friederic Ulysse	369	Moulin	alphonse	370
Malherbe	Francois auguste	559	Muggli	Joseph Charles	475
Manin	charles Samuel adolphe	333	Müller	Heinrich rich Walter	26
Marcel	Laul Hemi Louis marie	351	Muller	adolphe	109
Marello	Emilio	214	Müller	Jean Gustave	298
Margot	Charles	302	Muller	Francois	408
"	Victor alfred	530	Münchs	Julien alfred Severin	246
Marquerat	Jean Louis Julien	93	Mury	Laul Louis	2
Marquet	Louis	159			
Marrel	Charles	432			
Marti	Charles Emile	513			
Martignier	Louis auguste	191			
Martin	Louis	233			
"	Friederic Louis	286			
"	Henry Louis	550			
Marullaz	Maurice Edmond	431			
Marxer	Joseph Laul	144			
Masi	Francois aini	310			
Masson	Marc Eugène	255			
Maurizio	Giuseppe Francesco	304			
Mayer	Georges Michel	79			
Mayor	Louis Gustave	263			
"	Louis Denys	74			
Méroz	Marius Louis Constant	477			
Meister	alfred Charles	499			
Mennet	Louis	456			
Mercier	Jean Jacques Binot Georges	223			
Merlin	Joseph Luisino	41			
Mermoud	Francois Ulysse	446			
Métray	Nicolas Edouard	87			
Mex	Louis Friederic	345			
Meyer	Léon	213			
"	Friederic	267			
Michel	Charles	3			
Mieville	Victor Louis	96			
Mironitchew	Laul	183			
Molina	Carlo Francesco	584			
Monnard	Ulrich Ami	126			
Monteils	Camille	116			

Noms

Date

# Espouses.

Mäder	Emma	185	Michaud	adèle Marie	38
Maget	Suzanne Emilie	161	Michon	Berthe Alice	121
Magnenat	Alice Jenny	141	Michoud	Jeanne Blanche	37
"	Mariette Marguerite	275	Miéville	Henriette Louise	70
Maguin	Josephine Elisabeth	576	Mignot	Blanche Julia	92
Maillard	Berthe Amanda	139	Milliond	Elise Fanny	302
"	Marie Adèle	513	Milliquet	Marie Elise	248
Makarenko	Hélène	462	Mojonnier	Sophie Anna	456
Marchand	Méry	177	Mollet	Ida	366
Marquerat	née Nicolet aline dite Lina	315	Monneron	Marguerite Louise Bertha	56
Marquerat	Alice	345	Monney	Henriette	328
Marqueron	Jeanne	47	Monnier	Louise Melanie	594
Mark	née Schnorf Louise Rosalie	431	Moraz	Louise Elisabeth	435
Marnier	Marie Josephine	593	Mordadini	Marie Louise	95
Marrel	Rose Emma	512	Mordouchowitch	Rosalie	578
Martenet	Marie Julie	40	Morel	Marguerite Louise	368
Marti	Elise	2	Moser	Bertha	336
"	Bertha Julie Eugénie	165	Mottaz	Louisa	259
Martin	Marie Augusta	35	"	Cécile Elise	346
"	Elisa Catherine	84	"	née Prabin Nancy	378
"	née Piot Julie Laure	380	"	Julie	443
"	Marianne Eugénie	415	Mottet	Cécile Emilie	309
"	née Amiet Jenny Henriette	460	Moulin	Hélène Caroline	113
"	Anna Thérèse	548	"	Marie Elise	482
Martinet	Henriette Sophie Alice	376	Murith	Marie Caroline	490
"	Augusta Marie	484			
"	Marie Louise	588			
Marx	Sarah	67			
Matter	Blanche Bertha	14			
Mathey	Jurrod Marie	43			
Mathey	Aline Octavie	476			
"	Louise	427			
Mathis	née Seilaz Fanny Henriette	181			
Mauvel	Marie Eugénie	318			
Mayer	Maria Frida	211			
Mayor	Emilie	53			
"	Adèle	510			
Mégras	Lina Alfreda	357			
Mellet	née Grand Alice Augusta	306			
"	Rose Amélie	332			
Ménoud	Marie Léonide	351			
Mercier	Aloïse Cécile Emilie	607			
Merio	Elise Delphine	600			
Métray	Louise	537			

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z



**M**

ate

Epoux

Narbel	Georges Marius Louis	500
Needer	Johann Reichard	576
Neumann	Friedrich Emile Robert	414
Nicola	Louis	193
Nicole	Charles Henri François	403
Nicod	Constant	190
Nicoud	Jules Louis	129
Nillius	Ebenedict Milhelm	278
Notz.	Jean Louis Robert	382
Noveraz.	Louis Jules Daniel	553

Epouses

Neuhans.	Bertha	440
Nicolet	aline dite Lina	315
Nicolet nec	Favre Julie Marguerite	375
Nicco	Caroline Elide Louise	344
Niederhäusern (De)	Louise Pauline	178
"	Maria Lina	207

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**N**



Eponax

Oberle	Victor	186
Olivier	Frank	100
Ottesey	Victor Eduard Ammanuel	491
Otto	Alois Théophile	607
Ottone	Giuseppe Gaudenzio Clément	379
Overney	Lierre Maxime	593

Epones

Oberon	Jeanne Marie	253
"	Thérèse Eliza	519
Oetli	Martha	423
Oggier	Ernestine	474
Oknoff née	Wolkovitsky Marie	592
Ondoglio	Rosa Thérèse	24

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

# Epona.

Lache	Emile	219
"	alphonse	454
Lache	Henri	238
"	Jules Louis	544
Lahud	Jules aime	66
"	Armand	252
Laris	georges alfred	272
Latthey	Charles alexis	47
Layot	Henri	33
"	Charles Edouard Felix	226
Léclard	Louis Edouard	275
Lellaux	Ernest	70
"	Eugène auguste alexis	517
Lellet	Jules Henri	437
Lelissier	Ernest Henri	373
Lernet	Jules Henri	134
Perrenod	Marc John	99
Perret	Louis Elie	445
Perrin	Marius François	53
"	Paul	150
"	Michel frederich	424
Petter	Elie armand	73
Peyreck	Jules Louis	229
Piccone	Josephs Paul	599
Pick	Guotav	534
Pidouz	Victor Louis	306
* Piller	Theobald calixte	459
Pillonel	Jules Léopold	155
Pinard	Léon Henri	170
Pizetti	Jean Baptiste	171
* Litson	Auguste Julien	561
Blancherel	Victor Ernest	312
Pointet	alois Emile	101
Porchet	Emile	137
"	arthur adrien	572
Post	Frederich Charles	394
Potterat	Robert	119
Probst	Eugène Josephs	223

Epouves.

Paccard	Delphine Justine	330	Prabin Nancy	378
Pache	Lucie	239	Prebandier nee Tenve Cecile Ida	203
"	Emma Alice	492	Premat Alice Jenny	448
"	Catherine Louise dite Aloise	599	Luthod. Blanche Louise	544
Pache	Marie	171		
"	Louise Françoise	214		
Padey	Henniette	73		
Labud	Mathilde	432		
Lamblanc	Lucie Jenny	471		
Lanatier	Marie Jeanne	453		
Lanchaud	Marie Louise	254		
"	Emma Antoinette	289		
Laris	Rose	41		
Larrod	Marie	176		
Larlier	Marie Louise	304		
Lasquieras	nee Marti Elise	2		
Lasquier	Marie Rodose	3		
Latthey	Augusta	369		
Layot nee	Bolle Felie	74		
"	Elise Louise	501		
Leclard	Jeanne Madeleine	212		
Lelletier	Irma	157		
Lenneveyre	Ida Jenny	154		
"	Alice Marie	156		
Lenzeyres	Jeanne	106		
Lerdix	Rose Adèle	585		
Leray	Jeanne Marguerite	226		
Lerret	Clara	33		
Lerillard	Esther Rosalie	194		
Lernet	Eugenie Rosine	69		
Leter nee	Baumgartner Rosa	247		
Letter	Marie	401		
Lfenti	Louise Marie	297		
"	Emma	527		
Lidoux	Emilie Eliza	288		
Lillevuit	Emma Marie	150		
Lizard	Philippine Rosine	556		
Liot	Julie Laure	380		
Lochon	Emma Rosa	610		
Lonei	Ida Marie	602		
Lonnaz	Henniette Louise Jeanne	549		
Lorchet	Lina	72		
"	Rosa	379		
Lozt	Lélagie Marguerite Cécile	613		

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z



P

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

# Epona

Rabou	Paul antoin	63	Rouvenaz	Jean Edouard	483
Ragorine (de)	Théodore Vladimir	36	Roux	Louis Benjamin	502
Rahn	Victor Louis	419	Rubli	Henri Emile	429
Ramelet	Charles Emile dit Gustave	115			
Ramsier	Johann	541			
Rapin	Louis Auguste	489			
Rappaz	Arsène Louis Fernand	346			
Raschle	Johann Baptist	409			
Rebsameny	Joseph Léon	309			
Recordon	Benjamin Henri Alfred	368			
Reddemann	Hanz Théodor	151			
Regamey	Charles	143			
"	Auguste Louis Frédéric	214			
"	Charles Marc	317			
"	Henri Alois	514			
Remy	Maurice Alois	467			
Rey	Louis	510			
Reymond	Jules David	97			
"	Arthur	189			
"	Jules Aime	254			
"	Adrien Charles	515			
Rickert	Charles	485			
Rigotti	Angelo Maria Carlo Laquale	135			
Ritzmany	Ernest	111			
Rochat	John Louis	182			
Rod	Henri	199			
Rodieux	Fritz Henri	393			
Rognon	Hermann	128			
Ronchi	Secundo Lietto Giovanni	314			
Ronco	Ernesto Clemente	427			
Rosat	Gustave	49			
Roschi	Louis Victor	533			
Rosset	François Urbain Edouard	265			
"	Henri Albert	503			
Rossier	Daniel	15			
"	Marc Louis Auguste	83			
Rota	Gustavo Leopoldo Alfredo	62			
"	Ugo Mario Fausto	220			
Rouge	Joseph Marin	20			
"	Louis Georges François Henri	147			
"	Frédéric Louis	268			
Rouiller	Louis	428			
Roulet	Jean Adolphe	455			
Roussy	Théodore Henry	225			



Epouzes.

Rabinowitch	Rachel	353	Rossier	Henriette	152
Ramel née	Bovard Marie Felicie	261	"	Blanche Emma	184
Ramelet	Rosa Anna	104	Roth	Aline	356
Rapaz	Julie Marguerite	500	"	Emma	591
Rapin	anna alicé	105	Rouge	Charlotte Henriette Sophie	429
"	Marie Catherine	532	Roulet née	Schranzer Marie Thérèse	581
Rapo née	Gevisiez Emma Rosalie	478	Roulin	Jenny	303
Ravessoud	Blanche Elizabeth Marie	215	"	Lucie	570
"	Augustine Louise	472	Roussy	Augusta Louise	331
Ravey	Euphrosine Thérèse	217	"	Marie Louise Fanny	383
Ray	Eugénie Josephine	291	Roy	Marie Louise	565
Redard	Juliette Rose	244	Rua	Marie Anastasie	295
Regamey	Marie Fanny	140	Rubli	Louise Blanche	530
"	Marie	290	Ruchonnet	Louise Caroline	361
"	Marie Sophie	384	Ruff (Rittener) née	Linard Philippine Rosine	556
"	Lina Fanny	497	Ruga	Rosa Maddalena	284
"	Louise Caroline	514	Ruggero	Adèle Dorafina	604
Reinhardt	Emilie Augusta Frédérique	323	Rupp	Madeleine	240
Reinhuber	Lauline Catherine Rosine	250	Ryser	Livette	128
Renévier	Augustine Amélie Marthe	126			
Repond	Césarine Brigitte	312			
Reusser	Rosalie	294			
Rey	Lina Uranie	149			
Reymondin née	Bébonx Alice	200			
Reynard	Catherine Rosalie	251			
Rham (De)	Alice	489			
Richoz	Elise Celina	189			
Rieber	Cécile	44			
"	Cécile Lélie	83			
"	Léa Adèle	406			
" née	Blanc Sylvie	573			
Ribi	Anna	541			
Ries	Emma Lina	339			
Ritbner	Berthe Méry	27			
Rittener - Ruff	née Linard Philippine Rosine	556			
Robert	Adèle Emma	390			
Rochat	Françoise Augusta	98			
"	Léa	404			
Robzer	Elise	8			
"	Lina	540			
Ronchi	Giovanna	172			
Rosenberger	Cécile Louise	307			
Rosset	Marie Louise	321			
Rossier	Elise Blanche Méry	64			

R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

Salina	carlo Giovanni	40
Salzberg	abram	55
Savary	Laul	448
Schär	Louis adolphe	377
Schenkel	albert	352
Scheuer	lém	80
Schierle	georges	490
Schläfli	Johann Friedrich	575
Schmeika	Schmara	545
Schmidhauser	Henri andré	48
Schmidt	Gottfried	247
Schmitt	Victor antoine René	372
Schnell	Jean	434
Schutel	Laul	325
Schwab	Rudolf.	255
"	Johann Jakob	466
Schweizer	Charles	112
"	Laul Heinrich	249
Siegenthaler	Charles	59
Simon	Louis Eugène Constant	355
"	Emile	451
"	Louis auguste	487
Sollichon	Joseph Maxime Marie	362
Sonnenberg	albert	300
Sperini	Giovanni Battista	82
Spothelfer	Richard Charles	224
Stebler	André Alois	407
Steffen	Charles Henri	222
Steiner	Heiner	359
Stein	Jean	270
Stettler	Henri Jean	482
Stebel	Friedrich	255
Streit	Karl	8
Streng	albert	341
Stocker	Auguste	398
Stoudmann	Armand	480
"	Alfred	501
Studer	Simon Otto	549
Stutz	Jean Laul	330

# Epones.

Saam née Perret	clara	33	Steiner	Jeanne Marie	312
Sabatier	Marie Mathilde	577	"	Blanche Octavie	316
Saldarini	Elise Joséphine	317	"	Louise Jeanne	389
Sallaz	Louise Elise	362	"	Louise Eugénie	579
Sangrouber	Augustine	475	Stouzi	Anna Dusette	486
Sanzonnens	Alice Marie	441	Strahm	Emma Elise	408
Santini	Gemma Jaira Ofelia	62	Suardet	Emma	310
Sauget	Louise Julie	352	Sudan	Julie Cécile	124
Sauvageat	Ida Caroline	116	Sutty.	Marie	450
Savoy	Alida Alodie	373			
Schär	Elise Mathilde	193			
Scheerer	Daphie Louise	430			
Scheidegger	Bertha	499			
Schenkeli	Emma Elise	409			
Schertenleib	Elise	538			
Schiess	Louise Caroline	54			
Schöpfer	Pauline Augustine	508			
Schmid	Maria	281			
Schmitt	Margaretha Barbara	567			
Schmidhauser	Jeanne Thérèse	497			
Schmitz	Emma	507			
"	Emma	539			
Schneiter	Anna	9			
Schnorf	Louise Rosalie	431			
Schrammer	Marie Thérèse	581			
Schultz	Daphie Elise	163			
Schumann	Johanne Elisabeth	198			
Schwarz	Rosette	97			
Sichard	Blanche Valérie Léa	424			
Seidouz	Melanie Elisabeth	159			
Seilaz	Fanny Henriette	181			
Seligmann	Henriette dite Lily	80			
Sheffield	Amelia May	572			
Siebertthal (de)	Lina	479			
Siegenthaler	Anna Elisabeth	256			
"	Marie	402			
"	Julie	419			
Silberstein	Rachel	65			
Simon	Augusta Julie	255			
"	Augustine Sara	458			
"	Mathilde	574			
Spilcke	Maria Mathilde	469			
Sollberger	Louise	218			
Stanilevitch	Olga	167			



S

— Epoux. —

Terry	Arthur Charles
Tesauri	Caniceri Battista
Thibeaud	Constant
Thiele	Franz Oskar
Thomas	Louis Auguste
Tissot, Daquette	Louis Georges
Tondu	Maurice Jean Elisee
Tonnare	Jean Francis
Tosetti	Giacomo Vincenzo
Treyvand	Jules
Trager	Franz
Tritten	Charles
Trolliet	Emile
Troyon	Arthur

— Epouses. —

404	Zaboid	Méry Adèle Caroline	12
587	Zaboury	Victorine	343
319	Zaillens	Jeanne Marie	421
557	Zarin née	Landfried Henriette Fanny	112
102	Zazzolio	Antoinette Clotilde Marie	57
371	Zentborey	Marquerite Rosa	199
221	Zetaz	Jeanne Marie	238
479	Zélin	Marie	191
324	Zhurin	Charlotte Louise	388
227	Zissot-Daquette	née Matthay Junod, Marie	43
51	Zemp	Seraphina	206
464	Zitten née	Bobler Marie Rosine	487
527	Zivulzi	Teresa	314
163	Zollux	Marquerite Henriette Elise Julianne	48
	Zurin	Emma Louise	158
	Zrand	Lina Méry	334

T  
U  
V  
W  
X  
Z

T



U  
V  
W  
X  
Z

U

Y  
W  
X  
Z



Y

— Epoux. —

— Epouses. —

Wächter	Johann Albert	294	Wäber	angéline Mathilde	90
Wadi	Jean Barthélemy	343	Wagnières	Aline	71
Walle (Dalla)	Carlo Angelo Maria	604	Wagnières	Augusta	75
Wallet	Justin Martin	146	Walière (de)	Florence Geneviève	350
Waidel	alfred	85	Wallon	Laure Hélène	17
Wautier	Maurice Roger	323	Walloton	Marie Louise	186
Weibel	gustave	505	"	Juliette Elise	335
Wetz	Wilhelm	564	Wartburg (von)	Maria	543
Weidmann	Gaspard	337	Weseli	anna	144
Wellauer	Hermann Antoine	598	Weillard	Fanny Rosalie	91
Verdan	alfred Eugène	22	Weith	Marie Thérèse	535
Vernand	Robert alfied	361	Weitner	Elisa anna	45
Vernetti	Stefano Alfonso Eugenio	606	Wenger	Marie	605
Vernex	Jules Constant	536	Verdan	Clara Augustine	22
Wertheimer	Paul	6	Verrey	Marquise Mildred	387
Wetzel	Julien François	21	Verreyes	Rosine Louise	235
Widmaier	Eugène Frédéric Emile	250	Vesaz	Emma Rose	601
Wicki	Paul alfied	524	Veuve	Cécile Ida	203
Will	Lierre	436	Vidoudez, née Blondel	Ida Bertha	412
Willard	Paul Henri	28	Winter	Rosa Frida Elise	23
Willeton	Antoine	425	Wionnet	Lucie Jeanne	568
Williger	Georges	198	Wiset	anna Dorothee	107
Wingling	Arthur	444	"	Germaine Emilie	392
Winkelmann	Georges Léon	281	Witz	Bertha	403
Wionti	Gandenzio	196	Witzchi	Emma	483
Wissinand	Ernest Edouard	389	Wittwer	Jeanne Berthe	25
Wiviani	Niktorio Raffaele Lolido	360	Wizol	Marie Léline	59
Wodoz	Marc Eugène Daniel	35	Wolet, née Pasche	Marie	171
Wogt	Ernest	185	von Wartburg	Maria	543
Wozol	Edouard Lucien	402	Wolkovitsky	Marie	592
Wolet	Julien Samuel	388	Wolz	Elise	589
Woringez	alfred Immanuel	155	Wuller	Maria Lydia Philomena Luigia	94
Wuarnoz	François Joseph	145	Wuillomenet	Mina Elise	552
Wullemenet	Adolphe	391			
Wuillemier	Paul Alcide	466			
Wyder	Henri	470			
Wys.	Louis Philippe	375			

W



— Epoux. —

Yerdy. alos François

244

Yerdy

— Epoux. —

Marie Marie Suzanne.

266

X  
Z

1900  
 1901  
 1902  
 1903  
 1904

1905  
 1906  
 1907  
 1908  
 1909  
 1910  
 1911  
 1912  
 1913  
 1914  
 1915  
 1916  
 1917  
 1918  
 1919  
 1920

1921  
 1922  
 1923  
 1924  
 1925  
 1926  
 1927  
 1928  
 1929  
 1930  
 1931  
 1932  
 1933  
 1934  
 1935  
 1936  
 1937  
 1938  
 1939  
 1940



Epones.

Zaco	Giovanni angelo Luigi	600
Zabnd	Christian	555
Zbinden	Emile Jfenni	463
Zeller	Rodolphe	91
"	Emest Emmanuel	365
Zenone	Vincenzo Angelo Maria	299
Zerboni	Giovanni Francesco	588
Zimmerli	Charles	195
Zipper	alois	421
Zindt	Jakob	566
Zwahlen	Ulrich	367
"	Charles Louis	383

Epones.

Zabnd	Elisa anna	180
Zangg	anna	466
Zumbach	Matilde augusta	547
Zwahlen	Francisca	285
Zweigart	Frieda christiana	477



amant  
cip

dis  
cip

